

RAPPORT DE GESTION

Mai 2012



de la Municipalité
au Conseil communal
sur l'exercice 2011



Par
Laurent Ballif,
Syndic
de Vevey

Edito

Pour solde de tout compte

Année électorale, année brouhaha... A l'agenda politique, le rendez-vous avec le peuple est fixé au mois de mars.

A la foire d'empoigne, on solde les promesses et les derniers bulletins de vote. La ville se couvre de panneaux, qui abordent tous les formats et débordent toutes les limites. Sur le panneau, le message est enthousiaste.

L'attente du résultat est l'étape ultime, chacun attend la lumière au bout du tunnel. Au final, des rires et des pleurs, qui accompagnent un choix que nul ne saurait remettre en question.

La transition est l'occasion d'une remise en cause à tous les niveaux. La Municipalité est la première à devoir s'y soumettre, avec l'élaboration d'un plan de route pour les cinq années à venir.

Les expériences nouvelles s'accroissent pour tout le monde. Le changement est une opportunité, au sens réellement français du terme: c'est maintenant qu'il est opportun de réviser certaines habitudes, de penser autrement.

Ces modifications nous sont aussi imposées par le cadre dans lequel l'année 2011 se révèle. Des moyens qui ne suivent pas l'évolution de la population, des investissements «incontournables», des projets urgents: c'est le moment de repenser les tabous.

Cette année 2011 vient après 2010 et avant 2012... Son bilan nous servira de sextant dans les mois à venir.

Jamel Debbouze

«Elles déchirent vos tours!»



L'inauguration samedi 8 octobre 2011 des fresques Chaplin a marqué les esprits. La pluie battante n'a empêché ni le public, ni les artistes ni les médias de se presser au pied de la scène dressée entre les deux tours de Gilamont.

Les fresques Chaplin sont «l'électrochoc» qui rappelle à chacun que Gilamont n'a plus rien du quartier «oublié», voire «méprisé». Au contraire, à l'instar de Charlot le vagabond, les nouvelles tours de Gilamont sortent victorieuses

de toutes leurs épreuves. Enrichies d'une œuvre d'art unique au monde, elles sont l'image de Vevey. Qui l'aurait cru il y a encore 5 ans?

Pierre Smets,
délégué
à la communication

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité
au Conseil communal
sur l'exercice 2011

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 1^{er} juillet 2007 (art. 135);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2011.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

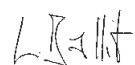
vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2011

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2011 et d'en donner décharge à la Municipalité.

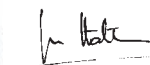
Au nom de la Municipalité
le Syndic



Laurent Ballif



le Secrétaire



Grégoire Halter

Sommaire

Municipalité—Texte du Syndic

Répartition des dicastères

Conseil communal

Administration générale - Greffe municipal

Service du personnel

Service informatique

Service des affaires intercommunales

Office de la communication

Office de l'urbanisme/SIT

Direction des espaces publics

Direction des affaires sociales et familiales

2

4

11

25

51

57

63

65

71

83

101

Direction de la culture - Service culturel

Bibliothèque médiathèque municipale

Musée historique de Vevey

Musée Jenisch

Musée suisse de l'appareil photographique

Direction de l'architecture et infrastructures

Office du développement durable

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction des finances

Association Sécurité Riviera

Centre régional défense incendie et secours Riviera

Lexique

111

121

125

129

137

143

161

171

199

205

207

213



Municipalité

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Après l'élection, le stress des visions nouvelles

Cette année charnière du renouvellement des autorités locales s'est révélée d'une importance cruciale dans plusieurs domaines. Alors qu'on aurait pu imaginer que les péripéties électorales prendraient le pas sur les plans stratégiques du développement de la ville, des choix et des constats forts ont dû être faits tant avec l'ancienne Municipalité qu'avec la nouvelle.

Le premier semestre se devait d'être celui du bilan, de l'année écoulée mais aussi de la législature dans son entier. Et tout n'est pas forcément satisfaisant pour la Municipalité. Si elle est parvenue à faire trancher clairement les problèmes du parking de la Place du Marché et du Château de l'Aile, elle est encore embourbée dans des procédures pour le reste du quartier du Rivage. Les travaux du Musée Jenisch ont pris du retard, tout comme le projet de l'Oriental.

Les satisfactions sont à trouver essentiellement dans l'augmentation du nombre de places d'accueil de la petite enfance, la progression de l'habitat et donc du nombre d'habitants qui apprécient la qualité de vie à Vevey, la rénovation des tours de Gilamont avec les fresques qui se mettent en place.

Dans une analyse à plus court terme, le bouclement des comptes 2010 a imposé une certaine remise en question. Pour la première fois depuis 10 ans, le résultat de l'exercice se révèle négatif. En cause, l'accroissement des charges des différents modèles de péréquation intercommunale et des dépenses sociales notamment en raison des garderies, et également une croissance moins rapide qu'escompté des recettes fiscales, en raison principalement d'allègement décidés à l'échelon cantonal.

Alors qu'on caricaturait la Municipalité, lors de la campagne de 2009 sur le taux d'imposition, comme une bande de rapaces assis sur un tas d'or, quelques mois plus tard les précautions prises se révèlent parfaitement justifiées, voire insuffisantes.

Dans la course à la Municipalité, deux membres ont annoncé qu'ils ne briguaient pas un nouveau mandat: Madeleine Burnier, doyenne de fonction, à qui la ville demeurera surtout reconnaissante pour une politique culturelle ouverte et innovante, et Lionel Girardin, principal artisan du réseau de garderies et de la mise en place de la police intercommunale.

Au terme des élections, un troisième Municipal se retrouve à quai, Jérôme Christen, dont le cheminement solitaire n'est pas parvenu à éviter, cette fois, la trajectoire des deux destroyers de la gauche et de la droite reconstituées.

En ce qui concerne le Conseil communal, les résultats ne laissent pas apparaître grand changement, hormis quelques glissements internes à chacun des deux blocs. Le principe demeure identique d'une assemblée divisée en deux parts presque égales (avec un léger avantage

pour la gauche) et d'un parti centriste oscillant au gré de ses humeurs.

Le renouvellement de trois membres sur cinq à la Municipalité, avec de plus l'arrivée de personnes relativement neuves en politique locale, a été à la fois un défi et une chance. Le défi a été, pour les nouveaux, de s'imprégner très rapidement du contenu des principaux dossiers afin de ne pas occasionner de retards dans l'évolution des projets. Cela a été possible notamment par des formations accélérées et intensives, tant à l'interne de l'administration qu'auprès d'instances extérieures.

Mais cette occasion inédite a également été saisie par l'intendance – ces services qui entourent étroitement la Municipalité et dont plusieurs responsables sont arrivés tout récemment avec un œil neuf – pour repenser certains modes de fonctionnement de la Ville.

Cela a occasionné pour la Municipalité une activité intense, sous forme de séances plénières supplémentaires, destinées aussi bien à repenser le cadre de son activité que le programme de législature et le plan des investissements. La surcharge de travail justifiait de manière indiscutable l'augmentation du taux d'occupation à 80% pour le Syndic et 60% pour les Municipaux, ainsi que l'a accepté le Conseil communal, conscient de l'insuffisance de l'ancien taux de 50%.

L'élaboration des documents prospectifs a mis en évidence un souci évident: les investissements nécessaires et indispensables de ces prochaines années ne pourront pas être autofinancés. Pour cette raison, le Conseil s'est rallié à une augmentation importante du plafond d'endettement à 200 millions, une bonne part étant due à un énorme pavé scolaire de 50 millions à construire d'urgence pour 2016.

Cette situation difficile, confirmée par le résultat négatif des comptes 2010, a amené la Municipalité à faire preuve de prudence et à entreprendre déjà certaines mesures d'économie au moment de l'élaboration du budget 2012. D'autres mesures et d'autres choix devront certainement s'ajouter à ce premier effort, en particulier si les recettes provenant des nouveaux habitants n'arrivent pas à compenser la croissance des charges sociales et péréquatives.

L'entrée en fonction des Municipaux dans leurs nouveaux dicastères a aussi donné lieu à une réflexion sur le fonctionnement des services, avec le regroupement dans l'Office du Développement durable de deux délégués très isolés. L'Office de l'Urbanisme accolé au tout nouveau Système d'information sur le territoire (SIT) a pris une importance supplémentaire en devenant le pilote des grands projets d'urbanisme à l'échelon local et régional. Jeunesse et Education ont commencé un rapprochement qui pourrait se concrétiser cette année encore.

Les nouveaux Municipaux ont également dû reconnaître que certains services fonctionnent visiblement au-delà de

Municipalité

leur capacité réelle et sont exposés à l'épuisement de leurs employés, comme le Greffe, le Personnel, l'Education ou la DAI.

D'autres services, quant à eux, suscitent des louanges de toutes parts, leur impact dépassant de loin leur importance numérique, comme Culture, Agenda21/Développement durable, SIT.

Ces deux constats montrent en tout cas que la Ville peut compter sur des employés fiables et fiers de leur travail, faisant preuve d'un étonnant esprit d'équipe et d'un grand sens du service public et au public.

Au bilan des réussites de cette année 2011, évoquons la fête grandiose lors de l'inauguration de la seconde tour de Gilamont, la fréquentation réjouissante des animations au bas de la Place du Marché (plage, beach-volley hydravions, patinoire en décembre), la fin des travaux routiers autour de l'Hôtel-de-Ville et l'embellissement de celle-ci, les jardins de la garderie des Petis Pois (merci au 150 ans du Gaz !) et enfin, et surtout, les

deux grands plans d'aménagement que sont le PMU (Plan de mobilité et d'urbanisme) et Rivelac (Projet d'agglomération).









Ce rapport de gestion est destiné à documenter toute cette activité et ces résultats, même si nous sommes conscients que peu de Veveysans prendront la peine de le lire ! Cela illustre le grand défi des autorités de la région, qui est de mieux faire connaître leur action, leurs problèmes et leurs solutions, à l'ensemble des habitants. La communication, en ce monde où tout est paraît-il interconnecté, est devenue la grande embûche des pouvoirs locaux. C'est dans ce sens que l'accent doit continuer à être mis sur la retransmission des séances du Conseil sur notre chaîne Citoyenne TV, sur les reportages de notre web-TV sur YouTube, sur les débats électoraux veveysans proposés sur le câble. Triste paradoxe d'un monde surinformé qui ne permet plus la communication entre partenaires institutionnels !

Laurent Ballif, Syndic



Municipalité

Législature 2006-2011 Répartition des dicastères Du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

			<u>Suppléant</u>
1. Administration générale <ul style="list-style-type: none">- Greffe municipal- Service du personnel- Service informatique- Service des affaires intercommunales		Laurent Ballif Syndic	Vice-président de la Municipalité
2. Direction des finances <ul style="list-style-type: none">- Comptabilité générale- Gérance- Office de la population		Laurent Ballif Syndic	Madeleine Burnier Municipale
3. Direction de l'architecture et des infrastructures Office de l'urbanisme		Jérôme Christen Municipal Vice-président de la Municipalité 2008-2009	Marcel Martin Municipal
4. Direction des espaces publics		Marcel Martin Municipal Vice-président de la Municipalité 2007-2008	Jérôme Christen Municipal
5. Direction de la sécurité <ul style="list-style-type: none">- Police- CRDIS- Protection civile		Lionel Girardin Municipal Vice-président de la Municipalité 2010-2011	Marcel Martin Municipal
6. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21 <ul style="list-style-type: none">- Culture- Animation jeunesse- Animation sportive- Agenda 21 (développement durable)		Madeleine Burnier Municipale Vice-présidente de la Municipalité 2009-2010	Jérôme Christen Municipal
7. Direction de l'éducation		Jérôme Christen Municipal	Lionel Girardin Municipal
8. Direction des affaires sociales et familiales		Lionel Girardin Municipal	Madeleine Burnier Municipale

Municipalité

Législature 2011-2016

Répartition des dicastères

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011

Administration générale

- Greffe municipal
- Office de la population
- Service du personnel
- Service informatique
- Service des affaires intercommunales



Laurent Ballif
Syndic

Suppléant

**Vice-président
de la Municipalité**

Office de l'urbanisme

- Service d'information du territoire

Elina Leimgruber
Municipale

Direction des espaces publics

- Voirie
- Parcs et jardins
- Président SIGE



Marcel Martin
Municipal

**Vice-président
de la Municipalité
2015-2016**

Elina Leimgruber
Municipale

Direction des affaires sociales et familiales

- Garderies
- Délégué à l'intégration
- Office du logement
- Centre social intercommunal (CSI)



Annick Vuarnoz
Municipale

**Vice-présidente
de la Municipalité
2012-2013**

Laurent Ballif
Syndic

Direction de la culture

- Délégué culture
- Musées
- Bibliothèque

Elina Leimgruber
Municipale

Direction de l'architecture et des infrastructures

Office du développement durable

- Délégué Agenda 21
- Délégué à l'énergie
- Transports



Elina Leimgruber
Municipale

**Vice-présidente
de la Municipalité
2013-2014**

Marcel Martin
Municipal

Direction de l'éducation Jeunesse et Sports

- Education
- Déléguée jeunesse
- Délégué aux sports

Annick Vuarnoz
Municipale

Direction des finances

- Comptabilité générale
- Gérance
- Vignes et caves
- Délégué à l'économie et au tourisme



Etienne Rivier
Municipal

**Vice-président
de la Municipalité
2014-2015**

Laurent Ballif
Syndic

Direction de la sécurité

- Police, Sécurité Riviera
- Protection civile
- CRDIS

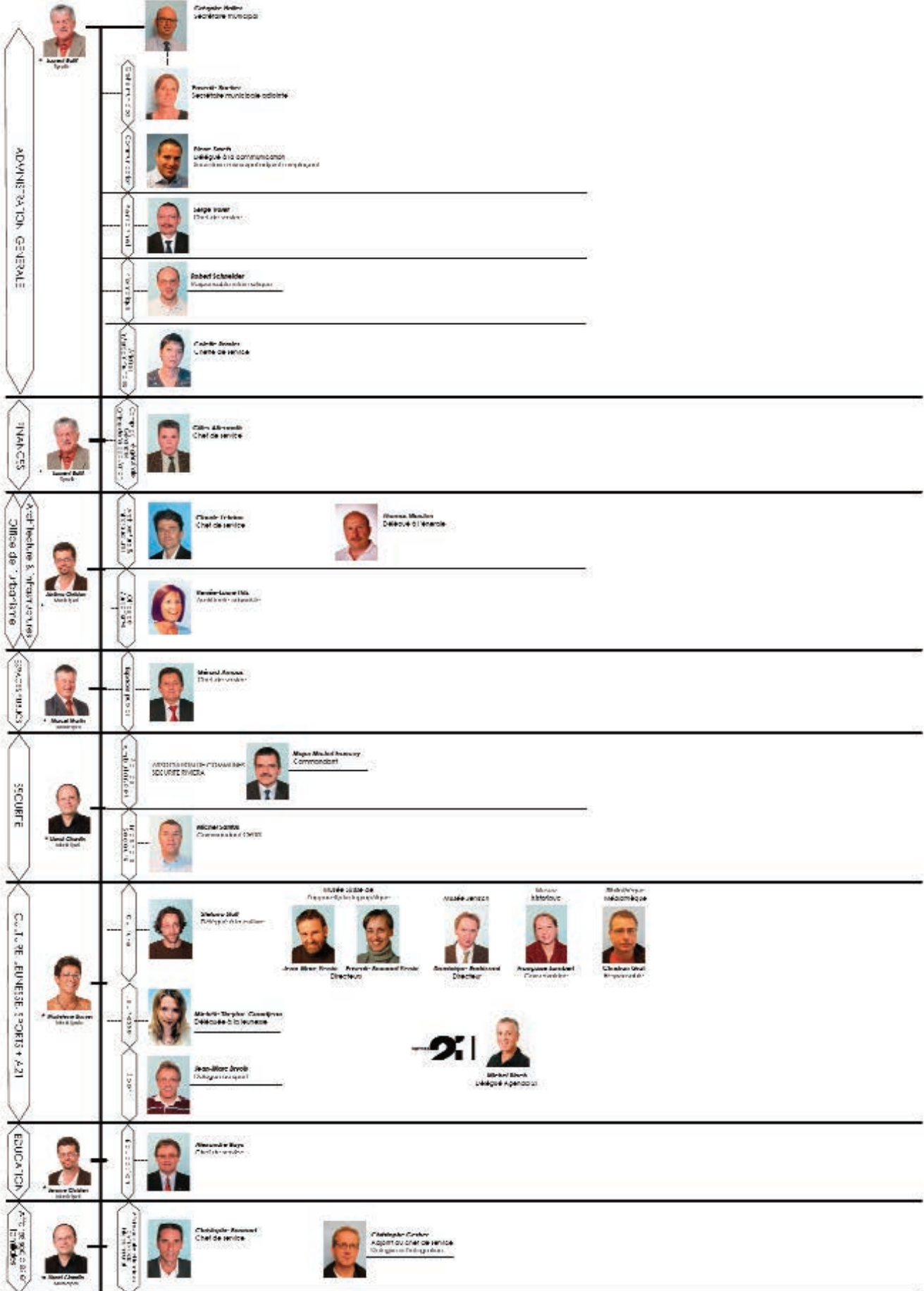
Annick Vuarnoz
Municipale

* Municipalité

Direction

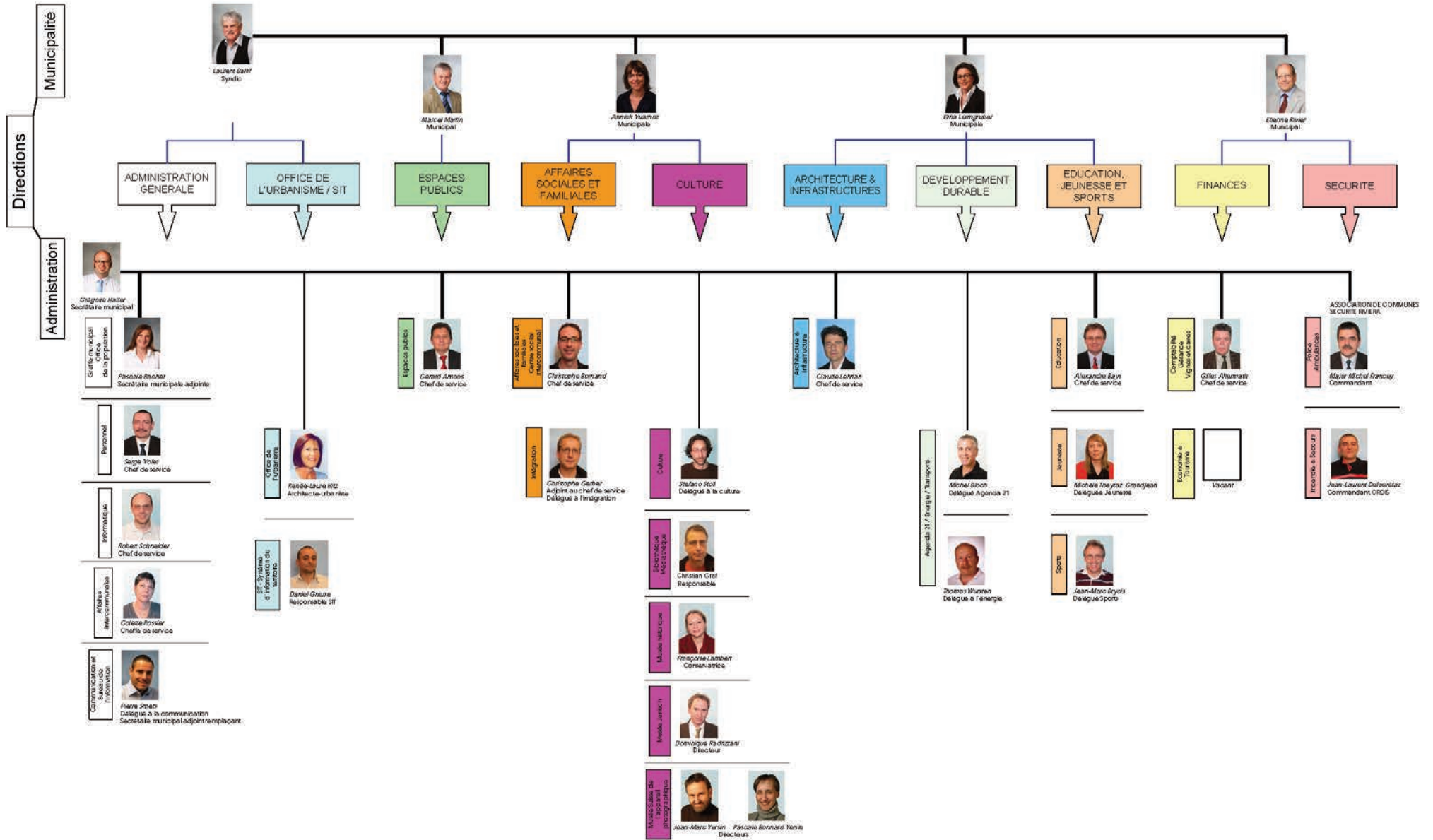
Politique

Administration



ORGANIGRAMME

(Etat du 1er juillet au 31 décembre 2011)





Conseil communal

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Conseil communal

Composition du Conseil communal au 30 juin 2011

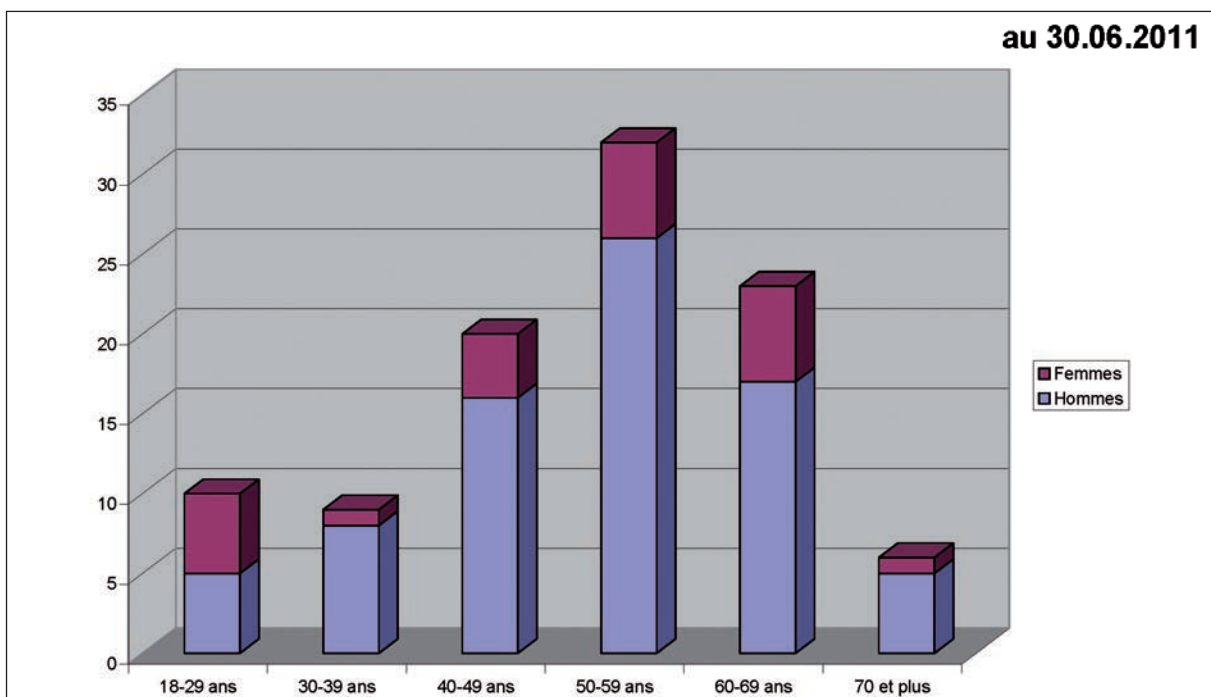
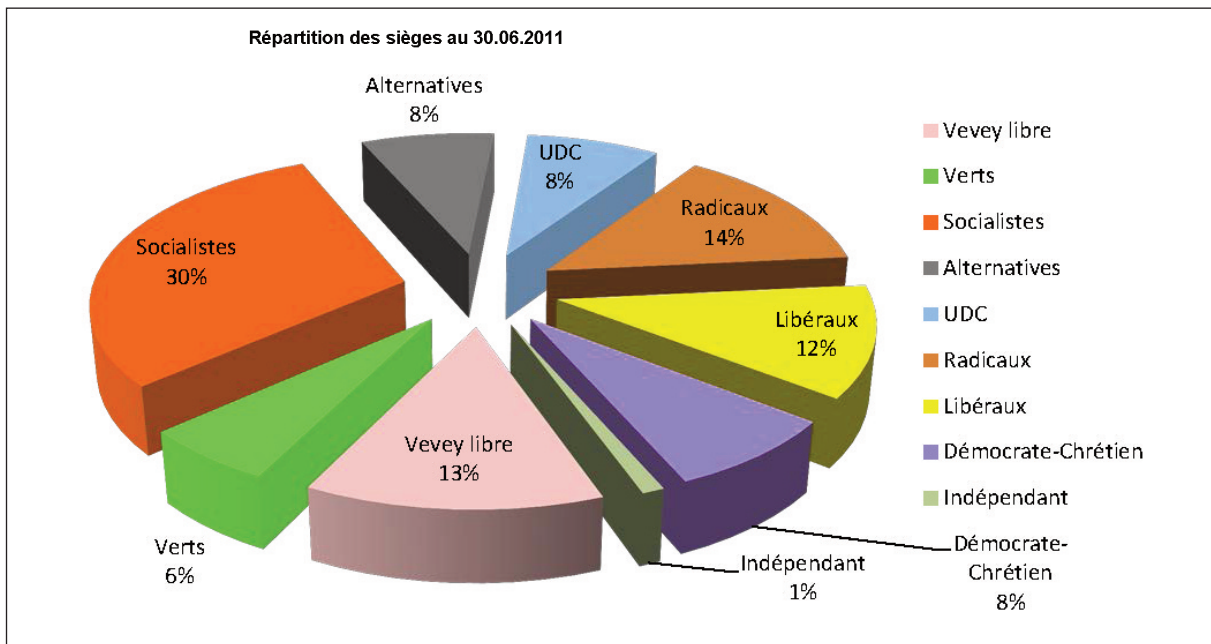
COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 30.6.2011

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Maschinenbau	1965
S	AMBRESIN	Grégory	Employé de commerce	1983
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
S	BARHOUMI-HENCHOZ	Josette	Enseignante secondaire	1946
VL	BAUD	Francis	Economiste	1941
L	BAUDIN	Stephan	Electricien	1962
S	BAUMELER	David	Aide-comptable	1971
S	BEAUX	Daniel		1967
VL	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
S	BONJOUR	Laurent	Horticulteur-Paysagiste	1966
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraitée	1949
R	BRAMBILLA	Edgardo	Responsable ressources humaines	1949
S	BRIOT	Benoît	Ingénieur	1978
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
S	CLEMENT	Michel	Intendant parking	1948
L	CLEMENT	Pierre	Directeur commercial	1954
S	CRESSIER	Lionel	Graphiste	1983
ALT	CRESSIER	Valérie	Serveuse	1981
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Commerçant indépendant	1945
VER	DALLA PALMA ZAHAR	Sabrina	Consultante	1971
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Accueillante familiale de jour	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
R	DÉCOSTERD	Jacques	Acheteur	1966
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
VL	DIANGITUKWA	Fweley	Dr ès sciences économiques	1953
R	DORIOU	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
S	DUTRUY	Gilbert	Ouvrier	1942
VER	FAVE	Jean-François	Horticulteur	1957
IND	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
S	FLACTION	Pierre-André	Installateur sanitaire	1952
S	GANDI	Daniel	Enseignant	1952
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
ALT	GITTO	Sabrina	Educatrice sociale HES	1982
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
VL	GUT	Sarah	Etudiante	1988
S	HIGY	Muriel	Enseignante	1970
VL	HUNZIKER	Randolph	Jardinier, musicien	1960
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
S	JÖRIMANN	Michel	Journaliste retraité	1939
L	JOST	Philippe	Chercheur en finance	1978
L	JOST	Grace	Indépendante	1981
PDC	JUSTO	José	Moniteur Bateau-Ecole	1955
L	KAESER	Danielle	Infirmière	1947
R	KARLEN	Laurent	Chef chantier peintre	1985
VER	LAVANCHY	Christiane	Assistante médicale	1955
PDC	LISBOA	Manuel	Concierge professionnel	1955
PDC	MALDONADO	Jorge	Employé de commerce	1956
R	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
R	MARINELLI	Rogero	Directeur administratif	1968
R	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964
L	MEYER	Jean-Claude	Fonct. de police retraité	1944
VL	MOLLIAT	Pascal	Etude CFC automaticien	1990
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
VL	MONNIER	Anne-Marie	Comptable	1950
PDC	MPIRWA	Sylvestre	Comptable	1965
ALT	MURISIER	Camille	Etudiante	1983
PDC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
VL	NEYROUD	Roger	Employé de bureau	1945
VL	NICOLLIER	Pascal	Avocat	1973
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
R	PARISI	Salvatore	Employé communal	1949
S	PASTORINI	Alberto	Conseiller en personnel	1965
ALT	PERFETTA	Gilles	Coordinateur de projet	1980
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux	1960
S	PINTO	Clotilde	Vendeuse	1962
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
VER	POST	Charles	Commerçant	1961
L	RANDOLPH	Travis	Auditeur/Consultant	1973
VER	RAPIN	Roland	Juriste	1959
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
L	RIVIER	Etienne	Médecin	1945

Conseil communal

Composition du Conseil communal au 30 juin 2011

PDC	RIZZELLO	Vittorio	Sans profession	1947
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
L	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
S	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Etudiant EPFL	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
S	SEMLALI	Driss	Animateur socio-culturel	1959
S	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
L	TENTHOREY	Béatrice	Secrétaire	1938
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
S	TEUSCHER	Charly	Retraité DFAE	1945
VER	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
S	VUARNOZ	Annick	Formatrice d'adultes	1970
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
R	ZAUGG	Jacques	Employé d'administration	1947
R	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951



Conseil communal

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2011

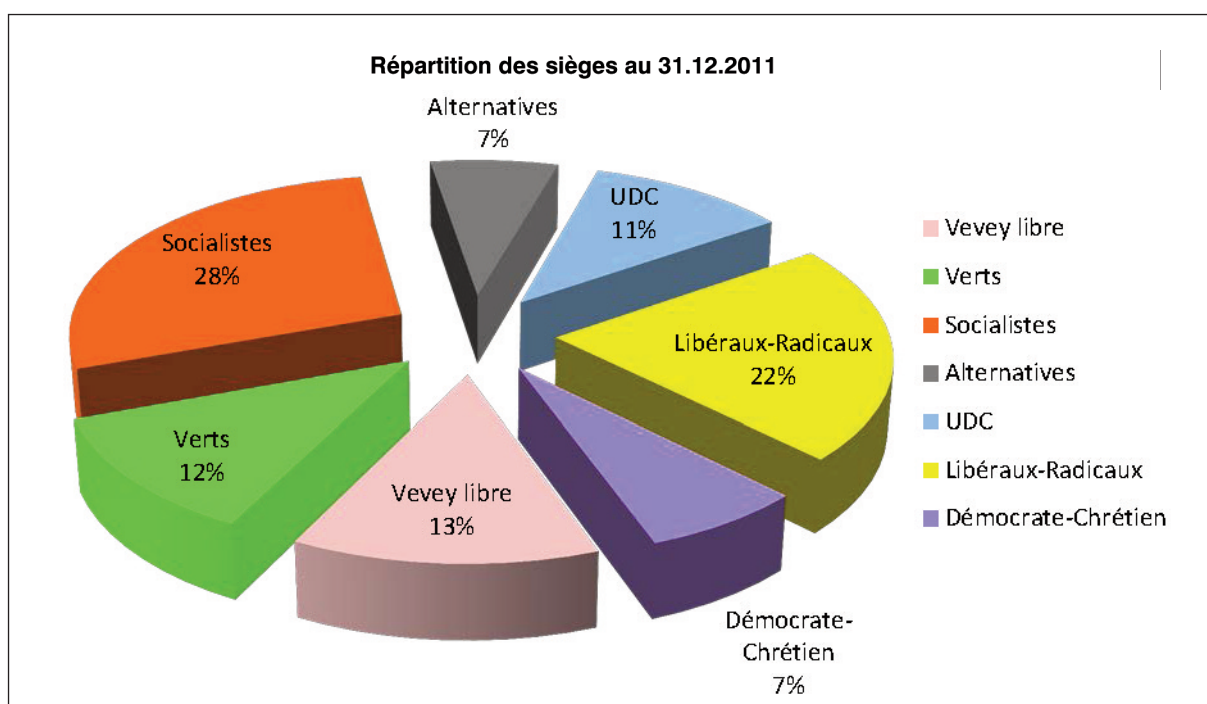
COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2011

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Traducteur	1965
S	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
S	AMBRESIN	Grégory	Employé d'administration	1983
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
VL	BAUD	Francis	Dr. Es sciences économ.	1941
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Retraité	1945
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
VER	BONVIN	Barbara	Artiste-peintre	1975
VER	BRUNET	Jean-Luc	Directeur scolaire retraité	1947
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
VL	CHRISTEN	Jérôme	Journaliste	1965
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Commerçant indépendant	1945
VER	DALLA PALMA ZAHAR	Sabrina	Consultante	1971
S	DE REGIBUS	Giuliana	Conseillère en voyages	1957
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Accueillante familiale jour	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
PLR	DÉCOSTERD	Jacques	Projeteur d'installations sanitaires dipl.	1966
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
PLR	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
PLR	DORIOT	Serge	Ing. Méc. Conseils.-HES	1935
VER	FAVE	Jean-François	Horticulteur	1957
VL	FERLAND	Carolle		1957
S	FEUERSTEIN	Véra Sieglinde	Ingénieur	1961
UDC	FRATINI	Marysa	Employée de commerce	1967
S	GANDI	Daniel	Juriste/Formateur	1952
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
S	GAVIN	Grégoire	Etudiant à l'EESP	1990
ALT	GITTO	Sabrina	Travailleuse sociale HES	1982
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
S	HIGY-SCHMIDT	Muriel	Enseignante	1970
VL	HOFSTETTER	Philippe	Enseignant	1972
VL	HORISBERGER	Yves	Taxateur d'impôts	1953
VL	HUNZIKER	Randolph	Jardinier, musicien	1960
PLR	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
PLR	JATON	Béatrice	Animatrice	1948
S	JERBIA	Abdelkarim	Ingénieur géomètre	1963
S	JERBIA	Isabel	Educatrice	1971
PDC	JUSTO	José	Moniteur Bateau-Ecole	1955
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
PLR	KARLEN	Laurent	Chef chantier peintre	1985
VL	KERN	Fabienne	Directrice réseau soins	1960
PLR	LANGSCHWAGER	Rosmery	Educatrice	1970
PLR	LAVANCHY	Aude	Infirmière	1974
VER	LAVANCHY	Christiane	Assistante médicale	1955
S	LICINI	Sandro	Homme au foyer	1967
PDC	LISBOA	Manuel	Concierge professionnel	1955
S	MAILLARD	Jean-Marie	Educateur social	1961
PLR	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
PLR	MARINELLI	Rogero	Directeur administratif	1968
S	MARQUES	Samuel	Constructeur-électricien	1978
S	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
S	MARTIN	Jean-François	Enseignant	1953
VER	MATTEI-LUBELLE	Samantha	Vendeuse	1980
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964
S	MAURON	Christophe	Conservateur de musée	1972
PLR	MAYOR	Annette	Commerçante	1964
VER	MELCHIOR	Alexandra	Employée de commerce	1970
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL	MOLLET	Claire	Architecte EPFL-SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
VL	MOLLIAT	Pascal	Etud. CFC automatique	1990

Conseil communal

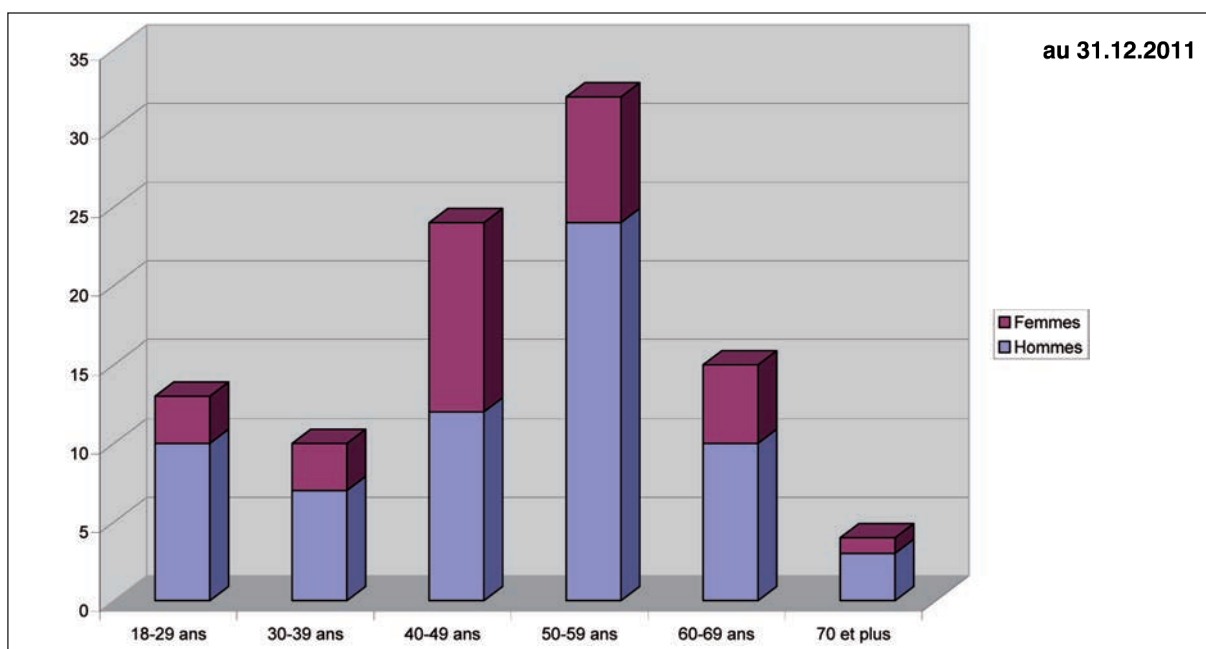
Composition du Conseil communal au 31 décembre 2011

ALT	NAPI	Aurélie	Etudiante en traduction	1987
PDC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
S	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
ALT	PERFETTA	Gilles	Coordinateur de projet	1980
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux	1960
UDC	PILET	Vitali	Apprenti boulanger	1992
S	PINTO	Clotilde	Vendeuse	1962
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
VER	POST	Charles	Commerçant	1961
VER	RAPIN	Roland	Juriste	1959
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
PDC	RIZZELLO	Martino	Etudiant Master en droit	1987
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
S	ROSHIER	Darren	Etudiant	1990
VER	ROUÉ	Corinne	Employée de pressing	1966
S	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
S	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Etudiant management	1984
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
PLR	SUTTER	James	Chimiste MBA	1955
S	TEUSCHER	Charly	Consul général retraité	1945
VER	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
UDC	TRECCANI	Adrien	Doctorant	1986
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAUGG	Jacques	Employé de commerce	1947
PLR	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951
PLR	VACANT			
UDC	VACANT			



Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal



Sommaire des décisions du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2011

Première séance - Jeudi 27 janvier 2011

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée «Qui est à l'origine d'une ségrégation?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Animation de la place du Marché, quel avenir?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée «Des produits de la région dans les assiettes de nos enfants»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée «Que fait la Municipalité avec nos participations financières?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} A. Vuarnoz intitulé «Pour favoriser l'employabilité des Veveysans: investissons dans la formation continue!»

- Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Postulat de M. F. Baud intitulé «Un verrou à faire sauter!»

- Prise en considération refusée

Postulat de M. B. Schobinger intitulé «Place de la Gare, une solution durable»

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. S. Molliat intitulée «La Veveyse aux Veveysans»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. R. Pieren intitulée «Un régime minceur pour L'Alimentarium?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. R. Pieren intitulée «Un régime minceur pour L'Alimentarium?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Clément intitulée «Le PMU... n'est pas sur la ligne d'arrivée!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} D. Kaeser intitulée «Parcours Vita ou parcours du combattant»

- Transmise à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M. M. Jörmann intitulée «Enfants utilisés par des mendiants: qui agit?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2010 (C 01/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Serge Doriot «Saint-Martin, ne vois-tu rien venir comme un cadeau de Noël 2010?» (C 02/2011)
- Réponse à l'interpellation de MM. Roger Neyroud et Jean-François Fave «Pour un domaine public accessible à tous, ou quelques centimètre qui comptent!» (C 03/2011)
- «Muns en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 04/2011)

Deuxième séance – Jeudi 24 février 2011

Nomination d'un membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la Commission des finances

M. Francis Baud est nommé en remplacement de M. Michel Berney (VL), démissionnaire

Nomination d'un membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la Commission de recours en matière d'informatique

M. Fweley Diangitukwa est nommé en remplacement de M. Michel Berney (VL), démissionnaire

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

Rapport sur demande de crédit pour le remplacement des installations techniques du Parking du Panorama, rue du Panorama 17 (01/2011)

Rapporteur: M. Vincent Matthys
● Adopté

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. S. Ansermet, Mme F. Despot, M. J.-P. Narbel «Electricité et charbon... le couple maudit!» (02/2011)

Rapport lu par M. Serge Doriot
● Adopté

Rapport sur la prise en considération du postulat de M^{me} Annick Vuarnoz «Tarifs indigènes à la piscine de la Maladaire: jetons-nous à l'eau!»

Rapporteur: M^{me} Yvette Bonjour
● Adopté

Rapport sur la prise en considération de la « motion de M. Patrick Bertschy demandant à la Municipalité d'augmenter la sécurité des habitants et des commerces par l'installation ciblée de caméras de vidéosurveillance sur la Place de la Gare et de certaines cours de récréation»

Rapporteur: M. Clément Tolusso
● Prise en considération adoptée par 38 voix contre 31

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Pressé ou pas pressé...»

● Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Concours, jardin, PPA et Salle del Castillo!»

● Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. P. Butty intitulée «Coup de sac pour un déchet qui dure!»

● Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. W. Riesen intitulé «Les Veveysans bougent et s'amuse!»

● Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Postulat de M. E. Rivier intitulé «Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est»

● Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M. F. Diangitukwa intitulée «Ecole à journée continue: Vevey Libre propose des activités récréatives durant la pause de midi, sportives et culturelles à la fin des cours»

● Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. V. Matthys intitulée «Pour des transports publics plus abordables! Ou comment favoriser l'usage régulier des transports publics, en incitant les habitants de Vevey à acheter des abonnements grâce une aide financière de la commune»

● Transmise à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Postulat de M. E. Oguey intitulé «Un boulodrome à Vevey»

● Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité

- Service du personnel – Direction de la culture – Sport (C 05/2011)
- Réponses aux diverses questions concernant les modifications techniques opérées sur la Place du Marché (C 06/2011)
- «Apollo» - Informations sur le lancement de la structure de logements de transition (C 07/2011)
- La Commune s'engage pour soutenir les nouveaux parents de Vevey (C 08/2011)
- Analyse de l'évolution de la pyramide fiscale veveysanne (C 10/2011)
- Vision en couleurs : action de lutte contre le racisme (C 11/2011)
- Maison de quartier de Plan Dessous: création d'un cybercafé en collaboration avec l'EVAM (C 12/2011)
- Augmentation du capital-actions des VMCV (C 13/2011)
- Réponse l'interpellation de M. Etienne Rivier «Un centre de jour spécialisé pour accueillir des patients souffrants de la maladie d'Alzheimer» (C 09/2011)
- Réponse l'interpellation de M^{me} Danièle Kaeser «Parcours Vita ou parcours du combattant» (C 14/2011)
- Réponse l'interpellation de M. Alain Gonthier «Qui est à l'origine d'une ségrégation?» (C 15/2011)
- Réponse l'interpellation de M. Patrick Bertschy «Animation de la Place du Marché, quel avenir?» (C 16/2011)
- Réponse l'interpellation de M. Roger Pieren «Un régime minceur pour l'Alimentarium?» (C 17/2011)
- Réponse l'interpellation de M. Pierre Clément «Le PMU... n'est pas sur la ligne d'arrivée!» (C 18/2011)
- Réponse l'interpellation de M. Eric Oguey «Vente de vin chaud à la Foire de la Saint-Martin» (C 19/2011)

Troisième séance – Jeudi 22 avril 2010

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (03/2011)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat
● Adopté

Interpellation de M. J. Justo intitulée «Plage à Vevey – La vue sur le lac et les montagnes»

● Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme A. Vuarnoz intitulée «Modification de la loi sur l'assurance-chômage: quelles conséquences pour les Veveysans?»

● Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. V. Matthys intitulée «Passeport Vacances: une année blanche pour un nouveau départ?»

● Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. J. Décosterd intitulé «UNE gestion des déchets sur la Riviera»

● Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J.-M. Roduit intitulée «Une heure pour la terre»

● Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – Comptes de la saison 2009/2010 (C 20/2011)

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

- Port de Plaisance du quai Perdonnet (C 21/2011)
- Renouveau de l'arborisation de la place de l'Hôtel-de-Ville (C 22/2011)
- Crédit d'étude sur la faisabilité de la fusion des dix communes de la Riviera (C 23/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Pierre Butty «Coup de sac pour un déchet qui dure!» (C 24/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet «Que fait la Municipalité avec nos participations financières?» (C 25/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Michel Jörimann «Enfants utilisés par des mendiants: qui agit?» (C 26/2011)
- «Muns en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 27/2011)

Quatrième séance – Jeudi 12 mai 2011

Préavis et rapport sur demande de crédit pour la sécurisation du Port de Plaisance du quai Perdonnet (08/2011)

Rapporteur: M^{me} Fabienne Despot

- Adopté

Rapport-préavis en réponse à la motion de M. Pascal Nicollier «Vevey, Ville propre». Création d'un poste de délégué à l'incivilité (04/2011)

Rapporteur: M. Henri Chambaz

- Adopté tel qu'amendé par 39 voix contre 32

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2010, 3ème série (05/2011)

Rapporteur: M. David Baumeler

- Adopté

Rapport sur création d'une garderie communale sur la Commune de Corsier-sur-Vevey (06/2011)

Rapporteur: M. Vincent Matthyss

- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M^{me} Annick Vuarnoz «Pour favoriser l'employabilité des Veveysans: investissons dans la formation continue!»

Rapporteur: M^{me} Sabrina Dalla Palma Zahar

- Adopté

Interpellation de M. J.-M. Roduit intitulée «Fontaine, quand boirai-je de ton eau?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Baudin intitulée «Donner pour donner»

- Considérée comme réglée

Motion de M^{me} Danièle Kaeser intitulée «Ma sœur Anne n'a toujours rien vu venir!»

- Transformée en interpellation, considérée comme réglée

Communications de la Municipalité

- Service du personnel – Direction des finances (C 28/2011)
- Place de la Gare – arborisation et aménagements (C 29/2011)
- Equinox: un centre de jeunes en évolution (C 30/2011)

- Réponse à l'interpellation de M. José Justo «Plage à Vevey – La vue sur le lac et les montagnes» (C 31/2011)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Annick Vuarnoz «Modification de la Loi sur l'assurance-chômage: quelles conséquences pour les Veveysans?» (C 32/2011)
- «Muns en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 33/2011)

Cinquième séance – Jeudi 23 et lundi 27 juin 2011

Commission de gestion – Rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2010

Rapport général de la Commission de gestion: M^{me} Antoinette Walter, présidente

Administration générale – greffe municipale, informatique, affaires intercommunales et finances

Rapporteur: M^{me} Joëlle Zaugg

Direction des affaires sociales et familiales

Rapporteur: M. Pierre Butty

Sports et Jeunesse

Rapporteur: M. Jean-Pierre Boillat

Direction de l'éducation

Rapporteur: M. Jean-Pierre Boillat

Direction de l'architecture et des infrastructures – Office de l'urbanisme

Rapporteur: M. Michel Agnant

Direction des espaces publics

Rapporteur: M. Henri Chambaz

Développement durable – Agenda 21

Rapporteur: M. Charles Post

Service de défense incendie et secours – SDIS

Rapporteur: M. Pierre-André Flaction

Service culturel

Rapporteur: M. Roger Pieren

Bâtiments et visites

Rapporteur: M. Gilbert Dutruy

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2010 (C 38/2011)

- Décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2010

Rapport sur gestion et comptes 2010 du Fonds Culturel Riviera (14/2011)

Rapporteur: M^{me} Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2010 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (15/2011)

Rapport lu par M. Vincent Matthyss

- Adopté

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

Rapport sur gestion et comptes 2010 de la Commission de contrôle régionale ORPC Riviera

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2010 (16/2011)

Rapporteur: M. Stéphane Baudin

- Adopté, décharge est donnée à la Municipalité

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 1^{re} série (12/2011)

Rapporteur: M. David Baumeler

- Adopté

Rapport sur octroi d'un prêt à la Fondation islamique du district de Vevey (13/2011)

Rapporteur (rapport de majorité): M. Vincent Matthys

Rapporteur (rapport de minorité): M. Jacques Décosterd

- Entrée en matière refusée par 42 voix contre 31

Rapport sur modification du règlement sur les traitements et les pensions de retraite des membres de la Municipalité portant sur: le taux d'activité couvert par la LPP, le versement d'une indemnité en cas de non-réélection, l'adaptation des traitements (07/2011)

Rapporteur: M. Christian Roh

- Adopté avec amendements

Rapport sur demande de crédit pour l'assainissement du réseau de conduites du chauffage à distance (CAD) du collège bleu (09/2011)

Rapporteur: M. Serge Doriot

- Adopté

Rapport sur augmentation du soutien financier de la Ville de Vevey à la Fondation Vevey, ville d'images (10/2011)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat

- Adopté

Rapport sur acquisition d'une vigne à Jongny, domaine viticole des Allours (11/2011)

Rapporteur: M. Gilbert Dutruy

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Vincent Matthys «Pour des transports publics plus abordables! Ou comment favoriser l'usage régulier des transports publics, en incitant les habitants de Vevey à acheter des abonnements grâce à une aide financière de la commune»

Rapporteur: M. Eric Studer

- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Etienne Rivier «Le Port de plaisance de Vevey: vecteur de développement du quartier Est»

Rapporteur : M. José Justo

- Adopté

Interpellation de M. H. Chambaz intitulée «Protection des biens culturels (=PBC): le point de la situation au 30.6.11»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Molliat intitulée «Les grils de la discordie»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. E. Rivier intitulée «Une atteinte à la liberté?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. H. Chambaz «SOS bambins du Collège des Crossets et utilisateurs des trois terrains de Copet»

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M. Ch. Teuscher intitulé «De la gare à la Veyre par les airs»

- Prise en considération refusée par 31 voix contre 22

Communications de la Municipalité

- CORAT – Rapport d'activités 2010 (C 34/2011)
- Nouvelles perspectives au service jeunesse: partenariat et déménagement de Ginko (C 35/2011)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer la première étape de l'étude du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) (C 36/2011)
- Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) (C 37/2011)
- Eglise catholique Notre-Dame – Situation financière – étape 2 & 3 (C 39/2011)
- Passeport Vacances / mesures compensatoires (C 40/2011)
- Transports publics - Nouveau parcours des lignes 202, 211 et 212 des VMCV (C 41/2011)
- «Muns en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 42/2011)
- Salle del Castillo – Article Riviera Magazine (C 43/2011)

Sur proposition du groupe démocrate-chrétien, le jeton de présence de cette séance est abandonné au profit des sociétés de sauvetage Le Vétéran et La Sentinelle

Sixième séance – Jeudi 30 juin 2011

Installation des autorités communales pour la législature 2011-2016

Election du (de la) président(e) pour 2011-2012

M. Eric Oguey est élu (S)

Election du (de la) secrétaire pour 2011-2016

M^{me} Carole Dind est élue

Election du (de la) vice-président(e) pour 2011-2012

M. Patrick Bertschy est élu (R)

Election du (de la) second(e) vice-président(e) pour 2011-2012

M. Roland Rapin est élu (VER)

Election de deux scrutateurs(trices) pour 2011-2012

M^{me} Dora Rentsch (PDC) et M. Jean-Pierre Boillat (ALT) sont élus

Election de deux scrutateurs(trices) suppléants(es) pour 2011-2012

M^{mes} Sarah Gut (VL) et Norma Riesen (UDC) sont élues

Election du (de la) secrétaire suppléant(e) pour 2011-2016

M. Jacques Zaugg (PLR) est élu

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

Election des délégués

Délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

Sont élus:

Ansermet Serge (S)	Gonthier Alain (ALT)
Despot Fabienne (UDC)	Mollet Claire (VL)
Doriot Serge (PLR)	Stübi Antoine (VER)
Gavin Eric (S)	Vaccaro Carmelo (PDC)

Sont élus suppléants:

Bonjour Pierre (UDC)	Kern Fabienne (VL)
Brunet Jean-Luc (VER)	Marchesi Jean-Yves (PLR)
Burgi Jean-Jacques (PLR)	Pali Musa (S)
Jerbia Abelkarim (S)	Schuseil Peter (VL)

Délégation variable au Conseil intercommunal «Sécurité Riviera»

Sont élus :

Baud Francis (VL)	Clément Pierre (PLR)
Jerbia Maria Isabel (S)	Justo José (PDC)
Ambresin Grégory (S)	Marques Sandra (S)
Mercier Arthur (ALT)	Ming Christophe (PLR)
Monnier Anne-Marie (VL)	Post Charles (VER)
Riesen Werner (UDC)	

Délégation à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Sont élus membres :

Destraz Marie-Catherine (PLR)	Gavin Eric (S)
-------------------------------	----------------

Est élu suppléant: Schuseil Peter (VL)

Délégation à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

Sont élues membres :

Lavanchy Aude (PLR)	Bonvin Barbara (VER)
---------------------	----------------------

Est élue suppléante: Riesen Norma (UDC)

Commission de gestion

Sont élus :

Agnant Michel (VL)	Boillat Jean-Pierre (ALT)
Jaton Béatrice (PLR)	Jerbia Maria Isabel (S)
Kern Fabienne (VL)	Marques Sandra (S)
Narbel Jean-Pierre (PDC)	Schneider Yvan (S)
Schobinger Bastien (UDC)	Teuscher Charly (S)
Tolusso Clément (VER)	Walter Antoinette (PLR)
Zaugg Joëlle (PLR)	

Sont élus suppléants :

Baud Francis (VL)	Brunet Jean-Luc (VER)
Justo José (PDC)	Marques Samuel (S)
Marinelli Roger (PLR)	Riesen Norma (UDC)
Studer Eric (ALT)	

Commission des finance

Sont élus :

D'Angelo Vladimir (PDC)	Riesen Werner (UDC)
Bertschy Patrick (PLR)	Marinelli Roger (PLR)
Roh Christian (PLR)	Marques Samuel (S)
Butty Pierre (S)	De Stefanis Sergio (S)
Pinto Clotilde (S)	Rapin Roland (VER)

Gonthier Alain (ALT)
Molliat Stéphane (VL)

Baud Francis (VL)

Sont élus suppléants :

Bonjour Pierre (UDC)	Mayor Annette (PLR)
Molliat Pascal (VL)	Pali Musa (S)
Roduit Jean-Marc (PDC)	Stübi Antoine (VER)
Valloiton Alexandre (ALT)	

Commission de l'énergie

Sont élus:

Ansermet Serge (S)	Fave Jean-François (VER)
Lisboa Manuel (PDC)	Marinelli Victor (PLR)
Marques Samuel (S)	Molliat Pascal (VL)
Schobinger Bastien (UDC)	Sutter James (PLR)
Valloiton Alexandre (ALT)	

Sont élus suppléants:

Astrand Lennart (UDC)	Feuerstein Vera (S)
Hunziker Randolph (VL)	Justo José (PDC)
Melchior Alexandra (VER)	Napi Aurélie (ALT)
Zaugg Jacques (PLR)	

Commission du Fonds d'urbanisme

Sont élus :

Bonjour Pierre (UDC)	Boillat Jean-Pierre (ALT)
Dalla Palma Zahar Sabrina (VER)	D'Angelo Vladimir (PDC)
Higy Muriel (S)	Karlen Laurent (PLR)
Marchesi Jean-Yves (PLR)	
Molliat Stéphane (VL)	
Teuscher Charly (S)	

Sont élus suppléants :

De Stefanis Maria Antonia (S)	Fave Jean-François (VER)
Gonthier Alain (ALT)	Marinelli Victor (PLR)
Mollet Claire (VL)	Roduit Jean-Marc (PDC)
Schobinger Bastien (UDC)	

Commission de recours en matière d'impôts communaux

Sont élus :

Burgi Jean-Jacques (PLR)	Marinelli Roger (PLR)
Melchior Alexandra (VER)	Mollet Claire (VL)
Pali Musa (S)	Pinto Clotilde (S)
Riesen Werner (UDC)	Rizzello Martino (PDC)
Valloiton Alexandre (ALT)	

Sont élus suppléants :

Astrand Lennart (UDC)	Gandi Daniel (S)
Gonthier Alain (ALT)	Narbel Jean-Pierre (PDC)
Roh Christian (PLR)	Schuseil Peter (VL)
Tolusso Clément (VER)	

Commission de recours en matière d'informatique

Sont élus :

Rizzello Martino (PDC)	Astrand Lennart (UDC)
Marinelli Victor (PLR)	Décosterd Jacques (PLR)
Roshier Darren (S)	Teuscher Charly (S)
Tolusso Clément (VER)	Valloiton Alexandre (ALT)
Molliat Pascal (VL)	

Sont élus suppléants :

Rentsch Dora (PDC)	Schobinger Bastien (UDC)
Jaggi-Héritier Doris (PLR)	Gavin Grégoire (S)

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

Fave Jean-François (VER)
Baud Francis (VL)

Gonthier Alain (ALT)

Rapporteur: M. Jacques Décosterd

- Adopté

Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

Sont élus :

Rentsch Dora (PDC)

Marinelli Roger (PLR)

Higy Muriel (S)

Boillat Jean-Pierre (ALT)

Agnant Michel (VL)

Rapport sur plan partiel d'affectation «Château de l'Aile – Jardin du Rivage» (18/2011)

Rapporteur: M. Roland Rapin

- Adopté

Interpellation de M. P. Molliat intitulée «Pan sur le PAAF!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Cl. Tolusso intitulée «La Ville de Vevey patine dans ses priorités!»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Septième séance – Jeudi 1^{er} septembre 2011

Assermentation de treize membres

M^{mes} Barbara Bonvin, Sabrina Dalla Palma Zahar, Rosmary Langschwager, Aurélie Napi et MM. Serge Ansermet, Fweley Diangitukwa, Jean-François Fave, Christophe Mauron, Christophe Ming, Musa Pali et Martino Rizzello sont assermentés

MM. Gilbert Henauer et Yves Horisberger sont assermentés en remplacement de M. Lennart Astrand (UDC) et de M^{me} Sarah Gut (VL), démissionnaires

Election d'un(e) scrutateur(trice) suppléant(e)

M. Fweley Diangitukwa est élu en remplacement de M^{me} Sarah Gut (VL), démissionnaire

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Werner Riesen «Les Veveysans bougent et s'amuse»

Rapporteur: M^{me} Danièle Kaeser

- Adopté

Rapport sur demande de crédit d'ouvrage complémentaire pour la rénovation des immeubles locatifs, propriété communale «Tours de Gilamont 65-67» (17/2011)

Communications de la Municipalité

- Décision du Conseil d'Etat suite au recours de la Municipalité contre la décision du Conseil communal du 31 mars 2011 de renvoyer à la Municipalité le postulat de M. Jacques Décosterd (C 44/2011)
- Modification du «Règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable» (C 45/2011)
- Autorisations générales et compétences de la Municipalité (C 46/2011)
- Réorganisation de la Direction des Affaires sociales et familiales (DASF) et du Centre Social Intercommunal (CSI) (C 47/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Etienne Rivier «Une atteinte à la liberté?» (C 48/2011)
- «Muns en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 49/2011)
- Projet d'agglomération T/U Rivelac – Rapport intermédiaire (C 50/2011)

Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant

Président du Conseil	Annuel	Fr. 4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr. 12'000.-
Secrétaire suppléant		
- indemnité fixe	Annuel	Fr. 300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr. 500.-
Membres du Bureau du Conseil		
1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents	Annuel	Fr. 500.-
Scrutateurs	Annuel	Fr. 250.-
Scrutateurs suppléants	Annuel	Fr. 200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr. 30.-
Commission permanentes		
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr. 50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr. 60.-
Commission d'une journée	Journalier	Fr. 200.-
Commission d'une demi-journée	Demi-journalier	Fr. 100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr. 150.-
Commissions ad hoc		
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr. 50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr. 60.-
Rapporteur	Par rapport	Fr. 150.-
Votations et élections		
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr. 90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr. 25.-

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

Huitième séance – Jeudi 6 octobre 2011

Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal

M. Adrien Treccani et M^{me} Samantha Mattei sont assermentés en remplacement de M^{me} Chloé Fahrni (UDC) et de Mme Amélie Pistorius (Les Verts), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la Commission de l'énergie

M^{me} Fabienne Despot est nommée suppléante en remplacement de M. Lennart Astrand (UDC), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Pierre Bonjour est nommé suppléant en remplacement de M. Lennart Astrand (UDC), démissionnaire

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Jacques Décosterd «UNE gestion des déchets sur la Riviera», suite à la décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2011

Rapporteur: M. Pierre Butty

- Adopté par 42 voix contre 30

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2012 (19/2011)

Rapporteur: M. Roland Rapin

- Adopté

Rapport sur reconduction du Fonds d'urbanisme pour la législature 2011-2016 (20/2011)

Rapporteur: M. Bastien Schobinger

- Adopté

Interpellation de M. V. D'Angelo intitulée «La Municipalité de Vevey met à l'enquête une plage au bord de l'eau avec interdiction de se baigner!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen intitulée «Pas de champ libre aux actes de vandalisme!»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Schuseil intitulée «Après la tête, une jambe?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. S. Ansermet intitulé «Les abeilles parmi nous»

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Henri Chambaz «Protection des biens culturels (=PBC): le point de la situation au 30.06.11» (C 51/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. P. Molliat «Pan sur le PAAF!» (C 52/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Roduit «Fontaine, quand boirai-je de ton eau?» (C 53/2011)
- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2010 (C 54/2011)
- Muns en bref, période du 19 août au 15 septembre 2011 (C 55/2011)

Neuvième séance – Jeudi 10 novembre 2011

Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M^{me} Carolle Ferland est assermentée en remplacement de Mme Anne-Marie Monnier (VL), démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission Sécurité Riviera

M^{me} Fabienne Kern est nommée en remplacement de M^{me} Anne-Marie Monnier (VL), démissionnaire

Rapport de la commission chargée d'étudier la transmission des documents du Conseil communal, selon décision du Conseil communal du 23 juin 2011

Rapporteur: M^{me} Joëlle Zaugg

- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Henri Chambaz «SOS bambins du Collège des Crosets et utilisateurs des trois terrains de Copet» (21/2011)

Rapport lu par M. Musa Pali

- Adopté

Rapport sur création de 40 logements subventionnés sur les parcelles Nos 2289 et 2290, site de l'îlot D des Moulins de la Veveyse (22/2011)

Rapport lu par M^{me} Fabienne Kern

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour le cofinancement de l'étude pour la construction d'un stade d'athlétisme sur le site de la Saussaz à Chailly (23/2011)

Rapporteur: M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour la location d'une patinoire saison 2011-2012 (24/2011)

Rapporteur: M. Stéphane Molliat

- Adopté par 47 voix contre 38

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 2^e série (25/2011)

Rapporteur: M. Roland Rapin

- Adopté

Rapport sur autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale pour la législature 2011-2016 (26/2011)

Rapporteur: M. Roland Rapin

- Adopté

Interpellation M. Ch. Teuscher intitulée «Une jachère à la Veyre?»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Butty intitulée «Qui paie le bug?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. Ch. Teuscher intitulé «De la gare à la Veyre par les airs»

- Prise en considération refusée par 43 voix contre 30

Interpellation de M. P. Clément intitulée «Bienvenue à Vevey!»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Conseil communal

Sommaire des décisions du Conseil communal

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Peter Schuseil «Après la tête, une jambe?» (C 56/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen «Pas de champ libre aux actes de vandalisme!» (C 57/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Vladimir D'Angelo «La Municipalité de Vevey met à l'enquête une plage au bord de l'eau avec interdiction de se baigner!» (C 58/2011)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études d'assainissement des collecteurs eaux claires – eaux usées et aménagements de surface de la rue du Jura (C 59/2011)
- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA) – Equipements sportifs – terrains de football (C 60/2011)
- Salle del Castillo – situation du projet et crédit d'ouvrage (C 61/2011)
- Programme de législation 2011-2016 - Plan des investissements 2011-2016 (C 62/2011)
- Muns en bref, période du 16 septembre au 27 octobre 2011 (C 63/2011)

Dixième séance - Jeudi 8 décembre 2011

Rapport sur budget 2012 du Fonds culturel Riviera (27/2011)

Rapport lu par M^{me} Aude Lavanchy

- Adopté

Rapport sur budget 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (28/2011)

Rapport lu par M^{me} Marie-Catherine Destraz

- Adopté

Rapport sur budget communal pour 2012 (29/2011)

Rapporteur: M. Roland Rapin

- Adopté avec amendements

Rapport sur modification du règlement relatif à la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Villeneuve (31/2011)

Rapporteur: M. Jean-François Fave

- Adopté

Rapport sur subvention pour les années 2012 à 2014 à Montreux-Vevey Tourisme (MVT) (32/2011)

Rapporteur: M. Jean-François Fave

- Adopté

Rapport sur fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016 (30/2011)

Rapporteur: M. Roland Rapin

- Adopté

Onzième séance - Jeudi 15 décembre 2011

Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M. Roger Pieren est assermenté en remplacement de M. Fweley Diangitukwa (VL), démissionnaire

Nomination d'un scrutateur suppléant

M. Peter Schuseil est nommé en remplacement de M. Fweley Diangitukwa (VL), démissionnaire

Motion de M. J. Christen en faveur d'une véritable politique foncière à Vevey

- Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation M^{me} J. Zaugg intitulée «A quoi sert la lumière, si on a les yeux fermés?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion de M^{me} S. Dalla Palma Zahar intitulée «Pour un accompagnement dynamique et concerté du PMU de la ville de Vevey»

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. P. Molliat intitulée «Structure de projets et projet de structures»

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. V. D'Angelo intitulée «Pour la St-Glin Glin ou pour demain? Le début des travaux du club house, mieux encore du «Centre nautique» de Vevey Est»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Aide humanitaire et en cas de catastrophe - Aide aux pays en voie de développement - Année 2011 (C 64/2011)
- Modification de la publication de l'ordre du jour du Conseil communal (C 65/2011)
- Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher «Une jachère à la Veyre?» (C 66/2011)
- Agglo Rivelac: Etat des lieux (C 67/2011)
- Muns en bref, période du 31 octobre au 30 novembre 2011 (C 68/2011)



Administration générale

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Nouvelles autorités, nouveaux collaborateurs, nouvelles dynamiques

2011, une année riche en élections et en évolutions

Trois mois après l'entrée en fonction du Secrétaire municipal, l'année 2011 a débuté sur les chapeaux de roues par le dépôt auprès du Greffe municipal des listes électorales pour les élections communales.

S'en est suivi une période intense rythmée par la campagne électorale, l'impression des bulletins et la préparation du scrutin.

Le dépouillement à proprement parler du premier tour s'est déroulé sans accroc mais à un rythme laborieux. Quelques changements opportuns au niveau de l'organisation du dépouillement du deuxième tour ont permis de gagner un temps précieux et de publier ainsi les résultats bien plus tôt. L'élection tacite du Syndic a fait gagner un temps précieux et a permis à l'équipe du Greffe de se concentrer sur la complexe préparation de l'installation des nouvelles autorités communales (exécutifs et législatifs) élues pour cinq ans.

La préparation de la nouvelle législature a consisté pour le Secrétaire municipal soussigné à réunir 6 fois le nouveau Collège Municipal avant le 30 juin afin de préparer de nombreux dossiers et pouvoir ainsi dès le 1^{er} juillet faire prendre des décisions «urgentes» à la nouvelle Municipalité. Cette dernière a procédé à la répartition des dicastères, à une légère refonte de l'organigramme, puis à la nomination des représentants de la Municipalités auprès des différentes associations, sociétés ou entreprises. Dès le mois de juillet deux journées au vert ont permis aux Municipaux de mieux apprendre à se connaître et surtout d'ébaucher les grandes lignes du programmes de législatures 2011-2016, du plan des investissements, ainsi que d'envisager les défis budgétaires à venir.

L'avènement de la nouvelle Municipalité fut aussi l'occasion pour le Secrétaire municipal de rappeler un certain nombre de bons usages au niveau du rôle et des responsabilités de chacun afin, par exemple, de bien différencier le rôle «politique» d'un Municipal, du rôle opérationnel d'un Chef de service. Et pour que ces bonnes pratiques ne restent pas des paroles en l'air, plusieurs nouvelles directives ont été rédigées et adoptées par la nouvelle Municipalité dans le but de mieux cadrer sa pratique dans plusieurs domaines, tel que les Procédure de désignation et de suivi municipal des représentations de la Municipalité auprès des personnes morales. Afin d'améliorer la communication et la collaboration entre les services, une séance mensuelle de coordination a désormais lieu le premier lundi du mois avec l'ensemble des cadres des services communaux et si nécessaire en présence de la Municipalité.

Dans le but de simplifier l'organisation des séances de l'organe exécutif, la mise en place d'un ordre du jour électronique a été finalisée. Pour ce faire l'intégralité du courrier entrant est dorénavant scannée, indexée, classée et rendue disponible pour être facilement consultée via lpad en séance par les Municipaux, ce qui est devenu l'habi-

tude générale fin 2011. Cette avancée permet un gain de temps important dans la recherche de pièces traitées et évite de photocopier près de 1000 pages par séance. De plus, toutes les copies de courriers sont dorénavant envoyées par email en .pdf à l'interne de l'administration. Cela préfigure les évolutions qui seront rendues possibles par la GED à l'horizon 2013.

Dans le même temps, une démarche similaire a été introduite pour le Conseil communal qui débutait lui aussi sa nouvelle législature. Un vaste projet d'amélioration de la mise à disposition des documents du Conseil a été initié à la séance de rentrée sous la forme d'un ordre du jour électronique sur lequel il suffit de sélectionner à l'aide du curseur le document que l'on souhaite ouvrir et cela d'un seul clic. Ainsi dès début 2011, suite à une décision du Conseil communal de partiellement abroger la notion d'embargo sur les documents soumis au vote, le Greffe municipal offre la possibilité aux Conseillers communaux de recevoir les documents du Conseil sous forme électronique, et/ou papier. Cet ordre du jour électronique et les documents de la séance sont désormais disponibles sur internet une semaine avant la séance du Conseil communal. Une dizaine de Conseillers communaux ont ainsi décidé de se passer des documents papiers. Ces différentes mesures ont permis de réaliser des gains en termes de temps, de copies et d'envoi postaux.

Parallèlement à toutes ces nouveautés, le Greffe municipal a poursuivi sa mue en intégrant deux nouvelles collaboratrices dynamiques et compétentes, en la personne de Kristell Mallétroit, secrétaire de direction, et de Lorraine Fillipozzi, archiviste auxiliaire.

Après les élections fédérales, l'année très chargée électoralement parlant s'est terminée par une élection complémentaire au Conseil d'Etat suite au décès subit de M. Mermoud. Cette complémentaire aura servi de mise en jambe en vue des élections cantonales de début 2012. L'équipe du Greffe a donc eu particulièrement beaucoup à faire, mais, sous l'impulsion de la Secrétaire municipale adjointe, Pascale Bacher et de M. Grégoire Halter, Secrétaire municipal, a su profiter de l'opportunité offerte par le changement de législature pour mettre un grand coup de neuf et de frais dans ses pratiques et ses habitudes parfois poussiéreuses.

En 2012, cette dynamique sera confirmée par bon nombre de concrétisations sous forme de règlements revisités, ainsi que par la mise en place d'un plan de classement uniformisé en vue de l'utilisation de la GED.

Grégoire Halter, secrétaire municipal

Municipalité

La Municipalité a tenu 46 séances ordinaires et il n'y a pas eu de séance extraordinaire en 2011, traitant en tout 2383 objets. Au cours de ces séances, elle a adopté 35 préavis et 68 communications qui ont ensuite été soumis au Conseil communal.

Autorisation de plaider

Conformément à l'art. 21 du règlement du Conseil communal, la Municipalité rend ici compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est donnée par le Conseil communal.

Office de la population

Dossiers en cours

- Recours c/ décision du SPOP du 12 avril 2011.

Finances

Dossiers clos

- Schaeubli – café littéraire: résiliation de bail.
- RC commune: affaire transigée entre avocats respectifs.

Dossiers en cours

- Résiliation de bail kiosque du Bois d'Amour.

Direction de l'architecture et des infrastructures

Dossiers clos

- Recours/décision municipale du 24 février 2010 adjugeant les travaux de transformations du Musée Jenisch.

Office de l'urbanisme

Dossiers clos

- Recours AVACAH (accès au hall d'entrée musée Jenisch), recours admis le 27 avril 2011.
- Recours c/ décision municipale du 13 août 2007 ordonnant la suppression d'un jacuzzi (toiture PPE «Résidence de la Place du Marché»); recours rejeté par la Cour de droit publique et administrative (CDAP) le 13 janvier 2011, par le Tribunal fédéral le 5 juillet 2011.
- Recours Promotions Delarive SA c/décision de la Municipalité de refuser la création de lofts dans la halle Inox: Recours rejeté le 27 décembre 2011.

Dossiers en cours

- Recours c/ décision municipale du 21 juin 2010 ordonnant la fermeture du balcon, la suppression du passage réalisé et la restitution de la toiture démolie: négociations en cours, délai accordé par le tribunal.
- Recours c/ décision municipale du 12 mai 2011, autorisant la démolition de deux bâtiments, la construction d'un ensemble résidentiel de 27 appartements sur les parcelles nos 759, 760, 761, propriété de la société Communaux SA. Recours très partiellement admis le 23 décembre 2011. Permis exécutoire pour l'essentiel.
- Dossier PPA Château de l'Aile – Jardins du Rivage – Salle del Castillo.

Police

Dossiers en cours

- Recours c/ décision du 8 février 2011 relative à la mise en place d'une zone 30 km/h.

ASF

Dossiers clos

- Recours de la Municipalité contre la décision de la commission foncière, section II du 5 novembre 2009 (autorisation d'acquérir un appartement de vacances).

Dossiers en cours

- Litige entre les copropriétaires de la Perle d'Azur (gar-

derie Perle d'Azur) et le promoteur Leader Immo. Affaire pendante au Tribunal.

Manifestations organisées par la Municipalité ou auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2011

- Inauguration des nouveaux locaux du Service des affaires intercommunales
- Rencontre des élèves de la section Visual Merchandising du CEPV
- Inauguration des locaux Apollo avec M. Pierre-Yves Maillard
- Concert d'adieu M. R. Gaillard, Dir. Männerchor Riviera
- Prix «Femme exilée, femme engagée» 2011
- Proclamation du 125^e de la FSG Jeunes-Patriotes
- Remise des mérites sportifs
- 150^e anniversaire de l'Unité d'Italie – Associazione Mirchigiani Residenti in Svizzera AMRIS
- 100^e anniversaire de l'Association des Anciens Cadets
- Cérémonie commémorative près du monument de Jan Palach à Vevey
- Vernissage de l'exposition des travaux de fin d'études 2011
- 150^e anniversaire de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
- Cérémonie de remise du prix spécial Hugues Cuénod
- Cérémonie officielle d'ouverture du Léman Tradition 2011
- Vernissage de Pictobello 2011
- Vevey Retro Edition 2011 – apéritif officiel
- Inauguration OAI 3
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- Inauguration des Fresques Charlie Chaplin
- Rencontre avec le nouveau comité des commerçants du Marché
- Colloque «Politique du logement: les coopératives d'habitations» à Fribourg
- 525^e Foire de Brent – ouverture officielle
- Inauguration de la mesure INIZIO
- Apéritif des 30 ans de bureau et 20 ans d'association de Richard & Cardinaux SA
- Concert du Chœur Symphonique de Vevey
- 32^e Championnat Vaudois de Natation 2011

Nonagénaires et centenaires

48 nonagénaires (32 femmes et 16 hommes) et 3 centenaires (2 femmes et 1 homme) ont fêté leur anniversaire en 2011. 38 personnes, le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Visites:

Ballif Laurent	4 x
Giradin Lionel	5 x
Vuarnoz Annick	17 x
Martin Marcel	10 x
Rivier Etienne	1 x
Bacher Pascale	1 x

Total: 38 visites

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant.

Naturalisations

Etat des dossiers au 31.12.2011 **324**

Etapes de la procédure

- en attente d'audition	47
- en attente de la bourgeoisie	16
- en attente du décret	144
- en attente d'assermentation	19
- dossiers en suspens	3
- dossiers terminés durant l'année 95 (= 157 personnes)	

Répartis par catégories

- naturalisation ordinaire	129
- naturalisation facilitée, art. 22	44
- naturalisation facilitée, art. 25	46
- naturalisation facilitée, art. 53	10
- dossiers terminés	95

Provenance des candidats

- Europe (UE)	119
- Europe de l'Est	103
- Amérique du Nord (USA + Canada)	3
- Amérique du Sud + Centrale	3
- Afrique	43
- Asie	19
- Asie occidentale (Syrie + Egypte)	19
- Proche et Moyen-Orient (y.c. Turquie)	15

Compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale, la Municipalité a enregistré huitante-huit demandes de naturalisations durant l'année 2011, dont trente-huit dossiers de naturalisations facilitées. Elle a octroyé la bourgeoisie à cent quarante-cinq personnes (huitante dossiers). Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la commission municipale des naturalisations est composée de neuf conseillères et conseillers communaux et présidée par un Municipal (tournus). Elle s'est réunie à 9 reprises durant l'année, entendant en principe à chaque fois 5 candidats (ou familles), certains pour la deuxième reprise. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Votations et élections

Tableaux

Votation fédérale - 13 février 2011

Votations fédérales

1. Initiative populaire du 23 février 2009 «pour la protection face à la violence des armes»			
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'551	107'098	1'083'312
NON	1'291	92'354	1'395'812
PARTICIPATION	45,56 %	49,45 %	49,12 %

Elections communales (législature 2011-2016) -

13 mars 2011

Election de la Municipalité – 1^{er} tour

(14 candidats – 5 sièges)	
Votants (suisses et étrangers)	4'025
Participation	34,46 %

Election du conseil communal

(180 candidats – 100 sièges)	
Votants (suisses et étrangers)	3'613
Participation	30,93 %

Elections communales (législature 2011-2016) -

3 avril 2011

Election de la Municipalité – 2^e tour

(8 candidats – 5 sièges)	
Votants (suisses et étrangers)	3'773
Participation	32,23 %

Election du Syndic

Election tacite selon procès-verbal du 5 avril 2011

Votations cantonales – 15 mai 2011

1. Préavis du Canton à l'étape 1 du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» concernant le stockage des déchets nucléaires

	Vevey	Vaud
OUI	866	52'001
NON	2'095	95'922
PARTICIPATION	35,68 %	38,53 %

2. Initiative populaire «Pour le droit à un salaire minimum»

	Vevey	Vaud
OUI	1'727	72'974
NON	1'255	76'300
PARTICIPATION	35,68 %	38,54 %

3. Loi du 23.11.2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam)

	Vevey	Vaud
OUI	2'068	91'027
NON	917	57'884
PARTICIPATION	35,68 %	38,53 %

Votations cantonales – 4 septembre 2011

1. Initiative populaire «Vivre et voter ici» - Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal

	Vevey	Vaud
OUI	1'183	48'966
NON	1'910	108'765
PARTICIPATION	36,98 %	40,63 %

2. Initiative parlementaire – Election du Conseil communal à la proportionnelle dans les communes de plus de 3000 habitants

	Vevey	Vaud
OUI	1'945	89'357
NON	892	57'541
PARTICIPATION	36,98 %	40,56 %

3. Initiative populaire «Ecole 2010 – Sauver l'école» et contre-projet du Grand Conseil – La Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)

<i>Suffrage initiative</i>		
	Vevey	Vaud
Sans réponse	170	4'209
OUI	1'028	65'715
NON	1'940	87'089
PARTICIPATION	36,98 %	40,66 %

Suffrages contre-projet

	Vevey	Vaud
Sans réponse	176	5'180
OUI	1'869	81'716
NON	1'093	70'117
PARTICIPATION	36.98 %	40.66 %

Suffrages question subsidiaire: Dans le cas où le peuple accepte à la fois l'initiative populaire et le contre-projet du Grand Conseil (LEO). Est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?

	Vevey	Vaud
Sans réponse	276	11'580
Initiative	1'057	67'339
Contre-projet LEO	1'805	78'094
PARTICIPATION	36.98 %	40.66 %

Elections fédérales – 23 octobre 2011

Conseil national	334 candidats – 18 sièges
Votants	3'374
Participation	38.30 %

Conseil des Etats (1 ^{er} tour)	13 candidats – 2 sièges
Votants	3'307
Participation	38.92 %

Election fédérale - 13 novembre 2011

Conseil des Etats (2 ^e tour)	4 candidats – 2 sièges
Votants	2'840
Participation	33.46 %

Election cantonale complémentaire – 27 novembre 2011

Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	4 candidats – 1 siège
Votants	2'420
Participation	28,49 %

Election cantonale complémentaire – 18 décembre 2011

Conseil d'Etat (2 ^e tour)	
2 candidats – 1 siège	
Votants	2'223
Participation	26,14 %

Jumelage Vevey-Carpentras

Depuis de nombreuses années, les moments forts du jumelage se concentrent sur le mois de novembre, durant les foires de la St-Martin et de la St-Siffrein. La tradition a certes été respectée en 2011, mais plusieurs autres manifestations ou rencontres ont eu lieu tout au long de l'année.

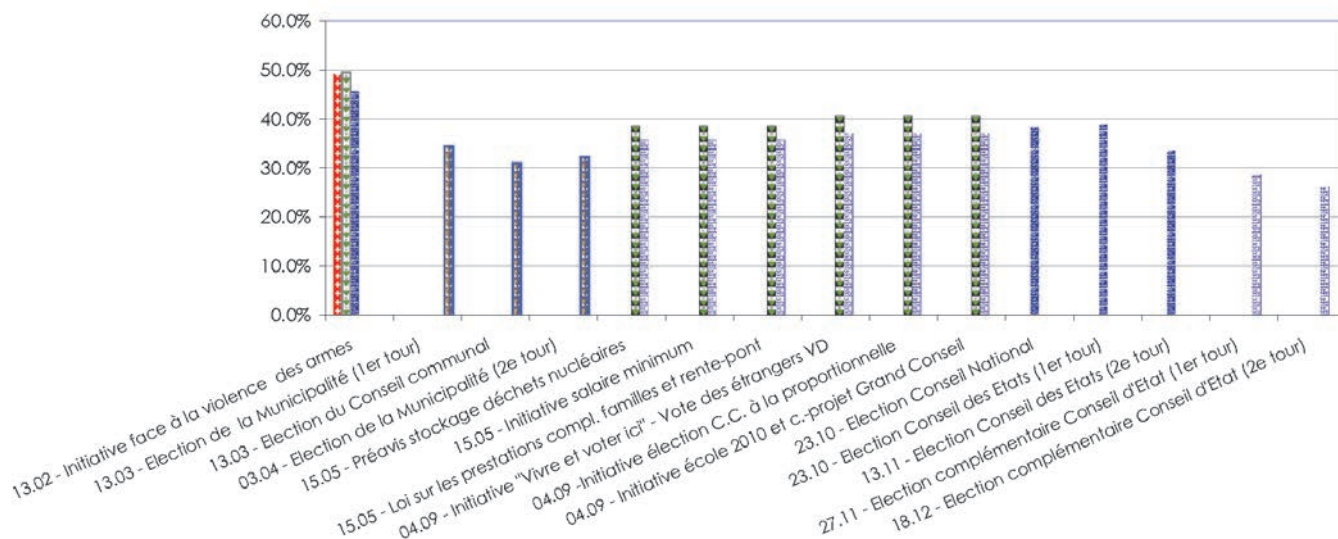
Jusqu'à la fin du mois de janvier, la Maison de Pays de Carpentras (Office du tourisme) a accueilli une exposition de dessins réalisés par des élèves secondaires veveysans dans le cadre d'un séminaire d'arts visuels organisé en mai 2009 à Carpentras.

Au début du mois de mars, nous avons reçu une soixantaine d'apprentis du CFA de Carpentras qui ont découvert l'Alimentarium, le Centre Doret (visite/échange avec l'Ecole supérieure d'arts appliqués, notamment sa section «Visual Merchandising Design»), le village de Gruyères et l'entreprise « Produits Epagny SA ». Ils ont également pu apprécier le confort de nos abris de protection civile durant deux nuits. Leur séjour s'est terminé par une visite du Salon de l'automobile de Genève.

Entre le 28 mai et le 4 juin, s'est déroulé un nouveau séminaire d'arts visuels dirigé par M. Laurent Grivel et Mme Carmen Golliard, professeurs de dessin dans notre établissement secondaire. Cette semaine a permis à des élèves volontaires de découvrir une région qu'ils ne connaissaient pas et de réaliser des photographies, vidéos, dessins et croquis dans un milieu à la luminosité exceptionnelle.

Evolution des taux de participation en 2011

■ Objets fédéraux - taux fédéral
 ■ Objets fédéraux - taux cantonal
 ■ Objets fédéraux - taux communal
■ Objets cantonaux - taux cantonal
 ■ Objets cantonaux - taux communal
 ■ Objets communaux - taux communal



Administration générale

Jumelage Vevey-Carpentras Jumelage Vevey-Müllheim

Lors de la Fête nationale, une délégation de Carpentras a fait un tabac en proposant avec humour un « magret de canard aux petits légumes » dans le stand organisé par la SDV. Cette première expérience sera à coup sûr renouvelée.

Durant cette même période, nous avons reçu une délégation de la ville allemande de Seesen, jumelle de Carpentras, afin de procéder aux premières mises au point d'un projet d'échanges entre écoles de musique subventionnés par l'Europe.

Lors de la Foire de la St-Martin, le 8 novembre, nos amis du Vaucluse ont animé leur stand de produits régionaux avec le dynamisme rayonnant qu'on leur connaît.

Enfin, une délégation veveysanne, dans laquelle se trouvaient trois musiciens (accordéon et cors des Alpes), a participé à la Foire de la St-Siffrein du 25 au 27 novembre. C'est un rendez-vous annuel très attendu au cours duquel nous retrouvons des clients habitués qui viennent déguster le « p'tit blanc de Vevey » et acheter « Cenovis », chocolat et flûtes au sel pour les fêtes de fin d'année. Lors de cette édition, nous leur avons également fait découvrir le «Parfait», qui a rencontré un certain succès.

Alexandre Bays

Président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras

Jumelage Vevey-Müllheim

Introduction

Quoique beaucoup plus calmes que l'année précédente [cf. Heimattage 2010], les 12 mois écoulés n'ont pas permis à notre comité de s'ennuyer. Qu'on en juge :

Principales activités

Afin de pallier le départ sous d'autres cieux de notre collègue Corinne LATORRE-PILLOUD, le soussigné a sollicité un entretien avec M^{me} Pascale BACHER, nouvelle secrétaire municipale adjointe.

Au point de vue culturel, signalons le travail remarquable et soutenu d'Holm GEBHARDT, membre du Comité – entre autres: son don de centaines de livres allemands à Müllheim, la recette étant affectée à une aide à la jeunesse locale – avec, en outre : participation au cénacle multiculturel de littérature allemande (= RONDO) – réalisation de quelque 10 programmes – fructueux contacts avec le Service de prêt de revues et périodiques (= Lesezirkel) de la cité jumelle – échanges projetés – soutien de notre Association à RONDO – communication entre les artistes, sous les auspices de l'Association romande pour la valorisation des arts (= ARVA), groupement pluriculturel, qui a son siège à La Tour-de-Peilz et qui organisera une exposition à Müllheim. Les responsables prendront contact avec Georges MAYOR, cheville ouvrière de la société susmentionnée, afin de promouvoir une collaboration active entre -ARVA et nous, voire une affiliation à cette association méritoire.

2 et 3 avril: séjour du club de tennis de table müllheimois dans nos murs, avec match contre les sportifs veveysans au Collège de la Veveyse, puis souper des 2 équipes dans un caveau à Chexbres.

29 avril au 1er mai: Weinmarkt.

19 mai: Assemblée générale 2011.

24 mai: franc succès de la visite de seniors müllheimois sur la Riviera vaudoise [tour du Haut-Lac en bateau, découverte du château de Chillon + dîner dans un restaurant de Villeneuve.

1^{er} au 3 juillet: 40^e anniversaire de la Stadtfest.

23 au 25 septembre: réunion inoubliable des 2 comités de jumelage au chalet des sous-officiers « Le Bivouac », dans le vallon d'Orgevaux, au-dessus de Montreux [ascension du Merdasson (1858 m.) et de la Dt-de-Jaman (1875 m.), + séance commune, le lendemain].

30 septembre au 2 octobre: séjour du Markgräfler Symphonieorchester à Vevey. Une trentaine d'instrumentistes y ont bénéficié de nos bons services [excursion en bateau – concert en deux parties au culte en St-Martin – montée à la tour panoramique du Mt-Pèlerin – enfin, visite guidée de Vevey, le lundi matin].

8 novembre: forte délégation müllheimoise (17 personnes!) à notre Foire de la St-Martin, puis souper d'adieux avec le syndic de Vevey Laurent BALLIF et le maire de Müllheim René LOHS.

25 au 27 novembre: notre participation au marché de Noël «Am Lindle», au centre de Müllheim.

Mutations

Une fort sympathique candidate au Comité nous a rejoints, le 19.1. Ils'agit de M^{me} Fabienne MULLER-HERMANN.

Le 19.5., à La Tour-de-Peilz, Henri CHAMBAZ a représenté notre Association à la cérémonie funèbre de M^{me} Loucky THEVOZ, épouse de feu Ernest THEVOZ, père spirituel du jumelage Vevey-Müllheim.

Malheureusement, nous avons perdu, en cette fin d'année, un de nos membres fondateurs: M. Charly ZIMMERMANN, restaurateur veveysan bien connu [cf. son activité appréciée à «La Terrasse», d'Entre-Deux-Villes, puis au Casino du Rivage.

Dissolution de l'amicale européenne

Le soussigné, dans sa lettre du 14.5., a sollicité l'avis de notre Municipalité, en ce qui concerne la dissolution de la société susmentionnée, d'une part, et le transfert à la caisse de jumelage Vevey-Müllheim de sa fortune – quelque Fr. 3'000.- + des centaines de médailles de la défunte Marche européenne de la Riviera, aux Grangettes –, d'autre part. Nonobstant la convocation d'une AG extraordinaire de l'Amicale, et les judicieux conseils de nos édiles, rien n'a été entrepris, hélas...

Autres échecs à signaler

M. SOMMERHALTER, porte-parole du Schachverein de Müllheim, a pris contact avec le Club d'échecs veveysan, en vue d'une visite sur la Riviera vaudoise, en octobre 2011. Or, ce monsieur n'a reçu aucune réponse... Notre collègue Nicole HONEGGER, au nom du Comité veveysan, est alors intervenue, malheureusement sans succès. Rien de positif non plus, dans le ciel nuageux des échanges de classes entre les écoliers de Müllheim et de Vevey. Lors des «Assises 2011 au Bivouac», un de nos amis germaniques a suggéré de s'adresser dorénavant de préférence à la Mittelschule, vu l'esprit élitaire du Markgräfler Gymnasium, à Müllheim. Attendons !

Les deux comités déplorent unanimement la non-réélection du maire de Müllheim, le Dr. René LOHS, le 23.10. écoulé. Avec reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour le jumelage, notre syndic Laurent BALLIF et nos deux comités ont pris congé de cette personnalité attachante et de son épouse, le soir de la Foire St-Martin.

Rapport de prospective

1. Notre comité doit sans délai résoudre le délicat problème du trésorier, après le décès tragique de notre ami Bruno KOEHLER, le 20.11.10, et trois désistements, pour différentes raisons, de candidats pressentis, au cours de l'année écoulée... En effet, il n'est pas normal que notre Président Wolfgang TEUMER doive continuer de s'occuper de la caisse, après plus d'une année de poste vacant.
2. En mai 2012, notre collègue Marie-Claude STRICKER organisera une visite à Müllheim, pour les aînés de Vevey et environs.
3. Hormis les rendez-vous habituels [Stadtfest, entre autres], il s'agira de nous mettre sérieusement au travail, afin de préparer d'ores et déjà le 15ème anniversaire de notre Association de jumelage, qui sera célébré en 2013 dans nos murs.

A ce propos, nous attendons impatiemment la réponse de nos édiles à notre lettre du 20.9.11, en ce qui concerne la date de cette importante manifestation, qui réunira quelque 150 visiteurs germaniques sur la Riviera vaudoise.

Vevey, 11.1.2012

Au nom du Comité, le secrétaire : Henri CHAMBAZ

Archives communales

Nouveauté

L'engagement en octobre 2011 (mandat de 2 ans) d'une collaboratrice aux archives communales répond au vœu émis à maintes reprises d'adjoindre aux archives historiques un responsable chargé de coordonner la production de documents en vue d'élaborer un programme de gestion électronique couvrant les besoins de l'ensemble des services communaux.

Activités

En dehors de la continuation d'inventaires et du conditionnement adéquat des archives, l'essentiel de l'activité archivistique a porté sur le dépouillement systématique des dossiers d'archives constitués par le greffe municipal qui couvrent ces 50 dernières années, en vue de les confronter avec ceux des services concernés : une étape primordiale pour la constitution des archives définitives qui, rappelons-le, ne représentent que le 10% de la production des documents.

Recherches

En dehors des recherches ponctuelles faites par l'archiviste, dans les domaines les plus divers mais surtout dans celui de la généalogie, signalons l'apport des chercheurs privés, passionnés d'histoire, étudiants qui communiquent le résultat de leurs travaux, enrichissant ainsi notre connaissance de l'histoire veveysanne, qui s'inscrit souvent dans un contexte plus large.

Dépôts d'archives

- Remise par le greffe municipal d'un lot d'albums et de photos en vrac couvrant diverses manifestations et cérémonies entre les années 1970 et 1990.
- Remise par le service culturel d'un lot d'archives concernant les collections de zoologie et géologie conditionnées récemment.
- Remise d'archives privées Fonds Jean Clavel par Madame Françoise Finck.

- Remise de bulletins, plaquette et rapports des Ateliers de construction mécanique par Monsieur Laurent Ballif.
- Regroupement et dépôt au Musée historique, sur le conseil de l'archiviste, des panneaux consacrés aux galeries du Rivage, exposés à l'hôtel de Ville durant l'année 2011.

Il arrive parfois que les archives communales ne puissent remplir leur mission de conservateur du patrimoine local, vu l'importance du dépôt proposé. C'est le cas des archives de la famille Couvreur qui prendront certainement le chemin des Archives cantonales vaudoises.

Dons et achats d'ouvrages

- Frédéric Künzi, L'Art de la Franc-maçonnerie, Fondation pour l'écrit, 2011.
- Elsa Koenig, Du Mésolithique au Haut Moyen Age – Histoire du peuplement dans le district de la Riviera – Pays d'Enhaut, mémoire de master, UNIL, 2010.
- Eric Werner, Les lieux du cœur - Un pasteur genevois sur les pas de Jean-Jacques Rousseau, Xenia, 2011.
- Yves Christen, Caricatures – Café-restaurant du «10 Août» - Visages politique de Vevey 1965-1995, L'Aire, 2011.

Représentations

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'association des archivistes suisses (AAS), de l'association vaudoise des archivistes (AVA), du cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

Participations

Assemblée générale de l'AVA à Echallens, avec présentation du «Manuel pratique de gestion des documents». Présence de Monsieur Grégoire Halter, secrétaire municipal de Vevey.

Assemblée générale de Réseau patrimoines à Lausanne avec excursion liée au patrimoine naturel.

Assemblée générale de l'AAS à Neuchâtel.

Participation à des journées de travail relatives à deux projets de recherche impliquant Vevey, l'un sur le tourisme dans l'arc lémanique, l'autre sur les écrits personnels conservés dans les archives.

Gestion des archives courantes

Les archives communales ont entrepris en octobre 2011 une analyse des besoins des services en matière de gestion des archives courantes et intermédiaires. Cette analyse a pour but de mettre en place un système intégré de gestion des archives courantes (records management) qui assure la constitution d'archives reflétant l'ensemble des activités de la commune et tenant compte des nouvelles exigences légales en matière d'archivage. Ce système, fondé sur des outils en cours d'élaboration avec les services, permettra d'homogénéiser et de formaliser les pratiques de classement et de conservation des archives des services communaux, qu'elles soient sous forme papier ou électronique. Il servira aussi de base de classement et de cadre de conservation pour l'application de gestion des documents électroniques (GED) dont la commune va progressivement se doter à partir de fin 2012.

Administration générale

Représentations municipales au 30 juin 2011

REPRESENTATIONS MUNICIPALES LEGISLATURE 2006-2011

(sans les commissions municipales)

Etat au 30 juin 2011

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Conférence des Syndics	X				
● CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué municipal Suppléant	X			X	
● SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléant	X	X	X	X	
● Approvisionnement économique du Pays (AEP)– Responsable communal		X			
● SEVM – Société électrique Vevey-Montreux Conseil administration	X				
● Romande Energie Holding SA Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
● Romande Energie SA Conseil administration (représentant des communes)	X				
● Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	X				
● Association intercommunale RAS Riviera (Région d'Action sociale) Comité de direction Conseil intercommunal Suppléant	X	X			X
● S.I. Logements Modernes SA Conseil administration		X			
● Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation «Le Petit Clos» Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation Gilamont-Village		X			
● Association des Jardins de Gilamont-Village Comité			X		
● Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations		X			
● Fondation Profa – Consultation conjugale		X			
● ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité		X			
● Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Président		X			
● Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M ^{me} Nicole Rimella LTP	--	--	--	--	--
● ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	X				
● UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Chambre cantonale consultative des immigrés	X	X			
● Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	X				

Administration générale

Représentations municipales au 30 juin 2011

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● «GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey Groupe de suivi	X				X
● Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
● Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Vice-présidente Délégués municipaux		X		X	X
● Fondation Vevey Ville d'Images Comité	X				X
● SwissMedia (Association suisse du Multimédia) Membre du comité	X				
● Organisation hospitalière régionale	X				
● Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera Membre Suppléante	X				X
● Société de développement de Vevey Comité	X				
● Chemin de fer Vevey-Chexbres Conseil administration	X				
● Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué municipal Suppléant	X			X	
● MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	X				
● VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration		X			
● Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration		X			
● Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	X				
● Protection civile Région Riviera Comité de direction		X			
● Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction Conseil intercommunal		X	X		
● Régionalisation SDIS – COPIL		X			
● SATOM - SA pour le traitement des ordures du haut-bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Conseil administration			X		
● Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage			X		
● Fondation Beau-Séjour Conseil			X		X
● Fondation Haefeli-Meylan Conseil			X		
● Fondation «Joli-Bois», Chamby Comité directeur			X		
● SA Compost Chablais-Riviera Conseil administration			X		
● GEDERIVIERA (gestion déchets)			X		
● Triage forestier de la Veveysse			X		
● CORAT plénière Suppléant			X	X	
● CORAT GT Equipements sportifs				X	
● CORAT GT Transports		X			
● CORAT-GT Transports publics/Romande Energie		X			
● CEPV – Centre d'enseignement professionnel Conseil Présidence				X X	
● Association Oriental-Vevey Comité de gestion				X	
● Commission intercommunale de la législation sur le travail et l'inspection des chantiers –					

Administration générale

Représentations municipales au 30 juin 2011

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
Présidence				X	
Membre					X
● Passeport Vacances Délégué municipal				X	
● CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) 2006-2011 = Vevey	X				X
● Holdigaz SA Conseil d'administration					X
● FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction	X	X X		X X	X X
● Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre					X
● MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction					X
● Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera - Conseil de Fondation					X
● Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes					X
● PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué assemblée générale				X	X
● Fondation Musée de l'Alimentation "Alimentarium" Délégué municipal					X
● Université populaire Vevey-Montreux Délégué municipal					X
● TMR Théâtre Montreux Riviera Conseil de fondation					X
● Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation					X
● Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera - Conseil de fondation					X
● Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif					X X
● Société coopérative des Pléiades Comité					
● Fondation Apollo Conseil de fondation		X			
● ATAC – Association Tous Artistes Confondus Conseil des délégués Délégué municipal au comité					X
● Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués) (dél. mun. au comité)					X
● ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (Délégué pour Vevey- La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)	--	--	--	--	--
● Commission «Prévention» (Délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, M. Lyonel Kaufmann, Municipal LTP)	--	--	--	--	--

Administration générale

Représentations municipales au 31 décembre 2011

REPRESENTATIONS MUNICIPALES LEGISLATURE 2011-2016

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2011

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuamoz	E. Leimgruber	E. Rivier
● ASSOCIATION INTERCOMMUNALES					
Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction Conseil intercommunal			X		X
Association intercommunale RAS Riviera (Région d'Action sociale) Comité de direction Conseil intercommunal Suppléant		X	X	X	
SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléant	X	X		X	X
● ASSOCIATION GÉRÉE EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES					
ASANTE SANA Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité			X		
Association des repas à domicile Comité (M. Ch. Geber - DASF)					
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier Comité de direction (Chardonne)					
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2011-2016 = Vevey	X				X
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué municipal Suppléant	X			X	
Commission intercommunale Taxe de séjour Membre					X
Commission «Prévention» (Délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, M. Christophe Bornand en appui)					X
Conférence des Syndics Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera Membre Suppléant	X X				X
Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation			X		
CORAT GT Equipements sportifs CORAT GT Transports CORAT plénière Suppléant	X			X X X	
Fondation Haefeli-Meylan Conseil			X		
Fondation «Joli-Bois», Chamby Comité directeur		X			
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation					X
Fonds culturel Riviera Conseil administratif et Bureau exécutif			X		
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage		X			

Administration générale

Représentations municipales au 31 décembre 2011

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes GEDERIVIERA (gestion déchets)		X		X	
Groupement forestier de la Veveyse		X			
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration				X	
MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction					X
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué assemblée générale			X		X
Régionalisation SDIS – COPIL SATOM - SA pour le traitement des ordures du haut-bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Conseil administration		X			X
Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation			X		
Société coopérative des Pléiades Conseil administration (comité de la coopérative)				X	
TMR Théâtre Montreux Riviera Conseil de fondation			X		
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Chambre cantonale consultative des immigrés Groupe des 50	X		X	X	
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration				X	

● REPRÉSENTATIONS MUNICIPALES DANS DIVERSES AUTRES ASSOCIATIONS

ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)			X		
Approvisionnement économique du Pays (AEP) – Responsable communal			X		
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite			X		
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	X				
Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués) (dél. mun. au comité)			X		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité		X			
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre				X	
Association Oriental-Vevey Comité de gestion			X		
ATAC – Association Tous Artistes Confondus Conseil des délégués Délégué municipal au comité			X		
CEPV – Centre d'enseignement professionnel Conseil Présidence		X		X	
Chemin de fer Vevey-Chevbres Conseil administration	X				
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M ^{me} Nicole Rimella LTP					

Administration générale

Représentations municipales au 31 décembre 2011

	L. Ballif	M. Martin	A. Vuarnoz	E. Leimgruber	E. Rivier
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué municipal Suppléant	X				X
Commission intercommunale de la législation sur le travail et l'inspection des chantiers – Présidence Membre		X		X	
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction	X X		X X	X X	X X
Fondation Apollo Conseil de fondation			X		
Fondation Beau-Séjour Conseil			X		
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	X				
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Vice-présidente Délégués municipaux			X	X	X
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» Délégué municipal				X	
Fondation Profa – Consultation conjugale Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Président			X X		
Fondation Vevey Ville d'Images Comité	X		X		
«GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey Groupe de suivi					X
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations			X		
Holdigaz SA Conseil d'administration					X
Passeport Vacances Délégué municipal				X	
Romande Energie SA Conseil administration (représentant des communes)	X				
Romande Energie Holding SA Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration			X		
Société coopérative des X Comité		X			
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration			X		
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration			X		
Société coopérative d'habitation «Le Petit Clos» Conseil administration			X		
Société de développement de Vevey Comité					X
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration					X
SwissMedia (Association suisse du Multimédia) Membre du comité					X
Université populaire Vevey-Montreux Délégué municipal			X		

Liste des membres de la commission de gestion exercice 2010 13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Baudin	Stéphane	L
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Butty	Pierre	S
Chambaz	Henri	R
Dutruy	Gilbert	S
Flaction	Pierre-André	S
Pieren	Roger	VL
Post	Charles	VER
Semlali	Driss	S
Walter	Antoinette	L
Zaugg	Joëlle	R

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Joerimann	Michel	S
Jost	Grace	L
Lavanchy	Christiane	VER
Marchesi	Jean-Yves	R
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Neyroud	Roger	VL
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Frédéric	ALT

Présidence 2010/2011 : **Mme Antoinette Walter**
Délégué de la COFI : M. David Baumeler

Liste des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux

(9 membres - 8 suppléants)

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	L
Marchesi	Jean-Yves	R
Nicolier	Pascal	VL
Pali	Musa	S
Pinto	Clotilde	S
Mpirwa	Sylvestre	PDC
Rapin	Roland	VER
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
De Stefanis	Sergio	S
Destraz	Marie-Catherine	R
Gonthier	Alain	ALT
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Roh	Christian	L
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

Liste des membres de la Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 8 suppléants

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Fave	Jean-François	VER
Flaction	Pierre-André	S
Kaeser	Danièle	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Marchesi	Jean-Yves	R
Teuscher	Charly	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Dalla Palma	Sabrina	VER
De Stefanis	Maria Antonia	S
Gonthier	Alain	ALT
Gut	Louis	VL
	Vacant	
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

Membres désignés par la Commission des finances (6) :

Nom	Prénom	Parti
Baumeler	David	S
Beaux	Daniel	S
Berney	Michel	VL
	Vacant	VER
Gonthier	Alain	ALT
Riesen	Werner	UDC

Liste des délégués au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

(11 délégués pour Vevey

- deux délégués fixes et neuf

représentants à la délégation variable)

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Baud	Francis	VL
Clément	Pierre	L
Justo	José	PDC
Matthys	Vincent	S
Riesen	Werner	UDC
Studer	Eric	ALT
Tolusso	Clément	Verts
Zaugg	Jacques	R

Délégation fixe :

Nom	Prénom	Parti
Martin	Marcel	S
(Municipal)		
Décosterd	Jacques	R

Comité de direction :

Nom	Prénom	Parti
Girardin	Lionel	S
(Municipal)		

Liste des délégués du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

6 délégués et 6 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Burgi	Jean-Jacques	L
Doriot	Serge	R
Gavin	Eric	S
Gonthier	Alain	ALT
Nicollier	Pascal	VL

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Marchesi	Jean-Yves	R
Meyer	Jean-Claude	L
Pali	Musa	S
Baudin	Stéphane	PDC
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

M. Pascal Nicollier a été élu président du SIGE le 24 juin 2010.

Liste des délégués de la Commission inter-communale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Jost	Grace	L
Matthys	Vincent	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	R

Délégué de la Municipalité : M. Laurent Ballif

Liste des membres de la Commission de recours en matière d'informatique

9 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Berney	Michel	VL
Briot	Benoît	S
Koehler	Béatrice	L
Maldonado	Jorge	PDC
Schobinger	Bastien	UDC
Tolusso	Clément	VER
Vallotton	Alexandre	ALT
Zaugg	Jacques	R

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Despot	Fabienne	UDC
Fave	Jean-François	VER
Gonthier	Alain	ALT
Jaggi-Héritier	Doris	R
Nicollier	Pascal	VL
Rizzello	Vittorio	PDC
Pinto	Clotilde	S
Walter	Antoinette	L

Liste des délégués à la Commission de l'énergie 2007-2011

(9 délégués – 8 suppléants)

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.2007)

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Clément	Pierre	L
Doriot	Serge	R
Oguy	Eric	S
Lisboa	Manuel	PDC
Tenthorey	Jean-Daniel	UDC
Tolusso	Clément	VER
Vallotton	Alexandre	ALT
Letsch	Christophe	VL

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Baudin	Stephan	L
Décosterd	Jacques	RAD
Fave	Jean-François	VER
Justo	José	PDC
Molliat	Pascal	VL
Murisier	Camille	ALT
Pali	Musa	SOC
Schobinger	Bastien	UDC

Présidente pour 2009: M^{me} Vera Feuerstein (démission 08.03.2009)

Président provisoire : M. Alexandre Vallotton

Liste des membres de la Commission des finances 2006-2011

13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Berney	Michel	VL
Baumeler	David	S
Beaux	Daniel	S
Bertschy	Patrick	R
De Stefanis	Sergio	S
Gonthier	Alain	ALT
Jost	Philippe	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Pinto	Clotilde	S
Randolph	Travis	L
Rapin	Roland	VER
Riesen	Werner	UDC

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	L
Dalla Palma	Sabrina	VER
Despot	Fabienne	UDC
Diangitukwa	Fweley	VL
Jaggi-Héritier	Doris	R
Lisboa	Manuel	PDC
Pali	Musa	S
Vallotton	Alexandre	ALT

Président: M. David Baumeler (2.9.10)

Vice-président :

Liste des membres de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Jaggi-Héritier	Doris	R
Semlali	Driss	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Déléguée municipale: **M^{me} Madeleine Burnier**

Liste des membres de la Commission de contrôle régionale de l'ORPC Riviera

2 délégués et 2 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Laurent	S
Meyer	Jean-Claude	L

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Chambaz	Henri	R
Schobinger	Bastien	UDC

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

(Représentants des autorités communales)

Nom	Prénom	Parti
Christen	Jérôme	VL
Gandi	Daniel	PS
Lavanchy	Christiane	Verts
Pinto	Clotilde	S
Marinelli	Rogero	R
Mpirwa	Sylvestre	PDC

Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)

Wehrli	Laurent	Conseiller municipal, Président	Montreux
Chevalley	Christine	Conseillère municipale, Syndic	Veytaux
Curchod	Fabienne	Conseillère municipale	Jongny
Rimella	Nicole	Conseillère municipale, Syndic	La Tour-de-Peilz
Willi	Edith	Conseillère municipale	Montreux
Degex	Bernard	Conseiller municipal	Blonay
Delay	Jean-Daniel	Conseiller municipal, Syndic	Chexbres
Girardin	Lionel	Conseiller municipal	Vevey
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Bornand	Christophe	Directeur CSI	Vevey
Chassot	Marc-Etienne	Agent régional AAS	La Tour-de-Peilz

Commissions municipales

Naturalisations

Nom	Prénom	Représentant
Municipal (tournus)		Municipalité
Schuseil	Peter	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
Fave	Jean-François	Les Verts
Zaugg	Joëlle	Radical-Démocratique
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Jean-Daniel	UDC
VACANT		Alternatives
Oguey	Christiane	Socialiste
Barhoumi-Henchoz	Josette	Socialiste

Communication

Ballif	Laurent	Municipalité
Briot	Benoît	Socialiste
Doriot	Serge	Radical-Démocratique
Nicollier	Pascal	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Libéral
Gonthier	Alain	Alternatives
Pilloud	Olivier	Démocrate-Chrétien
Schobinger	Bastien	UDC
VACANT		Les Verts
Ethenoz	Jean-Jacques	Journaliste presse
Bovay	Thierry	Directeur program. La Télé
Grunder	Roland	Secr. gén. SwissMedia
Rickenbacher	Richard	Concepteur logiciels
Smets	Pierre	Délégué communication

Schneider	Robert	Resp. Service inform. communal
Pittet	Olivier	Resp. Centre impression communal

Aménagement du territoire

Christen	Jérôme	Municipalité
Martin	Marcel	Municipalité
Ansermet	Serge	Socialiste
Décosterd	Jacques	Radical-Démocratique
Nicollier	Pascal	Vevey-Libre
Kaeser	Danièle	Libéral
Murisier	Camille	Alternatives
Justo	José	Démocrate-Chrétien
Schobinger	Bastien	UDC
Filippozi	Yves	Les Verts
Escolar Rinquet	Alicia	Architecte
Ferrari	Christian	Architecte
Novello	Eligio	Architecte
Rapin	Vincent	Architecte
Veluzat	Philippe	Architecte
Marion	Jean-Paul	Société d'Art Public
Sulliger	Denis	Avocat
Lehrian	Claude	Chef de service
Francey	Michel	Commandant Police
Amoos	Gérard	Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Architecte-urbaniste
Abbet	Boris	Adjoint

Sports

Burnier	Madeleine	Municipalité
Pinto	Clotilde	Socialiste
Bertschy	Patrick	Radical-Démocratique

Letsch	Christophe	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Libéral
Freudiger	Reynald	Pas CC
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Riesen	Werner	UDC
Post	Charles	Les Verts
Baumgartner	Pierre-André	Sport plein air
Hangartner	Bernard	Pdt Ass. Sport Riviera
Bryois	Jean-Marc	Délégué au Sport

Sports – Sous-commission «Lac»

Martin	Marcel	Municipalité
Burnier	Madeleine	Municipalité
Pinto	Clotilde	Socialiste
Bertschy	Patrick	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Libéral
Freudiger	Reynald	Pas CC
Justo	José	Démocrate-Chrétien
Riesen	Werner	UDC
Post	Charles	Les Verts
Sauberlin	Jacques	Port + Sports d'eau
Cochard	Elec	Pêcheurs (FIPAL)
Burnat	Daniel	Sauvetage «Le Vétéran» Ass. usagers ports veveys. Sauvetage «La Sentinelle» Club House
Goncerut	Laurent	Amicale Voile (AVV)
D'Angelo	Vladimir	Chef de Service
Troillet	Pascal	Délégué au Sport
Amoos	Gérard	
Bryois	Jean-Marc	

Activités interculturelles

Girardin	Lionel	Municipalité
De Stefanis	Maria.-A.	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Vevey Libre
Kaeser	Danièle	Libéral
Parente Scussel	Alessandra	Pas CC
Maldonado	Jorge	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Rapin	Roland	Les Verts
Pomilio	Francesco	Association italienne
Peerun Steiger	Bhama	Autres communautés
Stergiou	Grégory	Association des musulmans
Chakir	Abdelhamid	Association des musulmans
Gandi	Daniel	Carfman/Afrique
Lussamaki	Okita	Comm. congolaise
Ahmedi	Abdulah	Comm. albanaise
Ferizi	Vehbi	Comm. albanaise
Bexheti	Nexhat	Ass. des Kosovars
Gerber	Christophe	Adjoint
Bays	Alexandre	Chef de service
Bloch	Michel	Délégué à A21
Theytaz	Michèle	Déléguée à la jeunesse
Gisi	Alain	Office population

Famille

Girardin	Lionel	Municipalité
De Stefanis	Maria-Antonietta	Socialiste
Destraz	Catherine	Radical-Démocratique

Schuseil	Peter	Vevey-Libre
Roh	Christian	Libéral
VACANT		Alternatives
Ambesh	Rebecca	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Roué	Corinne	Pas CC
Bays	Alexandre	Chef de service
Bornand	Christophe	Chef de service

Logement

Girardin	Lionel	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Pinto	Clotilde	Socialiste
Marinelli	Roger	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Vevey Libre
Clément	Pierre	Libéral
Studer	Loren	Pas CC
Tolusso	Mauro	Pas CC
Schobinger	Bastien	UDC
Tolusso	Christophe	Pas CC
Bavaud	Françoise	ASLOCA
Corderay	Serge	AVIVO
Chirichiello	Claude	L'Arcade (et non CVI)
Gamba	Stéphane	COFIDECO
Hitz	Renée-Laure	Architecte-urbaniste
Bornand	Christophe	Chef de service

Salubrité

Christen	Jérôme	Municipalité
/	/	Socialiste
/	/	Radical-Démocratique
/	/	Vevey Libre
/	/	Libéral
Murisier	Camille	Alternatives
Gardaz	Jacques	Médecin
/	/	UDC
/	/	Les Verts
Collaud	Eric	Architecte
Bornand	Christophe	Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Architecte-urbaniste

CRESCENDO

Christen	Jérôme	Municipalité
Butty	Pierre	Socialiste
Marchesi	Jean-Yves	Radical-Démocratique
Hunziker	Randolph	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
/	/	Alternatives
Rickenbacher	Richard	Pas CC
Riesen	Werner	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Gavillet	Liliane	Parents
Burglé	Christian	Parents
Raffaele	Gian Marco	Président de La Lyre
Demierre	Philippe	Directeur de La Lyre
Ischer	Robert	Directeur CRESCENDO
Massard	Néhémie (M.)	Elève
Pagano	Tamara	Elève
Bays	Alexandre	Chef de service

Rocking Chair

Burnier	Madeleine	Municipalité
Beaux	Daniel	Socialiste
Karlen	Laurent	Radical-Démocratique
Werffeli	Michel	Vevey Libre
Post	Charles	Les Verts
Bovy	Joël	Administrateur RKC
Paley	Maude	Resp. promo RKC
Vinard	Marie-Adeline	Présidente ATAC

Administration générale

Commissions

Etat au 30 juin 2011

Rossier	Joris	Membre honneur ATAC
Melchior	Alexandra	Pas CC
Altermath	Gilles	Chef de service
Stoll	Stefano	Délégué à la Culture

Musée historique de Vevey

Burnier	Madeleine	Municipalité
Baumeler	David	Socialiste
Zaugg	Joëlle	Radical-Démocratique
Rusterholz	Danielle	Pas CC
Rivier	Etienne	Libéral
Gonthier	Alain	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Bonjour	Pierre	UDC
Tolusso	Christophe	Pas CC
Dik	Jan Klaas	Restaurateur tableaux
Grandchamp	José	Ebéniste
Moriggi	Dominique	Fondeur d'étain
Rivollet	Madeleine	Antiquités
Eynard	Hugues	Individuel
Martin	Jean- François	Individuel
Pfefferlé	Jean-Pierre	Individuel
Chavannes	François	Vibiscum
Lambert	Françoise	Conservatrice Musée

Musée des Beaux-Arts

Burnier	Madeleine	Municipalité
Jörimann	Michel	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Vevey Libre
Kaeser	Danièle	Libéral
Freudiger	Reynald	Pas CC
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Fave	Jean-François	Les Verts
Fellay	Santina	
Alamir	Marie	
Bourqui	Edmond	
Radrizzani	Dominique	Directeur

MSAP

Burnier	Madeleine	Municipalité
Melchior	Alexandra	Socialiste
Doriot	Serge	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Fave	Jean-François	Les Verts
Piaget	Lorenzo	Président
		Fondation Musée
Mottier	Jean-Pierre	Président
		Ass. Amis Musée
Yersin	Jean-Marc	Directeur MSAP
Bonnard Yersin	Pascale	Directrice MSAP

Bibliothèque Médiathèque municipale

Burnier	Madeleine	Municipalité
Barhoumi	Josette	Socialiste
Delavy	Patrice	Pas CC
Berney	Michel	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
Studer	Eric	Alternatives
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Rastoldo	Louissette	Bibliothécaire
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Familles donatrices

Graf	Christian	Conservateur
------	-----------	--------------

Jeunesse

Burnier	Madeleine	Municipalité
Ambresin	Grégory	Socialiste
Delavy	Patrice	Pas CC
Werffeli	Michel	Pas CC
Jost	Grace	Libéral
Gitto	Sabrina	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Fratini Triolo	Marysa	Pas CC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Martin	Jean-François	Corps enseignant
Favre	Nicole	Comm. scolaire
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Ass. enfance, pré-ado.
Theytaz Grandjean	Michèle	Déléguée à la jeunesse
		Resp. Equinox
Briguet	Marie	Resp. travail proximité
Pavarini	Marco	

CRDIS

Kaufmann	Lyonel	Municipalité LTP
Girardin	Lionel	Municipalité Vevey
Gut	Louis	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Post	Charles	Les Verts
Bercher	François	Socialiste
Petitpierre	Eric-Michel	Libéral
Jordan	Anick	Resp. sécu.
		Saint-Antoine
		Resp. tech.
		et sécu Hôp. Riviera
Gilliéron	Ute	Directrice
Santus	Michel	Cdt CRDIS
Gaillard	Yves	Cdt rempl. CRDIS
Delafontaine	Françoise	QM CRDIS

Agenda 21

Burnier	Madeleine	Municipalité
Gavin	Eric	Socialiste
Chambaz	Henri	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Vevey Libre
Jost	Philippe	Libéral
Murisier	Camille	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	UDC
Rapin	Roland	Les Verts
Ansermet	Serge	WWF Vaud
Ferrari	Christian	Architecte
Uffer	Filip	ProSenectute Vaud
Bloch	Michel	Délégué

Groupes de travail

Animation du Quai Perdonnet

Développement de Vevey-Est

Christen	Jérôme	Municipalité
Ambresin	Grégory	Socialiste
Oguy	Eric	Socialiste
Doriot	Serge	Radical-Démocratique
Décosterd	Jacques	Radical-Démocratique
Monnier	Anne-Marie	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
VACANT		Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Pas CC
Maurer	Marc	Pas CC
Post	Charles	Les Verts
Gauer	Jay	Directeur 3 Couronnes
Airivier	Jean-Louis	Coiffeur

Administration générale

Commissions

Etat au 30 juin 2011

Aubert	Philippe	Assoc. Vevey-Est
Béard	John	Ass. Riverains
		Q. Perdonnet
Chiffelle	Pierre	
Fattebert	Catherine	Ass. Quartier Valsainte
Marchionno	Walter	Pizza Taxi
Micheloud	François	Ass. Riverains
		Q. Perdonnet
Moro	David	Boutique Cobalt
Schäubli	Jonas	Café Littéraire
Lehrian	Claude	Chef de service
Abbet	Boris	Adjoint

Commission de gestion exercice 2011

13 membres et 1 suppléant parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Jaton	Béatrice	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Kern	Fabienne	VL
Marques	Sandra	PS
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Schneider	Yvan	PS
Schobinger	Bastien	UDC
Teuscher	Charly	PS
Tolusso	Clément	VER
Walter	Antoinette	PLR
Zaugg	Joëlle	PLR

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Brunet	Jean-Luc	VER
Justo	José	PDC
Marques	Samuel	PS
Marinelli	Roger	PLR
Riesen	Norma	UDC
Studer	Eric	ALT

Présidence 2011-2012: M. Jean-Pierre Narbel

Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Dalla Palma Zahar	Sabrina	VER
D'Angelo	Vladimir	PDC
Higy	Muriel	PS
Karlen	Laurent	PLR
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Molliat	Stéphane	VL
Teuscher	Charly	PS

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Fave	Jean-François	VER
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Victor	PLR
Mollet	Claire	VL
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

Commission de recours en matière d'impôts communaux

(9 délégués et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Marinelli	Roger	PLR
Melchior	Alexandra	VER
Mollet	Claire	VL
Pali	Musa	PS
Pinto	Clotilde	PS
Riesen	Werner	UDC
Rizzello	Martino	PDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Gandi	Daniel	PS
Gonthier	Alain	ALT
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Roh	Christian	PLR
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

Commission des finances

13 membres et 1 suppléant par parti

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
D'Angelo	Vladimir	PDC
Riesen	Werner	UDC
Bertschy	Patrick	PLR
Marinelli	Roger	PLR
Roh	Christian	PLR
Marques	Samuel	PS
Butty	Pierre	PS
De Stefanis	Sergio	PS
Pinto	Clotilde	PS
Rapin	Roland	VER
Gonthier	Alain	ALT
Baud	Francis	VL
Molliat	Stéphane	VL

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Mayor	Annette	PLR
Molliat	Pascal	VL
Pali	Musa	PS
Roduit	Jean-Marc	PDC
Stübi	Antoine	VER
Vallotton	Alexandre	ALT

Président 2011-2012: M. Roland Rapin

Vice-président 2011-2012: M. Alain Gonthier

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)
8 délégués – 1 municipal - 8 suppléants
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Despot	Fabienne	UDC
Doriot	Serge	PLR
Gavin	Eric	S
Gonthier	Alain	ALT
Mollet	Claire	VL
Stübi	Antoine	VER
Vaccaro	Carmelo	PDC

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Pierre	UDC
Brunet	Jean-Luc	VER
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Jerbia	Karim	S
Kern	Fabienne	VL
Marchesi	Jean-Yves	PLR
Pali	Musa	S
Schuseil	Peter	VL

Commission de l'énergie
9 délégués – 1 suppléant par parti
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	PS
Fave	Jean-François	VER
Lisboa	Manuel	PDC
Marinelli	Victor	PLR
Marques	Samuel	PS
Molliat	Pascal	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Sutter	James	PLR
Valotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Despot	Fabienne	UDC
Feuerstein	Vera	PS
Hunziker	Randolph	VL
Justo	José	PDC
Melchior	Alexandra	VER
Napi	Aurélié	ALT
Zaugg	Jacques	PLR

Président pour 2011-2012: **M. James Sutter**

Comité de direction RAS Riviera
(Région d'action sociale)

Rimella	Nicole	Conseillère municipale Présidente CODIR	La Tour-de-Peilz
Curchod	Fabienne	Syndique Vice-présidente CODIR	Jongny
Chevalley	Christine	Syndique	Veytaux
Degex	Bernard	Syndic	Blonay
Mühlethaler	Marianne	Conseillère municipale	St-Saphorin
Vuarnoz	Annick	Conseillère municipale	Vevey
Walther	Caleb	Conseiller municipal	Montreux
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Chassot	Marc-Etienne	Agent régional AAS	La Tour-de-Peilz
Haas-Borer	Antoinette	Directrice CSI Secrétaire CODIR	Vevey

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués – 1 municipal

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Rentsch	Dora	PDC
Marinelli	Roger	PLR
Higy	Muriel	PS
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Agnant	Michel	VL

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera
2 délégués et 1 suppléant
 Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Lavanchy	Aude	PLR
Bonvin	Barbara	VER

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Déléguée municipale: **M^{me} Annick Vuarnoz**

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	PLR
Gavin	Eric	PS

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Schuseil	Peter	VL

Délégué de la Municipalité : **M. Laurent Ballif**

« Sécurité Riviera »

(11 délégués pour Vevey – 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable)

Législature 2011-2016

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	PS
Baud	Francis	VL
vacant		PLR
Jerbia	Isabel	PS
Justo	José	PDC
Kern	Fabienne	VL
Marques	Sandra	PS
Mercier	Arthur	ALT
Ming	Christophe	PLR
Post	Charles	VER
Riesen	Werner	UDC

Délégation fixe :

Nom	Prénom	Parti
Vuarnoz	Annick	PS
vacant		PLR

Comité de direction :

Nom	Prénom	Parti
Rivier	Etienne	PLR

Commissions municipales

Naturalisations

Nom	Prénom	Représentant
Municipal (tournus)		Municipalité
Schuseil	Peter	CC
Perfetta	Gilles	CC
Riesen	Norma	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Maillard	Jean-Marie	CC
De Regibus	Giuliana	CC
Melchior	Alexandra	CC
Burgi	Jean-Jacques	CC
Zaugg	Jacques	CC

Communication

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Ming	Christophe	CC
Gonthier	Alain	CC
Poeira Martins	Antonio	CC
Butty	Pierre	CC
Brunet	Jean-Luc	CC
D'Angelo	Vladimir	CC
Baud	Francis	CC
Degex	Bernard	Société civile
Ethenoz	Jean-Jacques	Société civile
Rickenbacher	Richard	Société civile
Halter	Grégoire	Admin. communale
Smets	Pierre	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale
Pittet	Olivier	Admin. communale

Aménagement du territoire

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Kaaser	Danièle	CC
Tobler	Swenn	CC (non élu)
Schobinger	Bastien	CC

Jerbia	Abdelkarim	CC
Dalla Palma Zahar	Sabrina	CC
Vaccaro	Carmelo	CC (non élu)
Mollet	Claire	CC
Escolar Rinquet	Alicia	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Novello	Eligio	Société civile
Rapin	Vincent	Société civile
Veluzat	Philippe	Société civile
Marion	Jean-Paul	Société civile
Christen	Yves	Société civile
Willi	Daniel	Société civile
Sulliger	Denis	Société civile
Francey	Michel	Commandant Police
Lehrian	Claude	Chef de service
Amoos	Gérard	Admin. communale
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Liu	Ning	Admin. communale

Sports

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Marinelli	Vittorio	CC
Perfetto	Gilles	CC
Riesen	Werner	CC
Stifani	Mario	CC
Stübi	Antoine	CC
Locciola	Thierry	CC (non élu)
Letsch	Christophe	CC (non élu)
Baumgartner	Pierre-André	Société civile
Gruaz	André	Société civile
Lilla Boulet	Axel	Société civile
Bryoys	Jean-Marc	Admin. communale

Sports – Sous-commission «Lac»

Nom	Prénom	Représentant
Martin	Marcel	Municipalité
Marinelli	Rogero	CC
Freudiger	Reynald	CC (non élu)
Bonjour	Pierre	CC
Teuscher	Charly	CC
Brunet	Jean-Luc	CC
Justo	José	CC
Pieren	Roger	CC
Forney	Christian	Société civile
Cocharde	Elec	Société civile
Burnat	Daniel	Société civile
Goncerut	Laurent	Société civile
Fürst	Pierre-Alexandre	Société civile
D'Angelo	Vladimir	Société civile
Bieri	Roland	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Troillet	Pascal	Société civile
Amoos	Gérard	Admin. communale
Bryoys	Jean-Marc	Admin. communale

Activités interculturelles

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Luca	Maria.-A.	CC (non élue)
Boillat	Jean-Pierre	CC
Riesen	Norma	CC
Dutruy	Gilbert	CC (non élu)
Bonvin	Barbara	CC
Maldonado	Jorge	CC (non élu)
Hunziker	Randolph	CC
Bailly	Mirabelle	Société civile
Pomilio	Francesco	Société civile

Peerun Steiger	Bhama	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile
Gandi	Daniel	Société civile
Mevljudin	Makiki	Société civile
Ibrahimi	Arif	Société civile
Dos Santos Domingo	Nuno	Société civile
Henriques	Bruno	Société civile
Gerber	Christophe	Admin. communale
Bays	Alexandre	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Theytaz	Michèle	Admin. communale
Gisi	Alain	Admin. communale

Famille

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Lavanchy	Aude	CC
Gitto	Sabrina	CC
Riesen	Norma	CC
De Stefanis	Maria	CC
Roué	Corinne	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Hofstetter	Philippe	CC
Chevalley	Thierry	Société civile
Bays	Alexandre	Admin. communale
Bornand	Christophe	Admin. communale

Logement

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Jaggi-Hériier	Doris	CC
Studer	Loren	CC (non élue)
Vaccant		CC
Licini	Sandro	CC
Rapin	Roland	CC
Gandac Aubort	Carmen	CC (non élue)
Christen	Jérôme	CC
Bavaud	Françoise	Société civile
Corderay	Serge	Société civile
Chirichiello	Claude	Société civile
Cornuz	Sébastien	Société civile
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale
Bornand	Christophe	Admin. communale

Salubrité

Nom	Prénom	Représentant
Ballif	Laurent	Municipalité
Ming	Christophe	CC
Tobler	Swen	CC (non élu)
Bonjour	Yvette	CC
De Stefanis	Sergio	CC
Rapin	Roland	CC
Hofer	Tommasina	CC (non élue)
Pieren	Roger	CC
Collaud	Eric	Société civile
Bornand	Christophe	Admin. communale
Hitz	Renée-Laure	Admin. communale

CRESCENDO

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Marchesi	Jean-Yves	CC
Hunziker	Randolph	CC
Butty	Pierre	CC
Vacant		CC
Lisboa	Manuel	CC
Riesen	Werner	CC
Lavanchy	Christiane	CC

Da Cruz	Catarina	Société civile
Cornu Mroczek	Pierrine	Société civile
Dufour	Pierre	Société civile
Demierre	Philippe	Société civile
Ischer	Robert	Société civile
Crestani	Camille	Société civile
Candil	Gaspar	Société civile
Bays	Alexandre	Admin. communale

Rocking Chair

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Karlen	Laurent	CC
Vallotton	Frédéric	CC (non élu)
Riesen	Werner	CC
Gavin	Grégoire	CC
Post	Charles	CC
Rizzello	Martino	CC
Werffeli	Michel	CC (non élu)
Bovy	Joël	Société civile
Paley	Maude	Société civile
Vinard	Marie-Adeline	Société civile
Rossier	Joris	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Stoll	Stefano	Admin. communale

Musée (fusion des 3 commissions)

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Zaugg	Joëlle	CC
Kaeser	Danièle	CC
Freudiger	Reynald	CC (non élu)
Riesen	Norma	CC
Roshier	Darren	CC
Bonvin	Barbara	CC
D'Angelo	Vladimir	CC
Agnant	Michel	CC
Eynard	Hugues	Société civile
Martin	Jean-François	Société civile
Rusterholz	Danielle	Société civile
Chavannes	François	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Alamir	Marie	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Froidevaux	Thierry	Société civile
Mottier	Jean-Pierre	Société civile
Radrizzani	Dominique	Admin. communale
Yersin	Jean-Marc	Admin. communale
Bonnard Yersin	Pascale	Admin. communale
Lambert	Françoise	Admin. communale

Bibliothèque Médiathèque municipale

Nom	Prénom	Représentant
Vuarnoz	Annick	Municipalité
Lavanchy	Aude	CC
Studer	Eric	CC
Riesen	Norma	CC
Gandi	Daniel	CC
Brunet	Jean-Luc	CC
Rentsch	Dora	CC
Schuseil	Peter	CC
Comte	Catherine	Société civile
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Société civile
Graf	Christian	Admin. communale

Jeunesse

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité
Marinelli	Vittorio	CC

Administration générale

Commissions

Etat au 31 décembre 2011

Gitto	Sabrina	CC
Pilet	Vitali	CC
Gavin	Grégoire	CC
Bonvin	Barbara	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Molliat	Pascal	CC
Martin	Jean-François	Société civile
Favre	Nicole	Société civile
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Société civile
Theytaz Grandjean	Michèle	Admin. communale
Briguet	Marie	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale

Roh	Christian	CC
Napi	Aurélie	CC
Despot	Fabienne	CC
Rochat	Mikaël	CC (non élu)
Fave	Jean-François	CC
Lonardo	Lino	CC (non élu)
Agnant	Michel	CC
Ansermet	Serge	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

CRDIS

Nom	Prénom	Représentant
Kaufmann	Lyonel	Municipalité LTP
Rivier	Etienne	Municipalité Vevey
Zaugg	Jacques	CC
Vacant		CC
Bonjour	Pierre	CC
Dutruy	Gilbert	CC (non élu)
Post	Charles	CC
Gremion	Jean-Michel	CC (non élu)
Baud	Francis	CC
Bercher	François	CC LTP
Petitpierre	Eric-Michel	CC LTP
Jordan	Annick	Société civile
Delacrétaz	Jean-Luc	Admin. communale
Quillet	Laurent	Admin. communale
Vacant		Admin. communale

Développement durable (A 21)

Nom	Prénom	Représentant
Leimgruber	Elina	Municipalité

Groupe de travail Animation du Quai Perdonnet/Développement de Vevey-Est

Nom	Prénom	Représentant
Rivier	Etienne	Municipalité
Doriot	Serge	CC
Vallotton	Alexandre	CC
Schobinger	Bastien	CC
Rochat	Mikaël	CC (non élu)
Post	Charles	CC
Rizzello	Vittorio	CC (non élu)
Vacant		CC
Gauer	Jay	Société civile
Airivier	Jean-Louis	Société civile
Burnat	Daniel	Société civile
D'Angelo	Vladimir	Société civile
Dragone	Umberto	Société civile
Fattebert	Catherine	Société civile
Marchionno	Walter	Société civile
Micheloud	François	Société civile
Rudolph	Christopher	Société civile
Werffeli	Michel	Société civile

Administration générale

Office de la population

Statistique de la population veveysanne

Total des habitants enregistrés au 31.12.2011

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	666	845	232	218	1'961	10.59
Vaudois d'autres communes	1'457	1'930	281	286	3'954	21.36
Confédérés	1'740	2'144	369	316	4'569	24.68
	3'863	4'919	882	820	10'484	56.63
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'419	3'149	790	671	8'029	43.37
Population totale enregistrée à Vevey	7'282	8'068	1'672	1'491	18'513	100.00
Situation au 31.12.2010	7'080	7'823	1'623	1'515	18'041	

Remarque: les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 432 au 31.12.2011 (402 au 31.12.2010)

Impôts

Rôle des contribuables au 1^{er} janvier

	2009	2010	2011
	9'613	9'763	9'709

Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)

	2009	2010	2011
	1'801	1'923	2'009

Evolution du nombre de naturalisations 2007 - 2011

Naturalisations

2011	218
2010	181
2009	253
2008	210
2007	251

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2011

Familles de :	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère	
1 enfant de - 18 ans	1'208	640	568	1'208
2 enfants de - 18 ans	789	910	668	1'578
3 enfants de - 18 ans	207	317	304	621
4 enfants de - 18 ans	24	57	39	96
5 enfants de - 18 ans	7	8	27	35
6 enfants de - 18 ans	1	6	0	6
7 enfants de - 18 ans	1	7	0	0
Totaux	2'237	1'945	1'606	3'551

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2011 fournie par le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques (SCRIS) se présente comme suit:

Population d'origine suisse	10'543
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	7'772
Total chiffre officiel de la population	18'315

La différence de 198 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme « officiels » provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile, entre autres, dont la demande est encore à l'examen.

Au 31.12.2002	1'919	1'568	1'695	3'263
Au 31.12.2003	1'941	1'588	1'671	3'259
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521
Au 31.12.2006	2'144	1'706	1'811	3'517
Au 31.12.2007	2'153	1'717	1'788	3'505
Au 31.12.2008	2'192	1'798	1'741	3'539
Au 31.12.2009	2'200	1'857	1'693	3'550
Au 31.12.2010	2'235	1'903	1'681	3'584

Evolution des citoyens «bourgeois» 2007 - 2011

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2011	666	845	232	218	1'961
2010	633	802	200	199	1'834
2009	585	769	173	182	1'709
2008	533	697	161	152	1'543
2007	487	625	132	134	1'378

Statistique des migrations en 2011

	Arrivées de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	209	431	- 222
Autres communes du district de Vevey	107	191	- 84
Autres communes du canton de Vaud	534	689	- 155
Autres cantons suisses	240	282	- 42
Pays étrangers	877	562	+ 315
Naissances – Décès	223	126	+ 97
Total fluctuations	2'190	2'281	- 91

Administration générale

Office de la population

Population résidente du district (selon le SCRIS) comparée depuis 2008

Communes	2008	2009	2010	2011	2011-2010
Blonay	5'552	5'711	5'851	5'891	+ 40
Chardonne	2'809	2'750	2'736	2'741	+ 5
Château-d'Oex	3'167	3'178	3'214	3'243	+ 29
Corseaux	2'066	2'088	2'131	2'146	+ 15
Corsier-sur-Vevey	3'197	3'197	3'211	3'294	+ 83
Jongny	1'428	1'418	1'436	1'461	+ 25
Montreux	24'496	24'732	24'884	25'141	+ 257
Rossinière	507	501	509	507	- 2
Rougemont	909	910	903	915	+ 12

St-Légier-La Chiésaz	4'749	4'897	4'939	4'979	+ 40
La Tour-de-Peilz	10'677	10'765	10'748	10'768	+ 20
Vevey	17'653	17'977	18'224	18'315	+ 91
Veytaux	796	823	822	817	- 5
Total	78'006	78'947	79'608	80'218	+ 610

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2009	2010
Citoyens suisses: hommes et femmes de plus de 18 ans	8'322	8'460
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'184	3'226
Total des électeurs	11'506	11'686

Mutations enregistrées durant l'année

	2004	2007	2010	2011
Arrivées ou retours à Vevey:	2'278	2'093	2'118	2'267
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey):	186	240	294	241
Départs de la localité:	1'886	2'112	1'944	2'442
Décès:	147	151	152	144
Changements d'adresse en ville:	1'459	1'077	1'080	924
Mariages et partenariats:	129	135	152	133
Séparations:	53	83	68	85
Divorces et dissolutions de partenariat	85	91	101	69
Passages à majorité civile:	122	165	195	180
Reconnaissances + changements de nom + désaveux:	165	200	215	209
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses:	436	445	1'300	422
Permis pour étrangers reçus du canton:	3'461	3'168	2'124	1'227

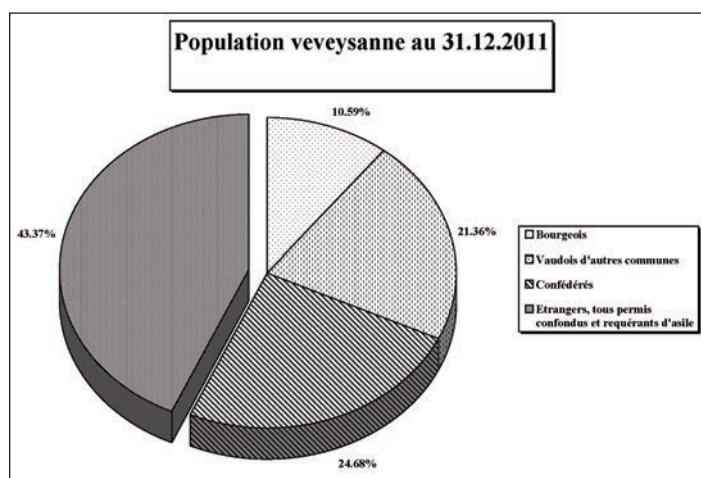
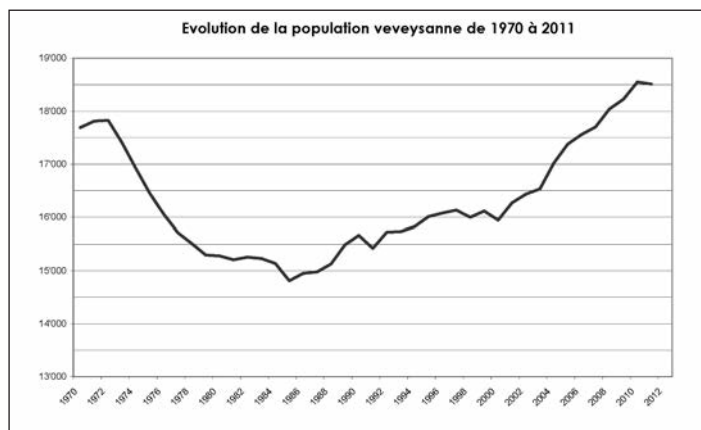
Etat de la population étrangère à Vevey

Evolution 2006-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Permis B et B CE/AELE	2'240	2'630	2'771	2'916	3'008
Permis C et C CE/AELE	4'766	4'790	4'707	4'697	4'565
Sous-total étrangers résidents	7'006	7'420	7'478	7'613	7'573
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	425	226	188	204	206
Refus (Délai de départ)	2	0	0	1	10
Fonctionnaires internationaux	4	2	1	1	1
Permis F (Asile admis provisoirement)	182	175	171	158	144
Permis N (Requérant d'asile)	115	55	34	20	15
Attestation de départ (Asile)	12	4	3	2	1
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	163	121	114	111	79
Total des étrangers établis	903	583	511	497	456
Total étrangers résidents et établis	7'909	8'003	7'989	8'110	8'029
Etrangers (en résidence secondaire)	69	61	69	66	73
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	0	0	0	0	0
Total étrangers en séjour	69	61	69	66	73
Total des étrangers habitant Vevey	7'978	8'064	8'058	8'176	8'102
Frontaliers	274	209	247	292	312
Total des étrangers	8'252	8'273	8'305	8'468	8'414

Administration générale

Office de la population

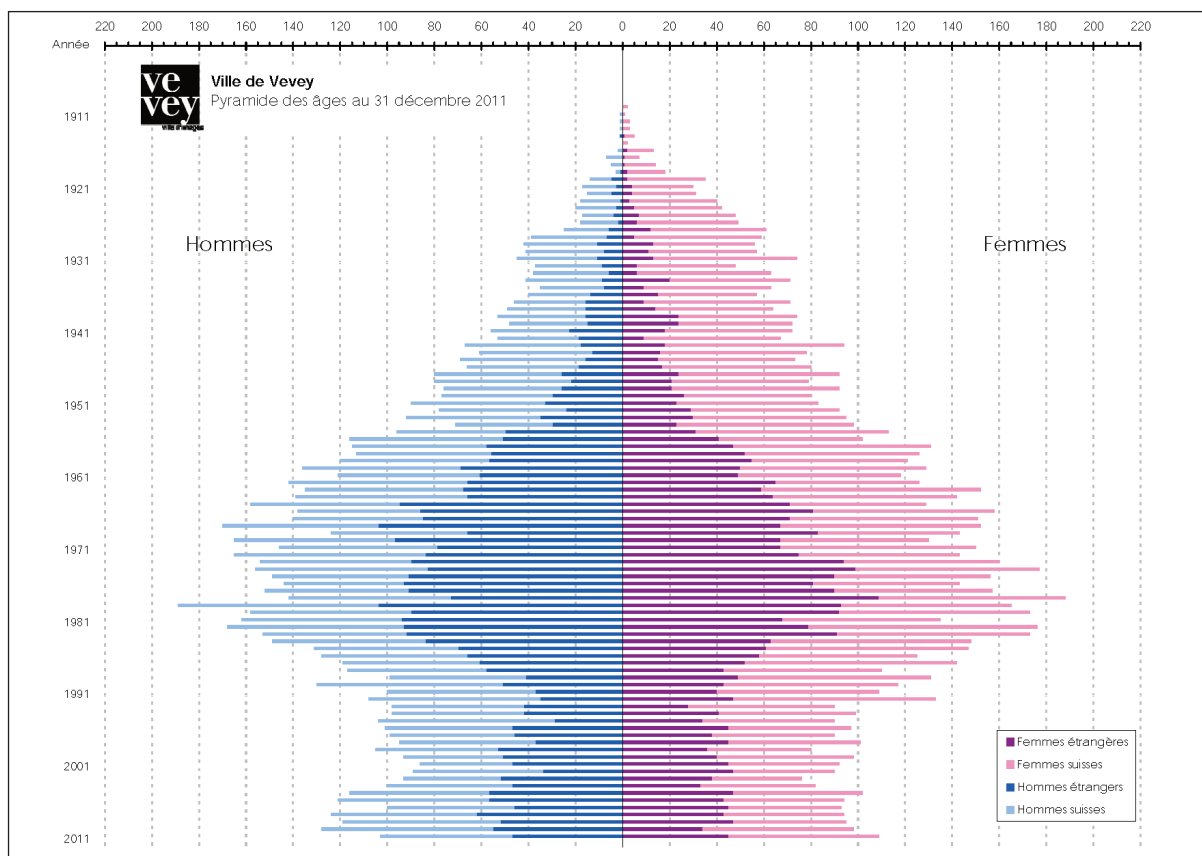


Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2011

Total de la population veveysanne : 18'513 habitants

L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants:

- Les personnes les plus âgées au 31 décembre 2011 sont donc maintenant deux femmes suisses de 1910 et une femme et un homme suisses de 1911. Il y a encore 3 femmes suisses et 1 homme suisse de 1912
- Les personnes nées en 1979 (32 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 354 (93 hommes étrangers, 72 hommes suisses et 104 femmes étrangères, 85 femmes suisses). Ces habitants représentent le 1,91% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'788 (285 hommes étrangers, 806 hommes suisses et 312 femmes étrangères, 1'385 femmes suisses) et représentent le 15,06% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'742 (903 hommes étrangers, 1'069 hommes suisses et 774 femmes étrangères, 996 femmes suisses) et représentent le 20,21% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 11'983 (3'021 hommes étrangers, 2'870 hommes suisses et 2'734 femmes étrangères, 3'358 femmes suisses) et représentent donc le 64,73% de la population veveysanne.



«Respect et confiance, facteurs de motivation» «Un travail constant vient à bout de tout»

Virgile

Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (entrées + sorties) s'est élevé à 108 ou 27.3% des personnes en activité au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 23% par rapport à 2010 (88 / 23.7% en 2010). Cela représente une arrivée ou un départ tous les deux jours ouvrables environ. Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-110 de 2000 à 2009. De plus, les changements de taux d'activité ont occasionné la modification de 37 contrats de travail. Cette année, 16 engagements sur 66 concernent des nouveaux postes. Sur 42 départs, 4 sont dus à des retraites et 1 à l'AI.

Le nombre d'offres reçues et étudiées par les services pour chaque mise au concours s'est situé entre 10 et 280 (total 1'474); pour 2010, ces nombres se situaient entre 13 et 362. Cette année, nous avons reçu 238 offres spontanées (235 en 2010, 230 en 2009 et 122 en 2008). Le 17 novembre 2011, la Municipalité a invité les nouveaux collaborateurs pour une séance d'information.

Fin d'activité

au 31 août	M ^{me} Anne BONJOUR, après 7 ans et 5 mois d'activité, éducatrice de la petite enfance, direction des affaires sociales et familiales
au 30 septembre	M ^{me} Nicole BARRAS, après 7 ans et 1 mois d'activité, éducatrice de la petite enfance, direction des affaires sociales et familiales
au 30 novembre	M. Michel PAOLETTI, après 16 ans et 9 mois d'activité, concierge, direction des finances, gérances
au 31 décembre	M. Robert LOCATELLI, après 8 ans et 10 mois d'activité, assistant social, direction des affaires sociales et familiales, Centre social intercommunal
au 31 décembre	M. Pierre-André PERRENOUD, après 32 ans et 8 mois d'activité, Secrétaire Municipal, administration générale

Assurances – sécurité au travail

Le service du personnel a traité et suivi 27 (35 en 2010) cas d'accident professionnel, dont 15 (23 en 2010) avec arrêt de travail, ainsi que 46 (66 en 2010) cas d'accident non-professionnel, dont 24 (35 en 2010) avec arrêt de travail. 747 (606 en 2010) annonces d'absences pour cause de maladie et 49 (20 en 2010) absences pour maladie de l'enfant ont été enregistrées et suivies administrativement.

En 2011, dans le cadre des mesures pour la santé et la sécurité au travail, une campagne de vaccination en collaboration avec l'Hôpital Riviera a permis de vacciner le personnel confronté à des risques d'infection dans l'exercice de son travail. De plus, une campagne de prévention sur les dangers d'une exposition prolongée au soleil ainsi qu'une promotion de la santé au travers d'activités sportives ont été organisées. Enfin, M. François Revaz, chargé de sécurité intercommunal, a effectué une trentaine de visites de sécurité lors desquelles il a pu constater que les mesures et les directives sont appliquées.

Jubilaires

La Municipalité a invité les 31 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25 et 30 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 23 septembre 2011 au Musée de l'habitat rural de Ballenberg à Hofstetten (Berne).



Les participants à l'entrée du Musée de l'habitat rural de Ballenberg

Formation

En considérant qu'un collaborateur suivant un cours représente une unité, la formation continue peut être estimée comme suit :

	2009	2010	2011
Cours et conférences de 1 à 5 jours :	242 unités	196 unités	214 unités
Formation de longue durée (> 5 jours) :	15 unités	10 unités	12 unités

Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 300 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 9 décembre 2011 aux galeries du rivage. L'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant.

Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

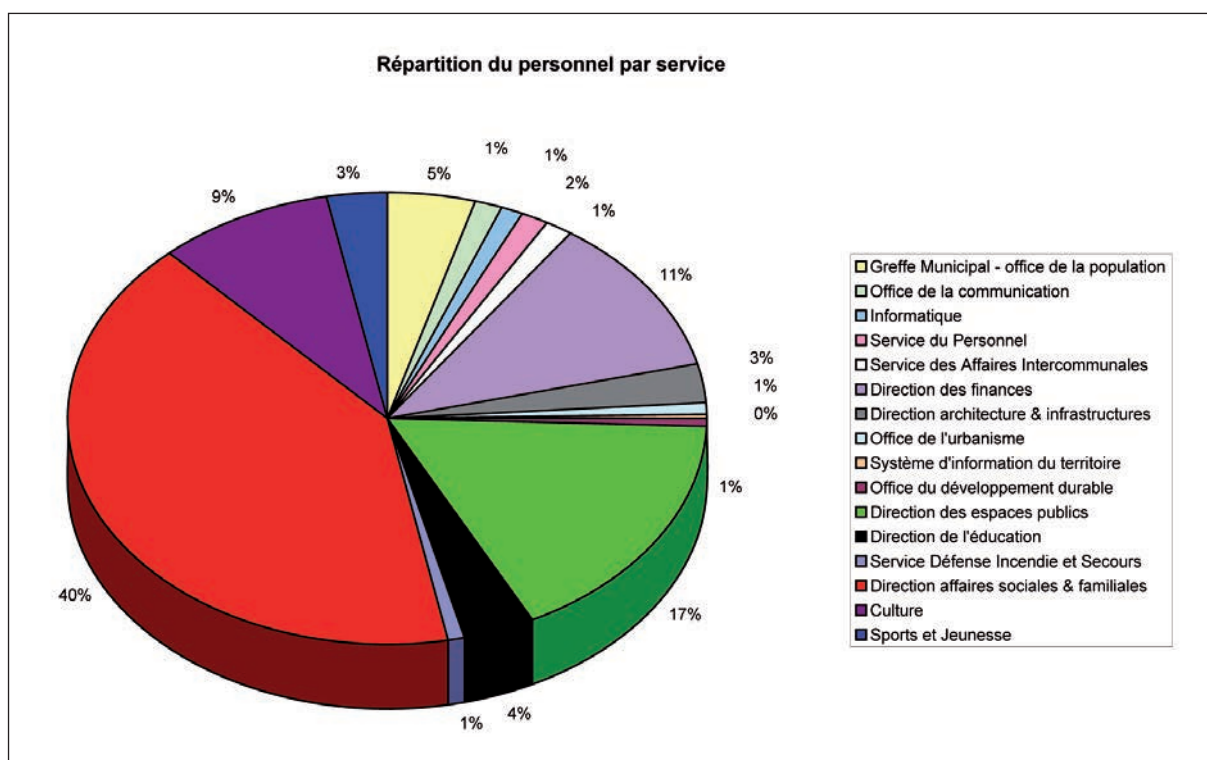
Administration générale

Service du personnel

1/ Personnel «stable»

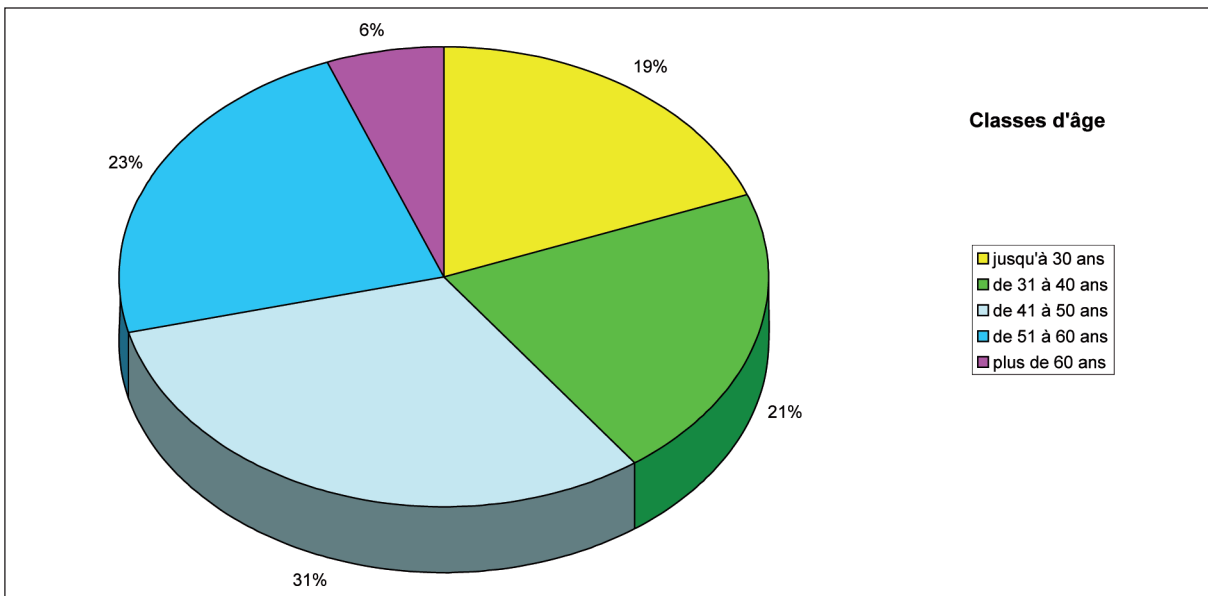
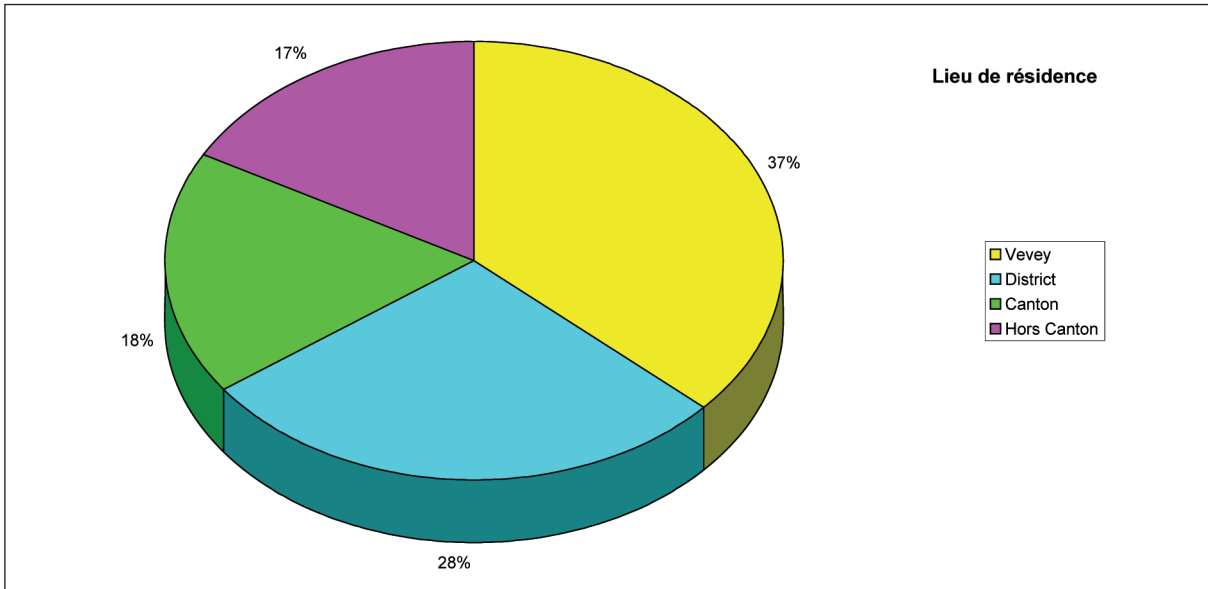
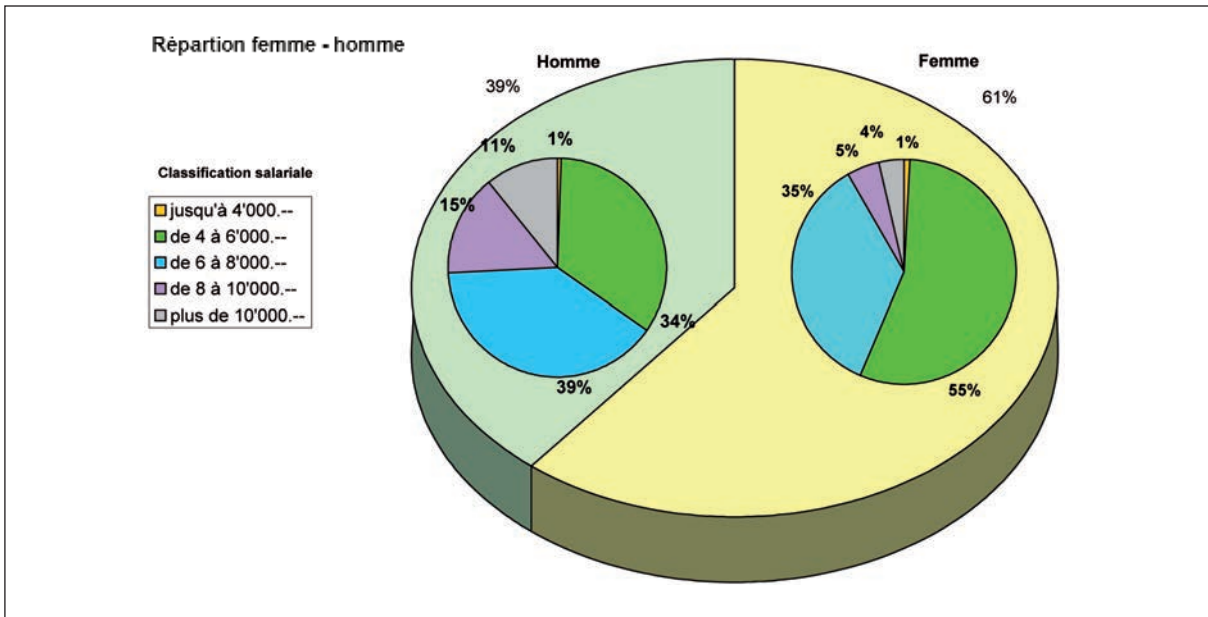
Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2011.

SERVICES	Au 31.12.10		Au 31.12.11		BUDGET 2011	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL – OFF. POP.	12.00	10.00	18.00	16.00	18.00	16.00
OFFICE DE LA COMMUNICATION	4.00	2.55	5.00	3.10	5.00	3.20
PERSONNEL – SECURITE AU TRAVAIL	6.00	5.60	6.00	6.00	6.00	5.60
INFORMATIQUE	3.00	2.50	4.00	3.50	4.00	3.50
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	4.00	3.35	5.00	3.65	7.00	4.95
DÉVELOPPEMENT DURABLE	1.00	0.90	2.00	1.70	2.00	1.70
FINANCES - GÉRANCES	45.25	40.21	42.25	36.76	46.25	38.51
ARCHITECTURE ET INFRASTRUCTURES	9.50	8.90	11.00	10.30	13.00	11.10
OFFICE DE L'URBANISME	2.50	2.50	4.00	4.00	4.00	3.70
SYSTEME D'INFORM. DU TERRITOIRE	1.00	0.90	1.00	0.90	1.00	1.00
ESPACES PUBLICS	66.00	62.62	67.00	64.22	68.00	64.62
EDUCATION	13.00	10.10	14.00	11.10	15.00	11.40
SÉCURITÉ	3.75	2.87	3.25	2.57	3.25	2.57
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES	152.50	121.70	163.00	128.11	209.00	161.01
CULTURE ET CULTES	33.50	23.11	34.00	22.41	39.00	25.21
ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE	14.00	9.75	15.50	10.75	17.50	11.10
TOTAL GENERAL	371	307.56	395.00	325.07	458.00	365.17



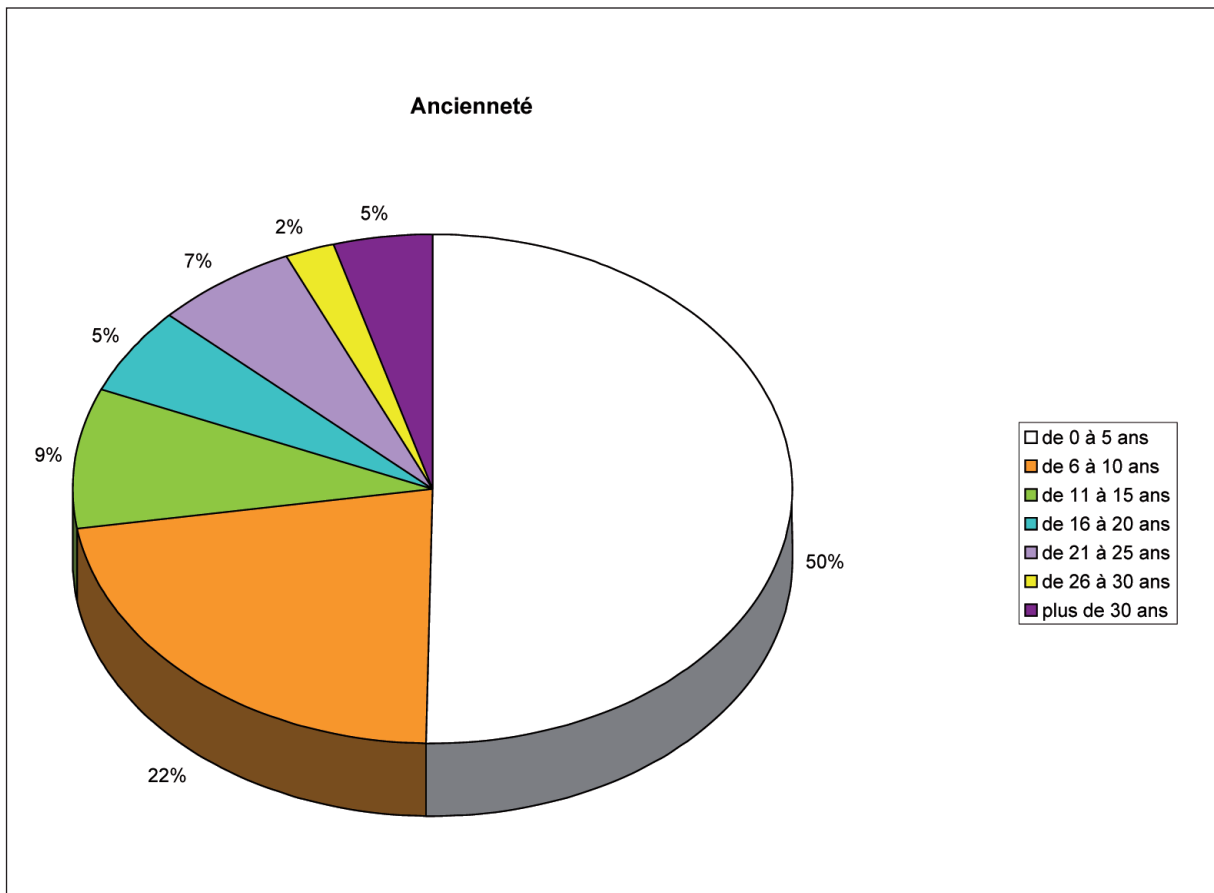
Administration générale

Service du personnel

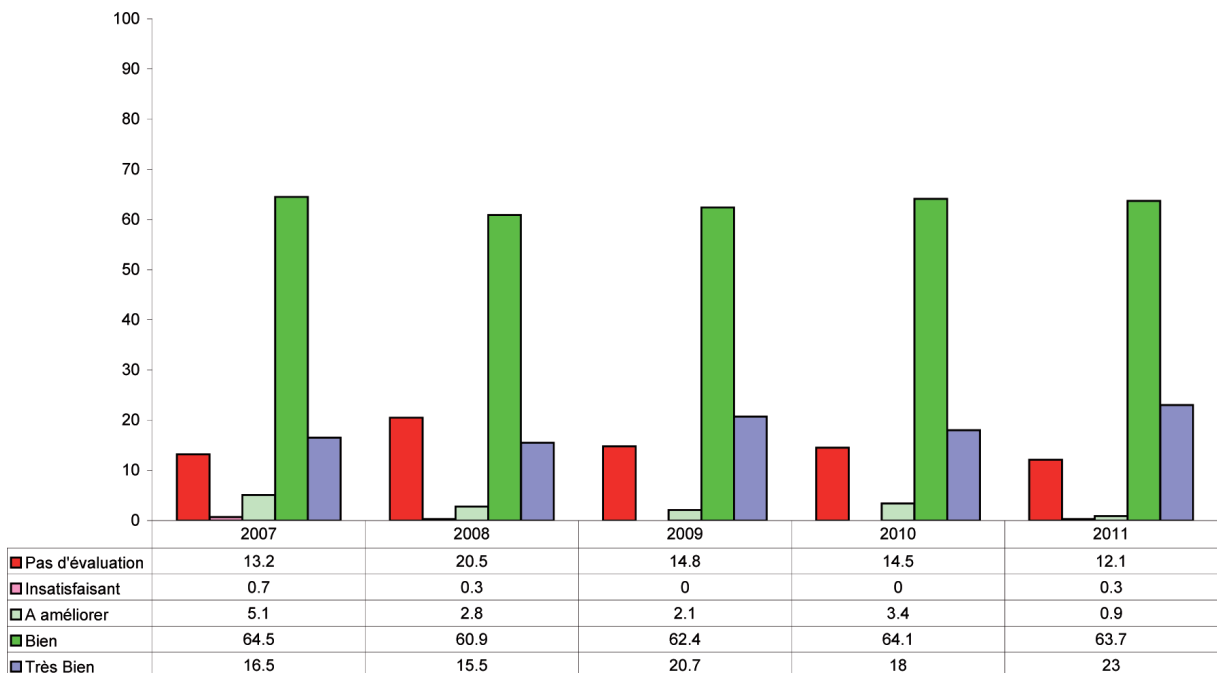


Administration générale

Service du personnel



Appréciation du personnel sur son environnement de travail

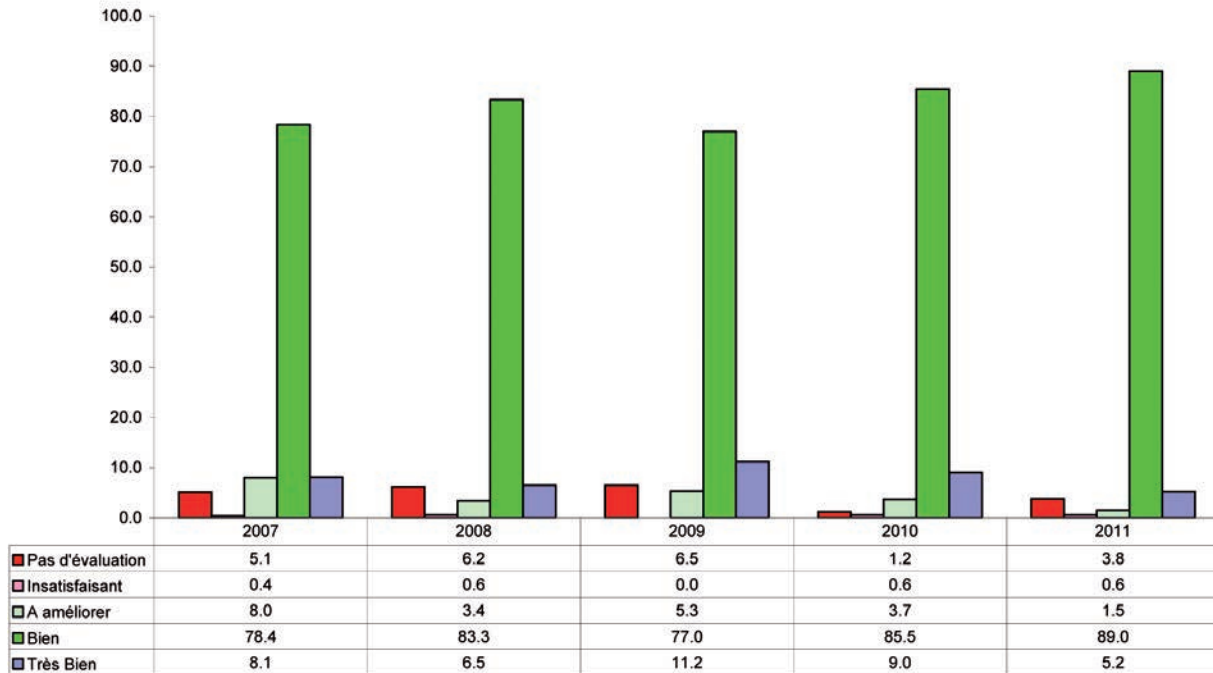


- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 23% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 63.7% de bien, 0.9% à améliorer, 0.3% d'insatisfaisant et 12.1% n'ont pas qualifié globalement leur satisfaction (appréciation partielle, présence inférieure à 6 mois, absence de longue durée).

Administration générale

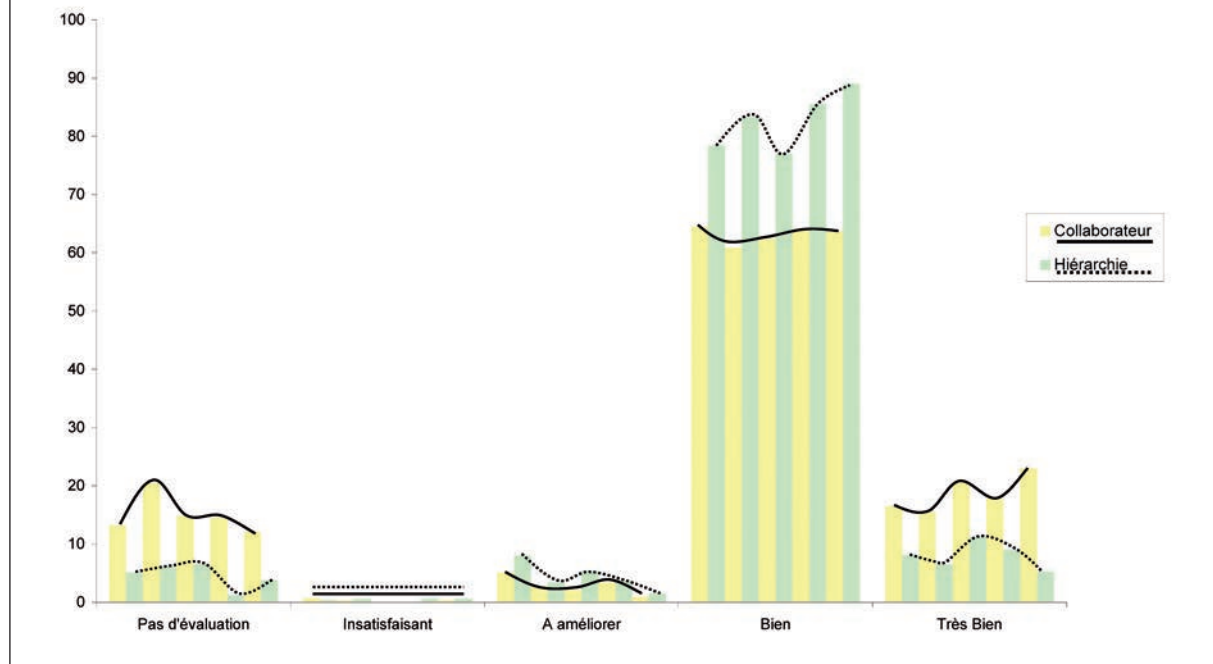
Service du personnel

Appréciation du personnel par le supérieur hiérarchique



- 5.2% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 89% bien, 1.5% à améliorer, 0.6% insatisfaisante. 3.7% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)

Comparaison 2007-2011 des appréciations du collaborateur et du supérieur hiérarchique



Administration générale

Service du personnel

2/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2011

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car, le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Services	Nombre
Greffes municipal	2
Affaires intercommunales	1
Finances	10
Architecture et infrastructures	1
Espaces publics	3
Education	48
Affaires sociales et familiales	4
Culture et cultes	4
Jeunesse	2
Total	75

2/ Apprenti(e)s au 31.12.2011

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2011 avec comparaison au 31.12.2010. L'augmentation des places concrétise la volonté municipale d'offrir un maximum de possibilités d'apprentissage au sein de la Ville.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2010	Au 31.12.2011
agente d'exploitation	2 ^e année	1	1
assistant en information documentaire	1 ^{re} année	0	1
assistante socio-éducative	1 ^{re} année	3	1
assistante socio-éducative	2 ^e année	2	3
assistante socio-éducative	3 ^e année	1	4
employé(e) de commerce	1 ^{re} année	2	2
employé(e) de commerce	2 ^e année	1	2
employé(e) de commerce	3 ^e année	3	1
cuisinier(ère)	1 ^{re} année	0	1
cuisinier(ère)	3 ^e année	1	2
horticulteur(trice)	préapprentissage	0	1
horticulteur(trice)	1 ^{re} année	2	2
horticulteur(trice)	2 ^e année	2	1
horticulteur(trice)	3 ^e année	2	2
mécanicien sur automobiles légères	1 ^{re} année	1	1
Total		23	25

Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 395 personnes en activité au 31.12.2011, il y a 240 femmes et 155 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de Fr. 7'122.80, celui des femmes de Fr. 6'025.35
- Le salaire médian des hommes est de Fr. 6'507.—, celui des femmes de Fr. 5'728.—
- La différence entre les salaires médians s'explique par le type de fonction exercée
- L'âge moyen du personnel est de 43.5 ans (40.4 pour les femmes et 48.2 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 9 ans (6.9 pour les femmes et 12.2 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 82% (74% pour les femmes et 95% pour les hommes)
- 71 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2 ans
- 125 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 16.5 ans

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2007 à 2010, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	2007	2008	2009	2010	2011
● Total des EPT	311.15	263.81	275.39	307.76	325.07
● Personnes fixes en activité au 31.12	360	322	338	371	395
● dont : Femmes	167	179	192	223	240
Hommes	193	143	146	148	155
● Age moyen	42.7	44	44	43.5	43.5
● Ancienneté moyenne	8.7	9.3	9.4	8.9	9
● Moins de 30 ans	41	36	44	58	71
● Plus de 50 ans	94	103	111	117	125

Amélioration et extension du réseau informatique

Mise en place des fibres optiques et de l'infrastructure nécessaire pour les liaisons

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2011 de 275 PC. Le nombre de postes a ainsi augmenté d'une vingtaine d'unités en 2011.

Comme signalé les années précédentes, trente PC supplémentaires, appartenant officiellement à Sécurité Riviera, continuent d'être gérés par le service informatique de Vevey qui, en contrepartie, facture un montant pour ses prestations. On peut aussi noter que le canton paie également une somme du même ordre pour la maintenance et la gestion des trente PC du Centre social intercommunal.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales mentionnées ci-dessous ont été effectuées par le service informatique en 2011.

Personnel du service

Comme annoncé en 2010, l'effectif du service informatique a été renforcé en 2011. En effet, un collaborateur supplémentaire à 100 % a été engagé et a commencé son activité au mois de février 2011. Le service est ainsi passé de 2.5 EPT à 3.5 EPT.

Locaux

Les locaux ont été transformés et réaménagés fin 2010 – début 2011 et le mobilier a été changé. Ainsi, le service informatique dispose de plus de place pour ses collaborateurs et de davantage d'espace pour entreposer les nombreux équipements (cartouches, toners, pièces de rechange, câbles réseau, etc.) nécessaires au fonctionnement de l'informatique communale. Des étagères supplémentaires ont été installées pour le stockage de ce matériel.



Etagère stockage matériel

Les locaux réaménagés font ainsi l'unanimité du personnel du service qui auparavant déplorait le manque de place.

Equipements centraux et serveurs

L'environnement virtualisé* mis en place en 2010 fonctionne parfaitement et a déjà montré toute sa souplesse. En revanche, en raison des ressources supplémentaires nécessaires, notamment pour le SIT (site Cartoriviera), il a fallu racheter un 4ème serveur physique et également augmenter les capacités disques en 2011.

Sauvegarde des données

L'augmentation régulière du volume des données a amené le service informatique à acheter et mettre en service une nouvelle librairie de bandes vers la fin de l'année. Ce système permet ainsi de disposer de 2 têtes d'enregistrement et de beaucoup plus de capacité de sauvegarde, comme il est capable d'héberger beaucoup plus (jusqu'à 48) de bandes de plus forte capacité (1.5 à 3 To* par bande). Cette solution de sauvegarde sur bandes, évolutive, a été préférée à un système de backup sur disques, plus rapide, mais qui n'offre pas les mêmes garanties de préservation de l'information dans la durée.



Ancienne (au-dessus) et nouvelle librairie de bandes

Réseau

Installation d'un câblage réseau dans l'aile Ouest du collège de la Veveyse

Après la mise en place d'un câblage réseau dans la partie Est du collège de la Veveyse en 2010, l'été 2011 a vu la réalisation du câblage dans la partie Ouest du bâtiment. Cette installation s'est effectuée, sans poser de problème particulier, durant les vacances scolaires de l'été 2011.

Déménagement de l'entité Ginkgo

L'entité Ginkgo a déménagé au début du mois de juillet dans des nouveaux locaux. Le service informatique a ainsi dû trouver une solution pour relier ce nouveau site, ce qui a été fait par la location de fibres supplémentaires à Romande Energie. Il a également supervisé la mise en place dans les locaux d'un câblage réseau adapté aux besoins de Ginkgo.

Ce premier déménagement en a entraîné d'autres, pour lesquels le service informatique a dû reconfigurer et paramétrer PC, imprimantes et téléphones. Ainsi le secrétariat des Garderies a déménagé dans les anciens locaux de Ginkgo à la rue Louis-Meyer 3, alors qu'une antenne du CSI a repris les bureaux de l'Ancienne Monneresse, occupés précédemment par le secrétariat des Garderies.

Liaison de la nouvelle UAP Cèdres

L'ouverture de la nouvelle UAP «Les Cèdres» a amené le service informatique à mettre en place une nouvelle liaison

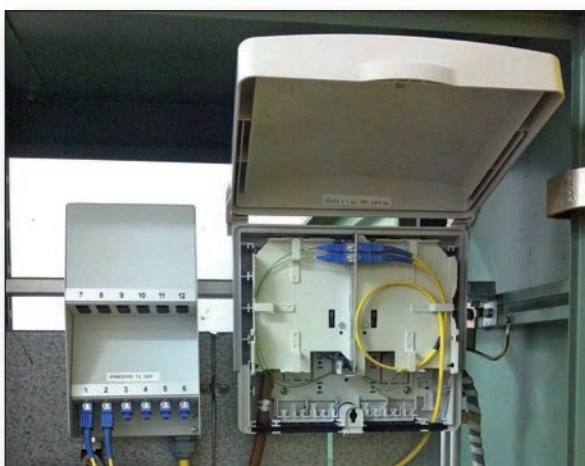
Administration générale

Service informatique

informatique. Un câble fibres optiques a pu être enterré dans la cour et assure la liaison de la nouvelle UAP avec le réseau communal par le biais de la connexion existante à la garderie les Cèdres.

Préavis pour l'extension du réseau informatique communal

Vu l'acceptation par le Conseil communal du préavis sur l'extension du réseau informatique, le contrat de location des fibres optiques pour 5 ans à la Romande Energie a été signé au début de l'année 2011.



Boîtiers fibres optiques



Armoire de brassage à la voirie



Manchon d'interconnexion de fibres optiques

Le gros projet de l'année 2011 a donc été la réalisation et le pilotage de ce projet. En effet, parallèlement à la construction du réseau et au tirage des fibres optiques par Romande Energie, il a fallu faire installer les câblages réseau nécessaires dans les bâtiments à relier. La plupart de ceux-ci ne disposaient que d'un embryon de câblage qu'il a fallu faire corriger. Ainsi, comme prévu dans le préavis, de nombreux travaux, confiés à des électriciens, ont été réalisés en 2011 dans les bâtiments communaux. Chaque bâtiment abritant un service communal a dû être équipé d'un câblage réseau correct, qui comprend également des prises pour les téléphones IP, et d'une armoire de brassage pour accueillir la fibre et les équipements actifs.

En parallèle, un appel d'offres a été lancé pour les équipements actifs (commutateurs, modules fibres optiques)



Configuration des nouveaux commutateurs

Administration générale

Service informatique

nécessaires pour l'extension du réseau sur fibres optiques. Après adjudication de l'appel d'offres, ces équipements ont ensuite été commandés et ont été livrés vers la fin de l'année. Tous les éléments étant prêts dans la plupart des sites (à l'exception du quadrant Nord Est de la ville où les travaux de tirage des fibres de Romande Energie ne sont pas terminés), la mise en route des nouvelles liaisons fibres optiques interviendra ainsi de manière échelonnée dès le début de l'année 2012.

Disponibilité des systèmes / pannes

Les systèmes informatiques n'ont pas eu de problème ayant un impact sur les utilisateurs en 2011. On peut toutefois signaler que la baie disques de sauvegarde, sur laquelle les données de la baie principale sont répliquées, a connu de nombreux problèmes liés à des défaillances de disques (4 disques remplacés en l'espace de quelques semaines). Ces problèmes sont survenus après une panne importante du vieux climatiseur qui refroidit le local abritant la baie secondaire, ce qui a provoqué une importante hausse de la température, néfaste pour les disques. S'agissant de la baie utilisée pour avoir une copie supplémentaire des données, ces soucis n'ont pas eu d'effets sur les utilisateurs.

De son côté, la téléphonie a connu une panne, heureusement de courte durée. En effet, le central téléphonique a eu, le matin du 25 octobre, un problème qui l'a mis hors service, ainsi que tous les téléphones communaux, pendant quelques heures, le temps qu'un technicien de Swisscom vienne le dépanner.

Wi-Fi*

Après les extensions importantes de 2008 et 2009, le réseau Wi-Fi n'a pas subi de grosses modifications en 2011. A la demande des utilisateurs, des bornes Wi-Fi ont été rajoutées dans certains bâtiments afin de fournir un accès à internet pour les iPhones, iPads et autres équipements mobiles. A l'Hôtel de Ville, parallèlement à la partie historique du bâtiment, desservie depuis quelques années, une antenne fournit dorénavant l'accès à internet dans la zone de la salle 201. A la fin de l'année, une autre antenne a été installée à la DAI pour desservir une bonne partie des étages du bâtiment abritant l'administration. Une réflexion est également en cours pour améliorer le Wi-Fi et étendre la desserte à d'autres bâtiments communaux en 2012.

Scannage courrier entrant

A la demande du greffe municipal, le service informatique a mis en place un poste de numérisation des documents. Un scanner à documents a ainsi été installé et une pro-

cédures pour la numérisation du courrier entrant a été définie avec le greffe. Le courrier de la Municipalité est ainsi scanné et classé et est disponible pour les Municipaux depuis le réseau communal.



Scanner à documents et imprimante à étiquettes

Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC les plus anciens (principalement des HP d530 achetés entre 2003 et 2004) a continué en 2011 et une cinquantaine de postes ont été remplacés.

Téléphones

Gestion des téléphones

La gestion des téléphones comprend le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, les modifications des identifications sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc. Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires, de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal. L'installation

PC

Postes de travail supplémentaires

La majeure partie des achats de PC en 2011 concerne le renouvellement des postes. Les ajouts de PC supplémentaires ont été les suivants :

- direction des affaires sociales et familiales: 6 PC (dont 4 dans les UAP et les garderies, 1 à la DASF et 1 au CSI)
- DAI: 2 PC
- Musée historique: 1 PC
- OUrb: 2 PC
- Sport: 1 PC
- Jeunesse: 1 PC
- Ginkgo: 1 PC
- Greffe municipal: 1 PC
- Bibliothèque: 1 PC
- Personnel: 2 PC
- CRDIS: 2 PC

Internet Site www.vevey.ch

Le changement important sur www.vevey.ch en 2011 est la mise en service d'un module «ordres du jour des séances du Conseil communal» qui permet d'accéder facilement aux documents regroupés par séances du Conseil.

Cette solution a déjà permis au greffe municipal de limiter l'envoi des documents papier des Conseils aux Conseillers communaux et d'envoyer un simple lien vers les documents électroniques aux autres intéressés.

comprend aujourd'hui environ 360 postes internes répartis sur 40 sites.

Cette année, un souci avec le système de taxation, qui n'a pas comptabilisé les taxes durant l'été, nous empêche d'avoir des chiffres comparables à ceux des années précédentes. Le système a ainsi recensé cette année 93 659 communications professionnelles sortantes, représentant plus de 3561 heures de conversation (mais il manque environ 3 mois de décompte)!

Annuaire téléphonique communal

Le service informatique a fait imprimer la brochure 2011 de l'annuaire téléphonique et l'a distribuée à l'automne 2011.

Déploiement de téléphones en 2011

Si la majorité des téléphones sur le central de la ville sont encore des téléphones traditionnels, numériques ou analogiques, le service informatique ne déploie plus que des téléphones IP* depuis quelques années. A terme, les téléphones IP vont donc devenir majoritaires avant de remplacer complètement tous les téléphones traditionnels. Ainsi au fur et à mesure des déménagements et/ou créations de postes, de nouveaux téléphones IP ont été déployés en 2011.

Lors du déménagement de l'entité Ginkgo, dans ses nouveaux locaux à la rue de l'Union 15 B, le service informatique a dû mettre en fonction une nouvelle liaison informatique. Profitant de cette liaison, le service informatique a alors mis en place des téléphones IP fonctionnant en liaison sur le central téléphonique communal.

On peut noter que la mise en place des nouvelles liaisons fibres optiques dans le cadre de l'extension du réseau communal sera l'occasion de remplacer de nombreux téléphones analogiques par des téléphones IP.

Remplacement de la téléphonie de la bibliothèque municipale

Le petit central téléphonique vieillissant de la bibliothèque, dont les capacités d'extension étaient épuisées, a été désaffecté à l'automne 2011. Les téléphones et numéros sur ce central ont été remplacés par des téléphones IP connectés au central téléphonique communal par le biais de la liaison informatique sur fibre optique. Une antenne a également été installée pour permettre le fonctionnement d'un téléphone sans fil.

Antennes DECT*/IP

De nouvelles antennes DECT/IP, permettant de concilier les avantages économiques de la téléphonie IP avec ceux de l'agrément d'utilisation de la téléphonie sans fil (DECT) ont été installées en 2011, notamment à l'UAP Cèdres (deux téléphones sans fil), ainsi qu'à la direction de l'éducation, à la bibliothèque et à Ginkgo.

Téléphones mobiles et smartphones*

L'année 2011 a été celle de la propagation des smartphones et tout particulièrement des iPhones et iPads, qui équipent désormais la plupart des Municipaux et des chefs de service. Heureusement, le système mis en place en 2010 par le service informatique permet de synchroniser iPhones et iPads avec la messagerie Lotus. Une fois la synchronisation paramétrée, les messages sont répliqués entre le smartphone et le serveur de messagerie de la ville, tout comme l'agenda et les contacts.

Evolution prévue en 2012

Conformément aux études menées en 2011 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2012, en particulier dans les domaines suivants :

- Mise en service des extensions fibres optiques du réseau informatique communal
- Remplacement des téléphones analogiques par des téléphones IP dans les sites nouvellement reliés par des fibres optiques
- Mise à jour de la suite bureautique Office (Word et Excel notamment)
- Réalisation du câblage des collèges de Plan et Charmontey
- Extension du Wi-Fi gratuit sur la place Robin
- Amélioration du Wi-Fi et extension des accès dans les bâtiments communaux (salles de conférence)
- Etude pour la mise en place de la GED

Autres tâches

Procédures Votelec

M. Schneider, chef de service de l'informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

L'année 2011 a été une année très chargée avec de nombreuses élections, dont notamment les élections communales au printemps, les fédérales à l'automne, ainsi qu'une complémentaire à la fin de l'année. Le service informatique a collaboré avec le greffe pour l'organisation de ces multiples élections et leur dépouillement, qui se sont déroulées sans problème particulier, hormis les soucis rencontrés avec l'application Votelec du canton le dimanche 23 octobre, lors des élections fédérales. Ce jour-là, l'application Votelec n'a pas supporté la charge, alors que la totalité des communes vaudoise essayait de rentrer leurs données, et a été quasi bloquée pendant toute l'après-midi. La saisie n'a pu reprendre alors à une vitesse acceptable qu'en début de soirée et s'est achevée vers 22h avec 5 ou 6 heures de retard sur l'horaire normal.

GED (Gestion Electronique des Documents)

Le service informatique collabore avec le greffe sur ce long projet, en particulier avec l'archiviste engagée dans ce cadre pour réorganiser le classement des documents.

Laurent Ballif, Syndic

Robert Schneider, chef de service

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant.

Administration générale

Service informatique

Petit lexique des termes informatiques

Adresse IP (ou TCP/IP): Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Armoire de brassage: Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit: 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch: Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT (Digital Enhanced Cordless Telephone): Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

FO (Fibre optique): fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

Gigabits/s ou Gbits/s: Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

Octet (=byte en anglais):

1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère.

1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets.

1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets.

1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)

RJ45: Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Smartphone: Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP (Simple Mail Transfer Protocol): SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

TCP/IP: Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP: Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation: Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicœurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

VoIP (Voice over IP): Le «nouveau» concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi: Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.



Service des Affaires intercommunales

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2011.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous www.sai-riviera.ch

Entre communication locale et internationale

Des élections communales à Charlie Chaplin

L'office de la communication se situe au dernier étage de l'Hôtel-de-Ville (partie moderne). Il est composé de : Pierre Smets, délégué à la communication Geneviève Conne, à 60% (dont 10% de Secrétariat du Syndic)

A noter que le délégué à la communication assume également la fonction de Secrétaire Municipal adjoint remplaçant.

Le bureau de l'information est également rattaché à l'office de la communication. Il est composé de : Andrea Pommaz, employée à 40 % Martine Granoli, employée à 55 % Sarah Laurent, employée à 55 %

Le fonctionnement du bureau de l'information est détaillé en fin de texte.

Rappel du mandat de base de l'office de la communication

L'office de la communication dépend directement du Syndic. Il collabore avec les Municipaux et l'ensemble des services de l'administration communale. Effectif depuis novembre 2010, l'office a pour tâche première la communication de la Municipalité auprès des médias et des citoyens. Collaboration avec Municipaux et services sur des sujets précis, rédaction de communiqués de presse, préparation de dossiers et organisation de conférences de presse font donc partie des missions «quotidiennes». Cette base s'est étoffée au fil du temps. Il a ainsi été accordé au délégué à la communication la possibilité de conduire certains projets. Le plus emblématique est celui des fresques Chaplin qui a trouvé sa conclusion en cette année 2011.

Les fresques Chaplin

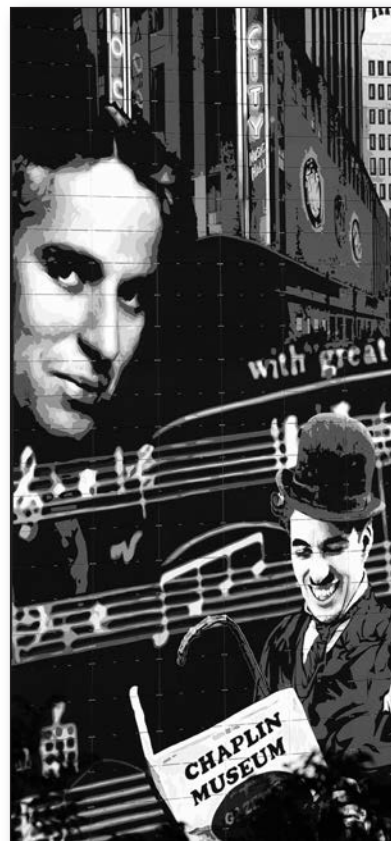
Pour mémoire, la réhabilitation des deux tours HLM N° 65 et N° 67 de Gilamont a été complétée par la réalisation



de deux fresques monumentales réalisées conjointement par l'artiste Franck Bouroullec et le bureau spécialisé CitéCréation. Chaque fresque, posée sur les façades Est des deux tours, mesure 42 mètres de haut. La fresque sur la tour «blanche» a été terminée à l'automne 2010 et celle sur la tour anthracite à l'automne 2011.

Pour marquer la fin complète de la réalisation de cette œuvre d'art unique au monde (il s'agit du plus grand hommage, en terme de surface, à Charlie Chaplin, qui résida les 23 dernières de sa vie, juste en face des tours, au Manoir de Ban, futur musée Chaplin), une journée de festivités a été mise sur pied.

L'office de la communication a donc eu en charge l'organisation de cette journée officielle d'inauguration; une dernière étape pour ponctuer un chantier hors-normes. Cela consistait notamment en: définition du concept, recherche de sponsors, organisation de la phase montage-inauguration + cocktail partenaires au Manoir de Ban-démontage, rédaction et conception de tous les textes et visuels, promotion et communication, gestion sur site des médias et des personnalités, suivi presse après l'événement. Le concept était d'amener des artistes, pour certains réputés, à se produire au cœur de ce quartier populaire. La volonté était de ne pas pratiquer d'entrée payante mais d'ouvrir gratuitement l'événement à tout un chacun, à commencer par les quelque 350 habitants des tours de Gilamont. Cette idée n'était pas celle de départ. En fait, le concept a été réorienté à partir du mois de mai suite à la rencontre à Genève entre Franck Bouroullec, Pierre Smets et Jamel Debbouze. C'est là que ce dernier a accepté la proposition d'être le parrain des fresques Chaplin. L'accord a été réaffirmé en juillet lors d'une nouvelle rencontre dans les coulisses du festival Paléo. Jamel a endossé ce parrainage en ayant suivi de très près le processus de réalisation. Outre son amitié avec Franck Bouroullec, c'est aussi la réhabilitation totale des logements de Gilamont, intérieure comme extérieure et l'implication des élus veveysans qui a touché l'artiste, désabusé par, dit-il, les pro-





messes de politiciens français qui ne font pas la moitié de ce qui a été pratiqué à Vevey. La date a été arrêtée: samedi 8 octobre 2011 sachant l'humoriste, extrêmement sollicité, en tournée suisse (Neuchâtel le 7 et Genève le 8 au soir).

Pour l'occasion, une scène couverte a été montée entre les deux tours avec tout le matériel nécessaire à une production artistique en extérieur (éclairages, sono, tables de mixage, etc). Et malgré une pluie battante (seul jour de pluie ininterrompue en 3 mois...), le public est venu nombreux profiter des concerts présentés tout au long de la journée.



A l'affiche, des habitants de Gilamont (Henri Hubert, accordéoniste et Nathalie Jendly, chanteuse et comédienne), rejoints par le groupe rock veveysan Tafta, Fanny Leeb et son guitariste Keni, Spencer Chaplin (chanteur et petit-fils de Charlie) mais aussi Michel Leeb, Pascal Légitimus, le groupe corse I Muvrini et le parrain des fresques, Jamel Debbouze immortalisé en direct par Franck Bouroullec. Les artistes connus sont tous

venus bénévolement, touchés par l'état d'esprit de cette journée. Ce fut spécialement le cas d'I Muvrini qui, en concert le soir même dans une grande salle de Genève, ont fait bien plus que les quatre chants polyphoniques



prévus a cappella. Ainsi, les trois chanteurs principaux du groupe sont venus avec plusieurs de leurs musiciens (guitare, basse, percussions, clavier et accordéon) pour un concert qui, au lieu du quart d'heure prévu, a duré 50 minutes! Ce petit exemple illustre la simplicité et la convivialité de cet événement. A signaler aussi l'engagement enthousiaste des services communaux, en particulier le personnel de Voirie ainsi que l'Association Sécurité Riviera sans oublier les bénévoles qui ont œuvré à la cantine. L'inauguration des fresques Chaplin a donné lieu à une couverture presse sans précédent. Ce qui s'est passé ce 8 octobre 2011 ne pourra probablement jamais être re-

24 heures | Lundi 10 octobre 2011

Vaud

Événement

Les Charlots géants emballent tout Vevey

L'inauguration des fresques sur les tours Gilamont a attiré deux mille personnes. Jamel Debbouze était aussi au rendez-vous.

Claude Béda

Sous la pluie glaciale, l'effervescence. L'inauguration des fresques peintes sur les tours de Gilamont à Vevey a déchaîné les passions samedi après-midi... Pres de 2000 personnes, de Suisse romande, mais aussi de France voisine, ont pris part à l'événement. Elles ont fait la fête à Jamel Debbouze, parrain des fresques. Non sans quelques heurts. Les comédiens Pascal Légitimus et Michel Leeb se sont mêlés aux habitants du quartier. «Nous sommes tous des enfants de Charlots», leur a dit ce dernier.

En dépit du temps maussade, tous les concerts ont eu lieu. Le groupe vocal corse I Muvrini, les Valdais de Tafta, la chanteuse Fanny Leeb ou encore Spencer Chaplin ont fait vibrer un public trempé, mais heureux, «ce qui constituait une fête de quartier à petite dimension d'un festival international», se réjouit Laurent Ballif, syndic de Vevey.

Une aventure inédite

L'émotion a été au rendez-vous lorsqu'une habitante des tours de Gilamont, Nathalie Jendly, accompagnée de sa fille Amélie, guitariste de 13 ans, s'est produite sur scène à l'attention de Jamel Debbouze.

Pour sa part, Franck Bouroullec, le concepteur des fresques, a réalisé en direct un portrait de l'artiste franco-marocain. Ce dernier, fan de Charlie Chaplin, a salué la réhabilitation des deux immeubles par des interventions artistiques: «Elles déchirent vos deux tours, à l'honneur. En France, je vais me battre pour qu'on réalise des projets d'une telle qualité».

Cette inauguration ponctualise une aventure inédite pour les peintres marseillais lyonnais de Cité Création. Haini Bensaid, directeur -En 30 ans, nous avons réalisé 500 projets dans le monde mais jamais sur deux tours aussi hautes- Et là, la fièvre des habitants de Gilamont était palpable.

«Elles déchirent vos tours. Un exemple pour la France.»
Jamel Debbouze, humoriste

«Cette fête de quartier a pris une belle envergure.»
Laurent Ballif, syndic de Vevey

«Moi, je n'ai aucun lien avec Charlots, sauf la moustache.»
Pascal Légitimus, acteur

Michel Leeb, ici avec l'équipe de Cité Création, s'est mêlé aux habitants. PHOTOS PHILIPPE HAEDER

Administration générale

Office de la communication



nouvelé à cette échelle. Il est en effet rarissime de voir autant d'artistes populaires renoncer à tout cachet et jouer si bien le jeu par amitié et soutien à la cause ; de plus l'endroit a été utilisé au maximum de ses possibilités mais n'est pas adapté à la tenue régulière de manifestations d'envergure. Par contre l'aventure des fresques ne s'arrête pas là. Il convient à présent de poursuivre la promotion de cette œuvre et d'en faire un passage incontournable pour nos visiteurs. Signalons à ce propos le passage régulier de groupes de touristes (notamment des délégations chinoises) ou de personnalités médiatiques parmi lesquelles Serge Hazanavicius et Bérénice Béjo, respectivement réalisateur et comédienne principale du film «The Artist», favori des Oscars 2012.



Crédits photos :

© Sarah Jaquemet/Ville de Vevey sauf «I Muvrini sur scène»
© Jean-Claude Boré/Pierre Smets et Jamel devant les fresques © KEYSTONE/Laurent Gilliéron

Elections communales 2011

L'autre dossier important de cette année a été la communication autour des élections communales 2011. Précisons que dans ce cadre, l'office a œuvré en toute indépendance et en étroite collaboration avec le Greffe municipal.

Concernant la tv «interne», Citoyenne TV a parfaitement rempli son rôle devenant le point central des débats entre candidats, que ce soit pour le Conseil communal ou pour la Municipalité. Ces débats retransmis en direct étaient ensuite consultables sur vevey.ch. Régulièrement mis à jour, le site internet présentait toutes les informations nécessaires aux élections. Par ailleurs, en collaboration avec le Greffe municipal, un réseau d'affichage SGA a été mis à disposition des partis.

Ces élections ont aussi permis de prendre conscience de l'importance des réseaux sociaux. La page «fan de Vevey» sur Facebook a connu des pics «d'audience» les jours de dépouillement. Ainsi, dès la mi-journée, à intervalles réguliers, étaient communiqués l'avancement du dépouillement et les tendances. Ces mêmes informations étaient envoyées aux médias électroniques, ceux-ci étant très demandeurs de résultats en direct. Cela a donc permis à ces derniers de citer régulièrement Vevey sur leur antenne. Il a d'ailleurs été intéressant d'observer la manière de traiter l'information entre les différentes communes et de voir comment ces nouveaux médias bousculaient les habitudes.

En bref

Tout au long de l'année, l'office de la communication a également conduit les dossiers suivants :

- poursuite du développement de notre canal tv sur YouTube (www.vevey.tv) et de la page Facebook;
- participation à l'organisation de manifestations importantes pour notre ville telles que Léman Tradition et 1^{er} août;
- organisation et présentation de la soirée annuelle des nouveaux habitants, citoyens et bourgeois, au Théâtre de Vevey;
- promotion de Vevey par le biais de reportages en presse écrite, radio ou tv. Signalons sur ce point, le Journal de l'été de la TSR présenté en direct depuis Vevey Plage le 4 juillet. Pendant 25 minutes, il a été question des animations estivales, du festival Images, de la Fêtes des Vignerons, avec entre autres, le témoignage de Madeleine Burnier, Municipale sortante;
- conception de la nouvelle plaquette officielle d'information prête à être distribuée en mars 2012 ;

Ainsi que d'autres projets encore trop peu avancés pour être communiqués en l'état.

Enfin, l'année s'est terminée par une nouvelle initiative : une carte de vœux mettant en avant les photographes veveysans, afin de saluer ceux qui contribuent par leur travail à donner du sens à «Vevey, Ville d'Images». Pour ouvrir cette série, ce fut Jean-Claude Boré qui vit six de ses clichés présentés à l'intérieur de la carte.

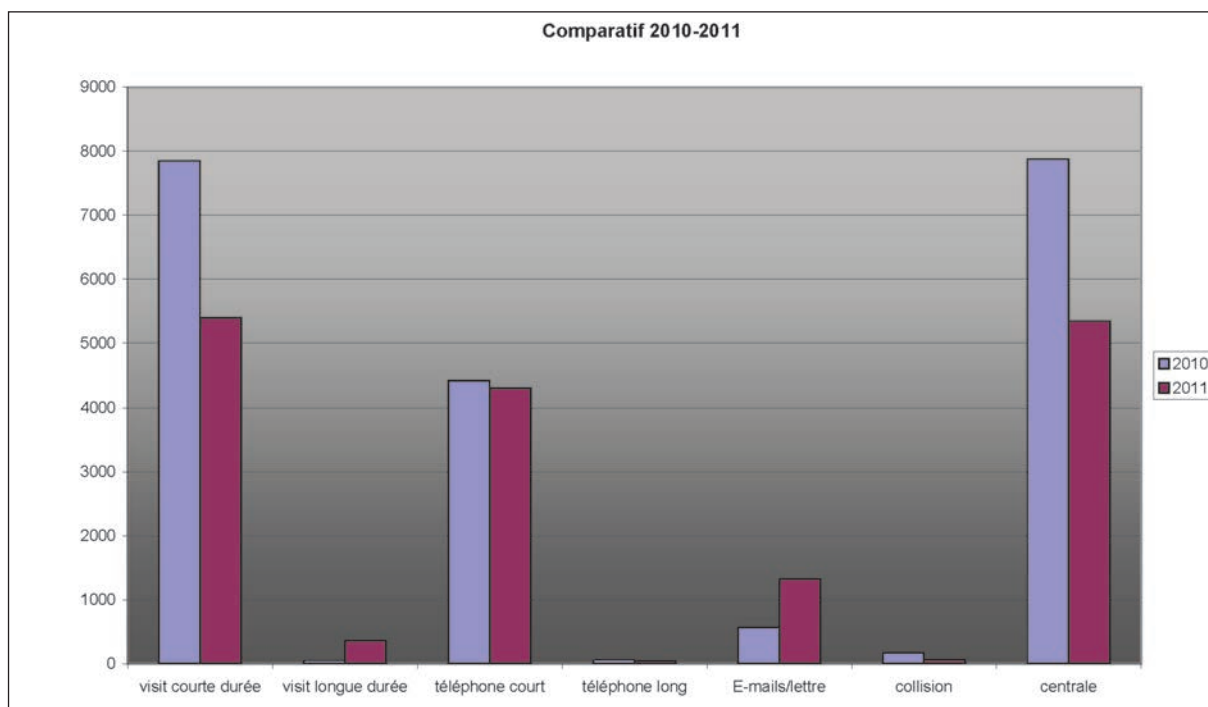
Le bureau de l'information

Rattaché à l'office de la communication depuis novembre 2010, le bureau de l'information poursuit sa tâche principale qui est d'assister tout citoyen dans ses démarches auprès de l'administration communale. Le bureau de l'information se charge aussi de la vente des cartes journalières CFF et CGN. Les trois collègues dévolues à cet office assument leur tâche avec efficacité. Elles sont à l'écoute de chacun et font bien plus que leur possible pour renseigner et aider. Avec maintenant quelques années d'expérience, il apparaît que le bureau de l'information répond à une vraie attente de la part du public. Martine, Andréa et Sarah se chargent aussi du timbrage et de l'envoi du courrier sortant de l'administration ainsi que du standard téléphonique.

La population réserve actuellement un très bon accueil à notre équipe du bureau de l'information et lui fait régulièrement part de sa satisfaction quant à son amabilité, son efficacité et sa polyvalence.

Administration générale

Office de la communication



Les tâches du bureau de l'information

Renseigner sur les multiples démarches administratives. La plupart des questions sont simples et consistent à orienter la personne vers le bon service. Il reçoit également de nombreuses demandes sur divers formulaires qui sont à disposition ou que l'on peut trouver sur internet (ex. permis de voiture, pré-retraite AVS, chômage, etc.) Il y a également des requêtes plus complexes, qui nécessitent des recherches plus approfondies. Dans ces cas, les informations sont données selon les connaissances puis les clients sont dirigés vers les services compétents.

Acte de bonnes mœurs:

22 en 2010
20 en 2011

Vendre les cartes journalières CFF et CGN

6 cartes CFF/jour en 2010 (taux de vente : 97%)
8 cartes CFF/jour en 2011 (taux de vente : 98%)
259 cartes demi-tarif et 46 cartes plein tarif CGN ont été vendues en 2011

Distribuer les cabas de bienvenue aux nouveaux habitants.

Editer et mettre à jour deux brochures (qui se trouvent également sur notre site web): «Quoi? Qui? Où? Comment?»

«Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région» avec un plus, cette année, qui a été de renouveler entièrement la plaquette «Informations Communales 2011-2016», qui sera valable durant la législature 2011-2016. Gérer la mise à disposition des deux Wattmètres à la population

Gérer tout l'affranchissement de l'Administration communale

Apporter aide et support aux services communaux

Mobility
Vélos électriques
Réservations sur Gelore
Réservations de billets de train on-line + Mobilis
Contrôle des initiatives
Actions ponctuelles : distribution de podomètres
Le plan Mobilité pour les employés de la commune



Laurent Ballif, Syndic
Pierre Smets, délégué à la communication

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion – Exercice 2010: néant



Office de l'Urbanisme /SIT

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Plans de quartiers et grands projets

La Ville se redessine

Police des constructions		
Dossiers	2010	2011
Enquêtes publiques		
- constructions	57	45
- plans d'extension	-	1
- cadastration / décadastration	1	2
Dispenses d'enquêtes		
- constructions	19	30
Permis		
Permis de construire	66	77
Estimation totale des travaux selon CFC2	55 mios	140 mios
Permis d'habiter	39	37
Nb de nouveaux logements (immeubles neufs)	159	44
Taxes perçues (recettes pour la commune)		
Permis de construire	CHF 31'766.00	CHF 42'863.00
Anticipations et à bien-plaire	CHF 38'498.10	CHF 38'498.10
Contributions compensatoires (pl. de parc)	CHF 55'000. --	CHF 10'000. --
Montant du fonds pour la création de places de stationnement	CHF 2'319'227.38	CHF 2'329'227.38
Statistiques		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle
Places de stationnement		
Réalisées sur parcelles privées durant l'année	233	70
Total des places réalisées en fin d'année	10'407	10'477

Commissions

Commission d'aménagement du territoire (CAT)

La Commission d'aménagement du territoire n'a pas été sollicitée en 2011.

Commission de Salubrité

La sous-commission «salubrité des constructions» a procédé à 16 visites en vue de la délivrance des permis d'occuper ou d'habiter.

La sous-commission «plaintes» a été sollicitée à plusieurs reprises. Les plaintes ont généralement trait à des problèmes d'humidité. Un phénomène aggravant est la pose de nouvelles fenêtres étanches. Cela implique que les habitants doivent prendre en charge la gestion hygrométrique de leur logement, gestion dont ils sont rarement informés.

Aménagement du territoire

Etudes en cours

Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU)

Au terme de près de deux ans d'études, le PMU a été validé dans sa forme finale par la Municipalité au courant du



printemps 2011. Le 19 mai, il a fait l'objet d'une présentation publique à la salle del Castillo, qui n'a malheureusement attiré qu'un faible public.

Avec ce PMU, la ville dispose d'un outil de gestion à long terme et coordonnée de son territoire.

Il s'agit d'un dossier complexe sur lequel la Municipalité a totale compétence puisqu'il s'agit de mesures relatives aux circulations.

La cohérence entre le PMU et le projet d'agglomération a été assurée, du fait également que c'est le même mandataire qui a réalisé les deux études.

Les trois volets du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) se déclinent comme suit :

PARTIE I – Constats et enjeux

- analyse à l'échelle de l'agglomération
- analyse à l'échelle de la commune



Vevey dans l'agglomération

La vision territoriale développée dans le PA Rivelac ainsi que les chiffres des déplacements pendulaires démontrent le rôle attracteur de Vevey dans l'agglomération; rôle qui devrait d'ailleurs à l'avenir encore augmenter.

La stratégie de développement de l'agglomération Rivelac vise une forte coordination Transports/Urbanisation/Paysage-Environnement, avec densification des centres et près des gares, développement d'un réseau TP structurant de niveau d'agglomération, etc. Cette stratégie vise à orienter les déplacements sur le système combiné TP/MD. Vevey, qui représente la destination d'un pourcentage important des mouvements d'agglomération, détient de nombreuses clés permettant de réaliser cette stratégie. C'est en effet à Vevey que des projets de densification et de requalification urbaine vont voir le jour ces prochaines années ou que se trouve l'interface publique majeure de l'agglomération (la gare de Vevey).

Enjeux

Les enjeux du maintien pour Vevey de son rôle de centre majeur d'agglomération, d'une densification qualitative et d'une bonne accessibilité générale sont non seulement importants pour le fonctionnement de l'agglomération mais aussi pour une ville qui souhaite maintenir une haute qualité de vie.

Vevey peut agir fortement sur son territoire communal pour infléchir la progression du TIM comme moyen de transport prédominant, favoriser le système TP/MD et offrir des espaces publics requalifiés.

Les domaines d'actions concernent le schéma de circulation, le réseau TP urbain, les liaisons MD, le stationnement et l'aménagement des espaces publics.

Vevey Ville

Vevey bénéficie de bonnes conditions de départ avec une structure et une composition urbaines cohérentes et claires, une certaine compacité, la présence au centre de tous les équipements et centres commerciaux.

Il n'y a pas de problèmes majeurs à résoudre, notamment en termes de circulation. Toutefois, la dominance du TIM se ressent fortement au centre-ville et dans les espaces publics emblématiques, ce que les valeurs environnementales démontrent également. La perméabilité au trafic motorisé est importante dans beaucoup d'endroits au centre, y compris à travers la Vieille Ville.

C'est dans la croix de Vevey que la pression est la plus forte. C'est en effet là que se trouvent les infrastructures de transports principales ainsi que les espaces publics emblématiques.

Le TIM y occupe aujourd'hui la place la plus importante, du point de vue des espaces dévoués à la circulation (par exemple la route des Chenevières) et au stationnement (par exemple la place de la Gare et la place du Marché). Les projets de requalification et de densification à venir, également dans la croix de Vevey, vont être les éléments déclencheurs d'une réorganisation de la mobilité et de la mise en valeur des espaces publics.

Enjeux

Les enjeux de réorganisation de la mobilité et de la mise en valeur des espaces publics concernent l'ensemble de la commune et auront un impact sur l'ensemble de l'agglomération et de la région, en parallèle à une organisation des réseaux de mobilité élargie dans l'agglomération et la région (PA Rivelac). Il s'agit aussi d'adapter le réseau routier au contexte urbain. Le périmètre central, où agir en priorité, est la croix de Vevey. C'est là que les effets seront les plus importants et permettront un saut qualitatif majeur. À l'échelle communale, le schéma de circulation doit être revu et clarifié afin de maîtriser les accès aux quartiers et au centre-ville, de privilégier des "zones calmes" et limiter les nuisances (y compris au centre-ville), tout en priorisant une accessibilité TP plus fine, jusqu'au cœur des quartiers et du centre, combinée à un réseau MD attractif. Si les voitures accèdent au cœur du centre-ville, les bus de quartiers doivent y arriver également et doivent être prioritaires. Cela doit se faire en parallèle à la mise en valeur de l'espace public, et principalement de l'espace public central entre la place de la Gare et la place du Marché. C'est en effet là que se situe l'interface TP majeure (gare de Vevey). Il s'agit de l'entrée de ville pour tous les usagers TP provenant de la région et d'au-delà. L'interface entre les transports ferrés et routiers doit être attractive en offrant des correspondances aisées et les espaces publics doivent être suffisamment attractifs pour favoriser les déplacements à pied vers le centre-ville. Cela passe par une adaptation du réseau viaire et de l'espace-rue en général au contexte urbain.

Office de l'urbanisme/SIT

Office de l'Urbanisme

PARTIE II – Volet stratégique

- système d'objectifs
- image directrice



Stratégie urbaine

Stratégie A

Affirmer la structure urbaine de Vevey, développer une ville compacte, ville des courtes distances, requalifier et densifier des secteurs stratégiques pour permettre à Vevey d'assurer son rôle de ville-centre d'agglomération, c'est-à-dire offrir les emplois, commerces et services pour l'agglomération tout en offrant un cadre de vie de haute qualité.

Stratégie des espaces publics

Stratégie B

Renforcer la structure des espaces publics de la ville, en améliorant leur lisibilité, leur qualité et leur rôle identitaire: traitement spécifique des lieux emblématiques et des centralités, aménagement du système viaire visant l'adéquation entre les fonctions de circulation et d'espace public (qualité de séjour).

Stratégie pour la mobilité douce (MD)

Stratégie C

Constituer un maillage serré et continu de liaisons MD directes et sûres entre les quartiers, les arrêts TP, les équipements, les centralités et les grands générateurs (achats, emplois, etc.).

Rendre attractif l'usage de la MD grâce à la structuration et la valorisation de l'espace public et de l'espace rue en général.

Stratégie pour les transports publics (TP)

Stratégie D

Faire des TP une alternative crédible à la voiture pour lier directement (de porte à porte) les quartiers, les centralités et grands générateurs (achats, emplois, etc.) et les autres secteurs denses de l'agglomération (multifonctionnalité des lignes TP).

Amener les TP au cœur des lieux de vie des habitants et usagers de la ville.

Stratégie pour les transports individuels motorisés (TIM)

Stratégie E

Maîtriser les flux TIM en hiérarchisant le réseau, en contrôlant les quantités de trafic et en répartissant l'espace rue plus équitablement en faveur des TP et de la MD afin d'optimiser l'utilisation du système, de limiter les flux de

transit, de favoriser le report modal et de préserver les quartiers des nuisances du trafic.

Stratégie pour le stationnement du TIM

Stratégie F

Renforcer la politique actuelle afin de favoriser le report modal, de limiter l'emprise générale du stationnement sur la voirie et principalement dans les espaces publics emblématiques (place du Marché, tissu historique). Favoriser le système TP-MD tout en renforçant la vitalité économique du centre-ville.

PARTIE III : Volet opérationnel

- mesures à mettre en œuvre
- chantiers



Chantiers

Un certain nombre de chantiers devront être mis en œuvre par les différents services sous la coordination de l'Office de l'urbanisme :

- Valorisation du secteur Gare
- Valorisation de la croix de Vevey
- Valorisation de la vieille-ville et du secteur central place du Marché, secteur Ceresole
- Valorisation de Vevey Funiculaire
- Valorisation des quartiers
- Promotion de la MD
- Amélioration du réseau TP
- Modification du schéma de circulation
- Gestion du stationnement.

Projet d'agglomération

La Municipalité et l'Office de l'urbanisme ont été associés à l'élaboration du projet d'agglomération Rivelac tout au long de l'année. Des difficultés de concrétisation sont apparues au moment de préparer le rapport final à envoyer à la Confédération. La situation a encore été aggravée par le décès du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, Président du Copil, son collègue Philippe Leuba devant reprendre la charge au pied levé. Après de nombreuses hésitations, le train a pu être remis sur les rails et la procédure de finalisation s'est déroulée de manière accélérée. Le Service du développement territorial (SDT) a organisé un ultime atelier le jeudi 24 novembre 2011, atelier auquel ont été conviés, pour apporter les dernières modifications au projet d'agglomération Rivelac, les responsables techniques de chacune des communes.

En tant que Président du Comité de pilotage, le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, dans le cadre du projet d'agglomération Rivelac, élaboré par les communes de la Riviera, de Châtel st-Denis et du Haut-lac, en partenariat avec le Canton de Fribourg et la Canton de Vaud, a convié les associations, les représentants politiques et les médias à une conférence d'information qui s'est déroulée le mardi 20 décembre 2011 à la Salle des Remparts de la Tour-de-Peilz.

Les communes ont procédé à la signature du document le 23 décembre 2011 et il a pu être envoyé à la Confédération dans le délai prévu du 31 décembre 2011.

Secteur Gare

Un projet, établi sur la base de l'étude préliminaire du secteur Gare, sera prochainement soumis à l'enquête publique. Le propriétaire des parcelles 322, 323, 324, 326 et 327 a renoncé à participer à un concours.

Concours

Ilot Bergère – parcelles 186 à 189

Concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte.



Le jury s'est réuni les 4 et 7 mai pour examiner et juger les projets exposés dans une salle sise au 1er étage de l'ex-EPA. Au cours du jugement, le jury a eu la possibilité d'effectuer une visite sur le site.

Le jury a pris connaissance de manière approfondie de l'ensemble des 72 projets admis au jugement et a procédé, pour chacun d'eux, à leur appréciation individuelle. Au cours du premier tour d'élimination, le jury a éliminé, à l'unanimité, 25 projets qui ne répondaient pas de façon satisfaisante aux exigences fondamentales du concours, notamment quant à l'insertion du projet dans le site.

Lors du deuxième tour d'élimination, 29 des projets restants ont été éliminés comme plus faibles au regard des critères énoncés dans le règlement-programme, à savoir:

- Insertion du projet dans le contexte particulier du site
- Qualités architecturales
- Respect du programme
- Flexibilité des propositions

Au troisième tour d'élimination, le jury a décidé à l'unanimité de ne pas retenir, malgré leurs qualités, 12 projets. Après avoir pris connaissance du résultat des expertises, le jury a poursuivi la critique des six projets sélectionnés.

Les 66 projets précédemment éliminés ont encore une fois été passés en revue. L'un des projets a été repêché. Une critique détaillée des sept projets retenus a été effectuée.

A l'unanimité, le jury recommande au maître de l'ouvrage de poursuivre l'étude du projet N° 26 moulin à vent, classé au premier rang, en tenant compte des critiques et des recommandations émises.

Le jury recommande au maître d'ouvrage de confier au groupe auteur du projet N° 26 moulin à vent le mandat d'architecte, en le chargeant des prestations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.



Afin de respecter le statut de ce lieu stratégique d'une part urbain, marqué par des alignements de rue, et d'autre part paysagé par la présence du parc devant le bâtiment Nestlé, la nouvelle construction s'installe en site d'îlot, tout en prenant une forme indépendante qui se libère de ces contraintes. Construit avec des lignes brisées il prend une forme « d'étoile ». Cette forme permet au bâtiment de préciser son statut privilégié par sa situation d'entrée de ville tout en limitant les nuisances qui en découlent. Les façades se mettent en forme afin d'offrir les vis-à-vis directs et sont en résonance avec celles du bâtiment Nestlé de Jean Tschumi. Au niveau de la rue, ces retraits offrent des espaces généreux aux piétons.

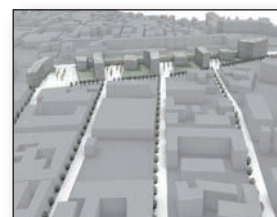
Plans partiels d'affectation, plans de quartier Cour aux Marchandises

Les représentants des communes de Corsier et de Corseaux ont été invités à prendre connaissance de l'avancement du projet lors d'une séance organisée à leur intention le 2 février 2011.

Le 14 mars, le Service du développement territorial nous a transmis:

- Le rapport d'examen préalable complémentaire N° 1 comprenant l'appréciation globale du dossier
- Les préavis des services cantonaux consultés

En mai 2011, le périmètre du plan a été légèrement modifié compte tenu d'un besoin nouveau pour l'usage de l'exploitation ferroviaire. Le périmètre du plan ayant été modifié pour assurer le maintien d'un « point d'appui travaux » le long des voies, le dossier a été transmis au Service du développement territorial et aux CFF. L'examen complémentaire N° 2 est en cours.



Ci-contre une représentation du futur quartier.

Jardin du Rivage et Salle del Castillo

Le 16 février 2011, le Service du développement a informé la Municipalité que le dossier pouvait poursuivre la procédure.

La Municipalité a approuvé le plan partiel d'affectation

Office de l'urbanisme/SIT

Office de l'Urbanisme

(PPA) le 17 mars 2011. L'enquête publique s'est déroulée du 22 mars au 21 avril 2011.

Le jeudi 14 avril 2011, l'Office de l'urbanisme a prolongé l'ouverture de ses bureaux jusqu'à 20 heures afin d'informer la population sur le contenu du plan. La mise à l'enquête publique a suscité 3 oppositions.

Dans sa séance du 1er septembre 2011, le Conseil communal a adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et une dizaine d'abstentions) le rapport N° 18/2011 sur « Plan partiel d'affectation – Château de l'Aile – Jardin du Rivage ».

L'ensemble du dossier a été transmis au Service du développement territorial en vue de son approbation par le Département. Le Département de l'Intérieur a validé ce PPA en janvier 2012, mais la procédure suit son cours en ce qui concerne les oppositions.

Les Toveyres

Fin décembre 2011, le Service du développement territorial (SDT), afin de finaliser la démarche de délimitation du périmètre des centres, a adressé à la Municipalité le plan sur lequel figure le périmètre du centre de Vevey.

Le plan du périmètre des centres, qui équivaut au périmètre compact de l'agglomération Rivelac inclut dorénavant également la zone des Toveyres. L'étude du PPA peut donc se poursuivre.



Ilot Bergère – parcelles 186 à 189

Le dossier a été complété, compte tenu du résultat du concours. Il sera prochainement transmis au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable complémentaire.

Tâches spéciales

Cadastre

Mise à jour du registre des à bien-plaire.

Harmonisation des registres cantonaux (recensement fédéral 2010)

Rappel : selon la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), les communes doivent assurer la reprise des identifiants fédéraux des bâtiments (EGID) et des lo-

gements (EWID) dans le registre du Contrôle des habitants.

La première étape, réalisée en 2008, consistait à mettre à jour le Registre cantonal des bâtiments (RCB).

La mise à jour du Registre cantonal des bâtiments et logements se poursuit dans le cadre des autorisations de construire.

Archives – Mise à jour et mise à disposition de dossiers d'enquête, plans cadastraux et photos

Les mises à l'enquête sur le territoire veveysan sont répertoriées et classées depuis les années 1890. Ces documents, principalement les plans de construction, sont d'une aide précieuse aux architectes et mandataires pour planifier les travaux de transformation et de rénovation. Une cinquantaine de demandes de consultation de plans sont déposées chaque année, débouchant pour la plupart sur des reproductions de documents de grand format.

Nous mettons aussi à disposition différents plans cadastraux de la ville, des maquettes mais également des archives photographiques du début du XX^e siècle à nos jours

Ces documents sont régulièrement consultés par des architectes ou des propriétaires mais aussi par des étudiants dans le cadre de leurs travaux pratiques ou mémoires.

Enseignes et procédés de réclame

Suite à la décision municipale du 23 novembre 2006, le transfert des tâches relatives à la loi sur les procédés de réclame de la Direction de la sécurité à la Direction de l'urbanisme et des constructions a pris effet au 1^{er} janvier 2007.

Il incombe donc actuellement à l'Office de l'urbanisme de traiter les demandes d'autorisation, que ce soit pour les commerces ou les manifestations d'intérêt public. Une quarantaine de demandes sont traitées par année.

Terrasses des établissements publics

Des mesures d'encouragement ayant été prises afin d'éviter tout aménagement hétéroclite et peu esthétique des terrasses des établissements publics en zone «vieille ville», la situation s'est améliorée et les tenanciers poursuivent leur effort.

Laurent Ballif, Syndic

Renée-Laure Hitz, architecte-urbaniste

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: Néant.

Un an d'activité pour ce nouveau service

Déjà une référence sur la Riviera

ainsi que dans le canton

Fin 2010, la commune décide de mettre en place un Système d'Information du Territoire (SIT) en engageant un ingénieur EPF en géomatique, directement rattaché à la Municipalité. Jusque là, tous les services devant traiter de données cadastrales travaillaient soit sur du papier, soit avec des outils de dessin informatiques sans géoréférence. En outre, très peu de coordination existait au niveau du district.

Depuis sa mise en place, le SIT de Vevey est devenu une référence sur la Riviera ainsi que dans le canton. Plusieurs choix et réalisations effectués par le SIT de Vevey ont été repris dans les principales villes vaudoises.

Qu'est-ce qu'un SIT?

Un SIT est un instrument d'aide à la décision dans les domaines juridique, administratif et technique. Considérant que 80% des décisions prises dans les administrations ont une composante spatiale, le SIT est un instrument transversal nécessaire et indispensable à toute collectivité publique.

Il englobe:

- Une infrastructure technique : ensemble de matériels (serveurs, réseaux, etc.), de logiciels (Cartoriviera, QGIS, Topobase, etc.) et de procédures (mise à jour, traitement et diffusion des géodonnées);
- Une base de données : stockage, pour chaque objet, d'informations textuelles et géographiques ainsi que de ses relations avec les autres objets;
- Des ressources humaines.

A quoi sert un SIT?

Les principales fonctions d'un SIT sont les suivantes :

- Mémoire de l'organisation : le SIT est le dépositaire des géodonnées ;
- Outil fédérateur des géodonnées de l'organisation: le SIT permet la synthèse et la vision globale des géodonnées qui jusqu'ici étaient dispersées ;
- Outil de communication: le SIT permet une communication meilleure au sein de l'organisation ainsi qu'avec l'extérieur;
- Outil d'aide à la décision : le SIT permet d'effectuer modélisations (2D, 3D), simulations et analyses des données;
- Outil de gestion des équipements : par exemple, gestion des infrastructures (réseaux souterrains, mobilier urbain, etc.), statistiques des interventions, etc. ;
- Suivi des décisions prises : statistique des constructions, suivi des maintenances, etc.

Axes stratégiques du SIT communal

Lors de sa création, le SIT a d'emblée défini plusieurs axes stratégiques afin d'assurer sa pérennité et un développement maximal pour un coût minimal:

- Utilisation d'un maximum de logiciels simples et Open Source (logiciels libres) -> économie sur les frais de maintenance et liberté dans les développements ;
- Utilisation des forces de saisie dans les services -> économie sur les ressources humaines ;
- Travail avec une vision régionale à l'échelle de la Riviera -> mutualisation des développements ;
- Travail avec une vision plus large au niveau de la Suisse romande -> échange d'expériences avec d'autres villes et cantons ;
- Développement d'un maximum de compétences internes -> limiter la dépendance vis-à-vis des sociétés privées -> liberté maximale, évolution rapide, rapport qualité/prix optimal.

Infrastructure technique

Avant de pouvoir travailler avec des données géographiques, le SIT a dû mettre en place une infrastructure permettant d'accueillir logiciels, géodonnées et procédures:

- Création d'un serveur central de fichiers pour l'hébergement de toutes les données du SIT ;
- Installation de l'infrastructure Topobase (client + serveur Oracle Spatial) pour la gestion des données du réseau d'assainissement ;
- Installation d'une dizaine d'instances du logiciel QGIS (Open Source) dans les services de la commune pour la gestion de toutes les autres données. QGIS est le logiciel officiel de gestion des géodonnées à Vevey.
- Le SIT de Vevey a également installé ce logiciel et formé les utilisateurs à Association Sécurité Riviera et dans les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Veytaux.
- Mise en place d'une infrastructure permettant de transférer, traduire et manipuler automatiquement des géodonnées d'un environnement à l'autre.

Données géographiques

Les géodonnées utiles au SIT peuvent être classées dans deux catégories : données de tiers (canton, confédération, etc.) et données de la commune. A ce jour sont disponibles:

- Données de tiers : photographies aériennes, cartes nationales, données cadastrales, adresses, modèle altimétrique, autorisations de construire, réseaux souterrains (eau potable, hydrantes, télé-réseau, télécommunication, gaz, électricité);
- Données des services communaux: axes de rues, points d'intérêt, plan de zones, degrés de sensibilité au bruit, bâtiments projetés, limites de constructions, plan de circulation, réseau d'assainissement (saisie mandatée à un tiers), arbres sur le domaine public, propriétés communales, cyclocarte, places de stationnement, signalisation routière, installations sportives, chantiers de l'inspectorat.

Office de l'urbanisme/SIT

Systeme d'Information du Territoire

Cartoriviera (<http://map.cartoriviera.ch>), un géoportail pour le professionnel et le citoyen

Cartoriviera est un projet initié en 2009 par le BTI, Blonay, le SIGE et Vevey. Son but était de mettre en ligne les géodonnées appartenant aux entités membres. Fin 2010, c'est le responsable SIT engagé à la ville de Vevey qui l'a finalisé. Le portail a été mis en ligne en avril 2011 et présenté aux Municipalités du district.

Cela a eu plusieurs conséquences positives :

- Le reste des communes du district (La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier et Veytaux) ainsi qu'ASR ont décidé de rejoindre le projet et de devenir membres ;
- L'écho dans les médias a été très positif (articles dans le Régional et dans les revues des communes) ;
- D'autres villes vaudoises ont décidé d'utiliser le même outil pour leur géoportail internet (Morges, Nyon, Pully, Yverdon).

A ce jour, toutes les communes du district ainsi que le SIGE et ASR sont membres de Cartoriviera et une convention a été signée par tous les partenaires. Tous les développements externes ainsi que les heures de travail effectuées par les membres sont répartis entre tous. A fin 2011, le coût global du projet s'élevait à environ Fr. 127 000.- Au vu des heures de travail effectuées par Vevey (plus de 300 heures facturées) ainsi que l'arrivée de nouveaux membres, l'opération financière globale est positive pour la commune, avec un retour financier d'environ Fr. 15000.-.

Des collaborations étroites ont également été mises en place avec d'autres entités travaillant avec cet outil (NE, ZH, Confédération, etc.).

Les négociations menées par le SIT de Vevey ont aussi permis d'intégrer des données jusque-là difficilement disponibles, tout particulièrement les réseaux souterrains appartenant à des sociétés privées (gaz, électricité, télécommunication et télé-réseau). La connaissance du sous-sol est un élément indispensable au bon fonctionnement et à l'efficacité d'une administration, qui doit coordonner les interventions sur le domaine public. Avec l'intégration de ces données souterraines, réservées aux utilisateurs bénéficiant d'un mot de passe, Cartoriviera est devenu un outil central et précieux pour de nombreux professionnels.

Pour le grand public, Cartoriviera offre les possibilités suivantes pour toute la Riviera :

- Localiser très rapidement une adresse, une parcelle, un bâtiment, un point d'intérêt (restaurant, pharmacie, administration, etc.) ;
- Pour une parcelle ou un lieu, déterminer sa zone d'affectation, son propriétaire, les limites de construction ;
- Consulter une large palette de données telles que les permis de construire et bâtiment projetés, bâtiments protégés, bornes hydrantes, photos aériennes, plans de ville, places de stationnement, points d'intérêt, pistes cyclables et zones 30, installations sportives, etc.



Office de l'urbanisme/SIT

Système d'Information du Territoire

Données de Association Sécurité Riviera

Le SIT de Vevey a permis la centralisation à Association Sécurité Riviera des données du stationnement et de la signalisation de plusieurs communes, après formation des utilisateurs. D'autres types de données suivront.

Laurent Ballif, Syndic

Daniel Gnerre, Responsable du SIT

Lexique

ASR : Association Sécurité Riviera (dont Police Riviera fait partie)

BTI : Bureau Technique Intercommunal de Corsier, Corsier, Chardonne et Jongny

EPF : Ecole Polytechnique Fédérale

NE : canton de Neuchâtel

QGIS : Quantum GIS, logiciel SIT libre

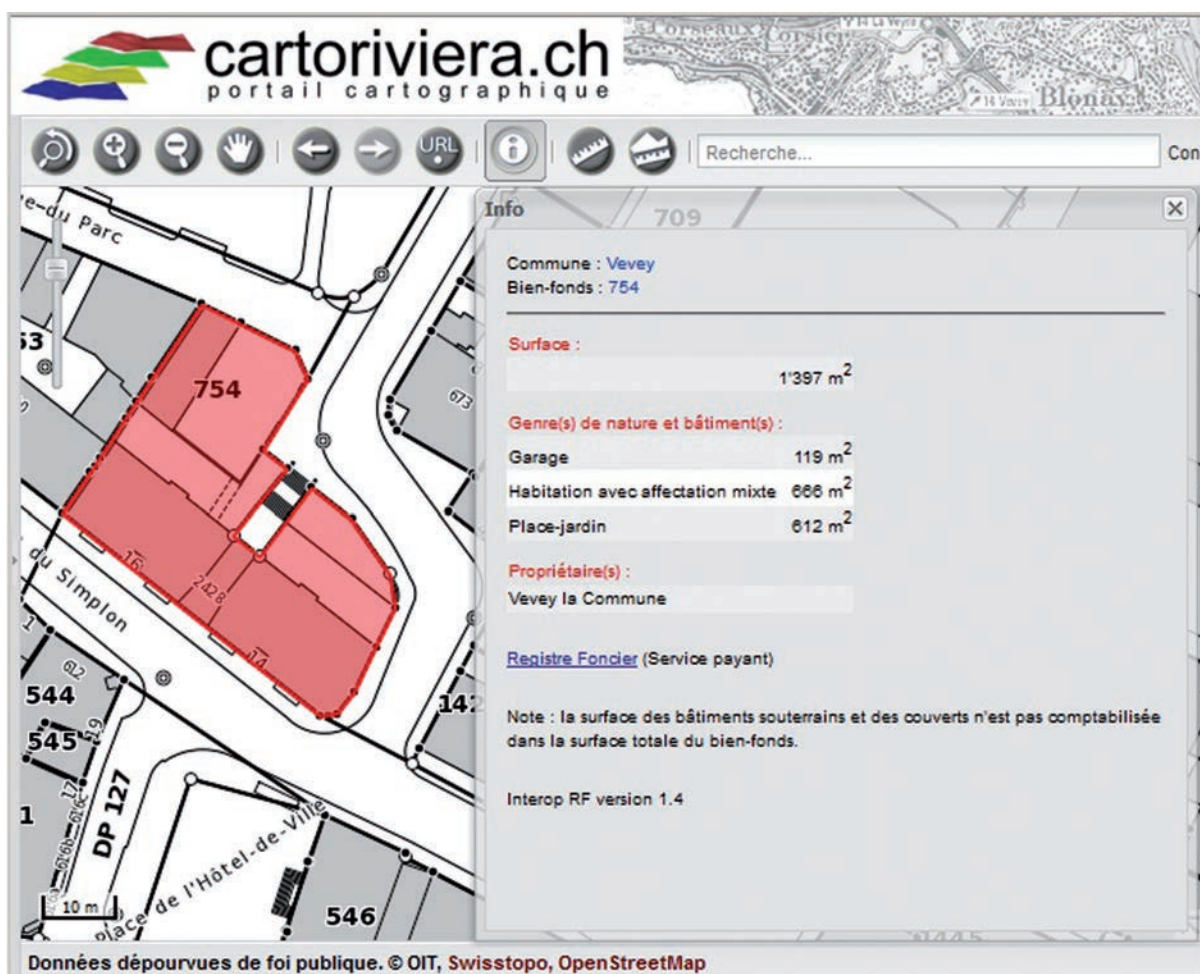
SIGE : Service Intercommunal de Gestion

SIT : Système d'Information du Territoire

ZH : canton de Zürich



Cyclocarte





Direction des Espaces publics

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Une reconnaissance grandissante...

Des attentes toujours plus importantes...

Préambule

Si dans la multitude de dossiers et d'événements traités durant l'exercice au sein du service, il ne fallait en retenir que quelques-uns, suffisamment significatifs pour marquer les esprits, il faudrait mentionner tant les projets de mise à niveau technique des infrastructures profitant à la vie courante que ceux dont bénéficie directement la population par des prestations améliorées.

La qualité et la convivialité des places de jeux et des espaces de détente, l'éclairage public en pleine mutation, l'effort consenti en matière de mobilier et d'équipements urbains, l'attention portée à la protection des arbres, les moyens déployés pour assurer une ville propre et accueillante, les mesures retenues en matière d'incivilités urbaines mais aussi l'introduction d'une nouvelle gestion des déchets végétaux provenant des ménages, des cuisines professionnelles et des jardins privés en sont quelques exemples significatifs.

Concernant ce dernier point ce fut pour le service un vrai défi à relever tant en ce qui concerne la logistique à imaginer que les moyens techniques, de communication et de sensibilisation à mettre en oeuvre pour convaincre l'habitant-producteur à se conformer à de nouvelles exigences.

Avec SATOM SA, propriété des 94 communes actionnaires, dont Vevey, des cantons de Vaud et du Valais, repreneur agréé pour ce type de matériau et exploitant de l'unité de méthanisation et de compostage, le service s'est attelé à cette nouvelle tâche pour collecter dès le début du mois de janvier les premières matières organiques biodégradables et les acheminer vers la nouvelle usine tout juste en service.

Le concept imaginé, adapté à une configuration urbaine, hygiénique et simple, fait ainsi oeuvre de pionnier et l'on se réjouit aujourd'hui de pouvoir éventuellement servir d'exemple à d'autres collectivités.

L'adhésion régulière de la population est certes la preuve d'un choix stratégique et technique judicieux mais aussi celle d'usagers responsables et conscients de l'importance de leur rôle et de leur engagement.

La Direction des espaces publics, avec son métier et son expertise, se réjouit d'avoir développé cette nouvelle filière et ainsi participé à une valorisation optimale des déchets végétaux.

M. Marcel MARTIN, Municipal

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant.

Communications

- 14/2011** Réponse à l'interpellation de M^{me} Danièle Kaeser «Parcours Vita ou parcours du combattant».
- 21/2011** Port de Plaisance du Quai Perdonnet (en collaboration avec DAI).
- 22/2011** Renouvellement de l'arborisation de la place de l'Hôtel-de-Ville.
- 29/2011** Place de la Gare - Arborisation et aménagements.
- 57/2011** Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen «Pas de champ libre aux actes de vandalismes!» (en collaboration avec ASR).

PERSONNEL – EFFECTIFS – VACANCES – ABSENCES – MESURES DE SECURITE ET DE SANTE AU TRAVAIL – FORMATION

Le personnel et les effectifs

Trois collaborateurs de parcs et jardins - cimetière (2.40 postes) et une collaboratrice administrative (0.50) ont quitté leur emploi. Quatre nouveaux employés ont pris leur fonction en cours d'année pour compenser les postes laissés vacants en 2010 et 2011.

Pour les autres secteurs d'activité, aucune mutation n'est à signaler sauf celles des apprenti(e)s relevées ci-après.

Les absences – vacances – heures supplémentaires

Lorsque des collaborateurs sont contraints pour des raisons de santé d'interrompre temporairement leur activité, du personnel auxiliaire vient prêter main forte. L'OSEO et l'ORP nous proposent du personnel en recherche d'emploi. Il arrive que lorsque toutes les conditions sont réunies, certains d'entre eux, compétents et performants, trouvent finalement une place fixe dans l'organisation, d'où l'utilité de ces stages de réinsertion.

Les vacances, moment fort et indispensable à la récupération en cours d'année, sont réparties de façon à satisfaire les collaborateurs tout en assurant par une planification rigoureuse un déroulement sans heurts de l'activité générale. Aucun remplacement n'intervient dans le cadre des absences dites « normales ».

Les services de garde, les heures supplémentaires d'intervention en cas d'intempéries ou d'urgences sont remplacées selon les conditions du statut du personnel.

Le tableau montre la répartition des postes au sein des secteurs d'activité. Les fractions de personnes proviennent de l'imputation de certains collaborateurs sur plusieurs rubriques budgétaires.

Direction des Espaces publics

Le secteur administratif

Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Apprentis(es) Nbre	
400	direction, secrétariat	6	4.85	1	
410	voirie	25 (24.70)	24.45		1 pers. partagée 410/440
430	parcs et jardins	22 (20.52)	19.92	5	2 pers. partagées 430/431
431	cimetière	9 (7.48)	6.10		2 pers. partagées 431/430
435	garage	3	3.00	1	
440	gestion des déchets	7 (6.30)	6.30		1 pers. partagée 440/410
	Total postes		64.62		
	Maladie 4.90 %	Accidents prof./non prof. 1.60 %	Autres (militaire, p.c, etc.) 0.25 %	Vacances prises 9.50 %	% du temps de travail

Les mesures de sécurité et de santé au travail (MSST)

Les rapports du Chargé de sécurité en ce qui concerne l'activité et l'organisation sont positifs et reflètent la volonté de veiller au bien-être et à la santé des collaborateurs. Les mesures préconisées sont bien diffusées et suivies, ce qui permet de limiter les risques.

La formation continue

Maintenir les acquis, développer les connaissances, deux moyens indispensables pour l'employé comme pour l'employeur de rester dans le coup et de pouvoir faire face aux attentes et exigences professionnelles. Selon les besoins individuels ou de groupes identifiés, en accord avec le service du personnel, il leur est proposé des formations en rapport avec le métier exercé ou l'apprentissage d'une connaissance de base. A titre informatif, ces cours ont été suivis par 22 personnes et ont abordé :

- pour la voirie : la gestion de déchets, la sécurité, l'entretien et le rétablissement du matériel et des machines, la manutention de produits dangereux et chimiques ;
- pour le garage : l'entretien des systèmes de climatisation des véhicules ;
- pour les équipes de nettoyage : l'introduction à l'entretien sans herbicides ;
- pour le bureau technique : les bases nécessaires à la compréhension des principes de l'éclairage public ;
- pour les horticulteurs : la créativité en matière de fleurissement et de décorations florales, sol vivant, écologie et applications professionnelles, adaptation du choix des végétaux en fonction de l'évolution climatique ;
- pour les élagueurs : des travaux théoriques et pratiques dans les arbres majeurs ;
- et enfin, pour tous les chauffeurs de poids lourds, remplaçants y compris, la mise à jour des connaissances rendue obligatoire par les nouvelles directives fédérales.

Le secteur administratif

Les locaux

Un décloisonnement de l'espace de travail au niveau du secrétariat, l'amélioration des communs, du réfectoire et des sanitaires ainsi que la pose de nouveaux revêtements de sol ont apporté une première touche de clarté et de

modernité dans les bureaux occupés au 3^e étage de la rue du Simplon 16. Ces travaux ont été réalisés à l'occasion de l'arrivée de l'Office de l'urbanisme dans la partie Ouest de l'étage. Ces interventions apportent un peu d'air mais ne résolvent pas encore la question de la promiscuité lorsque l'effervescence règne dans cet espace restreint.

Son organisation

Un chef de bureau (1.0), une secrétaire de direction (1.0), une employée d'administration (0.5) et une employée d'administration (0.35), soit l'équivalent de 2.85 EPT, assurement le secrétariat et la gestion administrative. La formation d'un apprenti de commerce est confiée à cette équipe expérimentée.

En prise directe avec l'ensemble des dossiers gérés par la direction et ses secteurs d'activités techniques, les collaborateurs administratifs bénéficient d'une large vision des affaires.

Ses tâches

Indispensables à la maîtrise des dossiers comme des dépenses, elles comprennent particulièrement celles permettant de suivre pas à pas le déroulement des opérations de gestion, administratives ou comptables, notamment l'analyse, le contrôle et le suivi des dépenses budgétaires, la facturation des déchets industriels et commerciaux, les propositions d'attribution de place de port, la facturation des taxes d'amarrage, la collaboration avec la direction des finances à la perception des taxes égouts (eaux claires et eaux usées) et la gestion et le suivi des bases de données informatiques du secteur administratif.

Vers une gestion informatisée et intégrée du bureau des inhumations et du bureau du cimetière

Dans le souci d'optimiser et de rationaliser le fonctionnement, une étude a été menée sur les moyens, les méthodes et les processus de travail en vigueur au bureau des inhumations qui traite notamment des procédures administratives, des données relatives aux décès survenus ou transférés, des autorisations officielles ou des délais légaux de sépulture et au bureau du cimetière qui gère l'occupation des tombes à la ligne et des concessions, leur durée, leur entretien floral et végétal et à terme, de leur désaffectation.

Elle a débouché sur un appel d'offres fixant les besoins légaux, réglementaires et administratifs actuels, reprenant les principes de gestion des procédures et autres actes administratifs du système en vigueur ainsi que la nature des prestations fournies.

A titre informatif, dans ce domaine exclusif, le service traite et génère annuellement plus de 4'000 procédures administratives, documents officiels et factures et traite 2'600 dossiers actifs de tombes. Il tient également les registres officiels de décès et d'inhumation.

L'Internet pour faciliter les démarches des entreprises de pompes funèbres

Pour éviter de mettre en place un système de piquet et surtout ne pas retarder des décisions à prendre par les familles déjà éprouvées par les circonstances, une application internet a été développée et permet aujourd'hui aux personnes autorisées des entreprises de pompes funèbres de procéder en temps réel aux réservations de cérémonies et d'inhumations.

Les ports

La gestion administrative

Dans la perspective des travaux de sécurisation de la digue du port de Plaisance, autant le service a dû faire preuve d'imagination et d'écoute pour entamer l'année 2011 que les usagers ont dû s'adapter aux contraintes incontournables que fixait ce chantier d'envergure. Les excellents contacts entretenus avec les autorités portuaires du Haut-Lac ont permis un transfert et un amarrage provisoire des embarcations vers les installations de Noville, Lausanne, Montreux et Pully réglant ainsi le délicat problème de l'accès à l'ensemble de la surface nécessitée par l'exécution des travaux au port de Plaisance.

Chacun s'en est bien accommodé, appréciant même pour certains le changement de décor offert par exemple au Vieux-Rhône, endroit bucolique à souhait où ni les moustiques, ni le calme n'ont été dérangeants.

Sur les 101 usagers, 7 ont décidé de renoncer à leur emplacement. Dès le printemps prochain de nouveaux et heureux locataires, inscrits sur la liste d'attente «Vevey», viendront les occuper ainsi que les deux places libres du port de Creux de Plan. A relever que 199 prétendants sont inscrits sur la liste d'attente «Vevey» et 324 sur celle «Hors Vevey».

La gestion se passe sans accrocs, les taxes sont réglées dans les délais et les échanges administratifs avec les locataires sont courtois.

Les listes d'attente « Vevey » et « Hors Vevey » s'allongent au fil des ans.

Le revenu des 144 places d'amarrage des trois ports – Plaisance (101), Creux de Plan (12) et Pichette-Ouest (30) ainsi que des 55 coffres pour matériel, s'élève à Fr. 188'000.—.

La gestion technique

Diverses interventions d'entretien technique courant ont été effectuées par la voirie pour assurer la maintenance des installations portuaires. Au port de Plaisance, lors de la remise en place des infrastructures d'amarrage, l'ensemble du système des chaînes-mère, des ringères et des bouées a été vérifié, voire remplacé par un spécialiste.

La pompe d'eaux de cales et d'eaux fécales

L'installation d'une pompe carénée renvoyant séparément les eaux fécales aux eaux usées et les eaux de cales dans des séparateurs primaire et à coalescence existants à proximité est réalisée.

La pompe est accessible à tous. L'utilisation est gratuite, une clé est disponible pour chaque usager et auprès du garde-port pour les visiteurs.

Le projet a été approuvé par l'AUPV, le garde-port et le SESA qui a, quant à lui, validé le projet et donné son approbation pour son inscription dans la concession du port. Sa disposition au pied du slip, au droit du mât de charge, s'est avérée la plus logique et la plus économique. La dépense budgétaire totale s'est montée à Fr. 62'625.—.

La sous-commission Lac

En séance plénière le 23 mai 2011, la « sous-commission Lac » a été renseignée sur la marche générale des affaires et la gestion administrative en relation avec les trois ports veveysans. La question de la sécurisation de la digue du port de Plaisance, dont la concession court jusqu'au 31 décembre 2051, a occupé une large part du débat. Il a été répondu aux questions techniques comme à celles en relation avec les taxes après les travaux. Il a également été abordé les prévisions budgétaires 2012, année de basses eaux quadriennales: dragage du bas de la Grande Place, réfection secteur immergé du glacis, pose et relevage d'enrochements.

Le bureau technique

Quelques généralités

Le dessinateur-technicien (1.0), en soutien au chef de service, collabore avec ses collègues des autres secteurs d'activité pour résoudre avec ses connaissances et ses compétences toutes les questions techniques qui se posent dans le contexte de la direction. Il prend une part prépondérante dans la réalisation des objectifs en matière de projets d'éclairage public et de génie civil, d'établissement de plans d'exécution et de soumissions pour les travaux courants, de surveillance et de pose d'enrochements de protection au bord du lac, de collaboration et de coordination avec les organisateurs d'événements pour définir les besoins en matériel et en prestations internes, d'établissement des permis de fouilles et d'occupation du domaine public avec leur suivi sur le terrain, les décomptes et la facturation.

L'Eclairage public et attractif et l'illumination de fin d'année

Rapport de situation

Le renouvellement du parc d'éclairage public se poursuit au rythme des travaux d'assainissement et d'ouvrage engagés par la DAI, d'une part, et selon le programme prioritaire du projet « CANDELA » défini pour les années 2009-2014, d'autre part.

Le programme initial est bien entendu difficile à respecter, les ordres de priorités se bousculant au gré des projets et de leur délai de réalisation.

Les dernières technologies en matière d'éclairage sont systématiquement explorées, et prévues si leur opportunité se vérifie, dans le cadre des études menées avec nos partenaires Romande Energie Commerce SA, FMNI-BG ingénieurs-conseils et nos fournisseurs.

Direction des Espaces publics

Le bureau technique



EP, av. des Pléiades



Nouvelle illumination av. du Général-Guisan



Illumination – rue des Moulins

A terme, le plan table sur une réduction globale de la consommation d'environ 25%. Un soin tout particulier est apporté au choix du matériel, à son esthétique, à sa fonctionnalité, à son adéquation avec l'environnement direct - pollution lumineuse notamment - ou encore à sa bonne intégration dans les différents contextes urbains. Ils ne sont pas toujours évidents, la transposition de données théoriques restant parfois difficile à modéliser. C'est donc de l'expérience qui s'acquiert à chaque projet et des risques à prendre lorsqu'en plus l'innovation s'y invite.

Trente-deux interventions ponctuelles sur le parc d'éclairage ont été nécessaires pour remplacer des mâts ou des luminaires endommagés ou mis hors service par le temps.

Le renouvellement des armoires de distribution et de commande des installations fait également partie du projet « CANDELA ». Ce ne sont pas moins de cinq unités qui ont dû être remplacées en cours d'année.

Les disponibilités budgétaires et la situation financière du projet «CANDELA

Le crédit d'ouvrage accordé par le Conseil communal le 3 septembre 2009, pour le projet «CANDELA», d'un montant de Fr. 1'750'000.— sur cinq ans, est utilisé au 31 décembre 2011 à hauteur de Fr. 297'000.— pour les mandats engagés et Fr. 564'000.— pour les factures payées, soit un total de Fr. 861'000.—.

Les autres coûts de l'éclairage public

En terme d'exploitation, la facture annuelle pour l'EP se détaille comme suit :

- maintenance par Romande Energie, nettoyage, contrôle et changement périodique et ponctuel des sources lumineuses, soit un coût de Fr. 300'000.—;
- énergie - puissance installée 288 KW (300 KW en 2010), soit un coût de Fr. 342'000.—.

L'éclairage des passages piétons

L'équipement des passages piétons, sur le réseau routier à 50 km/h, se poursuit avec des luminaires de sécurité dans les cas très spécifiques et avec des luminaires à la puissance renforcée dans la majorité des traversées en ville. Cette mise en lumière ciblée, avec du matériel standard, permet de supprimer toutes les installations type « ZEBRALUX » souvent posées en façade d'immeuble, peu esthétiques et surtout extrêmement gourmandes.

Une dépense globale de Fr. 24'000.— a été consacrée à ces modifications.

L'éclairage attractif

Seuls quelques monuments, ouvrages, arbres et autres sites sont mis en valeur par de l'éclairage. Il n'occupe par conséquent qu'une place marginale dans l'éclairage de la ville.

L'illumination de fin d'année

A fin 2011, tout le matériel d'illumination est équipé d'ampoules LED. La puissance installée a passé de 62 KW en 2007 à environ 12,5 KW en 2011. Bel effort d'économie puisque la consommation a été réduite de 80% pour s'établir à 7200 kWh.

L'opération «Illumination fin d'année» est réalisée dans

Direction des Espaces publics

Le bureau technique

L'état d'avancement et les avantages du projet «CANDELA»

PROJET CANDELA - INVENTAIRE DES REALISATIONS 2009 - 2011 (sit. 31.12.2011)						
Nos. objets	Rues/Lieux	Nbre sources lumineuses avant	Nbre sources lumineuses après	Puiss. Tot. avant renouv. KW	Puiss. Tot. après renouv. KW	Abaissement et/ou régulation de tension
1	Avenue de Crédeiles	6	4	0.20	0.20	centralisé
2	Passage de la Gare	2	2	0.25	0.30	non
3	Avenue Louis-Levade	8	4	0.20	0.20	centralisé
4	Avenue de Rolliez	32	16	1.28	0.72	non
5	Chemin du Petit-Clos	22	11	0.88	0.50	non
6	Avenue Emile-Javelle Ouest	10	5	0.40	0.23	non
7	Passage inf. Entre-Deux-Villes	13	13	1.71	0.85	non
8	Rue du Château	4	2	0.16	0.10	non
9	Rue du Léman	8	4	0.32	0.20	non
10	Rue du Simplon	72	18	2.88	2.70	individuel (par luminaire)
11	Rue d'Italie	24	6	0.96	0.90	individuel (par luminaire)
12	Rue de l'Hôtel-de-Ville	12	7	0.48	0.35	non
13	Avenue Paul-Ceresole	10	5	0.80	0.50	non
14	Rue de Lausanne	18	9	1.44	1.35	individuel (par luminaire)
15	Carrefour d'Entres-Deux-Villes	16	8	6.40	1.20	individuel (par luminaire)
16	Rue de la Byronne	11	8	0.64	0.40	non
17	Parc de l'Arabie	30	30	2.40	1.35	individuel (par luminaire)
18	Place Robin	8	4	0.32	0.20	non
19	Avenue de Savoie	22	11	1.10	0.99	oui+ car Bergère+av.Nestlé
20	Avenue Gustave-Coindet	10	5	0.50	0.50	non
21	Avenue des Pléiades	3	7	0.15	0.21	non
22	Rte des Entrepôts - pass. inf. CFF marquage au sol	0	12	0.00	0.10	non
23	Rte des Entrepôts - pass. inf. CFF éclairage en voûte	20	10	1.25	0.42	non
24	Passage inférieur Manor - Poste	10	5	0.50	0.29	non
25	Esplanade des tours de Gilamont	10	5	0.60	0.25	non
26	Rue des Moulins	8	12	0.80	0.50	individuel (par luminaire)
27	Sentier des Ruerettes	12	6	1.50	0.21	non
28	Chemin de la Confrérie	18	9	2.25	0.31	non
29	Rue d'Italie - Passages piétons suppression ZebraLux	3	0	0.75	0.00	non
30	Avenue Nestlé - Passages piétons suppression ZebraLux	2	0	0.50	0.00	non
	Différence	424	238	31.62	16.02	en KW 15.6
PROJET CANDELA - BILAN 2009 - 2011 (sit. 31.12.2011 travaux exécutés et mandats attribués)						
IMPACT EN % SUR LA TOTALITÉ DES SOURCES LUMINEUSES						env. 11.7%
IMPACT EN % SUR LES LUMINAIRES A RENOUELER						env. 13%
ECONOMIES SUR				Puissance installée totale de 300 KW :	- 15.60 KW ou - 5.2%	
				Consommation totale de 1200 MWh/an :	- 65 MWh/an ou - 5.2 %	

son ensemble. Elle offre un soupçon de féerie durant cette période particulière de l'hiver, accompagnée des sapins et arbres mis en lumière également par des LED à la place de l'Hôtel-de-Ville, à la place Ronjat, à l'entrée Est du quai Perdonnet, à la place Robin et au carrefour de Subriez notamment.

Le coût global s'élève à Fr. 1 115'000.—, pris en charge par la collectivité et soutenu par quelques centres commerciaux à hauteur de Fr. 9'000.—.

Les projets et réalisations de génie civil et de maçonnerie

Principalement liés à l'éclairage public, ces projets concernent la mise en œuvre des travaux sur le terrain. Très souvent exécutés en parallèle des fouilles pour l'assainissement des eaux, ils sont suivis par le technicien qui s'occupe également des soumissions, des décomptes de chantier. De temps à autre les responsables des secteurs font appel à ses compétences pour régler de menus détails lors d'installation de mobilier urbain ou d'équipements de jeux.

Les enrochements

Des conditions automnales favorables ont permis d'entamer une campagne de relevage et de comblement d'enrochements le long des quais, travaux quasi préparatoires en vue de l'année 2012, période de basses eaux quadriennales, pendant laquelle ceux-ci se poursuivront.

Le coût total s'est élevé à Fr. 96'000.— dont Fr. 63'000.— subsidiés par le Canton pour les zones non concédées.



Enrochements Creux de Plan

Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public et leur gestion informatisée

Les entreprises, services industriels et services communaux qui souhaitent entreprendre des travaux en sous-sol ou de transformation de bâtiment, de construction ou de réfection doivent obligatoirement disposer d'un permis en bonne et due forme délivré par la ville. C'est le rôle du dessinateur technicien d'y pourvoir. Ce ne sont pas moins de 179 permis qui ont été délivrés dont 53 étaient gratuits et 126 facturés pour un montant de Fr. 20'000.—.

Une application informatique lui permet de gérer ces demandes, d'effectuer les consultations préalables auprès des autres services concernés de l'administration, de tenir à jour les données et de clore les dossiers à la fin des travaux.

Les bénéficiaires assument les frais inhérents aux remises en état du domaine public.

Les événements festifs, les besoins en matériel et les moyens de gestion informatisée

Un événement qui se déroule en ville, soutenu, organisé ou non par la Municipalité exige une coordination mais aussi une collaboration étroite avec le service.

En 2011, ce ne sont pas moins de 230 demandes officiellement acceptées qui ont abouti sur le bureau du technicien, charge à lui d'y pourvoir coûte que coûte, même en louant du matériel à l'extérieur, auprès d'autres communes.

Son engagement et celui des collaborateurs impliqués du service représentent plus de 2'500 heures. Ce décompte peut être complété par les 438 heures de machines et de véhicules utilitaires mis à disposition pour les transports et la manutention.

Des prestations diluées sur l'année qui représentent l'équivalent de 1,5 poste de travail à 100% ou un montant total calculé au prix horaire moyen de la main-d'oeuvre, toutes charges confondues, de Fr. 200'000.—. C'est la contribution de la Municipalité au succès et au maintien de la vie festive et associative dans la ville.

La diversité du matériel de fête mis à disposition par la ville, le nombre croissant de manifestations, les demandes toujours plus complexes des organisateurs, les démarches de pré-réservation ont conduit le service à informatiser cette gestion pour traiter l'ensemble des demandes, d'en tenir un suivi au jour le jour, de tirer des statistiques et une comptabilité précises des prestations fournies, voire de leur facturation.

Atelier mécanique - Garage Son organisation

La mission première de l'atelier de réparation de véhicules et de machines, le garage communal, est d'assurer dans les meilleurs délais les prestations de maintenance et d'assistance technique à l'ensemble des secteurs d'activités communaux. La priorité étant bien entendu donnée au dépannage d'urgence dans le but principal de réduire au strict minimum l'immobilisation du parc et par là celle du personnel en service.

Dans la hiérarchisation des interventions, les ambulances, les véhicules du SMUR et ceux CRDIS, les engins de voirie et des parcs et jardins, intégrés à des dispositifs d'urgence, sont placés au haut de la liste.

Le responsable, avec deux mécaniciens (3.0) et un apprenti mécanicien exécutent les interventions, un suivi technique rapproché et collaborent étroitement avec les utilisateurs au choix des nouveaux véhicules en préparant les cahiers des charges, appels d'offres et comparatifs techniques.

La gestion technique

Particulièrement sollicité et pour toutes sortes d'incidents, d'accidents et de dépannages l'atelier a notamment effectué 830 réparations mécaniques et dépannages, préparé dix véhicules pour les contrôles périodiques, effectué les démarches d'immatriculation pour deux véhicules, suivi tous les travaux d'entretien externalisés ainsi que dispensé des formations spécifiques internes aux chauffeurs et machinistes des autres secteurs d'activité.

L'approvisionnement en carburant

Sur les 42 véhicules utilitaires, de transport de personnes ou machines de travail, 23 sont alimentés avec du diesel approvisionné après appel d'offres selon les conditions du marché, 3 voient leur réservoir rempli de gaz naturel à la colonne de distribution de la Cie du Gaz à Vevey, 16 engins, 2 temps ou 4 temps, se rendent dans un garage de la place pour faire le plein d'essence, alors qu'un transporteur, un aspirateur de rue, des vélos et des scooters se branchent sur le réseau électrique.

La consommation totale de carburant s'élève à :

- diesel 33'500 l/an
- gaz 900 Kg/an ou 1'500 équivalent litres essence/an
- essence 4'700 l/an
- électricité 1'500 KWH/an (transporteur Goupil, scooter et Glouton) ou 5 cts ramenés au km

Les nouveaux véhicules et engins de travail

La stratégie générale en matière d'engagement, d'acquisition et de renouvellement de véhicules reste très vigilante. Celle-ci a permis ces dernières années de maintenir la dotation malgré des besoins augmentés.

Le service s'équipe progressivement de vélos électriques pour ses déplacements urbains. Leur utilisation est entrée dans les mœurs.



Nouvelle tondeuse Grillo

Un nouveau Mercedes Sprinter 316 NGT, avec moteur bivalent essence/gaz dont les caractéristiques répondent à nos exigences de charges tout en offrant un réel avantage au niveau des émissions nocives est en service depuis 2011.



Mercedes 316 NGT

La gestion informatisée du garage

Au même titre qu'une organisation privée le garage traite l'ensemble de ses prestations sur une application informatique spécifique permettant d'imputer sur les rubriques budgétaires correspondantes chaque intervention opérée par le personnel.

Secteur Voirie

Son organisation

Le secteur voirie fournit l'ensemble des prestations relatives à l'entretien du domaine public ainsi que les services quotidiens à la population. Dotée de 24.45 postes de travail à 100%, polyvalents et multidisciplinaires, ils donnent une cohérence indispensable à l'organisation qui doit pouvoir en toutes situations assurer les missions de bases qui sont confiées, à ses collaborateurs, notamment:

- au responsable qui dirige, organise, planifie et contrôle le travail de son secteur;
- aux deux coordinateurs qui l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain;
- aux ouvriers qualifiés – menuisier, serrurier, peintre – qui oeuvrent dans leur propre domaine, interviennent lors de dégâts dus à des actes de vandalisme ou apportent leur contribution aux tâches d'intérêt général;
- aux machinistes et chauffeurs professionnels qui pilotent les engins spécifiques comme les balayeuses, laveuses, pelle-rétro, nacelle élévatrice et véhicules de transport;
- aux ouvriers spécialisés en génie civil qui travaillent aux réparations sur les chaussées, trottoirs, murs et autres petits ouvrages publics et collaborent avec les équipes de parcs et jardins à la réalisation de projets communs;
- aux ouvriers rattachés aux missions générales de voirie qui assurent le nettoyage du domaine public, des WC, des fontaines et des bassins d'agrément.

Les travaux d'entretien des chaussées, trottoirs et cheminements

La voirie engage sur les chaussées et les trottoirs, parfois avec le concours d'entreprises privées, tous les travaux de minime envergure s'avérant cependant indispensables au maintien de la valeur du patrimoine: réparations de



Travaux préparatoires - sentier des Bosquets

Direction des Espaces publics

Secteur voirie



Réfection - sentier des Bosquets

nids de poule, de pieds d'arbres sur trottoir, de grilles affaîsées, de bordures enfoncées ou encore de fissures et autres dégâts dus au gel ou au déneigement, réfection et nettoyage de surface, peinture et serrurerie.

Les interventions les plus représentatives de l'activité sont:

- sentier des Bosquets : réfection partielle des revêtements bitumineux. Coût externe de l'opération Fr. 7'000.—;
- rue des Marronniers : réfection trottoir et bordures secteur Ouest. Coût externe de l'opération Fr. 9'000.—;
- Grande Place: réfection glacis supérieur. Coût externe de l'opération Fr. 15'000.—;
- Grande Place : diverses réfections après passage des cirques;
- sentier de la Corderie/Gilamont: réfection des revêtements, de bordures, pavages et des barrières de sécurité. Coût fournitures Fr. 20'000.—;
- escaliers du Couchant : réfection des marches. Coût externe Fr. 17'000.—.

Les aménagements et réalisations

Les compétences et les moyens disponibles ont permis à la voirie de procéder à certains aménagements sur le do-



Sentier Corderie / Gilamont

maine public. Elle a participé par exemple aux travaux :

- d'installation de la nouvelle génération de corbeilles à déchets, principalement en Vieille Ville et au centre ville;
- entrepris à la place de jeux Sina avec parcs et jardins;
- de maintenance et d'entretien général des 18 places de jeux réparties en ville;
- d'entretien annuel du bassin de la pataugeoire qui subit autant les dégradations dues à l'eau traitée que celles dues au gel;
- d'entretien et de maintenance des équipements dans les trois ports;
- pose d'une main-courante au sentier des Resses ;
- installation de dispositifs de parage pour les vélos (Poste et Gare);
- diverses interventions de maintenance à la Pichette.

La propreté du domaine public et dégâts à la propriété, tags et graffiti

Diverses mesures pratiques et de sensibilisation ont été appliquées et suivies sur le terrain: réorganisation des équipements de propreté et de leur signalétique, sensibilisation dans certains espaces de détente, incitation à res-



Grande Place - Réfection glacis



Escaliers sentier du Couchant

Direction des Espaces publics

Secteur voirie



Ramassage des feuilles mortes

pecter le domaine public lors de manifestations festives ou encore promotion de la propreté lors de l'événement «Ma Ville, côté nature...». Une action particulière a été menée auprès des directions des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves et leur rappeler quelques règles comportementales de base.

Le nettoyage des graffiti sur le domaine public a nécessité près de 600 heures de main-d'œuvre et des produits pour un montant de Fr. 12'000.—.

A fin 2011, l'inventaire des graffiti et tags sur domaine public indiquait qu'une soixantaine d'endroits étaient encore souillés sur près de 200 au début de l'année. Un important travail de nettoyage a été réalisé par la voirie. Le suivi reprendra dès que la saison le permettra. C'est un objectif prioritaire.

Le déneigement et les prestataires externes

Le responsable de la voirie conduit les opérations de déneigement et/ou de salage. Il est secondé dans cette mission par le responsable des parcs et jardins qui fonctionne comme suppléant en son absence (voir chapitre PARCS ET JARDINS – CIMETIERE). Leurs coordinateurs respectifs les assistent à tour de rôle de manière à acquérir la pratique de ce métier très particulier. Les opérations sont assurées par les collaborateurs du service dont environ 40 peuvent être mis sur pied graduellement en fonction des besoins. Un parc de machines performant, certaines étant polyvalentes (été – hiver), permet de faire face aux événements dits normaux.

De janvier à décembre, à trois reprises, les équipes de neige voirie et parcs et jardins ont consacré 660 heures à la main et 140 heures à la machine pour les interventions. La praticabilité des voies de circulation est restée admissible. Il n'en reste pas moins que les risques de chutes ou de glissades ne peuvent être exclus sur les 35 km de routes et 60 km de trottoirs.

Pour garantir un état acceptable des chaussées et trottoirs, 20 tonnes de sel ont été épandues avec parcimonie, lorsque le besoin s'en faisait sentir seulement. Un stock suffisant est assuré pour les gels de printemps et avant l'arrivée de l'hiver.

Deux entreprises locales sont appelées en renfort avec leurs engins de déneigement et de salage. Elles travail-

lent sur une base contractuelle et au tarif horaire professionnel. L'engagement représente 15 heures pour l'année. Cette collaboration est efficace et indispensable pour assurer des moyens de déneigement suffisants.

Les fontaines – bassins d'agrément – pataugeoire – plage

Un service spécial «entretien fontaines» fonctionne au cours des saisons pour maintenir leur propreté intérieure et la qualité de l'eau correcte.

Si certaines fontaines sont arrêtées en hiver, d'autres restent en fonction toute l'année pour assurer leur rôle de purge du réseau de distribution des eaux.

Les bassins d'agrément – en circuit fermé – font l'objet, vu la nature du système de circulation d'eau, d'une attention soutenue.

Traitement de l'eau et surveillance journalière n'assurent qu'une qualité d'eau visuellement correcte. Du point de vue sanitaire elle n'est pas consommable.

La petite grève au bas du parc de l'Arabie, créée en 2011 par le SESA avec les alluvions de la Veveyse, se transforme au grès des houles et disparaît. Instable, sa pérennité n'est pas garantie.

Les installations de la pataugeoire ont rempli leur rôle et offrent une saison sans souci pour l'exploitant et pleine de fraîcheur pour les enfants. La qualité de l'eau répond aux exigences du laboratoire cantonal qui procède très régulièrement aux analyses, au même titre que les piscines publiques. Ce bassin vieillit et mérite peut-être à moyen terme, vu sa sollicitation en plein été, d'être repensé dans sa conception et sa situation.

Le mobilier urbain – les corbeilles à papier – les bancs – les barrières – les cendriers

Le mobilier urbain – corbeilles, bancs, barrières – souffre autant des intempéries que de son utilisation, voire des déprédations qu'il subit. Passé en revue, réparé, fixé ou peint, son état est considéré comme bon. Dans le cadre du renouvellement des corbeilles à déchets, la voirie a posé 25 pièces pour un coût de Fr. 30'000.—. Plus d'une vingtaine de bancs ont été remplacés en ville, coût Fr. 30'000.—. L'équipe spécialisée de voirie composée du menuisier et du serrurier, s'est occupée de la réfection de certains tronçons et du remplacement de 180 m' de barrières endommagées par des actes de vandalisme ou simplement pourries par les intempéries, dans les Bosquets, au sentier de Beauregard et au sentier des Pêcheurs.

L'installation de cendriers «publics» s'est poursuivie devant les arrêts de bus, aux entrées des terrains de sports et vers certains bâtiments administratifs communaux.

L'entretien des WC publics

Inlassablement le personnel de la voirie consacre le temps et l'engagement nécessaires pour offrir des lieux tout de même acceptables. Néanmoins, l'ancienneté de certains édicules et parfois le comportement individuel ne facilitent pas une tâche déjà ingrate par elle-même.

Selon un programme établi en fonction de la saison et de leur situation, les WC publics sont contrôlés et nettoyés journalièrement.

Les déprédations constatées sont importantes, surtout sur les portes et les installations sanitaires. L'estimation des coûts de réparation s'élève à quelque Fr. 15'000.—.

Direction des Espaces publics secteur voirie



WC Place Robin, portes en inox

L'organisation de manifestations et d'événements

La voirie est le principal acteur sollicité pour l'organisation pratique des manifestations veveysannes. Le personnel est engagé dans toutes les tâches de mise en place des infrastructures, de nettoyage et de reddition du matériel. Un résumé de ces engagements figure dans le chapitre bureau technique.



Préparatifs manifestation Vevey-Natation

La gestion des déchets Gederiviera

Dans sa séance plénière du 3 mai 2011, GEDERIVIERA s'est penchée une dernière fois pour la législature 2006-2011, notamment sur les problématiques suivantes: la réalisation d'un centre régional de transfert des déchets, les recommandations de la SATOM SA en matière de collecte des déchets végétaux de cuisine et de jardins et aux expériences des communes dans ce domaine et le postulat veveysan sur «UNE gestion des déchets sur la Riviera». Aucune conclusion n'a été déposée à l'issue de ces discussions, les membres de GEDERIVIERA souhaitant laisser aux nouveaux arrivants le soin de reprendre la réflexion.

Le rendez-vous du 1^{er} novembre a permis de confirmer la commune de Montreux comme présidente de GEDERIVIERA pour la législature 2011-2016, et de désigner les groupes de travail qui aborderont prioritairement les questions cruciales du financement de la gestion des déchets urbains (taxe au sac ou au poids) et d'une éventuelle régionalisation des tâches dites « d'évacuation de déchets urbains ». Il est attendu un rapport de situation circonstancié et des recommandations à l'intention des Municipalités du district de Vevey-Pays d'En Haut.

Un bilan général

Plus de 260 jours par an, le service d'enlèvement des déchets urbains (6.30) fait inlassablement son travail de collecte pour assurer la salubrité et la propreté de la ville. Les résultats mesurés journalièrement montrent une responsabilité citoyenne exemplaire ainsi qu'une collaboration de qualité et de confiance entre les services communaux et les habitants.

La logistique très précise mise en œuvre, la promptitude des interventions, l'efficacité du dispositif sont les garants d'un dispositif souple et toujours disponible pour faire face aux impondérables et aux calendriers surchargés.

La production globale s'est élevée à 10'037 To ou 529 kg/hab. (tous déchets et producteurs privés et professionnels confondus) pour 18'945 usagers (contre 9'918 To ou 526 kg/hab. en 2010 pour 18'971 usagers). Les entreprises ont évacué 908 To d'incinérables et 551 To de recyclables et se sont acquittées d'une taxe globale de quelque Fr. 400'000.— pour ces prestations communales. Le coût par habitant représente Fr. 132.57/an ou 36 cts/jour (Fr. 129.36/an ou 35cts/jour en 2010).

La logistique de collecte

L'ajustement logistique du concept général opéré courant 2010-2011 permet de voir avec plus de sérénité les années à venir en termes d'augmentation de la population et de meilleure sélectivité des matières.

Le rôle du surveillant de la gestion des déchets

Le surveillant (1.0) et en même temps conseiller en gestion des déchets occupe un poste clé dans l'organisation et la mise en œuvre des moyens de collecte. Il collabore étroitement avec le responsable de voirie aux missions qui lui sont confiées dans ce domaine en le soutenant dans la mise en œuvre. Lien indispensable entre l'administration et l'usager, le concierge, l'architecte, la gérance ou le propriétaire, il règle les questions techniques en relation avec l'organisation et les équipements des immeubles et fait toute suggestion pouvant améliorer la prestation fournie.

Il participe à l'analyse des dossiers de police des constructions, trente en 2011, eu égard à l'évacuation des déchets, maintient les contacts pour vérifier la réalisation des objectifs.

L'information - la communication - la sensibilisation

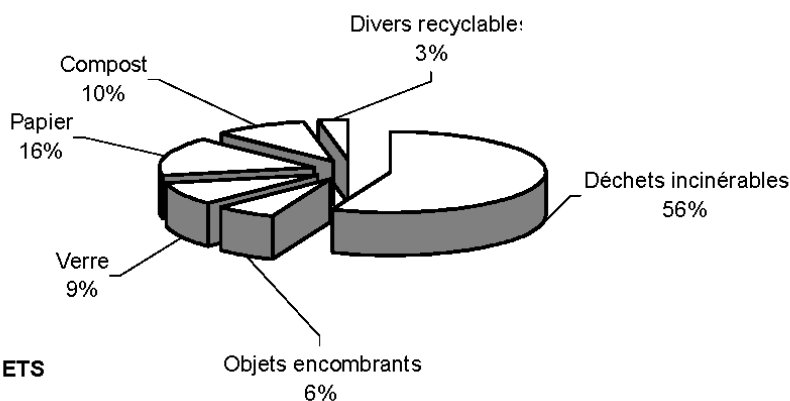
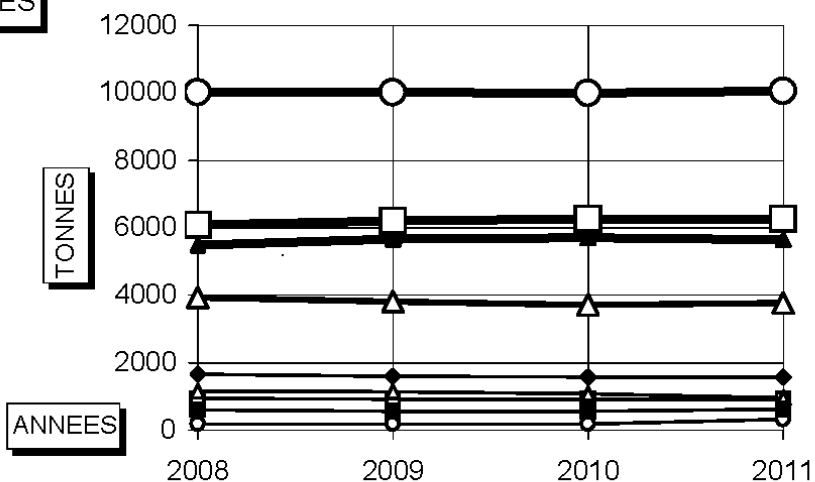
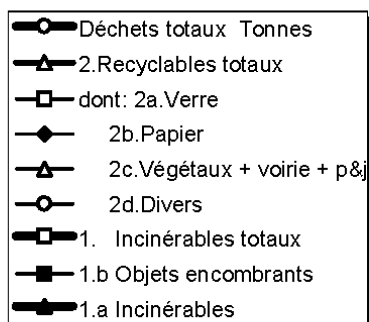
Sans relâche, conseils et encouragements sont dispensés aux habitants, propriétaires et commerçants. Des actions de sensibilisation et de prévention sur le terrain sont effectuées, des personnes en infraction sont sensibilisées.

Direction des Espaces publics

Secteur voirie

STATISTIQUE DE L'EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COUT PAR HABITANT					
	2008	2009	2010	2011	- Prix de reprise + coût traitement
Déchets totaux Tonnes	9996.8	10016	9977.3	10037.5	
1. Incinérables totaux	6070	6208	6263	6263	
1.a Incinérables	5475	5652	5704	5638	+ 158.00
1.b Objets encombrants	595	556	559	625	
2.Recyclables totaux	3926.8	3808	3714.3	3774.5	
dont: 2a.Verre	931	909	911	924	- 27.00
2b.Papier	1660	1586	1565	1571	- 85.00
2c.Végétaux + voirie + p&j	1165	1143	1067	960	+ 128.00
2d.Divers	170.8	170	171.3	319.5	
dont: 2d.1 Piles	2.3	1.5	1.3	1.5	
2d.2 Fer/Alu/App./SATOM	77	77	76	227	SATOM dès 2011
2d.3 Textiles	15	15	15	15	
2d.4 P.E.T.	60	60	62.5	59	
2d.5 Huiles, spéciaux	16.5	16.5	16.5	17	
Nombre d'habitants	18041	18603	18971	18945	
Prod. par hab. en kg/an ¹⁾ yc ind.+comm. ²⁾	473 ¹⁾ 554 ²⁾	457 ¹⁾ 538 ²⁾	447 ¹⁾ 526 ²⁾	452 ¹⁾ 529 ²⁾	
Coûts tot./an pr les hab.	Fr. 2'218'627	Fr. 2'296'721	Fr. 2'454'163	Fr. 2'511'561	
Coût /an et par hab.	Fr. 122.98	Fr. 123.46	Fr. 129.36	Fr. 132.57	

EVOLUTION DES QUANTITES





Déchets sauvages rue des Marronniers

Quelque 160 courriers ont été adressés à des usagers veveysans ou de l'extérieur, peu scrupuleux des règles en vigueur.

La gestion du service des déchets encombrants sur appel (plus de 2'300 par année) et les fréquents contacts téléphoniques avec les usagers pour mille autres raisons, sont l'occasion de parfaire leur information et de rester en contact avec eux.

Un matériel d'information cohérent, lisible et accessible à tous, facilite le travail du surveillant. Avec le concours d'un bureau de communication, il veille à le maintenir constamment au goût du jour et à l'adapter aux nouveaux principes mis en œuvre.

Les centres de collecte de quartier

Ce dispositif, qui dessert l'ensemble du territoire, offre une excellente solution de proximité pour les déchets recyclables ou valorisables. Il reste un des piliers du système et montre que l'apport volontaire est une des méthodes les plus efficaces pour assurer un retour qualitatif et quantitatif des matériaux souhaités.

L'introduction de la collecte des déchets végétaux des cuisines privées

Ceci s'est vérifié à l'occasion de l'introduction, dès le 1er janvier 2011, de la collecte des déchets végétaux de cuisine soigneusement sélectionnés par l'utilisateur. Si au début, quelques doutes ont habité les esprits, au fil des mois, la performance s'est nettement améliorée : la qualité progresse et permet de collecter ces organiques dans des conteneurs spécifiques et de les traiter dans la nouvelle usine SATOM SA, à Villeneuve. Plus rien ne part à l'incinération. Ce sont donc 155 tonnes qui ont trouvé leur vraie destination, ce chiffre étant appelé à augmenter en fonction de l'adhésion des usagers au système.

L'introduction de la collecte des déchets végétaux des cuisines professionnelles

Dans un souci de cohérence, les déchets végétaux des cuisines professionnelles ne sont pas restés en arrière. Au lieu de les retrouver dans les incinérables, une solution a été proposée aux établissements publics. Ils sont donc aussi stockés dans des conteneurs spécifiques et enle-

vés pour des questions de rationalité dans le cadre de la collecte des déchets végétaux des cuisines privées. Ce sont plus de 125 tonnes d'excellente qualité qui ont été ainsi valorisées.

L'introduction de la collecte des déchets végétaux des jardins privés

Simultanément aux mesures décrites ci-avant, une collecte hebdomadaire a été introduite à proximité des habitations pour les déchets végétaux des jardins privés. Beau succès pour cette opération qui se déroule avec la participation active des usagers ayant compris l'intérêt d'amener leur conteneur sur un lieu déterminé à proximité de leur domicile.

En excluant sacs, big-bag et vrac pour des questions de rationalité de collecte et de pénibilité pour les chargeurs, le nombre d'arrêts du camion de ramassage a pu être ramené de 420 à seulement 170, ce qui n'est pas négligeable en terme de rendement de levée.

Les jardins privés ont ainsi produits 335 tonnes de déchets organiques valorisés sur l'aire de Villeneuve. Le service est adapté en fonction des besoins saisonniers.

Synthèse

Le coût de la collecte du transport et du traitement reste bien sûr plus élevé (env. Fr. 400.— /to), que pour les incinérables (env. Fr. 300.— /to). La participation croissante devrait le ramener dans des proportions acceptables, il n'en tient qu'à la bonne volonté des usagers.

Le test est concluant et la prestation appréciée. Il faut poursuivre dans cette voie avant-gardiste.

Le rôle des chauffeurs et des chargeurs

Le chauffeur du camion (employé de l'entreprise privée) engagé dans une collecte de déchets en ville joue un rôle prépondérant dans le respect des consignes données en termes de parcours et par conséquent de durée d'engagement en ville, estimée à 8 heures /jour/camion. Les conditions de circulation et l'attention dont il doit faire preuve par rapport à sa mission et à l'environnement immédiat dans lequel il se déplace sont également des facteurs stressant pour lui.

Les chargeurs (employés communaux) ont quant à eux une tâche bien plus ingrate de par la nature du travail qu'ils effectuent. De plus, en fonction des conditions atmosphériques qu'ils rencontrent ils sont soumis à des contraintes physiques éprouvantes.

En résumé 80% des déchets sont collectés en conteneurs, dont 70% en conteneurs roulants et 10% en conteneurs enterrés, le solde de 20% est déposé en vrac dans des sacs. Par semaine, ils manipulent donc plus de 2'300 conteneurs soit quelque 130 tonnes de déchets et lèvent à la force du poignet 25 tonnes de sacs déposés en vrac. Le ramassage occupe le personnel de levée pendant 10'500 heures. Les camions sont engagés 5'500 heures pour la collecte en ville et l'évacuation.

Parcs et jardins

Leur organisation

Dotés de 19.92 postes de travail à 100%, les parcs et jardins relèvent annuellement les défis posés par le fleurissement, la décoration, l'entretien paysager des espaces verts et du patrimoine arborisé.

Direction des Espaces publics

Parcs et jardins



Nouvelle serre en activité au Centre horticole

Avec une structure bien établie et une organisation bien rodée:

- le responsable dirige, organise, planifie et contrôle le travail de son secteur ;
- les deux coordinateurs l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain ;
- les horticulteurs-floriculteurs, paysagistes, ouvriers jardiniers et machinistes (16.92) assurent tous les travaux directement liés à l'entretien des espaces verts.

Les installations horticoles et la nouvelle serre

La mise en exploitation de la nouvelle serre à quatre chapelles de 640 m² a permis une évolution considérable dans les méthodes de culture : particulièrement de regrouper sur le seul site de l'avenue du Major-Davel, l'ensemble des productions horticoles chauffées, de ramener les plantes vivaces et arbustes sur le site de Saint-Martin, de rationaliser le chauffage (deux chaudières à condensation), de piloter le climat, l'aération et l'irrigation, de tendre vers une production biologique, grâce à l'application de méthodes de cultures performantes, d'équiper et d'automatiser les serres tempérées 1 et 2, d'installer une table de culture de 50 m², de diminuer la pénibilité du travail, de préserver des emplois qualifiés, d'améliorer les conditions de formation des apprentis, d'accueillir des jeunes en stage d'orientation et de recevoir en toute sécurité les groupes scolaires, le passeport vacances et des animations publiques.

La production horticole en 2011

Les cultures produites sur les deux sites représentent, tous végétaux confondus, plus de 125'000 plantes, dont 52'000 de printemps, 54'500 d'été, 3'500 vivaces, 7'800 en pots, 200 chrysanthèmes décoratifs pour façades et 7'000 fleurs coupées, alors que 21'000 bulbes à fleurs, achetés chez des spécialistes, ont été mis en terre dans les massifs publics ou produits en fleurs à couper.

Les économies d'énergie, eau et écologie

Un des objectifs majeurs formulé lors du projet de construction de la nouvelle serre était la réduction drastique des consommations d'énergie, d'eau, des intrants et

de produits chimiques, d'une part, et l'application systématique de techniques de production respectueuses de l'environnement.

La consommation d'énergie

Le compteur a calculé une consommation de gaz de 27'258 m³, soit l'équivalent de 273'000 kWh (avant 450'000 kWh) d'où une économie d'énergie de 40% pour cette année dite «zéro».

Avec la mise en place d'équipements d'arrosage « au goutte à goutte » la consommation d'eau d'arrosage est passée de 1100 à 780 m³, soit 30% de réduction.

Les terreaux sont exempts de tourbe et produits en Suisse.

Un essai est en cours pour utiliser des pots en matière végétale réutilisables. Les supports de culture, en particulier sont lavés et désinfectés pour être réutilisés à plusieurs reprises.

La méthode de lutte phytosanitaire biologique

Elle a pu être appliquée dans la nouvelle installation. Le principe se base sur un plan, élaboré en collaboration avec l'entreprise Andermatt Biocontrol AG, spécialisée dans la lutte biologique en culture horticole. Il ressort de cette première année d'exploitation une double tendance:

- le volume global des traitements appliqués a nécessité 4428 litres de produits au lieu de 6410 litres, soit une diminution de 31%;
- la proportion de pesticides de synthèse est passée de 6100 à 3'500 litres, en diminution de 42%;
- la proportion de produits à base naturelle compatibles avec la lutte biologique a triplé, passant de 310 à 928 litres.

Cette année test s'inscrit dans la perspective d'une possible certification «Bio Suisse» de notre production horticole.

Les décorations des manifestations officielles et des bureaux de l'administration

L'équipe du centre horticole a assuré la décoration de 42 manifestations, qui ont occasionné 160 heures de travail, pour des prestations équivalant à environ Fr. 10'000.—.

Plus de 2000 arrangements fleuris ou plantes ont garnis les bureaux, réceptions et bâtiments administratifs.

Animai

A nouveau, et pour la sixième année consécutive, cette manifestation a obtenu un grand succès. Plus de 150 enfants se sont initiés tout en s'amusant, aux semis, à la multiplication et aux soins des plantes.

Atelier découverte

Cette animation, elle aussi initiée par le département «jeunesse» a permis de faire découvrir les plantations et l'utilisation du végétal en ville à des jeunes de 10 à 15 ans, sous la conduite des collaborateurs de parcs et jardins.

Animation en remplacement du Passeport-vacances

Malgré la disparition du traditionnel passeport-vacances,

Direction des Espaces publics

Parcs et jardins



Ma Ville, côté nature à Général-Guisan



Le printemps, massif fleuri Rte de Châtel

les parcs et jardins ont organisé avec «jeunesse»: visite des serres de la ville, culture des fleurs et réalisation d'une création florale, découverte de la nature en ville, par un jeu de piste interactif qui sensibilise les enfants à leur environnement direct, escalade des arbres.

Le 7 mai 2011 «Ma Ville, côté nature...»

Imaginée par un groupe de travail issu du service et coordonnée par le bureau aXess, cette journée a été consacrée à diverses activités en lien avec la nature.

Tout d'abord, l'espace de la Grenette s'est transformé, en deux jours, en jardin enchanteur.

L'ensemble a été conçu avec des matériaux et plantes indigènes. Ce cadre posé, les jardiniers ont animé en particulier deux activités : la confection de boules de graines, destinées à faire jaillir les végétaux là où personne ne les attend. Connue depuis les années 70 dans certains milieux alternatifs sous le terme de «Guérilla florale», cette initiative tend à sensibiliser les personnes au pouvoir de régénération des végétaux et à leur proximité parfois insoupçonnée.

Une seconde animation s'est déroulée à l'avenue du Général-Guisan, où chacun, habitant ou visiteur a pu mettre la main à la terre, en décorant les bacs d'arbres disposés le long de l'avenue. Complétée par une animation avec la maison du quartier, nous espérons que cette action crée le besoin chez les résidents du quartier, de s'approprier ces petits espaces de nature.

Les jardins partagés – parc du Panorama

Pour mémoire, il s'agit de six petits espaces aménagés en micro-jardins, chacun exploité soit par une classe d'élèves soit par des personnes âgées du centre de jour du Panorama. Les échanges d'expérience et l'originalité de chacun de ces jardins est à découvrir tout au long de la belle saison.

La décoration de la ville

Pas de projets floraux majeurs mais une décoration dessinée dans une ligne d'harmonie de couleurs, des points de fleurissement «carte de visite» particulièrement soignés et un décor quatre saisons dans l'ensemble des quartiers.



L'été au bord du lac

L'entretien paysager

Pour la deuxième année consécutive, les jardiniers ont appliqué les méthodes de lutte biologique en espaces extérieurs contre les parasites, contre les maladies des plantes ainsi que sur la végétation indésirable en ville. Un plan d'entretien des végétaux, massifs fleuris et rosiers, exclusivement à base de produits naturels est appliqué. C'est la plante qui apprend à se défendre, les variétés naturellement résistantes étant privilégiées.

La principale attribution des parcs et jardins concerne quotidiennement l'entretien de 2'500 arbres, de près de cinq kilomètres de haies, ainsi que l'ensemble des gazons des parcs publics, du cimetière, des terrains de sport, de la piscine et des garderies. La transformation des infrastructures sportives par exemple, pose de nouveaux défis techniques, qu'il faut prendre en compte. Ceci nécessite une formation continue des collaborateurs, ainsi que l'adaptation des outils et des machines. L'approche économique, écologique et respectueuse de l'environnement doit aussi être prise en compte.

Le déneigement fait également partie des tâches assumées en collaboration avec la voirie. Leur sphère d'inter-

vention est précisée dans les cahiers des charges respectifs, ceux-ci restant bien évidemment complémentaires. Le rapport spécifique de voirie résume ces interventions.

Les chantiers et aménagements

Les tâches d'entretien restant les plus nombreuses et certes les moins gratifiantes, le personnel qualifié apprécie de temps à autre de pouvoir s'exprimer dans des réalisations plus ambitieuses.

Au jardin et place de jeux Sina, il a conduit avec l'appui des spécialistes du secteur de la voirie la rénovation de l'espace complet. Après six semaines de travaux, le public a retrouvé un site agrandi et doté d'un accès adapté aux poussettes et aux fauteuils roulants. Les haies ont été supprimées pour ouvrir l'espace sur le quai, la magnifique clôture en fer forgé a été rénovée, un chemin sensoriel et d'équilibre et une plantation de petits fruits et de plantes aromatiques pour la gourmandise de tous ont complété l'ensemble.

Les paysagistes ont été mis à contribution pour le renouvellement des six marronniers rouges de la place de l'Hôtel-de-Ville, dangereux et dépérissant. Ils ont apporté leurs compétences pour assurer longue vie et prospérité à ces sujets, dans ce lieu symbolique de la ville. La technique de plantation avec mise en place de caissons souterrains destinés à réserver un volume indispensable de substrat aux racines a été privilégiée.

Le square du Point-du-Jour a été entièrement réaménagé sur la base d'un projet de diplôme d'un apprenti de troisième année. L'ensemble des plantations et du mobilier urbain ont été remplacés, avec une note de couleur méditerranéenne et l'arrivée de trois nouveaux arbres.

Place de jeux

Le projet «LUDO»

Il s'est poursuivi, les options suivantes ont vu le jour : réaménagement de la place de jeux du square Sina, avant-projet pour les espaces de jeux de l'église St-Jean, avant-projet des aires de jeux de Pra-Charmontey et de Pra-Beauregard et adjudication des travaux pour début des chantiers 2011-2012, gestion des places existantes, contrôles et des interventions régulières de la part des ateliers de la voirie.

Les disponibilités budgétaires et la situation financière du projet «LUDO»

Le crédit d'ouvrage accordé par le Conseil communal pour le projet « LUDO », d'un montant de Fr. 970'000.— sur cinq ans, est utilisé au 31 décembre 2011 à hauteur de Fr. 259'323.— pour les mandats engagés et Fr. 92'448.— pour les factures payées, soit un total de Fr. 351'771.—.



Place de jeux Sina

La formation des collaborateurs et cours USSP «Spécialiste des places de jeux, à Vevey»

La méthode d'évaluation des aires de jeux selon les normes 1176 et les directives du bpa est proposée une fois par an en Suisse Romande. Cette année, notre ville a accueilli 22 personnes pour ces cours, les 13 et 14 avril. Le responsable du secteur parcs et jardins participe au groupe de travail mixte constitué de délégués de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades et du bpa, qui coordonne le contenu et l'adéquation de cette formation et la diffusion de l'information nécessaire.

Formation professionnelle

Six jeunes accomplissent leur formation en horticulture, soit trois apprentis horticulteurs-floriculteurs, deux paysagistes et un pré-apprenti paysagiste.

Un apprenti paysagiste a brillamment réussi ses examens et obtenu son CFC en juin.

La capacité d'accueil pour des stages d'orientation professionnelle a permis à douze jeunes de réaliser un stage d'orientation ou de perfectionnement en floriculture ou en paysagisme.

Gestion des arbres

Arbres du domaine public

Peu de renouvellement cette année, neuf sujets mentionnés plus haut, place de l'Hôtel-de-Ville et au chemin du Point-du-Jour ont été plantés.

Toutefois, ce domaine n'est pas resté sans activité. Un important travail d'intégration de notre base de données a pu être réalisé grâce à la collaboration du dessinateur-technicien du service avec le SIT. Tous les plans existants de l'arborisation réalisée dans les années 1995-2000 ont été digitalisés et les points d'entrée numérisés. Chacun des 2500 arbres publics de notre ville, ainsi que les alignements et parcs, sont désormais gérés à travers ce système.

Arbres du domaine privé

En 2011, dix demandes d'abattages privées concernant 20 arbres ont été traitées. Après trois procédures d'affichage, les autorisations d'abattage ont été accordées, deux plantations compensatoires ont été exigées, quatre restent en suspens.

Règlement sur la protection des arbres

Dans le cadre de la motion du 28 septembre 2000, de S. Ansermet, J. Christen, V. D'Angelo, J. Dériaz, E. Dizerens, Ch. Fabrycy, A. Gonthier, P. Maday et A. Weber, un projet de règlement a été soumis à l'enquête publique du 1er novembre au 2 décembre 2011. La procédure d'adoption suit son cours et un rapport-préavis au Conseil communal ponctuera cette démarche dans le courant de l'année 2012.

Cimetière-inhumation

Travaux d'entretien exécutés au cimetière dans le courant de l'année:

- engazonnement des secteurs 62, 63 et 64 à la suite de la désaffectation des monuments;
- réparation des murs de soutènement au secteur 25;
- révision et étanchéité de la maçonnerie de cinq fontaines par un spécialiste;

- conclusion d'un contrat de fauchage des surfaces libres par un agriculteur, dans le cadre des paiements directs, compensations écologiques;
 - réfection partielle des chemins goudronnés.
- Gestion des secteurs: les statistiques mentionnées ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître avec précision l'évolution du mode de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

Inhumations au cimetière de Saint-Martin

Inhumations de corps		Inhumations de cendres	
Tombes à la ligne de corps	16	Tombes cinéraires nouvelles	14
Concessions de corps	5	Concessions cinéraires nouvelles	5
Tombes enfants	3	Tombes ou concessions existantes	22
		Jardin du Souvenir	62
Total	24	Total	103

Le bâtiment du Centre funéraire accueille les familles pour les cérémonies funéraires (62) et met à disposition un petit salon de recueillement.

Cinq chambres mortuaires sont à disposition. En 2011, le taux d'occupation s'est élevé à 40%.

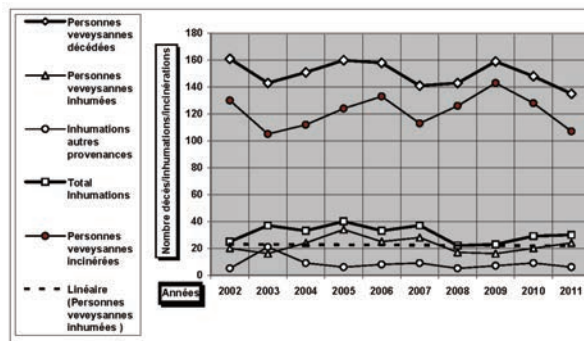
Le cimetière de Saint-Martin compte 2'578 tombes et monuments. Le service d'entretien floral de 1'300 tombes est assuré par les jardiniers sur la base d'un système d'abonnement annuel ou de contrats. La commune assure l'entretien minimum (gravier) sur 98 tombes abandonnées.

FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 2001 - 2011										
Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Personnes veveysannes décédées	161	143	151	160	158	141	143	159	148	135
Personnes veveysannes incinérées	130	105	112	124	133	113	126	143	128	107
Personnes veveysannes inhumées	20	16	24	34	25	28	17	16	20	24
Inhumations autres provenances	5	21	9	6	8	9	5	7	9	6
Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %	80.75	73.43	74.17	77.50	84.18	80.14	88.11	89.94	86.49	79.26
Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %	12.42	11.19	15.89	21.25	15.82	19.86	11.89	10.06	13.51	17.78
Total Inhumations	25	37	33	40	33	37	22	23	29	30

Projets de la Direction des Espaces publics

Des projets importants sont inscrits au programme de la direction, notamment:

- le regroupement des activités d'entretien du domaine public des secteurs voirie et parcs et jardins, à la route des Entrepôts 9;
- à long terme, la production horticole communale ;
- le programme sur cinq ans pour le remplacement d'arbres d'avenue;
- la rénovation de certains édicules et l'introduction de WC publics automatiques à des endroits stratégiques;
- la deuxième étape du projet «CANDELA», renouvellement de l'éclairage public 2014-2018 ;
- la gestion des déchets et son financement sur le plan régional ;



- ou encore, repenser les accès au lac ;
- mise à jour et révision des règlements dépendant de la direction des espaces publics.

Conclusions

Comme décrite de manière détaillée dans les chapitres précédents, l'activité technique et administrative exercée au sein de la direction des espaces publics se compare volontiers en termes d'engagement, de tâches, de programme, de tenue de délai et de faculté d'adaptation avec celle d'une entreprise que l'on nomme volontiers, par la diversité de ses prestations «entreprise générale». Sa structure organisationnelle, comme son fonctionnement d'ailleurs, y ressemble comme deux gouttes d'eau. Par ses interventions au quotidien, notamment en termes de propreté, de fleurissement, d'enlèvement des déchets urbains, de gestion de l'espace public, de prestations fournies aux usagers veveysans ou encore de conduite de projets plus généraux, elle est constamment dans le vif du sujet. Elle active ses ressources et ses moyens techniques en fonction des besoins, elle mobilise ses forces composées de plus de vingt métiers différents pour répondre aux mille sollicitations de la vie courante, elle s'engage sans distinction selon les saisons, elle s'adapte aux circonstances et aux sollicitations toujours plus nombreuses et diverses, en toutes circonstances et avec constance. Cette capacité à évoluer, à changer et à se profiler comme telle, donne à la direction des espaces publics sa vraie légitimité « d'entreprise » au service de la collectivité. Elle s'est fixée pour objectif prioritaire d'apporter tant que faire se peut et à chaque occasion, la preuve de son savoir-faire et de sa disponibilité dans le service quotidien à la population, dans ses missions d'entretien comme dans les projets de plus grande envergure. Ses résultats stimulent la motivation et valorisent les compétences de collaborateurs très attachés à leur entité et à la bienfaisance. Bien-être, confort et satisfaction pour les usagers... résumément l'engagement du service

Marcel Martin, Municipal
Gérard Amoos, chef de service

Lexique

- OSEO: Oeuvres suisses d'entraide ouvrière
- ORP: Office régional de placement
- AUPV: Association des usagers des ports veveysans
- DAI: Direction de l'architecture et des infrastructures
- EP: Eclairage public
- SESA: Service des eaux, sols et assainissement
- USSP: Union Suisse des Services des Parcs et Promenades
- Bpa: Bureau de la prévention et des accidents
- SMUR: Service mobile d'urgence et réanimation
- CRDIS: Centre régional défense incendie et secours



Direction des affaires sociales et familiales

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

De nouvelles prestations dans chaque secteur

Un modèle de politique sociale et familiale

Cette année 2011 aura été synonyme de changements au sein de la direction des Affaires sociales et familiales (DASF). Changement politique à la direction du dicastère, par l'entrée en fonction de Mme Annick Vuarnoz en juillet 2011 qui remplace M. Lionel Girardin suite à sa décision de ne pas se représenter aux élections.

Changement également au niveau de la direction du CSI (centre social intercommunal). En effet, vu le développement considérable des activités de la DASF ces dernières années, le chef de service a demandé à la Municipalité d'être démis de ses fonctions de directeur du CSI. C'est ainsi qu'il est occupé désormais à 100% dans sa fonction au sein de la direction de la DASF et que Mme Antoinette Haas-Borer a été nommée directrice du CSI. Le CSI reste toutefois rattaché à la DASF.

Toujours confrontée à des problèmes de locaux, la DASF a dû trouver des nouvelles solutions transitoires cette année et il est à relever la souplesse des équipes qui vivent ces déménagements successifs ces dernières années.

Nous allons développer dans ce rapport 6 vignettes :

- ressources humaines
- accueil de l'enfance
- logement
- intégration
- aînés et agence d'assurances sociales
- centre social intercommunal et emploi

Nous souhaitons ne pas manquer de dire ici un grand merci à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui se sont investis tout au long de l'année 2011.

Ressources Humaines

Au 31 décembre 2011, la DASF comptait 132.36 EPT (équivalent plein temps), occupés par 169 personnes, réparties de la manière suivante:

- DASF (direction, administration garderies, office du logement, intégration): 7.1 EPT (9 personnes)
- CSI: 35.05 EPT (40 personnes)
- Structures d'accueil collectif: 90.21 EPT (120 personnes)

Nouveaux projets

- agrandissement de 24 places parascolaires sur le site de la garderie «Les Cèdres» avec une ouverture programmée en août 2011,
- préparation des plans définitifs pour la future structure « Perles d'Azur », en collaboration avec la Direction architecture et infrastructures, pour l'implantation de cette garderie que nous espérons voir s'ouvrir au plus vite,
- collaboration et soutien accrus

aux communes voisines pour l'étude de développement de structures d'accueil sur leurs territoires.

L'accueil de l'enfance Nouvelles places en structures d'accueil collectif :

- Augmentation de 24 places en accueil parascolaire sur le site de la garderie « Les Cèdres ».



Garderie « Les Cèdres », 24 nouvelles places en accueil parascolaire.

Accueil de l'enfance

Permettre aux parents de concilier vie privée et professionnelle et offrir des places d'accueil pré et parascolaire à un prix abordable pour les familles est à l'origine de la création de notre réseau d'accueil de l'enfance REVE. Reconnu pour la qualité de ses prestations et son fonctionnement efficace, notre réseau poursuit son développement sur le territoire des 6 communes partenaires.

Logement

Construire de nouveaux logements à des prix abordables, entretenir et rénover les bâtiments existants en luttant contre les loyers abusifs sont nos priorités. C'est afin d'évaluer la situation existante et de trouver de nouvelles pistes que la DASF mène une étude sur la situation du logement dans notre commune.

Intégration

Pour favoriser le dialogue entre les générations, la vie en commun dans un environnement urbain, le respect de nos différences ethniques et socio-économiques, des actions de fond à long terme sont nécessaires. Depuis 10 ans, Vevey développe des projets d'intégration dans les différents quartiers. En décembre 2011, la Confédération nous a annoncé qu'elle continuera de subventionner les projets veveysans durant 4 ans. C'est à la fois une reconnaissance de la qualité du travail effectué et la possibilité d'élargir les «Projets urbains» au quartier de la Place Robin.

Aînés

Consciente de la nécessité de poursuivre les actions en faveur des personnes âgées, la Municipalité a donné de nouvelles impulsions en 2011 pour développer des partenariats afin de construire de nouveaux appartements protégés, pour augmenter l'offre d'activités de jour et évaluer les besoins de cette population en prévision de son augmentation ces prochaines années.

Annick Vuarnoz, Municipale

Direction des affaires sociales et familiales

L'accueil de l'enfance

- Au 31.12.2011, la DASF gère 289 places en accueil préscolaire et 174 en accueil parascolaire.
- Au 31.12.2011, le réseau REVE gère un ensemble de 665 places en accueil pré et parascolaire.
- Inauguration du jardin de la garderie des Petits Pois. Ce dernier a été réalisé avec le soutien de Holdi Gaz à Vevey à l'occasion de leurs 150 ans.



Jardin des Petits Pois.

Nouveaux projets :


- Acceptation du Conseil communal de Vevey de créer une future structure d'accueil collectif sur la commune de Corsier-sur-Vevey ; ouverture prévue en 2013.
- La commune de Vevey reste dans l'attente du déroulement juridique quant à l'ouverture de la structure d'accueil collectif sur le site Perle d'Azur à Vevey.

Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)




- Bouclage du troisième exercice de REVE à la grande satisfaction de l'ensemble des partenaires.
- 3 conseils de REVE se sont tenus en 2011, ainsi que 4 bureaux du conseil.
- Au 31 décembre 2011, de nouvelles entreprises ont rejoint le réseau REVE; il s'agit des communes-employeurs de La Tour-de-Peilz et Chardonne. Cela


Membres du réseau REVE




Chardonne




Corseaux




Vevey




Corsier-sur-Vevey




La Tour-de-Peilz




Jongny




Association Les Galopins



Groupe Nestlé



Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz



Fondation Apollo

signifie que les employés de ces entreprises pourront placer leurs enfants dans les structures d'accueil collectif du réseau REVE.

- Au 31 décembre 2011, au sein du REVE, l'ensemble des structures d'accueil ont offert 665 places d'accueil à temps complet en ac-

cueil pré et parascolaire et plus de 82 accueillantes en milieu familial ont permis de recevoir 485 enfants durant l'année.

- La mise en ligne du site internet www.reseaveve.ch a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2011. Ce nouveau site, qui ex-

Les structures d'accueil collectif du REVE au 31 décembre 2011

Structures d'accueil REVE	Places d'accueil		
	Préscolaire	Parascolaire	Total
<u>Vevey</u>			
Les Ateliers	66	24	90
La Barcarolle	37	12	49
La Campanule		24	24
Les Cèdres	56	24	80
Crédeilles		36	36
Les Galopins	10		10
Les Marionnettes	76	24	100
Les Petits Pois	44		44
La Pomme d'Or		30	30
Total (1)	289	174	463
<u>La Tour-de-Peilz</u>			
Clin d'OEil		60	60
Croqu'Lune	56		56
Vilarose	49		49
Yakari	20	17	37
Total (2)	125	77	202
Total REVE (1+2)	414	251	665

plique le fonctionnement du réseau REVE, propose parmi ses principaux avantages de consulter les informations liées aux différentes structures d'accueil (horaires d'ouverture, tarifs, vacances, etc.) ainsi que de réaliser des inscriptions en ligne.

- Choix du logiciel de gestion du réseau par le conseil du réseau REVE; il s'est porté sur l'entreprise CSE KIBE qui dessert déjà 15 réseaux sur les 29 que connaît le Canton de Vaud. Il sera opérationnel dans le courant du premier trimestre 2012.

Statistiques

- En 2010, REVE a offert 91'101 journées en pré et parascolaire, ainsi que 233'401 heures en accueil familial.
- En 2010, le coût d'une journée d'accueil en préscolaire s'est élevé à Fr. 174.- et Fr. 101.- en parascolaire. Quant au coût de l'heure en accueil familial, il s'est élevé à Fr. 8.- (Les chiffres et statistiques 2011 ne sont pas encore connus à la mise sous presse de ce rapport).
- En 2011, les Autorités du réseau REVE ont élaboré un fascicule reprenant l'historique du réseau et expliquant son fonctionnement. Un exemplaire a été distribué à l'ensemble des conseillers municipaux et communaux des communes partenaires. Il a été réalisé avec le soutien de l'entreprise Nestlé.

Commission famille

- Une seule séance de la commission de famille a eu lieu en 2011. Il a été question de réfléchir sur le développement des places d'accueil collectif et une visite des tours de Gilamont en rénovation a été organisée.

Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)

- Vevey et son réseau REVE sont toujours actifs au sein de la FAJE afin d'y représenter les intérêts régionaux.
- Participation au rapport de l'évaluation de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) après 5 années. L'objectif de la loi était de créer sur le Canton 2'500 places d'accueil supplémentaires; dans les faits ce sont plus de 5'000

places créées en 5 ans. C'est un beau succès et cette loi s'exporte aujourd'hui dans d'autres cantons.

Divers

- Notre commune, en collaboration avec Pro Juventute, offre à chaque nouveau parent un coffret contenant des conseils pour l'arrivée d'un nouveau-né. Ce geste est fort apprécié des nouvelles familles.

Vignette 3: Le logement Logements subventionnés

- Au 31 décembre 2011, 401 logements subventionnés ou sous contrôle sont sur le marché des subventionnés à Vevey.
- En novembre 2011, le Conseil communal a accepté la création de 40 logements subventionnés au sein de l'ilot D des Moulins de la Veveyse. La mise en location de ces appartements est prévue courant 2013



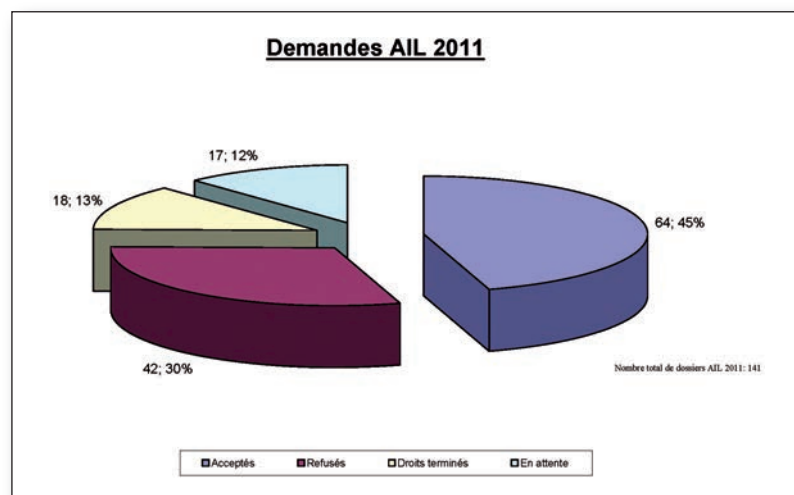
Les Moulins de la Veveyse, ilot D; 40 nouveaux appartements subventionnés.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

- En 2011, 64 ménages veveysans ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Il en aura coûté globalement Fr. 132'000.- dont la moitié nous est remboursée par le Canton. Le barème mis en place par le Canton induit près de 50% de refus.

Appartements subventionnés ou sous contrôle à Vevey au 31.12.2011

Notre commune «dispose» actuellement des logements suivants:			
1	Bd de Charmontey 41-47	32	appartements
2	Rue des Crossets 45-47	22	appartements
3	Av. de Gilamont 57-59	46	appartements
4	Av. de Gilamont 62-64-66	60	appartements
5	Rue d'Italie 7-13 - 15-17	30	appartements
6	Rue des Jardins 1-3	44	appartements
7	Rue des Marronniers 6	15	appartements
8	Rue des Moulins 6-8	16	appartements
9	Rue du Panorama 17 / Clos 9	30	appartements
10	Rue du Petit-Clos 15	14	appartements
11	Avenue Rolliez 7-11	34	appartements
12	Avenue Rolliez 1-3 / petit-clos 14	34	appartements
13	Rue du Torrent 4-6	24	appartements
	Total	401	appartements



LAAL - LDTR

- En 2011, la Municipalité a préavisé 3 demandes relatives à la LDTR (loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation).
- En 2011, la Municipalité a préavisé 7 demandes relatives à la LAAL (loi concernant l'aliénation d'appartements loués).

Vente d'appartements aux étrangers

- Le Conseil d'Etat vaudois a ratifié un arrêté proposé par la Municipalité. Cet arrêté interdit, dès le 1er janvier 2012, toute vente de logements à des personnes habitant à l'étranger et ne souhaitant pas s'établir à l'année à Vevey. C'est un moyen de lutter contre la pénurie de logements et de dire non aux « lits froids » sur notre commune.

Le Hublot

- En 2011, le Hublot, structure d'accueil de nuit d'urgence, a connu un taux d'occupation moyen de 90% avec 100 % d'occupation certains mois.
- 50 % des usagers ont plus de 40 ans, 13% sont des femmes et 23% sont des Suisses.
- Des mesures particulières ont été prises pour lutter contre la période de grand froid durant l'hiver. Entre autres, le Hublot a augmenté temporairement sa capacité d'accueil.

Fondation Apollo



- La Fondation Apollo, ayant pour but d'offrir aux veveysans des logements de transition, a démarré son activité le 1er mars 2011.
- 24 baux à loyer pour des appartements de transition ont été captés et signés au nom de cette fondation permettant ainsi de loger des ménages veveysans éprouvant des difficultés sociales et financières qui les empêchent d'accéder à un logement stable.
- La fondation soutient également ses bénéficiaires dans leurs démarches de recherche de logement pour qu'ils puissent, à terme, trouver un appartement à leur nom dans le marché libre.
- Cette fondation est financée à parts égales par la Ville de Vevey et le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) du Canton de Vaud. Lien internet de la fondation : www.fondation-apollo.ch.
- Des premières assises du logement ont été organisées à Vevey le 21 novembre 2011 ; plus de 60 personnes y ont participé. Placées sous le thème « un Toit pour tous », elles ont réuni des acteurs des milieux immobiliers, des politiques et des spécialistes du logement. Des pistes intéressantes ont été évoquées, comme le besoin de simplification de procédures pour pouvoir construire et le besoin de soutien financier de

la part du Canton. Ces assises auront permis de mettre autour de la table des acteurs de la politique sociale et de celle du logement.

Pénurie de logements

- Avec un taux de logements vacants de 0.12% notre commune se trouve pour la dixième année consécutive en dessous du seuil d'équilibre du marché fixé à 1.5%.
- Consciente de cette situation, la DASF mène actuellement une étude qui a comme but de trouver des solutions pour contrer les effets néfastes de cette pénurie (notamment la hausse de prix) ainsi que de trouver des pistes susceptibles de remédier à la problématique de fond qui est liée à une offre insuffisante de logements par rapport à une demande devenue de plus en plus importante. Cette étude devrait être achevée dans le deuxième trimestre 2012.

Commission du logement

- Une seule séance de la commission logement a eu lieu en 2011. Il a été question d'échanger sur différents projets comme la création de la Fondation Apollo, le projet d'arrêté stoppant la vente de logements à des personnes résidant à l'étranger, ou encore débattre sur l'aide individuelle au logement.

Expulsions

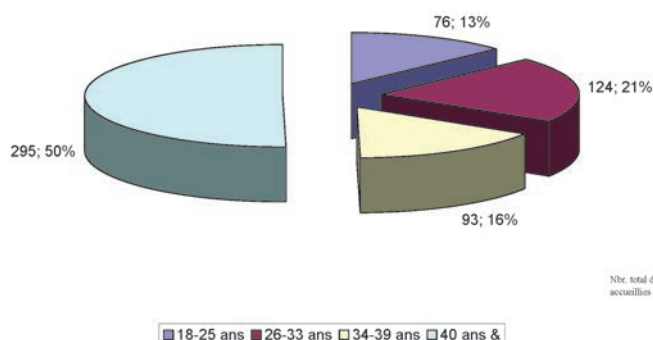
- En 2011, la justice de paix a annoncé un total de 18 expulsions sur notre commune dont 11 ont été annulées et 7 ont été effectives.

L'intégration

Action veveysane de lutte contre le racisme

- L'action 2011 a invité les 14 à 20 ans à mener un travail de fond sur l'exclusion. En collaboration avec des classes du CEPV (Centre d'enseignement professionnel de Vevey), du centre Equinox, de différents groupes de Hip-Hop et de rap de la région, nous avons voulu impliquer le plus grand nombre de jeunes possible dans ce travail de recherches et de réflexion. Au travers de la création d'une affiche, de décoration, de

Personnes accueillies au Hublot par tranche d'âges - 2011





Affiche de la manifestation, créée par Ella Fantoli, étudiante au CEPV

musiques et de danses traitant du thème de la discrimination, les différentes réflexions se sont conclues lors d'une soirée publique à la salle del Castillo, avec près de 300 spectateurs.

- Cette action a pu se réaliser avec le soutien du Service de lutte contre le racisme, du Bureau cantonal de l'intégration et de lutte contre le racisme, ainsi que de la Commission prévention Riviera.

La Fête des Voisins

- Pour la deuxième année, notre direction a coordonné cette manifestation pour les communes de la Riviera, en collaboration avec le délégué Agenda 21. Malgré une météo défavorable, une grande partie des 89 fêtes an-

noncées ont eu lieu. Les organisateurs ont fait preuve d'ingéniosité pour permettre à leurs voisins de se retrouver dans la bonne humeur!

Projets urbains et intégration sociale dans des zones d'habitation

2^e phase 2012-2015:

- Suite à l'appel d'offre de la Confédération pour la 2^e phase des projets urbains, allant de 2012 à 2015, la DASF a déposé un projet portant sur la consolidation des actions menées à Plan Dessous depuis 2006 et l'extension de celles-ci à Plan Dessus («place Robin»).
- Notre projet a trouvé un écho favorable auprès du Copil fédéral et a été sélectionné comme seul projet vaudois à participer à la 2^e phase. Un soutien de Fr. 180 000.- est accordé pour la durée du projet. En parallèle, le Canton de Vaud s'engage à verser Fr. 25 000.- par année pour ce projet.

Maisons de quartier:

- La maison de quartier pour Plan Dessous, sis à la rue de l'Union 24 trouve peu à peu son rythme de croisière, avec les différentes activités qui s'y déroulent sous l'auspice soit du répondant de la maison de quartier, soit de l'Association Vevey-Ouest (AVO), ou encore avec la mise à disposition pour des activités ou fêtes organisées par les habitants du quartier.



Les aîné-es du quartier se retrouvent pour un après-midi de jeux.

- A la rentrée, nous avons demandé à une classe de polydesigner du CEPV de rechercher un nom et une identité visuelle pour ce centre de quartier. Sur les cinq propositions soumises et exposées dans le cadre des journées portes ouvertes du CEPV, courant novembre, notre choix s'est porté sur le projet «Villa Métisse». La réalisation de la décoration se fera dans les premiers mois de l'année 2012 sous la houlette -et le pinceau expert- des étudiantes lauréates du concours.
- L'opportunité de reprendre les locaux de l'ex Café Bel-Air permettra d'ouvrir une deuxième maison de quartier dans les environs de la place Robin, en collaboration avec les associations APERO et TREMPOLIN. Les travaux de rénovation de ces locaux devraient se terminer au début 2012. Ce sera le premier signe concret de la 2^e phase des projets urbains.



Un peu d'improvisation, et la bonne humeur est de la partie... malgré le mauvais temps!

Les aînés

Actions en faveur des aînés

- En 2011, 303 (2010 : 348) bénéficiaires ont reçu une aide complémentaire veveysanne pour un montant de Fr. 410'407.- (2010: Fr. 465'201.-).
- Le 6 décembre 2011, 653 paquets de Noël ont été préparés par la DASF et distribués par l'association «4 roues de secours».
- En 2011, 290 (287 en 2010) subventions de Fr. 7.- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires de AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.
- En 2011, 48 personnes (32 femmes et 16 hommes) ont fêté leur 90 ans et 3 personnes (2 femmes

et 1 homme) ont fêté leur 100 ans. Sur ces 51 jubilaires, 38 ont accepté une visite des autorités; elles ont été assurées par notre huissier accompagné par M^{me} Annick Vuarnoz (17 visites), laquelle a été remplacée à quelques reprises par Marcel Martin, Lionel Girardin, Laurent Ballif, Etienne Rivier et Pascale Bacher.

- Le 21 septembre 2011, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN proposée aux aînés veveysans. 209 personnes y ont participé. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.
- La commune a pris en charge pour un montant de Fr. 3'300.- le loyer des associations 4 roues de secours et du passeport-vacances qui partagent les mêmes locaux.
- La commune a continué de soutenir le groupement de gymnastique «les Vaillants» en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste-Claire pour un montant de Fr. 1'460.-.

Centre de jour du Panorama

- 23 activités extra-muros ont été proposées et suivies par 149 personnes.
- 79 activités intra-muros ont eu lieu avec la participation de 2'196 personnes.
- Diverses activités sont proposées hebdomadairement, comme le ping-pong, la gymnastique, du bricolage ou des parties de jass.

Agence d'Assurances Sociales (AAS):

- Au 1^{er} janvier 2011, plusieurs modifications sont entrées en vigueur dans les divers régimes des assurances sociales, tant au niveau des cotisations qu'au niveau des rentes AVS/AI, des prestations complémentaires et des subsides à l'assurance maladie.
- En matière d'allocations familiales, s'il n'y a eu aucun changement dans les montants alloués, un registre fédéral des allocations familiales recensant l'ensemble des bénéficiaires est entré en service au 1^{er} janvier 2011.
- Adoptées par le peuple vaudois lors de la votation du 15 mai

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2011		
Habitants de Vevey	2011	2010
Personnes de condition indépendante (PCI)	600	484
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1228	2248
Employeurs de personnel	540	481
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	587	930
Ayants droit aux rentes AVS/AI	1959	1933
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1078	1070
Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit	5992	6176
Bénéficiaires de subside à l'assurance maladie	6270	5920
Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires	12262	12096

2011, les prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) et les prestations cantonales de la rente-pont sont entrées en vigueur au 1^{er} octobre 2011.

- Les PC Familles doivent permettre aux familles d'éviter le recours à l'aide sociale et favorisent le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative. Les prestations complémentaires de la rente-pont permettent d'atteindre l'âge AVS sans avoir à recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée.

Fr. 23'410'187.- (augmentation de Fr. 2,14 millions).

CSI Vevey, nombre de dossiers RI en 2011

Age	Nombre	Proportion
18 à 21 ans 11 mois*	124	8.06%
22 à 25 ans 11 mois	170	11.05%
de 26 à 30 ans 11 m.	203	13.19%
de 31 à 35 ans 11 m.	178	11.57%
de 36 à 40 ans 11 m.	186	12.09%
de 41 à 45 ans 11 m.	197	12.80%
de 46 à 50 ans 11 m.	175	11.37%
de 51 à 55 ans 11 m.	139	9.03%
de 56 à 60 ans 11 m.	91	5.91%
de 61 à 65 ans 11 m.	67	4.35%
66 ans et plus	9	0.58%
Total	1539	100.00%

* y. c. 7 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans

Le Centre social intercommunal (CSI) de Vevey et le marché de l'emploi



Collaborateurs

- Au 31.12.2011, 40 collaborateurs (35.05 EPT) travaillent pour le CSI. 0.6 EPT est consacré à l'accompagnement de personnes endettées en lien avec la campagne menée par le Canton.

Dossiers

- En 2011, le CSI a traité 1'539 dossiers du revenu d'insertion (RI), dont 925 concernaient notre commune. C'est une augmentation de 9,7% par rapport à 2010.
- En matière de charges financières, les dépenses liées à ces dossiers RI s'élèvent pour 2011 à

Nationalité	Nombre	Proportion
Suisse	830	53.93%
Europe UE (15)	320	20.79%
Europe UE (+12)	9	0.58%
Autre Europe	148	9.62%
Autre nationalité	232	15.07%
Total	1539	100.00%

Direction des affaires sociales et familiales

Le CSI et le marché de l'emploi

Enquêtes

- 21 nouvelles enquêtes demandées (fraudes constatées).
- 11 rapports positifs et 3 négatifs, les autres enquêtes sont encore en cours.

Formation des Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD)

- 18 nouveaux jeunes ont démarré une formation en 2011 et ont donc rejoint 22 autres qui sont en cours de formation.
- 9 jeunes ont terminé leur formation en 2011.

Bascule

- Durant l'année 2011, le processus de «bascule» souhaité par le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) s'est poursuivi. Cette nouvelle répartition des tâches consiste à décharger les assistants sociaux du travail administratif et de l'élaboration du budget mensuel des bénéficiaires RI afin qu'ils puissent se consacrer au travail d'appui social et d'insertion.
- Pour les collaborateurs administratifs, il s'agit de prendre la responsabilité de déterminer chaque mois le montant du revenu d'insertion, dans le respect des droits des bénéficiaires.
- En 2012, ces collaborateurs devront également se pencher sur l'examen de la subsidiarité afin de vérifier si le revenu d'insertion, dernier filet social, peut être octroyé en raison de l'absence de droit aux différentes assurances sociales.

Locaux

- Etant donné l'augmentation des dossiers, le CSI a dû procéder à des engagements et se résoudre à délocaliser, dès juillet, une équipe d'assistants sociaux et d'administratifs dans des bureaux loués à l'Ancienne-Monneresse 2.

Direction

- le taux de chômage à Vevey est passé de 8.7% au 31.12.2009 à 8.3% à fin 2010,
- en y ajoutant les demandeurs d'emploi à fin 2010, le taux a atteint les 11.2% (11.3% à fin 2009).

	Demandeurs d'emploi (1)			Chômeurs (2)			Demandeurs d'emploi non chômeurs (3)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
TOTAL	879	481	398	669	391	278	210	90	120
Moins de 20 ans	26	15	11	14	6	8	12	9	3
20-24	101	51	50	83	46	37	18	5	13
25-29	130	71	59	107	60	47	23	11	12
30-34	124	62	62	89	52	37	35	10	25
35-39	113	60	53	83	45	38	30	15	15
40-44	116	56	60	91	47	44	25	9	16
45-49	97	61	36	76	51	25	21	10	11
50-54	86	52	34	63	40	23	23	12	11
55-59	47	27	20	36	23	13	11	4	7
60 ans et plus	39	26	13	27	21	6	12	5	7

ARAS

- Les travaux de fusion en vue de la création d'un CSR Riviera regroupant les CSI de Vevey et Montreux et les AAS de Blonay, La Tour-de-Peilz et Montreux ont commencé conformément aux décisions politiques prises.

Emploi

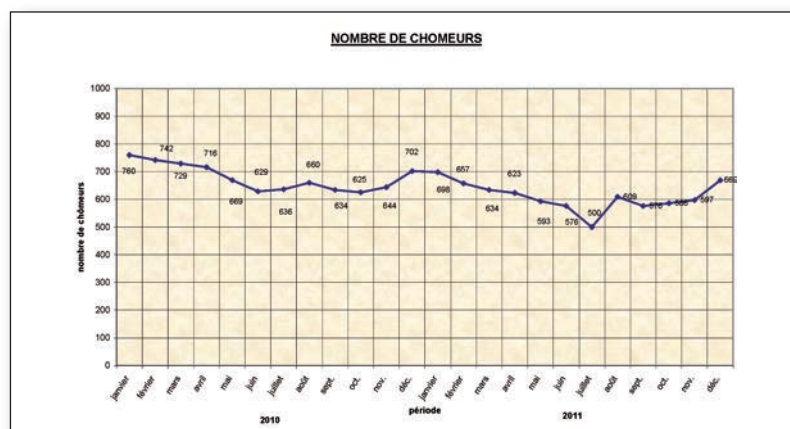
- Le taux de chômage à Vevey est passé de 8.3% au 31.12.2010 à 7.9% à fin 2011.
- En y ajoutant les demandeurs d'emploi à fin 2011, le taux a atteint les 10.4% (11.2% à fin 2010).

Annick Vuarnoz, Municipale

Christophe Bornand, chef de service

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion - Exercice 2010: néant (cf. communication C 38/2011).

AAS	Agence d'assurances sociales
AI	Assurance invalidité
AIL	Aide individuelle au logement
AVO	Association Vevey-Ouest
AVS	Assurance vieillesse et survivant
CEPV	Centre d'enseignement professionnel de Vevey
CSI	Centre social intercommunal
CSR	Centre social régional
DASF	Direction des affaires sociales et familiales
EPT	Equivalent plein temps
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FORJAD	Formation des jeunes adultes en difficulté
LAAL	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués; loi du 1 ^{er} décembre 1989
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation loi du 1 ^{er} avril 2004
PC Familles	Prestations complémentaires cantonales pour familles
REVE	Réseau enfance Vevey et environs
RI	Revenu d'insertion
SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociales
VCMV	Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve





Direction de la culture

Service culturel

Bibliothèque-Médiathèque

Musée historique

Musée Jenisch

**Musée suisse de l'appareil
photographique**

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Un service avec de multiples partenaires

Les acteurs culturels, indispensables à la diversité de l'offre veveysanne

Généralités

Dès juillet 2011, M^{me} Annick Vuarnoz devient Municipale et reprend la direction de la culture. L'année 2011 a été la huitième année de fonction de M. Stoll en tant que délégué à la culture. Le service poursuit sa ligne directrice : développer les relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label Vevey ville d'images une réalité perceptible. Après avoir mis l'accent sur la consolidation de l'offre culturelle veveysanne dans son ensemble et son rayonnement, le service a axé ses efforts sur la mise en valeur de ce label. En ce sens, le délégué dirige l'opérationnel de toute une série de projets voués à cet objectif (Festival Images, Quai 1, PictoBello), répondant ainsi à une partie du mandat qui lui était confié lors de son engagement. Dans les faits, il cumule depuis 2008 la fonction de délégué à la culture et celle de directeur du Festival Images.

Le service culturel poursuit aussi l'important travail de mise en réseau du service et des acteurs culturels veveysans au sein des structures cantonales et fédérales concernées. Ce travail se traduit par une présence régulière lors de rencontres fédérales et cantonales, mais aussi par la création en 2008/2009 d'une cellule informelle de coordination en matière culturelle entre les villes de Vevey, Lausanne, Nyon et Renens ; le délégué à la culture de chacune de ces villes est présent de sorte à identifier les problématiques transversales et de coordonner les relations entre les communes et le Canton de Vaud. Cela a débouché en décembre 2011 sur une première rencontre entre les Municipaux des quatre villes, les quatre délégués, le Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture et le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud.

Administration

Personnel - Collaborateurs

Sept collaborateurs à temps partiel sont subordonnés directement au délégué à la culture : cinq à charge de la ville et deux à charge de la Fondation Vevey, ville d'images.

- Employeur: ville de Vevey
 - Stefano Stoll, délégué à la culture et directeur du Festival Images (100%)
 - Marie Neumann, adjointe du délégué à la culture (80%)
 - Brigitte Greaves, secrétaire (50%)
 - Daniel Chappuis, organiste de la ville de Vevey (61%)
 - Georges Cardis, préposé aux temples (70%)
 - Chantal Cardis, préposée aux temples (30%)
- Employeur: Fondation Vevey, ville d'images
 - Raphaël Biollay, secrétaire général et adjoint du directeur (80%)
 - Tamara Devrient-Jenny, chargée de production (50%)

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs au mandat qui sont également sous la responsabilité du délégué à la culture.

Mandats

1. En février 2011, le préposé aux temples, M. Cardis a souhaité baisser son pourcentage de travail de 100% à 70%. Un marguiller à 30% l'a remplacé pour les tâches liées spécifiquement aux cultes. M. Philippe Poget a été engagé comme auxiliaire jusqu'au 31 décembre 2010. La nécessité de ce poste ayant été avérée, la Municipalité a accepté en décembre 2011 la création d'un poste fixe de marguiller à 30% dès le 1er janvier 2012.
2. Le délégué à la culture a également donné d'autres mandats à des tiers comme par exemple le soutien à la programmation et à la coordination de PictoBello ainsi qu'à la Fête de la Danse.

L'ensemble de ces mandats a été couvert par la ligne budgétaire prévue à cet effet.

Activités 2011 du service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond à de multiples sollicitations, telles que : traitement des demandes de subventions, information sur les manifestations en cours, information sur les lieux culturels, mise à disposition d'adresses utiles, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers et aide pour la recherche de financement, analyses de faisabilité des divers projets, orientation vers les autres services communaux, etc. Un document complet des tâches effectuées par le service culturel est à disposition.

De plus, le service étudie les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. M. Stoll participe également aux séances de divers conseils de fondations et comités d'associations soutenues par la ville. Depuis 2004, le service s'attache à être l'interlocuteur privilégié des professionnels et semi-professionnels des milieux culturels ainsi que des institutionnels et des politiques. La constitution de la SDV (Société de développement de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre puisque la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. Le service culturel ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre, etc) : celles-ci ne relèvent ni de ses compétences ni de ses budgets.

Conventions

Depuis 2011, le service culturel a débuté un travail de rédaction de conventions pour toutes les structures subventionnées de manière annuelle afin de définir les termes de collaboration entre la ville et les partenaires culturels.

Direction de la culture

Service culturel

Cette année, des conventions ont été signées pour La Lyre de Vevey et le Théâtre de Poche de la Grenette. La convention entre la ville et le Rocking-Chair a été adaptée.

Communication

Agenda Riviera

Distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, l'Agenda Riviera a trouvé son rythme de croisière. Il s'agit d'un véritable projet intercommunal géré par le service culturel de Vevey.

Affichage culturel

La ville dispose de six réseaux d'affichage (120 surfaces) culturel F4-SGA comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culture et loisirs de la ville. Le service culturel en gère le calendrier ; un réseau est en permanence dévolu aux besoins du délégué à la communication. Au nom des collaborations intercommunales, le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). L'alternative (affichettes A2) mise en place en 2007 avec la société «Affichage vert» a fait ses preuves dès 2008.

Site Internet

La rubrique culture du site internet vevey.ch comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel veveysan. La structure et le contenu des pages «culture» ont été entièrement mises à jour en 2011. D'autres sites ont été créés par le service culturel afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement: www.quai1.ch/www.pictobello.ch/www.images.ch.

Projets «spéciaux» pilotés par le service culturel

Tricentenaire Jean-Jacques Rousseau

En 2011, différentes rencontres ont eu lieu entre les communes de Montreux et de Vevey afin d'imaginer des pro-

jets artistiques pour l'année 2012 qui célébrera le tricentenaire de la naissance de Rousseau. Le service culturel a participé à ces séances, a été actif dans la coordination de ce projet, a lancé un appel à projets auprès des acteurs culturels veveysans sur demande de la Municipalité, a estimé un budget pour l'ensemble des projets veveysans et a soumis une proposition à la Municipalité.

Projets culturels dans le bâtiment ex-EPA

Suite au Festival Images en 2010, la Municipalité a chargé le service culturel de gérer les locaux de l'ex-EPA afin de présenter différents projets culturels au rez-de-chaussée du bâtiment dans l'attente du chantier. Le service a planifié et accompagné la réalisation de dix projets en 2011:

- 1^{er} - 29 mars : Exposition «Tu vois c'que j'veux dire» de Stéphanie Giorgis (exposition)
- 17 avril: Utilisation ponctuelle pour un projet photos de Neil Gaeggler (tournage)
- 1^{er} avril - 9 mai: Exposition Collectif RATS (exposition)
- 7 - 10 mai: Utilisation ponctuelle de l'artiste Guillaume Reymond pour court-métrage (tournage)
- 10 - 17 mai: Jury Grand prix de photographie de Vevey (accueil)
- 18 mai - 8 juillet: Concours d'architecture/office de l'urbanisme (accueil)
- 10 juin : Utilisation ponctuelle Tim Messeiller et Daniel Bovard (atelier)
- 21 - 25 juin: Utilisation ponctuelle Frank Bouroullec (atelier)
- 30 juin: Agape après l'assermentation de la Municipalité et du Conseil communal – Nouvelle législature 2011-2016 (accueil)
- 1^{er} - 30 septembre : Exposition «TET A TET II» Association FOCUS – échange entre Suisse et Kirghizistan (exposition)
- 21 septembre: Conférences Festival Images pour la section Design de l'ECAL (accueil)
- 24 - 30 octobre: Pièce de théâtre «LNA ou une voix solitaire» de Anne Carrard (théâtre)
- 1^{er} octobre - 7 décembre: Exposition Reptiles du Monde (exposition)



Direction de la culture

Service culturel

Pour l'ensemble de ces projets, le service culturel valide la faisabilité du projet, assure la coordination du planning, étudie et analyse les demandes, rencontre les porteurs de projets, effectue les visites du lieu, accueille les artistes, propose une aide à la promotion et un éventuel soutien financier et enfin réalise un état des lieux avant et après la manifestation.

Nouvelle loi vaudoise et nouvelle loi fédérale sur la culture

En 2010 et 2011, le service culturel a analysé les projets de nouvelles lois sur la culture au niveau cantonal et fédéral et a préparé les prises de position de la commune de Vevey à ces sujets.

Les Rencontres Culture

En novembre 2011, le service culturel a convié l'ensemble des acteurs culturels veveysans pour sa première « Rencontre Culture ». Cette nouvelle initiative est l'occasion de prendre le pouls du milieu culturel veveysan, afin d'accompagner sur le terrain le développement d'une offre culturelle harmonieuse et coordonnée. Ces rendez-vous se déroulent de manière informelle, afin de favoriser des échanges spontanés, portant sur les qualités et les difficultés du tissu culturel de la ville. L'objectif du service culturel est d'organiser ces rencontres deux à trois fois par année, en variant le lieu d'accueil en fonction des actualités culturelles. Cette première rencontre s'est déroulée au cœur du temple de Sainte-Claire avant le premier spectacle de la saison de l'Oriental.

Restructuration du bureau et des archives du service culturel

En été 2011, le système de classement du service culturel a été repensé et adapté aux besoins. Un nouveau fonctionnement ainsi que des procédures ont été mises en place permettant une meilleure gestion des dossiers. Les archives ont également été nettoyées, de nouvelles étagères construites sur mesure au local d'archives dans la Grenette. Cela a permis d'optimiser la place et l'efficacité des recherches dans les archives culturelles et d'améliorer les procédures et le fonctionnement du service.

Musique

One Night in Vevey with...

Sur la base du concept créé par le service culturel en 2007 à l'occasion du concert d'Elton John (production Arts Contacts SA) la ville de Vevey souhaite depuis renouveler cette expérience unique. Depuis 2010, le mandat de production a été donné à la société Opus One. Ce projet est complexe en terme d'organisation et de programmation et nécessite de réunir un grand nombre de conditions. Il n'est dès lors plus envisagé que One Night in Vevey se déroule chaque année mais en fonction des opportunités. Le service culturel et Opus One travaillent à une édition de ce projet délicat. En 2011, le service a étudié la possibilité de créer une fondation afin de renforcer le partenariat entre la ville et Opus One, de participer à la prise de risque liée à l'événement et d'optimiser les chances de répétition. Au vu des finances communales, ce projet a été reporté.

Association ATAC - Rocking Chair

En 2011, la dernière tranche de l'emprunt qui avait été fait en 2008 à la Ville de Vevey a été remboursée; le RKC a donc soldé l'entier de ses dettes. Côté programmation, le RKC se démarque par un goût pour les nouvelles découvertes suisses et internationales. Des groupes d'envergure ont également foulé les planches du RKC comme les Américains Black Lips et The Rapture, ou encore les deux étoiles montantes françaises de Brigitte. En parallèle, le RKC continue à mettre en avant les groupes régionaux. En 2011, le RKC a terminé le réaménagement du parc technique grâce au soutien de la Loterie Romande. Ce travail avait débuté il y a cinq ans. Des aménagements ont également été réalisés pour améliorer l'accueil des artistes et du public (second bar mobile, rampe en béton pour les backstages, 2^e loge artistes, espace repas au rez inférieur).

Nox Orae

En été, la deuxième édition du festival Nox Orae au Jardin Roussy s'est déroulée sur deux jours et a accueilli plus de 650 personnes. Dès 2012, ce festival sera organisé par une association indépendante du RKC : l'association Nox Orae.

Festival Heartland

Du 26 au 29 octobre 2011, la Salle del Castillo était l'hôte de la deuxième édition d'Heartland. Ce festival au concept novateur a pour objectif de célébrer la musique indépendante et de la faire découvrir à la population. Des groupes tels que José Gonzalez (SE), Emiliana Torini (IS), John Parish (UK), Lambchop(US) se sont produits lors des quatre soirées organisées par l'association Sounds Quixotic. Etant donné que la Salle del Castillo est fermée pour cause de travaux, la troisième édition se déroulera en automne 2012 à La Tour-de-Peilz avec l'appui du service culturel.



Festival Heartland 2011 dans la Salle del Castillo

© Z. Oplatková

Fête de la musique

Depuis 2010, la Fête de la Musique n'est plus organisée, ni par le Service culturel, ni par l'association Villes en Musique. Cependant, la Municipalité a décidé que Vevey resterait « ouverte à la musique » le samedi le plus proche du 21 juin.

Live in Vevey

Live in Vevey offre aux musiciens professionnels la possibilité de participer à des « résidences de jazz », un espace

Direction de la culture

Service culturel

privilegié pour développer leur musique au fil des workshops et des concerts en confrontation directe avec le public. Depuis septembre 2009, l'association Live in Vevey occupe les locaux de l'Espace Guinguette et peut ainsi jouir d'un seul et unique lieu ce qui lui permet d'atteindre plus facilement sa mission. Les locaux sont mis ponctuellement à disposition d'autres associations, telles que le Collectif RATS ou le Gran Caldo.

Le Local, le Paaf, la Kavazik

La Municipalité accorde une attention particulière à la promotion de la diversité de l'offre culturelle. Egalement dans un souci de cohésion sociale, elle soutient l'expression artistique des jeunes veveysans. Dans cette optique, elle a souhaité développer une convention pour chacune des trois associations alternatives qui occupent les bâtiments de la Rue du Panorama 28 et 30. Il s'agit de l'association Le Local, de l'association Le Paaf et de l'association la Kavazik. Le service culturel a été chargé par la Municipalité de compiler l'ensemble des termes rédigés par les services concernés (Association Sécurité Riviera, DAI, finances et gérances, jeunesse) en une convention pour chacune des trois associations.

Promotion des musiques actuelles + Projet Musiques actuelles 2012

En 2011, le service culturel a participé financièrement aux frais de production des albums de 7 groupes veveysans, dont le nouvel album de Malcolm Braff. Vevey est devenu un centre important pour les musiques actuelles en Suisse. Plus de soixante groupes y sont basés et y répètent, dont Solange la Frange, Mark Kelly, The Awkwards, Rectangle, Tafta, Girls in the Kitchen. En 2012, les principales scènes et festivals veveysans fêteront un anniversaire important. En 2011, afin de mettre en lumière le foisonnement des musiques actuelles en région veveysanne, le service culturel et le service jeunesse se sont réunis six fois avec les représentants des scènes et associations actives dans le domaine des musiques actuelles afin de définir un programme d'activités et une communication commune pour 2012. L'année 2011 a donc permis d'engager un dialogue régulier avec les professionnels sur le terrain. Notons qu'il manque encore de nombreux locaux de répétitions et que la demande est toujours plus forte. La Municipalité a mandaté la Direction des Finances et Gérances afin d'élaborer une liste exhaustive des locaux communaux à disposition et de leur utilisation, ceci afin de faire un état des lieux précis et répondre aux besoins des associations.

Chœurs et chorales

Le service culturel est régulièrement en contact avec les nombreux chœurs et chorales locales (Chœur symphonique de Vevey, Chanson veveysanne, Chœurs d'enfants de Vevey, etc) pour des conseils, de l'aide à la promotion de concert, des remboursements de salle et des soutiens financiers.

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Festival Images

et Fondation Vevey, ville d'images

Afin de pérenniser le succès des éditions 2008 et 2010 du Festival Images, la Fondation Vevey, ville d'images a ob-



Jury du 8^e Grand Prix international de Photographie de Vevey à l'Ex-Epa

© S. Rouge

tenu, par le biais d'un préavis au Conseil communal, une augmentation de la subvention de la ville de Vevey qui permettra au Festival d'investir dans l'opérationnel et la communication et d'assurer de manière professionnelle la visibilité et la notoriété de l'événement sur le long terme. En 2011, comme chaque année impaire, la Fondation Vevey, ville d'images a organisé deux concours: le Grand prix international de la photographie et le Grand prix européen des premiers films.

Le Grand prix international de la photographie est ouvert à tous les artistes, photographes professionnels ou en formation et permet la réalisation d'un projet photographique inédit. Sa particularité est de financer la réalisation d'un projet plutôt que de récompenser un travail existant; en ce sens, il est une véritable bourse d'aide à la création. Réalisé en une année, ce travail est ensuite présenté lors du Festival Images qui a lieu l'année suivante. Par son premier prix de Fr. 40 000.-, le concours veveysan reste l'un des mieux dotés en Europe en matière de photographie. Le Grand prix européen des premiers films permet à trois jeunes cinéastes de réaliser un premier projet cinématographique à l'aide de prix distribués par la ville de Vevey, l'Etat de Vaud et la société SSR SRG. Le concours est ouvert aux cinéastes diplômés des écoles européennes depuis trois ans ou moins et sur la base d'un dossier de présentation, les lauréats choisis reçoivent la somme de Fr. 12 000.- chacun pour lancer leur projet. L'objectif de ce prix est de permettre à de jeunes réalisateurs d'avoir un soutien de départ pour le développement de leur projet et la mise en place d'une recherche de fonds efficace.

Quai 1 - Espace pour la photographie contemporaine

En 2009-2010, le service culturel a mis sur pied un concept permettant de faire de ce lieu la vitrine permanente du Festival Images et du label Vevey, ville d'images. L'espace Quai 1 est consacré à la présentation de photographes contemporains, avec une programmation qui puise uniquement dans le vaste répertoire des participants au Grand prix international de photographie de Vevey. L'espace Quai 1 permet de mettre durablement en valeur l'incroyable patrimoine visuel qui arrive tous les deux ans à Vevey, assurant ainsi à la ville d'images un contact permanent avec la création photographique internationale de haut niveau. En 2011, cinq photographes

Direction de la culture

Service culturel



Vernissage de l'exposition de Bogdan Konopka au Quai
© C. Michel

ont été exposés: Paolo Woods (Pays-Bas), Jari Silomäki (Finlande), Christian Riis Ruggaber (Suisse), Ilse Frech (Pays-Bas), Bogdan Konopka (Pologne).

PictoBello

Imaginée par le service culturel, PictoBello est la seule manifestation en Suisse à permettre au grand public de voir des dessinateurs professionnels créer en direct sur de grands formats disposés en ville. A l'instar du Festival Images, l'objectif est de transformer la ville en musée en plein air. Chaque année, vingt artistes professionnels suisses et internationaux prennent crayons et pinceaux pour composer, le temps d'une journée, des dessins sur des panneaux F12 (2,70 x 1,30 m.) habituellement dévolus à la publicité. Ces œuvres uniques, créées sous le regard des passants, restent exposées trois semaines transformant ainsi les quartiers de Vevey en bande-dessinée géante. Chaque édition est marquée par une petite publication commémorative disponible auprès du service culturel ; depuis 2007 cette publication est éditée par la maison d'édition veveysanne Castagnié. En 2011, les dessins étaient visibles du 27 août au 17 septembre. Derib, le dessinateur de la Tour, nous a fait l'honneur d'être le parrain de cette édition dont la thématique était «Le western».



Le célèbre dessinateur DERIB à PictoBello 2011
© C. Michel

Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue par la ville de Vevey et la commune de Montreux. Le but de cette commission du film est de constituer une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Film Location Riviera n'est dotée d'aucune ressource humaine, le service culturel assure le secrétariat (opérationnel) en plus de la présidence (stratégique). Lors de l'assemblée générale 2011 le comité a discuté de l'éventualité d'engager un professionnel pour coordonner les activités de FLR afin de décharger le service culturel de Vevey. Ce point sera étudié en 2012 et si un poste est créé, il devra être financé par des fonds privés. En 2011, 6 films ont reçu l'aide de FLR (conseils, mise en réseau, soutiens financiers). Par ailleurs, Film Location Switzerland, après une restructuration, est de retour et s'est inspiré de Film Location Riviera comme modèle.

Cinéma et Aide aux tournages

Dans la logique de Vevey ville d'images, le service culturel a apporté son soutien à la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale. En 2011, quatre films ont bénéficié d'un soutien direct du service. En matière de cinéma, le service s'est aussi engagé dans les réflexions cantonales en vue de la création d'une Fondation romande pour le cinéma ; Vevey a défendu la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à la Fondation vaudoise pour le cinéma). Depuis deux éditions du Festival Images, l'événement « Vevey, ville de tournages » est organisé conjointement par Film Location Riviera et le service culturel afin de mettre en lumière la production cinématographique locale, tous genres confondus.

Danse et Performance

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre, espace de création pour la danse contemporaine, était inauguré en novembre 2010. Les autorités mettent gratuitement à disposition des compagnies professionnelles un studio de danse dans le bâtiment du Verger 10 de sorte à encourager la relève en matière de danse contemporaine. Il s'agit d'un lieu destiné essentiellement à la création chorégraphique professionnelle. La gestion de cet espace est confiée à la Cie Prototype Status qui utilise périodiquement les locaux en vue de préparer ses créations et qui les met également à disposition d'autres compagnies (locales, nationales ou internationales). Cette année, la compagnie Prototype Status a utilisé le lieu régulièrement pour répéter cinq spectacles (création ou reprises), les compagnies suivantes ont également travaillé à la préparation d'un spectacle: Cie Va-et-Vient, Cie Da Motus, Valentine Paley, Céline Fellay, Collectif About Men & Women, Fabien Sevilla et Jessica Huber. Pour lever le voile sur les coulisses de la création chorégraphique, quatre soirées «portes ouvertes» ont été proposées au public ainsi que différents ateliers destinés aux professionnels et amateurs de bon niveau. Une fois par semaine, Jasmine Morand propose un entraînement professionnel. Il est prévu



Danse dans l'espace public par la Cie Prototype Status (Vevey)
© S. Rouge

par convention entre la ville et la Cie Prototype Status que le Dansomètre s'agrandisse et récupère les bureaux temporairement occupés par l'équipe du Jenisch.

Cie Prototype Status

En s'alignant sur les recommandations cantonales et fédérales en la matière, le service culturel a passé une convention de trois ans avec la Cie Prototype Status, assurant à celle-ci une subvention annuelle ainsi que l'usufruit prioritaire du Dansomètre. En échange, la Cie Prototype Status assure la programmation et la gestion du centre. La pertinence de cet accord a été saluée par la structure faîtière de la danse en Suisse – «Reso – Réseau Danse Suisse» - basée à Zürich. Le projet «Parcours 35 mm» présenté en exclusivité lors de la Fête de la Danse 2011 a rencontré un vif succès tant au niveau du public que du milieu professionnel. Un membre de la compagnie siège également au comité d'initiatives de la Fête de la Danse.

Cie ADN Dialect

La Cie ADN Dialect bénéficie d'un grand local mis à disposition par la ville dans les sous-sols de SwissMediaCenter utilisé pour les répétitions de la compagnie et des cours de danse contemporaine. La compagnie a récemment demandé à la DAI d'intervenir par différents travaux, le dossier est en cours d'étude. ADN Dialect est également soutenue par le service culturel par des conseils réguliers et par des subventions ponctuelles en fonction de leurs projets de création. Par ailleurs, un membre de la compagnie siège au comité d'initiatives de la Fête de la Danse. En octobre 2011, ADN Dialect a fêté ses 10 ans; à cette occasion elle a présenté une soirée particulière au Rocking-Chair. La compagnie est également en cours de préparation de sa prochaine création «Urban Shaman» présentée au Théâtre de l'Octogone en mars 2012.

Collectif RATS

Fondé en 2009, le Collectif RATS regroupe sept jeunes artistes actifs dans divers domaines artistiques tels que l'art contemporain, la performance, la danse contemporaine et les musiques actuelles. Les RATS bénéficient d'une subvention annuelle leur permettant notamment de payer une partie des frais de loyer de leur atelier d'artistes. En 2011, les RATS ont organisé deux éditions du festival de performances en appartements « Hors Lits », une exposition



Association Capoeira Gerais à la 1^{re} édition de la Fête de la Danse 2011
© Samuel Rouge

d'arts plastiques à l'Ex-Epa, une journée «portes ouvertes» de leur atelier et une soirée RATSession à l'Espace Guinguette. Par ailleurs, un membre des RATS siège au comité d'initiatives de la Fête de la Danse.

Fête de la danse

Initiée en 2006 à Zürich, la Fête de la Danse se déroule simultanément dans plus de 25 villes suisses. La coordination générale de cet événement national est assurée par «Reso – Réseau Danse Suisse». Cette association structure faîtière, émanant de la Confédération, réunit les organisations travaillant dans le domaine de la danse professionnelle et développe, en collaboration avec les régions, des projets d'importance nationale dans l'objectif de créer de meilleures conditions pour la danse. En 2011, la Ville de Vevey a rejoint les villes de Berne, Lausanne, Genève, Bâle ou Zürich en organisant une Fête de la Danse. Plus de 3'000 curieux et danseurs ont fait de cette première édition un succès immédiat. Ce projet est piloté par le service culturel soutenu par un comité d'initiatives, dans lequel sont représentés les professionnels veveysans de la danse. La prochaine édition aura lieu le samedi 12 et dimanche 13 mai 2012. Inscrite au cœur de la ville, la Fête de la Danse investira les rues et les places de Vevey avec des performances in situ, des démonstrations des écoles de danse de la région, une vingtaine de cours de danse de styles variés, des bals et soirées dansantes.

Médiation culturelle

Programme «Meeting Dance»

Depuis septembre 2010, l'Association Vaudoise pour la Danse Contemporaine publie un programme biannuel nommé «Meeting Dance» qui regroupe toutes les actions de médiation ayant lieu dans le canton de Vaud. Le service culturel joue un rôle d'intermédiaire entre l'AVDC et les institutions culturelles et compagnies professionnelles actives dans le domaine de la danse en ville de Vevey et représente la ville de Vevey lors des séances de coordination du programme.

Écoles de danse

Il existe de nombreuses écoles de danse actives en ville de Vevey, celles-ci participent annuellement à la Fête de la Danse. A signaler que le service culturel n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles et programmes de formation (danse, théâtre, d'art, etc.).

Direction de la culture

Service culturel

Théâtres / Arts de la Scène

Théâtre de Vevey – Fondation des Arts et Spectacles

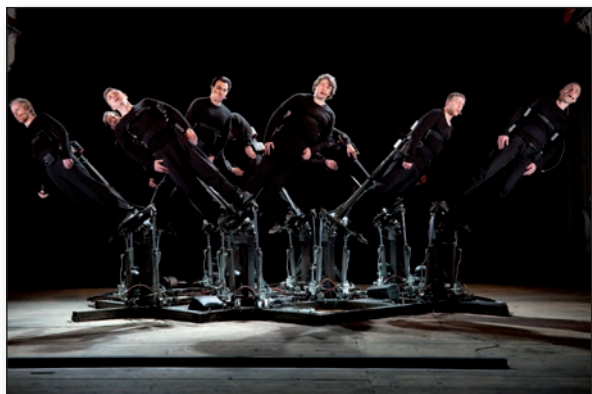
Le rapport détaillé de la Fondation des Arts et Spectacles est à disposition.

A noter que M. Philippe De Bros, directeur de la Fondation des Arts et Spectacles depuis 20 ans, quittera sa fonction en juillet 2012. L'année 2011 était donc celle de la sélection d'un nouveau-elle directeur-trice ; processus auquel a participé le service culturel. Le Conseil de Fondation a nommé Mme Brigitte Romanens-Deville, directrice du Théâtre de l'Echandole à Yverdon, qui débutera le 1^{er} août 2012.

Oriental

La qualité des activités de l'Oriental est unanimement reconnue par les différentes instances de soutien à la culture. Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle de Fr. 215 000.- Depuis janvier 2009, les responsables de l'Oriental sont contraints de programmer des spectacles « hors murs » en cherchant des lieux adéquats et disponibles pour accueillir leurs créations. En 2010-2011, afin de limiter les aléas liés à l'itinérance, le service culturel s'est attelé à trouver un seul et unique lieu pour accueillir les spectacles de l'Oriental, il s'agit de l'Eglise Sainte-Claire. L'équipe du théâtre a présenté trois créations dans ses murs en 2011.

En parallèle, l'agence d'architectes montreusienne, Architecum, travaille à la réalisation des travaux en collaboration avec une Commission de Construction (séance 1x/mois) dans laquelle le service culturel est représenté. Ce chantier a une grande importance pour l'est de la ville et pour la politique culturelle de Vevey.



Spectacle «Pendulum Choir» dans la Salle del Castillo
- Saison 10-11 du Théâtre Oriental © X. Voirol

Grenette

M^{me} Stéphanie Furrer a repris la direction du théâtre en 2007 et a développé la communication et la programmation; l'humour est devenu la spécificité du lieu. Le théâtre développe également une programmation «jeune public» avec quatre à cinq spectacles par saison. Les soirées mensuelles de la troupe Impro Riviera Events rencontrent un vif succès.

Espace Guinguette

Depuis 2009, l'association Espace Guinguette a cessé ses activités. Les lieux sont exploités depuis par l'asso-

ciation Live in Vevey qui programme cinq à six résidences de jazz par saison et de manière ponctuelle par l'Association Gran Caldo et le Collectif RATS. Etant donné les budgets extrêmement restreints de ces petites associations, le service culturel participe au loyer du lieu de sorte à permettre l'existence de projets alternatifs innovants.

Festival du rire de Montreux

Depuis 2006, une partie du programme du Montreux Festival du Rire a lieu sur chacune des scènes veveysannes (Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Grenette et Guinguette). L'objectif est de générer ainsi un événement annuel autour duquel les quatre scènes théâtrales de Vevey collaborent et se rapprochent. Dans le cadre de ce projet, le service culturel a joué en plein son rôle de créateur de synergies locales et régionales. Avec la fermeture provisoire de l'Oriental et de la Guinguette, les termes de ce projet de collaboration devront être rediscutés en 2012.

Temples

Activités liées aux temples

En 2011, à la demande de la Municipalité, le service culturel a revu la répartition des tâches des préposés aux temples et a mis en place un nouveau mode de fonctionnement. Un marguillier a été engagé en auxiliaire pour assumer les tâches plus spécifiquement liées aux cultes déchargeant ainsi le préposé aux temples d'un 30%. Depuis 2008, la Commune peut également compter sur les services d'un nouvel organiste, M. Daniel Chappuis; le rapport de ce dernier est à disposition au service culturel.

Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey: l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin et de temps en temps le temple de Sainte-Claire; l'église évangélique du réveil et l'église évangélique de Pentecôte - Paroisse africaine basent leurs activités au temple de Gilamont. En 2011, suite aux vœux de la Commission de Gestion, le service culturel a convoqué tous les services concernés par les temples afin de préciser les rôles et responsabilités de chacun. Afin de clarifier la situation, une note ou proposition à la Municipalité devrait être rédigée dans le courant de l'année 2012.

Affectation de l'Eglise Sainte Claire

En 2010-2011, le service culturel a négocié avec le Conseil de Paroisse pour utiliser l'Eglise Sainte-Claire pendant les travaux du théâtre Oriental-Vevey. La saison 2011-2012 de l'Oriental se déroule donc depuis novembre 2011 dans le temple. Le clin d'œil est d'autant plus savoureux qu'historiquement, le bâtiment de l'Oriental aujourd'hui en rénovation, a successivement été une chapelle catholique, puis un cinéma, puis un cinéma érotique avant de devenir un lieu de théâtre contemporain.

Orgue de Sainte Claire

En 2009, le service culturel a procédé à la vérification de l'état de l'orgue de Sainte Claire. Il s'est avéré qu'une restauration est à prévoir dans les meilleurs délais. Cette intervention permettrait de stabiliser l'état de l'instrument tout en lui rendant son potentiel optimal. Cet instrument présente une valeur et un intérêt historique qui justifie

Direction de la culture

Service culturel

une intervention rapide. Pour des raisons financières, cette restauration n'a pas pu se faire pour l'instant. Un appel à des donateurs privés sera nécessaire.

Société de concerts de Saint Martin

Fin 2009, la SCSM annonçait la fin de ses activités si une solution de relève n'était pas trouvée. Le service culturel a piloté une transition en collaboration avec l'organiste titulaire. Alors que les concerts d'oratorios seront dorénavant moins nombreux, une programmation plus axée sur l'orgue a permis à la SCSM de poursuivre ses activités. Le service culturel accompagne cette réorganisation. Depuis 2010, la SCSM publie chaque année un programme de demi-saison regroupant les concerts d'orgue donnés dans les temples.

Musées, bibliothèque municipale et collections publiques

Pour les musées et la bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports ad-hoc.

Collection d'histoire naturelle

En 2010, la surveillance de la collection a été confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie, les objets sont stockés dans le Collège des Crosets. En 2011, un enseignant des écoles de Vevey a emprunté certaines pièces pour ses cours de science. Plusieurs magnifiques papillons exotiques, empruntés par le Musée de zoologie pour un travail de recherche il y a plus de 29 ans, sont retournés en décembre 2011 dans les collections de Vevey. Pendant toutes ces années, ils ont été mis en cadre, traités et restaurés. Ceci représente environ 15 cadres à insectes qui ont trouvé place dans l'espace «collection». Enfin, deux nautes gravés ont été empruntés en avril pour être exposés au Musée de zoologie de Lausanne dans le cadre de l'exposition «Gare aux coquilles». Ils seront de retour dans les collections de Vevey en février 2012.

Collections d'art de la ville de Vevey

En 2011, le service culturel a fait l'acquisition d'une gravure de l'artiste veveysan Nicholas Marolf présentée à l'occasion de l'exposition «KOPF» à la Galerie Arts et Lettres; d'une œuvre «Propaganda» du Collectif EinZweiDrei a également été acquise ainsi qu'une sérigraphie intitulée «La course aux pierres précieuses» de Guillaume Dénervaud.

Sculptures et fresques en ville de Vevey

La Société des Beaux-Arts de Vevey a confié à la ville de Vevey deux sculptures réalisées par les artistes M. Borland et M. Raboud et installées en 2011 à la Rue du Panorama et sur le croisement du Quai Ernest-Ansermet et de la Rue de l'Union. La ville de Montreux a confié à la ville de Vevey un buste d'Ignace Paderewski réalisé par le sculpteur zurichois Alphons Friedrich Magg. Ce buste a été installé sur la fontaine devant l'Hôtel des Trois Couronnes. L'ambassade de Pologne s'est associée à l'inauguration du buste. Sous la supervision du service culturel et de la direction des espaces publics, l'atelier MANNELLA (Vevey), continue le programme de restauration des sculptures. En 2011, cet atelier a notamment été chargé de l'entretien et de la



Inauguration du buste Paderewski devant les Trois Couronnes en présence des Autorités de Vevey et de Montreux et de l'Ambassade de Pologne.

pose du buste Paderewski, de l'entretien du buste de la comtesse de Noailles et enfin de l'entretien de L'Otage installé au Jardin du Rivage. Une fresque a été réalisée en 2011 par l'artiste Guillaume Tinsel à la Place Robin, celle-ci est entrée dans l'inventaire des fresques de la ville de Vevey, ainsi que quatre fresques (Scanavin, Mouettes, Passage St-Antoine, Valsainte) réalisées par deux veveysans Yves Savoye et Antoine Meier. La gestion du parc de sculpture et des fresques de la ville est assurée en collaboration entre Espaces Publics et Culture.

Subventions et soutiens

Le service est chargé de soutenir les multiples projets culturels qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière ; le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est discutée avec la Municipale en charge. En 2011, une nouvelle ligne a été créée portant la dénomination « Médiation culturelle ». Le service culturel doit se pencher sur les critères d'attribution de cette nouvelle ligne de Fr. 15'000.- et réfléchir, à la demande de la Municipalité, de manière globale à la politique de la ville en matière de médiation culturelle. Par ailleurs, la ligne «Fête de la Musique» a été remplacée par « Musiques Actuelles » et permet de soutenir des projets tels que le festival Nox Orae ou Heartland. L'enveloppe de Fr. 180'000.- est le montant global dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien qui lui parviennent durant l'année de la part de structures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour un projet. Toutefois ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité à certains projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet levier). La gestion des demandes est devenue conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

Direction de la culture

Service culturel

Aides et subventions

Le service culturel a reçu cent vingt-cinq demandes de soutien ponctuel en 2011 totalisant quelques Fr. 450'000.- de demande. Conformément aux objectifs du service cul-

turel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (voir tableau récapitulatif).

Bénéficiaire	Catégorie	Montant attribué en Fr.
AIDES ET SUBVENTIONS		
Association Einzweidrei (NDZ) - Vidéo Plan Iode 2	Cinéma	1'000.00
Cinérides SA - Ciné-Club	Cinéma	3'000.00
Nicéphore Productions - Film «Images en chantier» «sur le Musée Jenisch»	Cinéma	5'000.00
Rinaldo Marasco - Court-métrage «Saloperie de pruneau»	Cinéma	4'000.00
Film de Jeanne Susplugas et Alain Declercq - Pill Boxes»	Cinéma	1'700.00
Ballet Riviera - Création Spectacle «Belle et la Bête»	Danse	3'000.00
ADN Dialect - Création Spectacle «Urban Shaman»	Danse	9'800.00
Reminox's Company Dance Concept - Création Spectacle «Viens voir et tu verras ha ha ha»	Danse	2'000.00
Les Proliféric's Associés / Fabien Sevilla - Tournée de «Kôans»		
Contrebasse solo 2011-2012 (1/2)	Danse-Musique	2'000.00
Editions Castagniéé - Ouvrage collectif «Ultimitem»	Edition	2'000.00
Editions Plaisir de Lire - «Une Femme entre les lignes» «de Clarisse Francillon»	Edition	1'500.00
Université de Genève Visual - Livre regroupant articles monographiques sur 60 villes dont Vevey	Edition	1'500.00
Edition Clandestin - Monographie de François Burland «POYA»	Edition	1'500.00
Thomas Koenig - Exposition «Qu'est-ce qui est mieux, Jimmy Hendrix ou les Pyramides?»	Exposition	2'000.00
LAC Local d'Art Contemporain - Saison 2011	Musique	3'000.00
Association ALTEREGO - Contre lyrique pour jeune public «L'Enfant et la nuit»	Musique	4'000.00
Florence Von Burg Production - Conte musical russe «Kachtchei l'Immortel»	Musique	1'000.00
Association Fablous - Enregistrement CD	Musique	2'500.00
The Awkwards - Enregistrement CD + Vernissage de l'album	Musique	3'000.00
Girls in the kitchen - Enregistrement CD	Musique	2'000.00
Concert d'Ablo Gandema & Bénédict Sound Orchestra au Festival de Jazz de Ouagadougou	Musique	3'000.00
Association Business Experience - Projet pilote de bus itinérant intitulé «Mi-Fa Swiss»	Musique	850.00
Association Le Local - FestivaLocal 5 ^e édition	Musique	5'000.00
BD Production Association - Enregistrement CD 5 titres	Musique	2'000.00
Fondation Montreux Jazz 2 - Concert piano solo de Marcin Grochowina - Hôtel des Trois Couronnes	Musique	3'500.00
Fondation Montreux Jazz 2 - «Prix du concours de voix»	Musique	3'000.00
Two Gentlemen SA - Enregistrement du nouvel album de Malcolm Braff	Musique	3'500.00
Mathias Forbach - Tournée en Chine - projections live	Musique	2'000.00
Société des concerts de Saint-Martin - Plaquette de présentation de saison 2011-2012	Musique	2'500.00
Compagnie CH.AU - Saison 2011-2012	Musique	4'000.00
Songwriters - Saison 2011-2012	Musique	5'000.00
Mark Kelly - Enregistrement CD	Musique	5'000.00
Professor Wouassa - Réalisation disque vinyle	Musique	1'500.00
Association ... e la nave va - Lözane's Burning XI - dissusion groupes veveysans	Musique	1'000.00
Théâtre du Brandon - Création Spectacle «La Seconde Surprise de l'amour»	Théâtre	3'000.00
36 ^e édition - Création lecture-spectacle «Ainsi qu'une fontaine» «de Virginie Favre»	Théâtre/Lecture	1'500.00
EDITION ET EXPOSITIONS		
VIBISCUM - Publication sur les plaques de la ville de Vevey	Edition	4'000.00
Association Focus - Exposition à l'ex-epa «Tet A Tet 2»	Edition	4'000.00
Editions Castagniéé - Catalogue exposition Erling Mandelmann René Burri - Le Corbusier intime	Edition	3'000.00
Editions Hélice Hélas - Production de la bande dessinée «Héroïque de Maga»	Edition	2'000.00
Corinne Vionnet - Publication de la série «Photo Opportunities» «par Kehrer Verlag»	Edition	4'000.00
Editions de l'Aire - Manuscrit «Angeles» «de Reynald Freudiger»	Edition	4'000.00
Les Bains de l'Alliaz sur Blonay - Ouvrage sur les Bains de l'Alliaz	Edition	1'000.00
Peter Scholl - Projet «Vevey, Ville d'Images 2011»	Exposition	903.80
Bex et Arts - 11 ^e édition, Exposition de sculptures en plein air	Exposition	1'000.00
Stéphanie Giorgis - Exposition à l'ex-epa «Tu vois c'que j'veux dire»	Exposition	2'000.00
Collectif RATS - Exposition à l'ex-epa	Exposition	2'000.00
Christian Pauchon - Réalisation d'une sculpture «Tequila»	Exposition	1'000.00
DANSE		
«Compagnie Richard Kaboré - Création Spectacle» «C'était pas moi-même»	Danse	3'000.00
Prototype Status, Jasmine Morand - Création + Dansomètre	Danse	12'400.00
Fête de la Danse 2011	Danse	4'857.80
ADN Dialect - 10 ans de la compagnie - Soirée au RKC	Danse	2'000.00
MUSIQUES ACTUELLES		
Quixotic Sounds - Festival Heartland 2011	Musique	11'400.00
ATAC Association Tous Artistes Confondus - Nox Orae 2011	Musique	10'000.00
Jean-Pierre Schaller et Edmée Fleury - Création spectacle musical «Sam et Sue»	Musique	2'000.00
The Awkwards - Tournée américaine de concerts	Musique	5'000.00
ABO - Mich Amstein - 9 ^e me Rock'N'Orge Festival et 20 ans de l'ABO	Musique	1'000.00
The Mondrians - Enregistrement CD	Musique	2'000.00
Les Proliféric's Associés / Fabien Sevilla - Tournée de «Kôans»		
Contrebasse solo 2011-2012 (2/2)"	Musique/Danse	1'500.00
MEDIATION CULTURELLE		
L'atelier.le.loft - Atelier de sensibilisation à la danse - Vacances de Pâques	Médiation Danse	3'000.00
STEPS 13 - Strange Faces - Ateliers en classes pour les écoliers	Médiation Danse	2'000.00
Projet de médiation autour du spectacle Little Nemo - Ariane Chabloz et Théâtre de Vevey	Médiation Théâtre	6'000.00
Théâtre des Trois Quarts - Sensibilisation au théâtre	Médiation Théâtre	4'000.00

Direction de la culture

Service culturel

Edition

En 2011, le service culturel a soutenu onze publications. A signaler que depuis 2007, un exemplaire des livres soutenus est systématiquement remis à la bibliothèque municipale. L'aide à l'édition fait partie des lignes directrices pour une politique culturelle de la ville de Vevey.

Musique – quelques CD soutenus

En 2011, le service culturel a soutenu sept albums. A signaler que depuis 2007, le service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques soutenus à la médiathèque municipale.

Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales ; ce budget constitue également un véritable soutien au bon déroulement de la vie culture et loisirs locale. L'agenda des locations et toute la conciergerie est assurée par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS). Au vu de l'état de la Salle del Castillo (problèmes de chauffage, d'électricité, etc) les associations ont commencé à trouver d'autres solutions de location en attendant la réouverture de la salle. Les locations ont encore été admises jusqu'en octobre 2011 ; puis la Salle del Castillo a fermé ses portes pour accueillir le début des travaux. Dès 2012, les associations seront dans l'obligation d'organiser une partie de leurs activités sur le territoire des communes voisines. La Municipalité a accepté que le service culturel rembourse les frais de location de ces différentes salles pendant la durée des travaux de la Salle del Castillo. La liste des salles disponibles au remboursement communal est à disposition sur le site internet de la ville.

Conclusions

L'offre culturelle de la commune est diversifiée, dynamique et qualitative. Elle contribue à faire de Vevey une destination touristique de premier choix sur la Riviera. Cette offre couvre aujourd'hui tous les secteurs, de la culture populaire à la culture élitaire, des arts de la scène aux arts de la rue en passant par la danse, les beaux-arts, la musique et le théâtre. La culture contribue au rayonnement positif de la ville et de son image tant dans les médias qu'auprès des habitants actuels et des contribuables potentiels. Selon le Syndic Laurent Ballif, «l'explosion culturelle de la ville impacte sur la qualité de vie ressentie par les gens» (Riviera Magazine n. 660).

Tout au long de l'année 2011, le service culturel a continué de réaliser les objectifs mentionnés dans les lignes directrices pour une politique culturelle de la ville de Vevey validées par les autorités en 2004. Sur le plan cantonal l'objectif est de consolider la place de Vevey comme deuxième ville la plus attractive du canton en matière de dynamisme de l'offre culturelle. Suite à la consultation des deux nouvelles lois d'encouragement à la culture, Vevey a occupé sa place dans le débat cantonal et fédéral en analysant les projets de texte et en prenant position en collaboration avec les Municipalités de trois autres villes romandes (Lausanne, Nyon, Renens).

Trois grands chantiers sont également à relever en matière d'équipements culturels : la transformation du théâtre Oriental-Vevey, celle de la salle polyvalente Castillo et la réouverture d'un Musée Jenisch rénové. Cela laisse envisager de belles perspectives au niveau des infrastructures et la vie culturelle des prochaines années s'annonce sous les meilleurs auspices.

L'accroissement de l'attractivité engendre évidemment une augmentation des demandes et donc de besoin de coordination des acteurs culturels. Il sera nécessaire de rester vigilants et d'accompagner l'évolution de ce riche tissu culturel à bon port en respectant les contraintes budgétaires.

*Annick Vuarnoz, Municipale
Stefano Stoll, délégué à la culture*

Vœux de la commission de gestion

Vœu N° 1

La commission souhaite que Vevey adhère à la Conférence des villes en matières culturelles en vue d'améliorer et de faciliter la tâche de notre délégué à la culture et de porter l'image de Vevey au niveau suisse.

Réponse

Le Service culturel étudiera cette option en déterminant les avantages et inconvénients au vu de la cotisation élevée de l'ordre de Fr. 7000.-/année.

Suivi

Un montant de Fr. 7500.- (montant de la cotisation) a été inscrit au budget 2012 à cet effet ; le Conseil communal a accepté cette nouvelle ligne.

Vœu N° 2

La commission souhaite que la gestion complète des lieux de culte soit attribuée à un service plus adéquat, tel que la Direction de l'architecture et des infrastructures ou Gérances.

Réponse

Il convient de séparer les questions de bâtiment/infrastructure des questions de contenu (concerts et autres activités). Il semble judicieux qu'à terme les questions touchant aux immeubles soient du ressort d'un interlocuteur unique désigné auprès de la DAI alors que les questions de contenu (organiste, locations, spectacles, etc.) se déroulant dans les temples resteraient du ressort du Service culturel.

Suivi

Mandaté par la Municipalité, le service culturel a convoqué les différents services concernés par les temples en fin d'année 2011. Une nouvelle séance doit avoir lieu durant le premier trimestre 2012 afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun.

Prêts et inscriptions en baisse

Une année en demi-teinte pour la bibliothèque

2011 se révèle une année en demi-teinte pour la bibliothèque. Comme une majorité de bibliothèques de lecture publique dans le canton, le prêt de documents et les nouvelles inscriptions sont en baisse, notamment pour le secteur adulte. Le prêt de la section jeunesse connaît une hausse grâce aux nouvelles animations destinées aux classes du cycle initial et primaire de Vevey. Ces animations sont devenues possibles grâce à l'engagement d'une animatrice à 50% en juin 2011.

Tout au long de l'année, le personnel a entamé une révision du système de classement (CDU, classification décimale universelle). De nombreux indices ont été modifiés et les documents recotés et rééquipés. Plusieurs secteurs comme l'histoire et les langues étrangères ont été déplacés pour rendre le classement plus cohérent. Les albums de la section jeunesse ont de même été reclassés par ordre alphabétique, facilitant ainsi leur recherche.

Fréquentation

En 2011, la bibliothèque a comptabilisé 932 nouvelles inscriptions dont 502 adultes et 430 jeunes, soit une baisse de 4% par rapport à 2010. Ce sont surtout les inscriptions adultes (-30) qui connaissent un net fléchissement.

Comme indiqué plus haut ce phénomène touche la plupart des bibliothèques de lecture publique dans le canton et en Suisse romande. Si certains y voient les premiers effets de la vague numérique qui touche le monde du livre, il nous semble trop tôt d'attribuer cette diminution à cette nouvelle donne. Un autre facteur tel que l'ouverture de la nouvelle bibliothèque communale et scolaire de Blonay, peut aussi en partie expliquer ce tassement. Quoiqu'il en soit la bibliothèque reste largement utilisée puisque le nombre de passages d'emprunteurs s'élève à 34649.

La fréquentation de la salle de lecture et des différentes places de travail est toujours importante et les places de travail en période d'examen sont assidûment recherchées par les étudiants.

Les services, tels que l'accès sans fil à Internet, consultation des courriels, location de l'ordinateur portable, demandes d'impression de documents sont constamment sollicités.

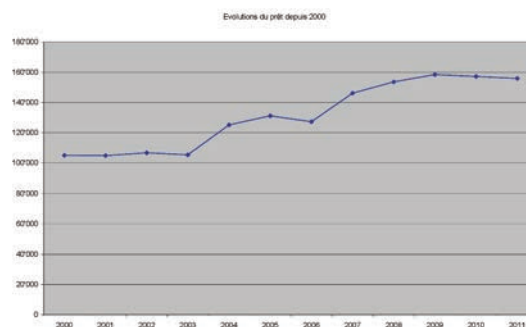
Fondation Brentano

L'inauguration de la salle Brentano le 23 mars a scellé la collaboration de la fondation et de la bibliothèque. Grâce au soutien financier de celle-ci, le programme d'animations s'est poursuivi en 2011:

L'Heure du conte: tous les mardis de 16h30 à 17h30 en période scolaire, l'heure du conte a lieu dans la section jeunesse attirant toujours un public nombreux.

Bébé lit: les animations pour les tout-petits ont démarré en

Prêts



La bibliothèque a effectué 155 856 prêts en 2011, soit une baisse de 0,8% par rapport à l'année précédente (157 171 prêts). Si le fléchissement des prêts est de moins de 1%, les emprunts du secteur adulte connaissent une baisse de 3,6%. La chute la plus spectaculaire est celle des disques compacts avec une diminution de 20% de prêts. Le prêt en section jeunesse est en hausse de 2,7%: les nouvelles animations scolaires et le déplacement de la médiathèque jeunesse dans la section jeunesse y ont largement contribué.

Acquisitions

4954 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Environ 10% des acquisitions proviennent des dons. Suite à une mise à jour du catalogue informatique et une nouvelle procédure de mise au pilon, 12000 notices d'exemplaires ont été supprimées du fichier, ce qui correspond à l'élimination d'environ 3500 documents au cours de l'année 2011 en raison de manque de place ou de l'obsolescence des documents. Désormais intégrée dans la bibliothèque jeunesse, le fonds de la médiathèque jeunesse a pu être complété grâce au soutien de la Fondation Brentano. La location de 350 ouvrages destinés au public allophone auprès de la bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens et de la fondation Bibliomedia a permis de compléter l'offre en langues étrangères.

Disques et multimédia	374
Fictions adultes	1484
Documentaires adultes	739
Revue adultes (fascicules)	846
Fictions jeunesse	1128
Documentaires jeunesse	269
Revue jeunesse (fascicules)	114
Total	4954

Direction de la culture

Bibliothèque médiathèque municipale

septembre 2010. Elles ont lieu tous les premiers samedis du mois, de 9h30 à 11h. Animées par Mme Annie-Claude Henry, elles ont accueilli entre 10 et 20 participants à chaque fois et s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale Né pour lire visant à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la lecture.

Philo-action, pour penser et changer l'école: faisant suite aux Ateliers de philosophie pour enfants, organisés en 2009 sous la conduite des animateurs de l'association Pro-philo cet atelier destiné au 10-12 ans s'intéressait à la thématique scolaire. Il a fait l'objet d'un tournage, le film sera produit en 2012.

Mon œil!, ateliers pour enfants d'analyse de l'image: animé conjointement par Loraine Pidoux et Mireille Pasquer, cet atelier a permis aux enfants d'acquérir des clefs pour la compréhension des images.

L'aide de la Fondation Brentano a permis également d'acquérir des documents multimédias pour la médiathèque jeunesse et quelques ouvrages de références.

Animations et activités

Outre les animations soutenues par la Fondation Brentano, la bibliothèque a organisé dans ses murs divers événements:

Dans la cadre du *Festival Insubordinations Microfestival*, les performances *Edmond et Catherine* et *Abstral Compost*, le 17 janvier 2011.

Miles Davis, une histoire du Jazz, du Be Bop au Hip Hop: une conférence-concert de Daniel Brothier, le 12 mai 2011.

Le quintet *Tango sensations*, le 23 juin, à l'occasion de la Fête de la musique.

Deux expositions se sont déroulées dans les locaux de la bibliothèque:

Une exposition de caricatures par Sylvain Pfister et l'exposition itinérante de la compagnie *Marin Donnons à voir une création théâtrale*.

Des lectures et soirées de contes sont venues compléter ce programme.

Les enfants ont pu participer au *Prix Enfantaisie*, qui propose aux jeunes lecteurs une sélection de livres et d'albums parmi lesquels ils désignent leur favori.

Accueils de classes et animations scolaires

Grâce à l'engagement d'une animatrice à 50% dès juin, la bibliothèque a pu offrir un programme d'animations destinées aux élèves du cycle initial et primaire de Vevey. Le bilan d'août jusqu'à décembre est réjouissant: 47 classes (866 élèves) ont bénéficié d'une ou plusieurs animations spécifiques, soit 72 visites de classes (1273 élèves). Sur l'ensemble de l'année, septante classes et six garderies ont visité régulièrement la bibliothèque jeunesse. Depuis octobre, le secteur adulte accueille une fois par

mois en collaboration avec l'association *Appartenances* un groupe de femmes migrantes. Un choix spécifique de documents en diverses langues et en français simplifié leur est proposé.

Collaboration régionale et cantonale

Sur la lancée des années précédentes, les responsables des bibliothèques de la Riviera se sont rencontrés 3 fois durant l'année. L'intégration en cours des bibliothèques scolaires vaudoises dans RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale), de nouvelles pistes de réflexion sont apparues. La mise en place d'un réseau de services (prêts entre bibliothèques, carte de bibliothèque utilisable sur plusieurs sites par exemple) vont être privilégiées. L'emploi d'un logiciel commun et d'un catalogue unique à la Riviera ne semble pas être une solution réaliste pour le moment. Le catalogue collectif actuel répond aux besoins actuels malgré ses défauts.

L'association BiblioVaud a vu le jour en janvier 2011. Elle regroupe près de 40 bibliothèques de lecture publique du canton de Vaud. Un portail (www.bibliovaud.ch) a été mis en ligne en décembre 2011 et permet à l'internaute de se renseigner sur l'offre des bibliothèques vaudoises de lecture publique. Le samedi des bibliothèques vaudoises sera organisé chaque premier samedi du mois de février dès 2012.

Personnel

Engagement de Mme Mylène Badoux à 50% comme animatrice en juin.

Monsieur Alain Despont a été engagé comme nouvel apprenti agent en information documentaire en août.

2 civilistes, Messieurs Philippe Blatti et Darren Roshier ont effectué leur service civil, respectivement d'avril à juillet et de juillet à septembre à la bibliothèque.

Mme Céline Ogay a entamé un stage en février à la bibliothèque, mais a dû l'abandonner pour des raisons de santé.

Mme Mélody Rossel a été engagée comme auxiliaire pour les samedis matins en remplacement de Mme Debora Orlando arrivée à la fin de son contrat. Monsieur Darren Roshier a été également engagé comme auxiliaire pour l'équipement des documents et des remplacements ponctuels à la fin de son service civil.

6 stagiaires ont été accueillis pour des stages d'orientation professionnelle (1 à 2 jours) durant l'année.

Annick Vuarnoz, Municipale

Christian Graf, Conservateur

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: Néant.

Direction de la culture

Bibliothèque médiatèque municipale

Statistiques

Nombre de prêts	2011	2010	2009	2008	2007
Adultes	62192	65542	66358	66720	66079
Enfants	80063	77910	79569	76285	71309
Disques et DVD	13601	13719	12517	10624	8764
Totaux	155856	157171	158444	153629	146152

Acquisitions

Adultes	2902	2758	2821	2609	2173
Enfants	1512	1553	1368	1507	1562
CD et DVD	374	399	396	333	318
Livres en anglais	119	113	85	32	37
Livres en allemand	31	22	24	40	21
Autres langues	16	13	13	14	12
Prêts entre bibliothèques	21	41	45	40	33

Une tradition locale mise en lumière

Les Cadets toujours présents dans la mémoire de Vevey

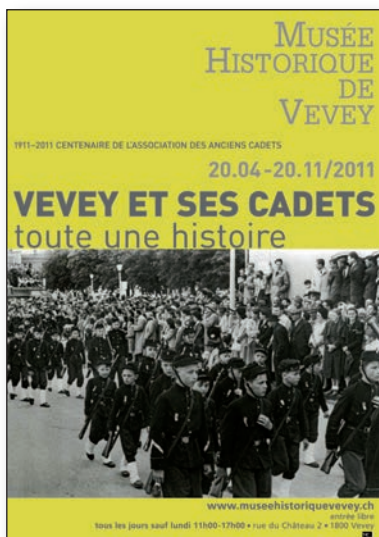
Fondée en 1911 et toujours active, l'Association des Anciens Cadets de Vevey avait depuis longtemps émis le désir de marquer son centenaire par une présentation de ses archives au Musée historique. Ce fut chose faite en 2011 avec une exposition un peu plus ambitieuse sur le corps des Cadets dans sa globalité, de sa fondation au XIX^e siècle jusqu'à sa disparition en 2005.

Au vu du succès rencontré, notamment lors d'un vernissage très fréquenté et animé, au vu aussi des nombreux témoignages laissés dans le Livre d'or, on a pu prendre la mesure de l'importance de cette tradition, encore vivante pour beaucoup. Un public plutôt âgé, bien sûr, un peu nostalgique aussi, mais bien présent. On a compté 3430 visiteurs.

Dons

Comme chaque année, les collections du musée se sont enrichies de dons, parmi lesquels il convient de citer :

- une importante donation composée de gravures et dessins (vues de Vevey), de cartes géographiques suisses anciennes, d'un miroir et de tableaux brodés du XIX^e siècle
- un magnifique coffre Renaissance, d'origine française, XVI^e - XVII^e siècle
- un crémier en argent de l'orfèvre bernois Rehfues, env. 1830, aux armoiries des familles Grand d'Hauteville et Cerjat
- une tasse et sous-tasse de porcelaine à décor de bleuets de la manufacture de Nyon, début du XIX^e siècle
- le drapeau du «Frohsinn, Vevey, 1865-1895» et le drapeau du «Männer und Gemischter Chor, Vevey, 1926» (don du Männerchor Riviera).



Affiche de l'exposition 2011 consacrée aux Cadets

- le drapeau de l'Union Chorale de Vevey de 1975, ainsi que 21 coupes souvenirs couvrant la période de 1865 à 1923 (don du Chœur Symphonique)
- un lot de photographies, de cartes postales et de documents relatifs à l'histoire de Vevey et de ses Cadets (legs de M. Jean Clavel)
- de nombreuses photographies du corps des Cadets de Vevey
- divers livres anciens pour la bibliothèque du musée

Achats

Le musée a acquis auprès de maisons de vente, de collectionneurs privés ou de sites de vente sur internet:

- une cafetière à moka en argent de l'orfèvre veveysan Charles Falck, env. 1740
- un dessin à la plume de F.A.L. Dumoulin représentant «une danse de paysans», fin du XVIII^e siècle
- une gravure de Matthäus Merian «Vevey Bibiscum», XVII^e siècle
- un dessin «Sur la Terrasse de St. Martin à Vevey», crayon et sépia, de Emanuel von Jenner II, 1809
- trois tableaux peints et brodés,



Cafetière à moka en argent de l'orfèvre veveysan Charles Falck, env. 1740

dont un par Mme Dufour-Valentin, mère du Général Dufour, début du XIX^e siècle

- une affiche «Vevey Exposition Travail Féminin» de 1925, et une affiche « Karting Super Grand Prix Vevey » de 1973



Affiche du Grand Prix de karting à Vevey en 1973

Direction de la culture

Musée historique de Vevey

- diverses cartes postales et lithographies de Vevey et ses environs, dont plusieurs images de l'hôtel du Château dans les années 1900-1910

Conservation et inventaire - restauration

En 2011, les objets archéologiques – très divers et jusque là inventoriés sommairement – ont été rangés et fichés selon un inventaire informatique spécifique mis en place par Mme Elsa Koenig, titulaire d'un master en archéologie de l'Université de Lausanne, dans le cadre d'un travail temporaire. Une cruche en verre et un petit flacon romains, mis au jour en 1953 sous la colline de Saint-Martin, ont été restaurés, dans l'objectif futur de présenter dans l'exposition permanente les objets archéologiques veveysans les plus intéressants.

Le coffre Renaissance, reçu en début d'année, a également fait l'objet d'une restauration/conservation, afin qu'il puisse être présenté dans l'exposition permanente.

Dans le cadre de l'exposition temporaire de cette année, on a également procédé au nettoyage et au rafraîchissement de l'uniforme ancien d'un des mannequins de Cadets.

Comme chaque année, M^{me} Marie-Elena Grandio s'est occupée de la conservation des photographies et cartes postales nouvellement acquises alors que M^{me} Michelette Rossier, bénévole, s'est occupée de la mise à jour de la bibliothèque.

Par ailleurs, toutes les nouvelles acquisitions ont été inventoriées dès leur arrivée dans les collections, ce qui est désormais la règle systématique.

Restauration des antiphonaires grâce à l'association Vibiscum

Suite à une recherche de fonds menée avec beaucoup de dynamisme par sa présidente M^{me} Danielle Rüsterholz, l'association Vibiscum a pu obtenir la somme nécessaire à la restauration, la numérisation et l'exposition sous vitrines spéciales des deux antiphonaires de l'église St-Vincent de Berne conservés à Vevey, soit pour rappel Fr. 90'800.--.

Le conservateur-restaurateur tessinois Andrea Giovannini, spécialiste de la restauration du livre et du par-



Margarita Sanchez en spectacle dans les combles du Château

chemin, a pu ainsi commencer son travail dès le mois de juillet. L'un des volumes lui a été remis, pour une durée de restauration estimée à 1 ou 2 ans, puis à son retour, ce sera le deuxième qui prendra le chemin de Lumino, près de Bellinzone.

Il est prévu qu'en 2015 soient exposés temporairement au Musée historique les 2 volumes veveysans accompagnés des 4 volumes - déjà restaurés - conservés à Estavayer. Ainsi, pour la première fois, l'Antiphonaire de Berne serait montré dans son ensemble. Une publication est également envisagée. La collaboration avec Vibiscum se poursuit donc dans cette opération de longue haleine

Exposition temporaire

Le musée a présenté du 20 avril au 31 décembre 2011 (prolongation) l'exposition temporaire: «Vevey et ses Cadets – Toute une histoire».

Au XIX^e siècle, à l'instar de nombreuses villes suisses, Vevey possédait un corps de Cadets, véritable institution helvétique, composé de jeunes collégiens que l'on initiait à la vie militaire. Mais alors qu'au début du XX^e siècle disparaissaient l'un après l'autre les corps de Cadets romands, celui de Vevey résistait. Son histoire ne fut pas de tout repos, émaillée de hauts et de bas, mais l'attachement profond de nombreux Veveysans à cette tradition permit à celle-ci de persister jusqu'en 2005, date de l'arrêt des activités du corps. L'Association des Anciens Cadets de Vevey (ACV) fêtant cette année ses cent ans d'existence, c'était pour elle l'occasion de revenir sur «toute cette histoire». A noter que l'exposition a été réalisée en collaboration avec les Archives communales et les Anciens Cadets, en particulier avec M. Dominique Cropt, auteur des textes. Une plaquette consacrée au 100^e anniversaire de l'ACV a été éditée à cette occasion.

Animations

En plus de l'exposition temporaire, le Château a accueilli plusieurs animations en ses murs, dont les deux «classiques» de l'Association des musées de la Riviera vaudoise:

- la Nuit des musées, le 14 mai, qui a connu un beau succès avec



Une lettrine ornée par Félicien lors du week-end «En famille aux musées»

Direction de la culture

Musée historique de Vevey

le spectacle dans les combles de la chanteuse et comédienne Margarita Sanchez, intitulé «D'un poète à l'autre». 370 personnes ont fréquenté le musée lors de cette soirée.

- le week-end «En famille aux musées», les 5 et 6 novembre, qui a reçu 24 familles venues s'essayer à la peinture d'une grande lettrine ornée, à la manière des copistes du Moyen Age. Au total, on a compté 190 visiteurs, dont 75 enfants.

Par ailleurs, les combles ont accueilli à nouveau les musiciens du groupe Filigrane, le 8 mai, pour le spectacle «Le violon du peintre» monté autour de la personnalité de l'artiste Albert Gos, et qui a réuni plus de 70 spectateurs.

A noter enfin l'accueil au musée, pour l'apéro dînatoire de Noël, de la Municipalité, des chefs de service, des délégués et directeurs de musées et bibliothèque, qui, sans être une animation proprement dite, a sans doute contribué à faire connaître les lieux et les collections à certains.

Aménagements intérieurs/ Eclairage

En 2011, le système d'éclairage par spots LED a été étendu à la salle 3, généralement dévolue aux expositions temporaires, ainsi qu'au salon du XVIII^e siècle, en prévision de l'exposition sur Madame de Warens en 2012.

Dans l'objectif à la fois de protéger les œuvres et d'économiser l'énergie, la salle 2 dite «du Moyen Age» a été munie de détecteurs de mouvement/déclencheurs de lumière automatiques, permettant ainsi d'éviter un éclairage inutile en l'absence de visiteurs.

Publications, prêts d'objets, collaborations extérieures

Vu l'intérêt du public pour l'histoire de la maison qui abrite le musée, évoquée à l'entrée du hall par des panneaux et des documents photographiques, une plaquette a été publiée (à raison de 150 exemplaires en français et 150 en anglais) sous le titre: «le Château: la Belle-Maison de Vevey». Cette initiative semble appréciée des visiteurs.

Au chapitre des collaborations extérieures, on notera:

- la participation du musée à l'exposition « L'art de la Franc-maçonnerie » au Salon du Livre en mai 2011 par le prêt de plusieurs objets (médaillons, drapeau, certificat de loge maçonnique), publiés dans l'imposant catalogue qui accompagnait l'événement.
- le prêt de plusieurs photographies et cartes postales anciennes pour le livre de M. Yves Christen, publié aux éditions de l'Aire, « CARICATURES - Café-restaurant du 10-Août - visage politique de Vevey 1965-1995 - caricatures de Jean Pache».

- la collaboration au livre d'Edmond de Palézieux consacré à son parent, le peintre Edmond de Palézieux (1850-1924), par la mise à disposition des œuvres conservées au musée.

Par ailleurs, les images issues du fonds iconographique du musée (peintures, gravures, photographies) sont toujours largement sollicitées comme illustrations pour des articles ou des ouvrages. Citons par exemple, pour 2011, « Rousseau, ses itinérances entre Rhône et Alpes » des éditions françaises Les Patrimoines ou encore «La Gruyère dans le miroir de son patrimoine» publié par le Musée gruérien.

Personnel

Le grand changement de l'année 2011 a été l'engagement, à un taux de travail de 40%, d'une conservatrice adjointe en la personne de M^{me} Fanny Abbott, titulaire d'un master en histoire ainsi que d'un master en muséologie. L'organisation du musée a très vite bénéficié des compétences de Mme Abbott, notamment dans la préparation des expositions et des animations.

*Annick Vuarnoz, Municipale
Françoise Lambert, conservatrice*

*Suivi des réponses aux vœux
de la commission de gestion,
exercice 2010: néant.*

Le Musée Jenisch poursuit sa mue **Un musée toujours en travaux**



Le musée en travaux, extrait du reportage photographique d'Edouard Curchod pour le Département de l'Architecture et des Infrastructures de la Ville de Vevey (DAI), copyright Studio Edouard Curchod Vevey.



Chantier du musée (vue façade ext. / vue intérieure avec machines de chantier).

Cette année encore, le musée était installé (tant l'administration que la technique) dans des locaux provisoires. Les travaux de transformation du musée ont suivi leur cours. Une mauvaise surprise (état défectueux de la charpente) a mis en retard le chantier. La remise des clefs, initialement prévue à fin janvier 2011, a en conséquence été retardée au 20 février 2012.

La direction et l'équipe de conservation ont participé aux réflexions sous-tendant la réfection du musée, notamment sur les dossiers liés à la peinture, l'éclairage, le mobilier, la restauration des fresques Biéler, l'aménagement des nouveaux dépôts en respect avec les normes de l'ICOM.

Dans le cadre des travaux du musée et de la conception d'une salle dévolue à l'accueil du public, une importante réflexion sur la médiation a pu être conduite par Karine Tissot et exploitée par l'équipe.

Le projet des aménagements extérieurs a fait l'objet de séances impliquant la DAI, architectes, direction du musée et représentants des Espaces publics.

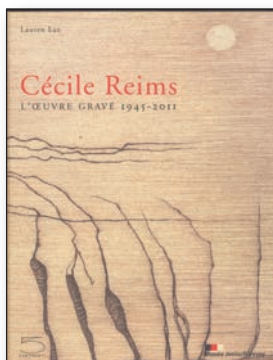
Selon proposition municipale DAI du 21 juillet 2011 (travaux supplémentaires), le directeur a trouvé un financement à hauteur de Fr. 30 000.- pour la restauration des fresques de Biéler (hall d'entrée). Le retroplanning de la réinstallation du musée et rapatriement des collections a réquisitionné toute l'équipe. La date de la réouverture a été arrêtée au 23-24 juin 2012 (week-end portes ouvertes). La fête de réouverture est coordonnée par Fabienne Aellen et Pierre Smets.

Expositions et animations diverses

En dépit de la fermeture du musée, différentes activités ont été organisées hors les murs. L'exposition *Voici un dessin suisse* (1990-2010), conçue par Julie Enckell Julliard et présentée en 2010 au Musée Rath de Genève en collaboration avec le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, a été reprise au Kunsthau d'Aarau (29.01 – 25.04.2011).

Du 4 novembre 2011 au 11 mars 2012 se tient l'exposition Cécile Reims graveur au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme à Paris. Lauren Laz et Nathalie Hazan-Brunet, conservatrice Art contemporain de ce musée, en ont assuré le commissariat. Une exposition *Cécile Reims* sera présentée au Musée Jenisch Vevey fin 2012.

Dans le cadre d'une série d'expositions-événements organisées en collaboration avec Nestlé, le musée a présenté



Couverture du catalogue raisonné, Cécile Reims. L'œuvre gravé 1945-2011, par Lauren Laz, avec les textes de Dominique Radrizzani (avant-propos), Laure Beaumont-Maillet, Rainer Michael Mason, Emmanuel Pernoud, Cécile Reims, Laurence Schmidlin, Pierre Wat, 327 pages, 1464 illustrations, édition Musée Jenisch Vevey et 5 Continents Milan, 2011.

Direction de la culture

Musée Jenisch



Les Amis du musée en visite à la Villa «Le Lac» - Le Corbusier, Corseaux, avec son conservateur Patrick Moser, 3 septembre 2011.

dans le WellNes Center Nestlé de petites expositions monographiques: Silvia Bächli, Andy Warhol, Alberto Giacometti, Pablo Picasso, Lucie et Simon, Alighiero Boetti.

A l'occasion de la 12^e Nuit des Musées de la Riviera, samedi 14 mai 2011, le musée présentait avec le concours de Pierre Chessex, Daniel Bovard et Nicolas Marolf, une œuvre méconnue de Gustave Courbet, *La Dame à la mouette*, poésie, 1875, dans les locaux de la Bibliothèque municipale de Vevey.

Un programme d'animations a été proposé aux Amis du musée: la visite de chantier du musée en travaux (en présence de Dominique Radrizzani, des architectes Bakker et Blanc, des architectes de la Ville de Vevey, et de la Municipalité), ainsi que six rendez-vous organisés en cours d'année (Musée national suisse – Château de Prangins, Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds pour l'exposition Oskar Kokoschka – Cabinet de curiosités, Villa «Le Lac» - Le Corbusier à Corseaux, Port franc de Genève, visite de l'atelier de l'artiste Vidya Gastaldon à Genève, et Hôtel des Trois-Couronnes pour la présentation des dernières acquisitions).

Publications

La première monographie consacrée à l'artiste Silvia Buonvicini, par Julie Enckell Julliard, *PK Permanente Krise*. *Silvia Buonvicini*, (Editions Periferia) a paru en septembre et a été fêtée en présence de l'artiste, lors d'une soirée dédiée le jeudi 22 septembre au 1^{er} étage du musée en chantier. Une édition de tête réalisée par l'artiste à soixante exemplaires a été vendue par souscription.

La majeure partie de l'année, le Cabinet des estampes s'est concentré sur la publication du catalogue raisonné Cécile Reims. *L'œuvre gravé 1945-2011*, coédité par le Musée Jenisch Vevey et 5 Continents Milan. Lauren Laz a pu être épaulée dans cette tâche par Lydie Schmutz, assistante de conservation employée jusqu'au 31 août, puis par Stéphanie Serra qui l'a remplacée au 1^{er} septembre. L'ouvrage Cécile Reims. *L'œuvre gravé 1945-2011* vise à valoriser les importantes donations successives que le Musée Jenisch a reçues et à positionner au niveau international notre institution. L'ouvrage accueille des contributions de Dominique Radrizzani, Lauren Laz, Laurence Schmidlin et d'historiens de l'art indépendants.

Couverture de la première monographie consacrée à Silvia Buonvicini, *PK Permanente Krise*, par Julie Enckell Julliard, avec les contributions de Dominique Radrizzani (avant-propos), Jean-Paul Felley et Olivier Kaeser (entretien avec l'artiste), français-anglais, 128 pages, édition Musée Jenisch Vevey et Edizioni Periferia, Luzern-Poschiavo, 2011.



Afin d'assurer une partie du financement de ce catalogue raisonné, le Musée Jenisch a également édité un portfolio comprenant deux estampes de Cécile Reims. La recherche de soutiens financiers extérieurs a porté ses fruits cette année encore, puisque la Loterie romande a attribué des subsides à la publication de ce catalogue.

En préparation

Amorcée en 2010, la préparation de l'exposition de réouverture *La Tentation du dessin* (commissariat Dominique Radrizzani et Etienne Dumont, assistés d'Emmanuelle Neukomm) s'est poursuivie. Préfacé par Pierre Rosenberg, président directeur général honoraire du Louvre et réunissant quelque 70 auteurs internationaux, le catalogue révèle un important fonds inédit (œuvres de la Renaissance jusqu'au XX^e siècle) déposé en 2005 au Musée Jenisch Vevey/Centre national du dessin. Le projet a obtenu le double haut patronage de l'Ambassade de France et de l'Ambassade d'Italie.

L'ampleur du projet a nécessité sur toute l'année un intense travail de coordination et de rédaction. Dominique Radrizzani et Emmanuelle Neukomm ont rencontré et correspondu avec les auteurs, les Editions Noir sur Blanc Lausanne (coéditrices du catalogue), ainsi que les graphistes Gavillet & Rust à Genève. Parallèlement au suivi scientifique et éditorial du dossier, le musée a trouvé des financements auprès de plusieurs partenaires privés et publics: Loterie Romande, Fondation Sandoz, Fondation Leenaards et Etat de Vaud.

Sont également en cours de préparation :

- expositions Lémancolie (été 2013), *Pierrette Bloch* (automne 2013), *Dürer* (été 2014)
- publications: catalogue des collections du Musée Jenisch Vevey, livre-jeu *Le petit Jenisch illustré*, publication Léo Fiaux-Alberto Moravia (financée par la Fondation Léo Fiaux), catalogue raisonné Wilhelm Gimmi (financé par la Fondation Wilhelm Gimmi).

Ces projets permettent de créer un climat de collaboration fructueux avec des institutions partenaires, des professionnels de l'art et de la restauration, des artistes et d'importants collectionneurs particuliers.

Conservation, inventaire

Outre l'inventorisation des nouvelles acquisitions qui a été poursuivie régulièrement, plusieurs œuvres ont été passées en revue (état de conservation et encadrement). Suite à la migration de l'inventaire des collections sur MuseumPlus et du nettoyage de la base de données, plusieurs travaux ont été réalisés en cours d'année, soit: mise

Direction de la culture

Musée Jenisch

en œuvre de l'informatisation de l'inventaire manuscrit Léo Fiaux (auxiliaire rémunérée par la fondation), transcription et conditionnement des lettres d'Alberto Moravia à Léo Fiaux (mise en œuvre du projet d'édition de la correspondance), migration de la base Jaques Pajak et celle de la Fondation pour les Arts et les Lettres, mise en œuvre de la renumérotation et du complément de l'inventaire P (peintures), planification des restaurations.

Au niveau du Centre national du dessin et du Cabinet des estampes, de nombreux travaux d'expertise effectués respectivement par Dominique Radrizzani et Lauren Laz pour des partenaires institutionnels ou privés. Une importante donation d'estampes de Pierre Alechinsky à la Ville de Vevey est en cours de négociation.

Fondation Balthus

La direction a poursuivi les négociations avec NHK (Tokyo) en prévision de l'exposition Balthus in Japan (été 2014).

Fondation Oskar Kokoschka

La Fondation Oskar Kokoschka a présenté l'exposition Oskar Kokoschka. Cabinet de curiosités au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds du 15 mai au 4 septembre 2011.

Collections

Collection de la Ville de Vevey achats du musée

- René Auberjonois, *Jeune fille au chat, se coiffant*, vers 1940, crayon de graphite, achat Galerie Kornfeld, Bern
- Joan Ayrton, *Mises à vue*, acrylique sur verre, série de 30 pièces, achat Galerie Davel
- Erica Baum, *sans titre*, 2011, achat Circuit
- Beni Bischof (1976), *Voici un dessin suisse*, 2011, feutre sur livre, achat Galerie Nicola von Senger, Zurich
- Silvia Buonvicini, *Vertèbres*, 2011, pyrogravure sur plexiglas, achat à l'artiste



Aloïse Corbaz, cahier, page 3, vers 1960, néocolor et feutre sur papier, 24,4 x 33, 9 cm, achat.

- Delphine Coindet, *Hyper-Monotypes*, 2009, achat Circuit
- Aloïse Corbaz, [cahier], non daté [vers 1960], néocolor, feutres sur papier, achat à Antoine Baudin
- Jean Crotti, *Sans titre*, pochoir, achat à l'artiste
- Jean Crotti, *Sans titre*, sérigraphie, achat à l'artiste
- Jean Crotti, *M/2*, lithographie, achat à l'artiste
- Erik Desmazières, *Caprice vénitien*, 2010, eau-forte avec aquatinte, achat Galerie Ditesheim
- Marcel Duchamp, *Moulin à café*, bois, fonte et cuivre, Vente aux enchères Drouot
- [Marcel Duchamp], Denise Bellon, *Un hublot laisse passer le rayon vert de Marcel Duchamp*, 1947, photographie noir et blanc, achat Films de l'équinoxe, Paris
- Mona Hatoum, *Hair there and every where*, portfolio, achat Johan Deumens Gallery Heemstede



Marcel Duchamp, Moulin à café, objet, 1900, œuvre, 1911, bois, fonte et cuivre, 53 x 33 x 25 cm, achat.

- Winsor McCay, *A Pilgrim's Progress*, 1908, encre de Chine à la plume et au pinceau sur papier, achat Galerie Laqua, Berlin
- Henry Miller, [*Oiseau du paradis sur un arbre*], aquarelle sur vélin contrecollé sur carton, vente aux enchères Fischer, Luzern
- Kurt Seligmann, *Etude pour Persée et Andromède*, vers 1944, mine de plomb sur papier, achat vente aux enchères Germann, Zurich
- Kurt Seligmann, *Maldoror*, 1938, plume et encre de Chine sur papier, achat vente aux enchères Germann, Zurich
- Louis Soutter, *Estrade, fête des vigneronns*, 1927, plume et encre de Chine sur papier, achat Galerie Kornfeld, Bern
- Hugo Weber, *Portrait O.K.*, 1965, huile sur toile, achat vente aux enchères Germann, Zurich



Louis Soutter, *Estrade, Fête des Vignerons*, 1927, plume et encre de Chine sur papier, 22 x 17,5 cm, achat.

Collection de la Ville de Vevey - dons

- Abc [Collectif], 22/69, linogravure, don Jean Crotti et Jean-Luc Manz
- Beauvarlet (d'après Vanloo), *Conversation espagnole*, estampe, Legs Zeerleder
- Beauvarlet (d'après Vanloo), *Lecture espagnole*, estampe, Legs Zeerleder
- Coqueret (d'après Carle Vernet), *Attaque de Mamelouck*, lithographie, Legs Zeerleder
- Coqueret (d'après Carle Vernet), *Halte de Mamelouck*, lithographie, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Nu féminin assis*, 1913, fusain, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Nackter Junge*, 1928, lithographie, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Dankesblatt zu seinem 75. Geburtstag*, 1943, lithographie, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Dankblatt für 80. Geburtstag*, 1948, lithographie, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Figure lisant*, 1948, lithographie, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Portrait d'homme*, 1932, lithographie, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Pêcheurs sur le lac*, 1932, estampe, Legs Zeerleder
- Cuno Amiet, *Portrait*, sans date [1958 ?], estampe, Legs Zeerleder
- Anonyme (Suisse, début XIX^e siècle), *Six Vue de Lausanne et du lac*, huiles sur toile, Legs Zeerleder
- Anonyme (France, début XVIII^e siècle), *Portrait de Madame de Montespan*, huile sur toile, Donation François-Xavier Ribière
- Anonyme (France XVIII^e siècle), *Portrait de femme*, pastel, Donation François-Xavier Ribière
- Anonyme (France XVIII^e siècle), *deux Natures mortes de fleurs*, huile sur toile, Donation François-Xavier Ribière
- René Auberjonois, *Place du Midi, Sion*, 1918, crayon de graphite, Legs Zeerleder
- René Auberjonois, *Course de chevaux*, lithographie, Legs Zeerleder
- René Auberjonois, *Femme avec deux enfants*, lithographie, Legs Zeerleder
- Wilhelm Balmer, *Giessen bei Zeglingen. Schäfer am Wasserfall*, huile sur carton, Legs Zeerleder
- Wilhelm Balmer, *Etude de mains (pour la 5^e fresque de la Landsgemeinde au Ständeratssaal du Bundeshaus de Berne)*, 1910-1914, crayon de graphite et fusain, Legs Zeerleder
- Maurice Barraud, *Etude pour ill. frontispice 'L'après-midi d'un faune' (Mallarmé)*, 1947, crayon de graphite sur papier, Legs Zeerleder
- Maurice Barraud, *Etude pour pl. II 'L'après-midi d'un faune' (Mallarmé)*, 1947, crayon de graphite sur papier, Legs Zeerleder
- Maurice Barraud, *Descente de croix*, crayon et lavis, Legs Zeerleder
- Maurice Barraud, *Jeune femme tenant un verre de vin*, ill. de Carco, La bohème et mon cœur, 1943, eau-forte sur papier japonais, Legs Zeerleder
- Jacqueline Benz, *Les dehors du dessin*, 2010, édition Davel 14 n°26, don Carmilla Schmidt
- Mali Blumer, *Le grand clown*, 1957, crayon de graphite, Legs Zeerleder



Wilhelm Busch, *Scène de taverne*, au verso d'un Paysage non daté, huile sur bois, 13,8 x 18,5 cm, legs de Madame Anne-Marie Zeerleder-Thormann.

- Pierre Bonnard, *Les boulevards*, lithographie, Legs Zeerleder
- François Boucher (attribué à), *Jeune fille à l'éventail*, pastel, Donation François-Xavier Ribière
- Felix Bracquemond, *Portrait de Félix Bracquemond*, estampe, Legs Zeerleder
- Felix Bracquemond, *Portrait d'Erasmus (d'après Holbein)*, 1863, estampe, Legs Zeerleder
- Franz Bucher, *Situation ohne Worte*, 1973, aquarelle
- Silvia Buonvicini, *PK. Permanente Krise*, 2011, édition de tête accompagnée d'une estampe Taster & Fühler I [version a] et [version b], édition Musée Jenisch Vevey
- Wilhelm Busch, *Paysage avec des vaches; au verso: Scène de taverne*, huile sur bois, Legs Zeerleder
- Yves Chaland, *Cauchemars*, porte-folio sérigraphies, don Dominique Radrizzani et Sylvie Wuhrmann
- Pierre François Courtois (d'après Gabriel de Saint-Aubin), *Manlius-Torquatus fait ôter la vie à son fils qui avait combattu malgré sa défense*, [1762], eau-forte et burin sur vergé, Don de Christian Michel
- Jean Crotti, *Sans titre*, pochoir, don de l'artiste
- Fred Deux, 54 dessins, 2 livres et 30 croquis, don d'un particulier
- Gaspard Delachaux, *Rai(ve) d'Icare*, 1983, sculpture en granit de Belgique, don de l'artiste
- Delpech d'après François Gérard, (dessin Grevedon), **M^{lle} Mars**, lithographie, Legs Zeerleder
- Dubonnet, affiche, Legs Zeerleder
- Franz Eggenschwiler, *Die Vertreibung aus dem Paradies*, 1976, estampe, Legs Zeerleder
- Hans Erni, *Couple d'amants à cheval*, 1941, estampe, Legs Zeerleder

Direction de la culture

Musée Jenisch

- Fernand Favre, *Paysage d'Andalousie*, huile sur toile, don Nemesio Torralba
- Hans Fischli, *Ocker, blaue und grüne Kreise in blau*, 1977, lithographie, Legs Zeerleder
- Marguerite Frey Surbek, *Monte Benico bei Vicenza*, 1914, huile sur carton, Legs Zeerleder
- Marguerite Frey Surbek et Viktor Surbek, cartes postales, Legs Zeerleder
- Marguerite Frey-Surbek, *Viterbo (chantier d'une église en ruines)*, lithographie, Legs Zeerleder
- Wilhelm Gimmi, *Arlequin et nu. Carte de Noël gal. Verena Müller*, 1957, lithographie, Legs Zeerleder
- Giovanni da Udine (suiveur de), XVI^e siècle, *Oiseau*, aquarelle, Legs Zeerleder
- François Marius Granet, *Le Colisée*, [vers 1814], huile sur toile ou carton, don Gérard de Palézieux
- Hermann Hesse, *Paysage tessinois*, aquarelle, Legs Zeerleder
- Adolf von Hildebrand, *Portrait de Prof. Dr Otto Homberger de trois quarts à gauche*, août 1916, craie de couleur, Legs Zeerleder
- Alfred Hofkunst, *Strand-merde*, 1981, crayon de graphite et pastel, Legs Zeerleder
- Claude-Jean-Baptiste Hoin, *Portrait de J.J.L. Hoin, père de l'artiste*, 1815, pastel, Donation François-Xavier Ribière
- Nell Kirchhofer, *Une vie R.S. III [Romy Schneider]*, 1984, crayon de graphite, Legs Zeerleder
- Käthe Kollwitz, *Trois têtes*, 1925, lithographie, Legs Zeerleder
- Käthe Kollwitz, *Mère et enfant*, 2^e version, 1910, estampe, Legs Zeerleder
- Nicolas Loir (attribué à), *La prêtresse Cydippe dans le temple d'Héra à Argos, offre un sacrifice à la déesse, lui demandant d'accorder à ses deux fils, Cléobis et Biton, le bonheur suprême réservé aux mortels*, Plume et encre brune, lavis d'encre grise sur mise en place à la pierre noire reconstituée, mise au carreau à la pierre noire reconstituée, Donation François-Xavier Ribière
- Aristide Maillol, *ill. Daphnis et Chloé*, 1937, bois, Legs Zeerleder
- Aristide Maillol, *ill. Daphnis et Chloé*, 1937, bois, Legs Zeerleder
- Alfred Manessier, *Galet 54*, 1977, lavis, Legs Zeerleder
- Edouard Manet, *Le buveur d'eau*, estampe, Legs Zeerleder
- Niklaus Manuel Deutsch, *Guillaume Tell*, 1572, gravure sur bois, Legs Zeerleder
- Marino Marini, *Figure féminine devant 3 chevaux (Il teatro delle Maschere)*, 1973, pointe sèche aquatinte, Legs Zeerleder
- Line Marquis, *Rison to bilive*, photocopies, 2011, édition Davel 14 n°31, Don Carmilla Schmidt
- Charles Meryon, *Le Pont Neuf*, 1853, estampe, Legs Zeerleder
- Ernst Morgenthaler, *Garçon faisant des bulles de savon*, v. 1950, lithographie, Legs Zeerleder
- Ernst Morgenthaler, *Carton d'invitation au 70^e anniversaire de Hans Mayenfisch (14 avr. 1952)*, 1952, lithographie, Legs Zeerleder
- Max von Mühlens, *Schweizer Geschichte*, vers 1963, estampe, Legs Zeerleder
- Edvard Munch, *Le baiser*, 1895, estampe, Legs Zeerleder
- Edvard Munch, *Der Erzähler ou Die Geschichte*, 1914, lithographie, Legs Zeerleder
- Gérard de Palézieux, *L'Ombrelle*, 1945, tempéra, don Gérard de Palézieux
- Gérard de Palézieux, *Portrait du grand-père de l'artiste*, 1942, fusain sur papier, don Gérard de Palézieux
- Jean-Baptiste Pater?, *Fête galante*, huile sur toile, Donation François-Xavier Ribière
- Fritz Pauli, *carte d'invitation Graphisches Kabinett Schmitt beim Bellevue*, 1921, estampe, Legs Zeerleder
- Fritz Pauli, *Selbstbildnis am Tisch*, 1922, estampe, Legs Zeerleder
- Fritz Pauli, *Neujahrsblatt 1948*, lithographie, Legs Zeerleder
- Alfred Heinrich Pellegrini, *Jeunes filles au bord de l'eau*, 1913, au verso: *Arbre*, 1910, huile sur carton, Legs Zeerleder
- Alfred Heinrich Pellegrini, *Fleurs des Alpes valaisannes*, 1942, huile sur toile sur carton, Legs Zeerleder
- Alfred Heinrich Pellegrini, *Dreiklang der Komposition mit Maler*, 1951, huile sur carton, Legs Zeerleder
- Alfred Heinrich Pellegrini, *Nature morte au faisán*, 1953, huile sur toile, Legs Zeerleder
- Alfred Heinrich Pellegrini, 15 dessins, 60 estampes et livres, Legs Zeerleder
- Pablo Picasso, *Les saltimbanques ou campement de saltimbanques*, 1905, pointe sèche, Legs Zeerleder
- Pablo Picasso, *Les deux saltimbanques*, 1905, pointe sèche, Legs Zeerleder
- Antoine Poncet, *Portrait d'Anne-Marie Zeerleder-Thormann en toupie dansante*, 1973, crayon de graphite, Legs Zeerleder
- Markus Raetz, *caricature de Szeemann*, collecte de fonds pour la Kunsthalle Berne, 1965, estampe, Legs Zeerleder
- Cécile Reims, don d'un ensemble de 235 livres et estampes, don d'un particulier
- Cécile Reims (d'après Leonor Fini), *Visage de Caroline*, [s. d.], eau-forte et pointe sèche sur japon appliqué sur papier chiffon, don d'Arlette Souhami
- Cécile Reims, Cécile Reims. *L'œuvre gravé 1945-2011*, 2011, portfolio avec deux estampes, édition Musée Jenisch Vevey



Giovanni da Udine, suiveur de (XVI^e siècle), *Oiseau*, non daté, aquarelle sur papier, 12,7 x 20 cm, legs de Madame Anne-Marie Zeerleder-Thormann.

- Auguste Renoir, *Le chapeau épinglé*, estampe, Legs Zeerleder
- Anne Rochat et Denis Savary, *Monsieur Pencil, disque*, don Denis Savary
- Georges Rouault, *Danseuse et arlequin (Le Cirque de l'Étoile filante)*, 1932, bois, Legs Zeerleder
- Georges Rouault, *Personnage (Suarès: La Passion)*, 1936, estampe, Legs Zeerleder
- Edouard-Marcel Sandoz, *Vue du lac Léman (Memento Vaugirard)*, 1939, huile sur bois, Legs Zeerleder
- Francine Simonin, ensemble de 12 estampes, don de l'artiste
- Beatrix Sitter-Liver, *Poaceae*, 1993, aquarelle, Legs Zeerleder
- Peter Stein, *Sans titre*, 1962, aquarelle, Legs Zeerleder
- Peter Stein, *4 pages pour Virginia Woolfs*, 1964, estampes, Legs Zeerleder
- Peter Stein, *Petits traits*, 1963, estampe, Legs Zeerleder
- Théophile-Alexandre Steinlen, *Etude de nu*, plume et encre noire sur papier, don Dominique Radrizzani
- Théophile Alexandre Steinlen, *Gil Blas*, 1891, livre, don Dominique Radrizzani et Sylvie Wuhrmann
- [Théophile Alexandre Steinlen], *Le Chambard socialiste*, périodique, don Dominique Radrizzani et Sylvie Wuhrmann
- Gustav Stettler, *Mutter und Kind*, 1944, pointe sèche, Legs Zeerleder
- Niklaus Stoecklin, *Place Furstemberg, Paris*, 1929, lithographie, Legs Zeerleder
- Viktor Surbek, *Le temple de Bassaï*, 1962, crayon de graphite et lavis, Legs Zeerleder
- Léopold Survage, *[Sans titre]*, 1944, dessin-poème à la plume sur papier, don Ribière sous réserve d'usufruit
- Léopold Survage, *Cheval ruant et oiseau*, 1954, burin, don Ribière sous réserve d'usufruit
- Léopold Survage, *Les gémeaux*, 1949, aquarelle, gouache et encre noire sur papier, don Ribière sous réserve d'usufruit
- Ante Timmermans, *#4*, 2008, don de la Fondation Léo Fiaux
- Mark Tobey, *Transitions*, 1970 (éd. Beauclair, Francfort), aquatintes, Legs Zeerleder
- Henri de Toulouse-Lautrec, *Elles*, 1896, lithographie, Legs Zeerleder
- Henri de Toulouse-Lautrec, *Zamboula-Polka (D 334, II)*, lithographie, Legs Zeerleder
- Félix Vallotton, *Titre de Paris intense*, 1894, zincographie, Legs Zeerleder
- Félix Vallotton, *Au violon*, 1893, zincographie, Legs Zeerleder
- Félix Vallotton, *Deuxième bureau*, 1893, zincographie, Legs Zeerleder
- Félix Vallotton, *Crimes et châtements*, 1902, lithographie, Legs Zeerleder
- Henri Joseph van Blarenberghe, *deux Paysages*, gouaches, Donation François-Xavier Ribière
- Edouard Vuillard, *[Sans titre]*, sans date, lithographie, don Gérard de Palézieux
- Karl Walsler, *Pietà ('Le miroir de Jésus' d'Henri Ghéon)*, 1935, lithographie, Legs Zeerleder
- Albert Welti, *Die Fahrt ins zwanzigste Jahrhundert*, 1899, estampe, Legs Zeerleder
- Wolfgang Zät, *Sans titre*, [2007], linogravure sur vélin de BFK Rives, don de l'artiste et de l'éditeur

Dépôts

Collection de l'Etat de Vaud

- Anonyme, Ensemble de 16 estampes anciennes, don Henriette Guignard
- Marc Bauer, Zürich: SGG, 2010, abonnement SGG (3 pièces)
- Stefano della Bella, série de 7 eaux-fortes, achat Christopher Mendez
- Pierre Brébiette, *Combat des Lapithes et des Centaures*, 1625, eau-forte, achat Martinez
- Philippe Decrauzat, Zürich: SGG, 2010, abonnement SGG (4 pièces)
- Sonia Delaunay d'après Robert Delaunay, *Saint-Séverin*, 1923-1925, lithographie, don Jean Curchod
- Sonia Delaunay d'après Robert Delaunay, *La Tour*, 1925, lithographie, don Jean Curchod
- Erik Desmazières, [Carte de vœux pour l'année 2011], 2011, eau-forte avec aquatinte rehaussée, don de l'artiste
- Henri Fantin-Latour, 3 lithographies, achat Bassenge
- Hendrick Goltzius et Jacob Matham, *Allégorie*, [s. d.], eau-forte et burin, épreuve d'état sur vergé filigrané, achat Bassenge
- Fabrice Gygi, *Sangles et œillets*, linogravure, achat à l'artiste
- Fabrice Gygi, *Electro-Patch*, linogravure, achat à l'artiste
- Robert Hainard, ensemble d'estampes de 101 estampes, don anonyme
- Katharina Henking, Essai. Zürich: Xylon 144, 2011. Portfolio de 4 gravures sur bois, abonnement Xylon
- Alexandre Joly, *Sacred Peanuts Land*, 2010, sérigraphie en couleur sur vergé, achat Musée des beaux-arts Le Locle
- Jean-Pierre Kaiser, don d'un ensemble de 211 estampes, don des héritiers de l'artiste
- Ruprecht von Kaufmann, *Land unter*. Zürich: Xylon 142, 2010. Portfolio de 5 gravures sur bois, abonnement Xylon
- Adrian Künzi, *Hausschatten – Schattenhaus. Zürich: Xylon 143*, 2010. Portfolio de 4 gravures sur bois, abonnement Xylon
- Jean-Luc Manz, *Sans titre*, trois lithographies, achat à l'artiste
- Sébastien Mettraux, série de 3 linogravures, achat à l'artiste
- Jan Harmensz Muller, *Festin de Balthazar*, achat Bassenge
- Matt Mullican, Zürich: SGG, 2010, abonnement SGG
- Denis Oppenheim, *Annual rings*, 1968, estampe, don Jean Curchod
- Sandrine Pelletier, *English Boyfriend*, 2011, lithographie rehaussée au crayon de couleur (bleu et rouge) sur vélin de BFK Rives, don de l'éditeur 20/20
- Jan Pietsz Saenredam (d'après Hendrick Goltzius), *Cérès recevant les hommages des paysans*, 1596, burin, achat Martinez
- Louis-Gérard Scotin, *Ecorché*, achat Bassenge
- Francisco Sepulveda, *La Promenade*, 2010, lithographie, don de l'artiste

Direction de la culture

Musée Jenisch

- Sebastian Utzni, *Acht Weiss*. Zürich : Xylon, 145, 2011. Portfolio de 8 gravures sur bois, abonnement Xylon

Collection privée «La Tentation du dessin»

- Nombreux enrichissements du fonds: œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles français, dont: Jacques-Louis David, Anne-Louis Girodet, Montagny, Hubert Robert, Saint-Ours, Trémolières, etc.
- Camille Corot, cliché-verre
- Saint-Ours, deux peintures
- Pierre Brebiette, *La Vierge aux tournesols*, 1638, huile sur toile

Collection privée Balthus

- Balthus, *Le peintre et son modèle: La danseuse en 'Jézabel' de Rembrandt*, 1949, plume et encre de Chine
- Balthus, *Le peintre et son modèle : La danseuse en collant de muscles et d'os*, 1949 fusain, encre de Chine
- Balthus, *Le peintre et son modèle: La danseuse nue*, 1949, fusain.

Collection Nestlé

- Pierrette Bloch, *Sans titre*, 1973, encre sur papier marouflée sur châssis /encre sur papier contrecollé sur châssis
- Pierrette Bloch, *Sans titre*, 1973, encre sur papier, encre sur papier, 65 x 50 cm

Société des Beaux-arts de Vevey

- Rodolphe Theophile Bosshard, *Torse*, 1945, huile sur toile, 80 x 60 cm
- Alexandre Hollan, *Le Chêne-bas*, acrylique 130 x 200 cm

Extension du dépôt Fondation William Cuenet et Atelier de Saint-Prex

Extension du dépôt Jacques Pajak

Extension du dépôt Léo Fiaux

Collaboration extérieure, mouvement des collections

Malgré la délocalisation des collections, le musée – fréquemment sollicité – est entré en matière sur différentes demandes, avec la volonté d'assurer la visibilité des collections, de participer à des expositions de haute tenue et d'entretenir ainsi d'excellentes relations avec d'autres institutions, aussi bien au niveau national, qu'international.

Ainsi, 31 oeuvres du musée ont été présentées dans les institutions suivantes:

- Deux huiles sur toile dont une de Pablo Picasso, *La fontaine dans le cloître de la cathédrale de Barcelone* et l'autre d'Ignacio Zuloaga, *Portrait de jeune femme* pour l'exposition *El Modernismo*, de Sorolla à Picasso, 1880-1918 à la Fondation de l'Hermitage de Lausanne.
- Un dessin d'Eugène Grasset, *Lac Léman en hiver*, pour l'exposition *Eugène Grasset, L'art de l'ornement* au Musée cantonal des Beaux-arts de Lausanne.
- Deux huiles sur toile de Louis Moilliet, *Die Römerin* exposée à la städtische Wessenberg-Galerie Konstanz à

Constance et *Die Römerin* ainsi que Häuser in der Gegend vom Vully exposées au Schloss Spiez de Spiez pour l'exposition *Adolf Hölzel und seine Schweizer Schüler*.

- Cinq huiles sur toile d'Asger Jorn (modifications), *Souriez rue Froide*, *L'amour s'avance sur Balance* ou *la Grand Illusion*, *Il faut porter la fortune du bonheur*, *Le Pêcheur*, *Grand Baiser du Cardinal d'Amérique* pour l'exposition *Jorn's Modifications and Kirkeby's Overpaintings* au AROS Aarhus Kunstmuseum, Aarhus, Danemark, puis au Museum Jorn de Silkeborg au Danemark.
- Un dessin de Daniel Sarrabat, *Le départ d'Adonis pour la chasse* pour l'exposition *Daniel Sarrabat* au Monastère de Brou en France.
- Trois huiles sur toile d'Ernest Biéler, *Chalet Biéler à Savièse*, *Un beau dimanche à Savièse*, et *Portrait de l'homme au bonnet de fourrure*, pour l'exposition *Ernst Biéler* au Kunstmuseum de Berne, puis à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny.
- Une huile sur toile de Pierre Alechinsky, *Abri de paille*, pour l'exposition *Choisissez un tableau! A :R : Penck, «Weltbild»*, 1961 – Encoding Reality à la Kunsthaus de Zurich.
- Une œuvre numérique d'Olivier Blanckart, *Clowns* (Lolo and Nono) pour l'exposition *Incongru, Quand l'art fait rire* au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne.
- Un dessin de Félix Vallotton, *La santé de l'absent ou la santé de l'autre* pour l'exposition *De la gravure à la peinture* au Cabinet d'arts graphiques des Musées d'art et d'histoire de Genève.
- Trois huiles sur toile de Jean-Baptiste Corot pour l'exposition *Corot en Suisse* au Musée Rath de Genève.
- Trois œuvres de Jean Crotti exposées à la *Triennale de l'art imprimé contemporain* au Musée des beaux-arts du Locle.
- Une œuvre de Denis Savary, *Alma* pour l'exposition *Carrousel* au Centre d'Art contemporain de la Ferme du Buisson à Marne-la-Vallée.
- Une huile sur toile de Frédéric Rouge, *Le Braconnier* pour l'exposition *Chasse: des hommes, des bêtes, des fables* au Musée d'art et d'histoire de Fribourg.
- Un dessin d'Andy Warhol, *Girl's Head* pour l'exposition *Andy Warhol* au Wellness Centre de Nestlé à Vevey.
- Un dessin de Pablo Picasso, *L'étreinte* dans l'exposition *Pablo Picasso* au Wellness Centre de Nestlé à Vevey.
- Deux huiles sur toiles d'Alberto Giacometti, *Piz Solencina* et *Piz Murtair* et *Paysage du Maloja* et un dessin du même artiste, *Figure debout* pour l'exposition *Alberto Giacometti* au Wellness Centre de Nestlé à Vevey.
- Cinquante-neuf estampes de Cécile Reims pour l'exposition *Cécile Reims* au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme à Paris.
- Cinq estampes de Pablo Picasso pour l'exposition *Picasso – Die Macht des Eros*. Druckgrafik aus der Sammlung Georges Bloch au Kunstmuseum de Berne.
- Vingt-huit estampes dont trois de Tom Wesselmann, trois de Andy Warhol, trois de Roy Lichtenstein, trois de James Rosenquist, une de Mel Ramos, deux de Gerald Laing, deux de Jim Dine, onze de Pablo Picasso et deux emboîtages de portfolio *Pop Artists* pour l'exposition *Passion Privée, Trésors publics* au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne.

Entrée sur la Grande Place: 10 ans déjà!
Ouverture de l'avant-dernière étape
de la nouvelle exposition permanente,
«Le siècle du film»



Boîte de développement Kodak Brownie contenant tout le matériel nécessaire pour le traitement des films, vers 1900

Préambule

L'opportunité de plusieurs mutations de fonctions a été mise à profit par la Municipalité pour mieux définir tant la mission patrimoniale de l'institution que ses ressources humaines et fixer ses objectifs pour les prochaines années. Au cours de ce processus, le musée a pu bénéficier d'un excellent soutien tant de la part de la Municipalité que du service du personnel.

Temporairement en sous-effectif, nous avons renoncé à monter une exposition temporaire d'automne pour consacrer nos forces à la création du nouveau site internet du musée, tâche considérable car son contenu, qui fait également référence aux collections, représente un volume de matière encore plus important que celui de l'ensemble de l'exposition permanente.

Le musée a inauguré le 26 mai l'avant-dernière étape de l'exposition permanente, «Le siècle du film».

Une stagiaire en muséologie de l'Université de Neuchâtel, Manon Saudan, a rejoint l'équipe pour une période de six mois dans le cadre de la préparation de son master, elle a collaboré avec grande efficacité à la mise sur pied de cette étape. Nous avons également accueilli, à tour de rôle, deux civilistes qui ont apporté une aide salutaire à nos divers travaux durant cette période.

Mission patrimoniale

Le musée suisse de l'appareil photographique a pour vocation de préserver la mémoire des gestes et des techniques photographiques dans tous leurs domaines d'applications en conservant objets, instruments, mais également produits, procédés et fournitures photographiques, et encore toutes photographies, documentations, publications et illustrations en relation avec ce medium.

Il sauvegarde ce patrimoine et en transmet la connaissance au public au travers d'expositions, d'animations, de recherches, de publications ou toutes autres actions contribuant à la diffusion de ces connaissances et au rayonnement de l'institution.

Une attention particulière est portée d'une part au jeune public et d'autre part aux productions suisses ou ayant un lien avec l'histoire de la photographie en Suisse.

Objectifs

Depuis 1991, les ressources du musée ont été entièrement consacrées à son développement, sans pouvoir valoriser ce qui se développait au travers d'un véritable travail de promotion et de diffusion. C'est dire que l'institution doit consolider ce qu'elle a créé, ceci tant:

Direction de la culture

Musée suisse de l'appareil photographique

- **au niveau scientifique (inventaires - publications):** consolider l'organisation des collections, opérer un tri et une révision des inventaires et assurer la transmission des connaissances au travers de la publication de catalogues.
- **au niveau patrimonial (conditionnement - restauration préventive):** mettre en œuvre un authentique travail de conservation qui n'a pu être entrepris jusqu'à ce jour et dont le musée ne peut plus se passer sous peine d'être confronté un jour à d'importants coûts de restauration.
- **au niveau de l'accueil des publics (maintenance - animations - expositions temporaires - promotion - etc.):** renforcer la médiation culturelle au travers d'animations stimulant la curiosité et la créativité du jeune public; renforcer les activités pour les écoles et la collaboration avec les établissements de proximité; renforcer l'accueil des groupes et la promotion auprès des entreprises touristiques.

Cette stratégie de consolidation est adaptée tant au cadre budgétaire qu'aux ressources humaines attribuées et ne nécessitera pas d'augmentation de la dotation de l'institution.

Conservation

Le centre de documentation de Saint-Antoine

Le centre de documentation est dorénavant ouvert au public deux jours par semaine et sur rendez-vous. Katia Bonjour, documentaliste, a poursuivi l'inventaire et le rangement des archives ainsi que celui de la bibliothèque qui est à bout touchant, le but étant de le mettre en ligne sur le site du musée courant 2012. L'intégralité des archives, livres et revues concernant Kodak a été révisée et inventoriée.

Collections iconographiques

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématiques se sont poursuivis. La conservatrice adjointe responsable de ces collections, Séverine Allimann, est arrivée au terme de son mandat de 4 ans subventionné par la Confédération, qui a pris fin en février 2011. Elle a traité divers ensembles et préparé le chapitre «collections iconographiques» pour le nouveau site internet.

Restaurations

Deux objets des collections «récréations optiques», un zo-grascope et un polyorama panoptique ont été confiés aux bons soins d'une restauratrice spécialisée.

Dons et acquisitions

Cette année, l'acquisition majeure est du ressort des tout débuts de la photographie, puisqu'il s'agit d'un exceptionnel et rare ensemble daguerrien provenant d'un ancien atelier de daguerréotypiste. Toutes ces pièces ont été vraisemblablement fabriquées entre 1840 et 1845 par Schiertz à Paris, connu comme ébéniste et fabricant. Outre trois chambres à tiroir en noyer ciré de format différent, accompagnées d'optiques «interchangeables» dont certaines sont de l'opticien parisien Chevalier, cet ensemble comprend les accessoires indispensables à la confection des daguerréotypes: polissoir à plaques pour rendre la surface argentée parfaitement polie avant son



Une partie de l'ensemble daguerrien de Schiertz, Paris

exposition, boîtes à iode pour la sensibilisation de la plaque: on y plaçait des cristaux d'iode dont les vapeurs forment à la surface de la plaque l'iodure d'argent sensible à la lumière. S'y ajoutent des boîtes à mercure où la plaque est développée. Un tel ensemble manquait encore dans nos collections et a pu être acquis grâce à la générosité de Malcolm Whittle, CEO d'Elinca SA.

Comme chaque année, nombreux ont été les particuliers à nous proposer divers dons.

Expositions

«Le siècle du film», nouvelle étape de la nouvelle exposition permanente ouverte le 26 mai

Sous le commissariat de Pascale Bonnard Yersin, cette exposition débute avec l'apparition du film sur support souple dans les années 1880 qui a radicalement transformé la pratique photographique. L'appareil subit alors une véritable métamorphose, il se miniaturise et se mécanise. En offrant un enchaînement de vues successives, d'une aisance inimaginable avec les négatifs sur plaques de verre, le film simplifie si considérablement la pratique photographique qu'il va introduire une véritable révolution dans notre façon de voir et de communiquer et ouvrir la voie à la colossale activité des photographes du XX^e siècle.

Une nouvelle stagiaire en muséologie de l'Université de Neuchâtel, Dorothee Bösiger, nous a rejoints en novembre pour la préparation de l'ultime étape de la nouvelle exposition permanente «Au temps des plaques». Elle a également pour mission la conception d'un parcours jeune public et d'un dossier pédagogique à l'usage des écoles en collaboration avec le médiateur culturel.

Fréquentation

7844 visiteurs ont fréquenté le musée, soit environ 2000 personnes de moins que la moyenne. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette baisse de fréquentation: une seule exposition inaugurée cette année, pas de festival avec entrée libre (IMAGES en 2010) ni de fête comme le 30e en 2009, absence d'une exposition temporaire, forte baisse du tourisme liée à la situation économique. Par contre, la fréquentation du jeune public s'est rétablie au cours de l'année: 2330 jeunes visiteurs (2401 en 2010).

Direction de la culture

Musée suisse de l'appareil photographique



Nuit des musées 2011 : séance de cinéma 1900 en musique avec Lorris Sevhonkian

Nous avons reçu 58 classes dans le cadre de visites accompagnées et 29 classes en visite libre parmi lesquelles des classes de la région proche, du Valais, de Genève et de Suisse alémanique ainsi que plusieurs écoles privées qui organisent des cours de français durant l'été, ce qui représente un total de 975 élèves (936 en 2010). Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent très régulièrement le musée. Les étudiants de l'ERACOM et ceux du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel comptent aussi parmi nos fidèles.

Les ateliers ont été suivis par 114 jeunes, et 18 anniversaires accueillait 160 participants. Nous avons également reçu les passeports-vacances de Vevey, Morges, Gland, Nyon, Yverdon et Vallorbe-Ballaigues.

Une douzaine de groupes d'adultes a été accueillie pour des visites avec ou sans passage au laboratoire, voire suivie d'un apéritif. Nikon a organisé en nos murs une formation pour les vendeurs photo de la Fnac, Canon en a fait de même pour ses revendeurs. Les Photographes professionnels suisses ont tenu comme chaque année leurs assises au musée.

L'ancien site du Musée cameramuseum.ch a encore été visité par plus de 44'000 personnes avant la mise en ligne de sa nouvelle formule, soit une moyenne mensuelle de près de 3600 visites.

Activités diverses

Le musée sur le plain pied de la Grande Place, 10^e anniversaire les 8 et 9 octobre

Oui déjà! Il y 10 ans, le musée retrouvait son entrée publique sur le plain pied de la Grande Place et créait l'atelier Clic-clac d'animation pour le jeune public. Au programme de ce week-end festif, ateliers, animations, mini-visites commentées autour de thèmes particuliers ont permis à chacun de découvrir toute la diversité des activités que nous proposons, avec entrée libre pour tous.

Médiation

Suite au départ de la titulaire, les activités d'animation ont été reprises dès l'été par David Schenker, photographe de formation, qui a mis en route une réflexion visant à mieux adapter la médiation à la thématique du musée. Les Mercredis de la chambre noire, atelier en six séances



Animation au laboratoire : confection de photogrammes

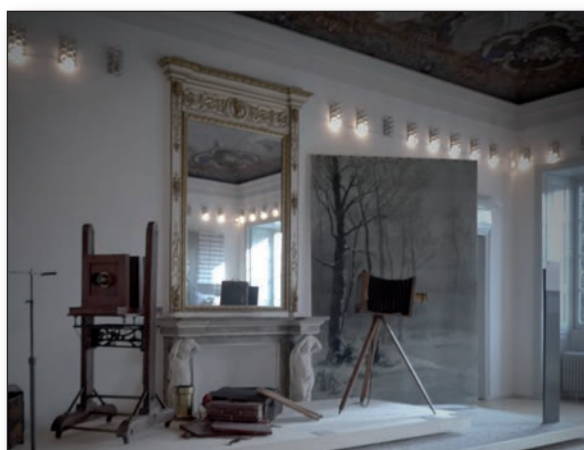
pour le jeune public, ont été relancés avec succès et les inscriptions sont complètes jusqu'à l'été 2012.

Les week-ends et durant les vacances scolaires, le musée propose au public de tout âge d'agrémenter sa visite par la découverte du laboratoire argentique où un animateur aide chacun à développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé à tour de rôle par des étudiants.

Marina Minacci, réceptionniste chargée de l'accueil des groupes, a conçu des visites de l'exposition permanente en allemand et en anglais, fort appréciées de notre public de langue étrangère.

Prêts à l'extérieur

Le musée a prêté durant l'année divers objets pour des expositions temporaires au Musée alpin à Berne, au Museo delle Culture Heleneum à Lugano, au Musée d'ethnographie de Neuchâtel et enfin au Museum Strahof à Zurich. Ces opérations «extra muros» sont pour nous un excellent moyen de promotion.



Objets en prêt à Lugano pour une exposition sur la photographie japonaise à la fin du XIX^e siècle

Les musées de la Riviera

L'association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ses deux événements annuels destinés au public régional. Lors de la Nuit des musées le samedi 14 mai, le public était invité à des séances de cinéma 1900 en musique : tout le charme des films muets des premières

Direction de la culture

Musée suisse de l'appareil photographique

heures du cinéma, accompagnés en «live» par Lorris Sevkhonkian, pianiste... Cet ensemble de films découvre il y a quelques années dans un carton à chaussures au fond d'un dépôt du musée comprend des chefs-d'oeuvre inédits... Dominique Savoia Diss, secrétaire assistante, participe activement à l'organisation de cet événement depuis plusieurs années.

Durant le week-end En famille aux musées les 5 et 6 novembre, les familles présentes ont réalisé une photographie animée : aujourd'hui, les caméras vidéos font de la photographie et les appareils photo du cinéma... Vers 1890 on parlait de «photographie animée». Georges Demeny inventa le Phonoscope pour voir le mécanisme de la parole. Les familles étaient invitées à prononcer ensemble une phrase ou à grimacer devant l'appareil les photographiant en rafale, pour ensuite rassembler ces images en un petit « flipbook » restituant le mouvement quand on le feuillette!

Scène photographique suisse

Jean-Marc Yersin a poursuivi son activité au sein du groupe photo de Memoriav. Dans le cadre des journées photographiques de Bienne, il a participé à une table ronde consacrée à la nouvelle loi sur la culture : la répartition des fonds autrefois attribués par l'Office fédéral de la culture va l'être par Pro Helvetia avec pour conséquence la perte de soutien aux projets photographiques d'intérêt national difficilement mis en place au début des années 2000. Le co-directeur a également participé à un colloque sur la conservation et l'exposition de la photographie au musée de l'Élysée et à une conférence au musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds.

Promotion du musée

Un nouveau dépliant consacré aux diverses activités proposées au public (visites pour les adultes, ateliers pour les jeunes, anniversaires, activités pour les classes...) a été créé avec la complicité de notre graphiste Peter Scholl.

La promotion systématique de nos expositions et de divers événements effectuée par Dominique Savoia Diss se fait aussi par notre site cameramuseum.ch, par divers sites de promotion culturelle ainsi que par mails, le fichier d'adresses du musée s'étoffant régulièrement au fur et à mesure des contacts établis.

Le nouveau site internet a été mis en ligne à la fin de l'année. Outre la promotion du musée et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Le fichier de la bibliothèque sera également consultable par le public courant 2012 tout comme ses versions allemande et anglaise en préparation.

Association des amis du musée et fondation L'association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2011 et le bulletin d'information «Le Petit Révélateur» dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, est paru au printemps et à l'automne. Un groupe de travail réfléchit à l'organisation de rencontres thématiques entre collectionneurs de matériel photographique.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 18 mars à Vevey. Une conférence a été présentée par Georges Abou



Affiche de l'exposition «Le siècle du film»

Jaoudé, professeur à l'EPFL - faculté de l'environnement naturel, architectural et construit - où il enseigne l'informatique et l'architecture. Également photographe de formation, le conférencier travailla en pionnier avec les premiers outils de traitement numérique de l'image, thème de cette conférence.

La fondation du musée

La fondation avait reçu en 2010 de la part d'Elinca SA une somme importante pour l'acquisition d'un exceptionnel appareil des tout premiers temps de la photographie. Celui-ci s'étant vendu à un prix dépassant largement nos possibilités, Malcolm Whittle, CEO de cette entreprise qui nous a déjà souvent aidés, a décidé de laisser cette somme à disposition du musée pour l'acquisition future d'un équipement daguerrien : un magnifique ensemble de fabrication française a ainsi pu rejoindre nos collections et sera exposé dès le printemps 2012.

La fondation a procédé avec succès à deux autres recherches de fonds : financement de la maquette d'un atelier de photographe de la fin du XIXe siècle dont la confection sera entreprise courant 2012, et apport financier pour l'exposition du designer bâlois Peter Olpe et le livre qui l'accompagne, en automne 2012. Cette exposition va saluer le don que Peter Olpe fait au musée de sa collection d'appareils à sténopé (un petit trou remplace l'objectif) qu'il a imaginés et construits durant plusieurs années.

Annick Vuarnoz, Municipale

Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, directeurs

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant.



Direction de l'architecture et infrastructures

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

La Ville propriétaire Des chantiers d'importance se terminent

Missions

La direction de l'architecture et des infrastructures, ci-après DAI, comprenait jusqu'au 1^{er} juillet 2011 quatre secteurs:

Architecture:	bâtiments
Infrastructures:	routes et canalisations
Energie:	production, distribution et gestion
Inspectorat des chantiers:	sécurité sur les chantiers du district

Depuis le 1^{er} juillet, la Municipalité a réuni le délégué à l'énergie et le délégué à l'agenda 21 en une nouvelle entité appelée l'office du développement durable (ODD). La DAI met à disposition son secrétariat pour les tâches du délégué à l'énergie jusqu'à l'engagement programmé d'une secrétaire à 40% pour l'ODD. Le rapport de gestion propre aux activités du délégué à l'énergie fait désormais partie de la rubrique de l'ODD.

Les missions confiées à la DAI s'entendent au sens large à répondre aux besoins de la collectivité en équipements publics et garantir les conditions favorables pour les activités des services publics.

Architecture

- Réaliser et restructurer les bâtiments communaux nécessaires en respectant les engagements de la Municipalité en termes de développement durable.
- Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie du maintien de la valeur des immeubles.

Infrastructures

- Participer aux cellules opérationnelles du PMU.
- Poursuivre l'assainissement du réseau routier et des collecteurs (système séparatif).
- Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Inspectorat des chantiers

- Prévention des accidents dus aux chantiers.

Événements marquants

L'année écoulée a été marquée par le résultat des élections communales avec pour ce qui concerne la DAI, l'accueil de la Municipale M^{me} Elina Leimgruber qui est entrée en fonction le 1^{er} juillet. Comme évoqué précédemment, l'office du développement durable (ODD) a vu le jour et nécessite une réorganisation administrative.

2011 se caractérise par la fin des travaux de la salle de gymnastique de Subriéz, du stade de Copet, du vignoble des Allours; les tours de Gilamont sont en passe d'être achevées, tout comme la rénovation du musée Jenisch. Pour les infrastructures, le chantier du port de Plaisance, ceux du secteur Simplon-Italie, Entrepôts-Moulins ou sentier des Ruerettes

se révèlent être complexes techniquement. Ils ont aussi démontré la nécessité d'adapter la communication aux riverains et usagers des secteurs concernés.

Plan des investissements

Remanié en novembre 2011, le plan des investissements compte 86 objets. Par rapport à la version 2010, la Municipalité a priorisé et indiqué le mode de financement qu'elle souhaitait utiliser pour les objets inscrits.

La DAI compte 62 projets dans son portefeuille, 32 d'architecture et 30 d'infrastructures.

Parmi ceux-ci:

19 projets lancés lors de la législature précédente sont en cours	Fr. 100'213'000.–
5 projets ont obtenu un crédit ou une ouverture de compte d'attente en 2011	Fr. 16'540'000.–
26 projets sont inscrits entre 2012 et 2016	Fr. 118'905'000.–
12 projets sont inscrits dès 2017	Fr. 50'576'000.–

Cette année le Conseil communal a accepté cinq préavis et enregistré une ouverture de compte d'attente.

Crédits accordés par le Conseil communal

Demande de crédit pour la sécurisation du Port de Plaisance du quai Perdonnet - p08/2011 – 4'268'000.–, objet N° 4303 du plan des investissements.

Demande de crédit pour l'assainissement du réseau de conduites de chauffage à distance (CAD) du collège bleu - p09/2011 – Fr. 1'272'000.–, objet N° 3201 du plan des investissements.

Demande de crédit d'ouvrage complémentaire pour la rénovation des immeubles locatifs, propriété communale «Tours de Gilamont 65-67» - p17/2011 – Fr. 1'600'000.–, objet N° 3010 du plan des investissements.

Demande de crédit pour le cofinancement de l'étude pour la construction d'un stade d'athlétisme (11 mios) sur le site de la Saussaz à Chailly - p23/2011 – Fr. 410'000.–, objet N° 3301 du plan des investissements.

Demande de crédit pour la location d'une patinoire saison 2011-2012 - p24/2011 – Fr. 350'000.–, objet N° 3309 du plan des investissements.

Ouverture de compte d'attente

- Un compte d'attente de Fr. 60'000.– pour financer la 1^{re} étape de l'étude du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

Organisation

La DAI comprend trois secteurs: architecture, infrastructures et inspectorat des chantiers. Nous collaborons étroitement avec la DFin/Gérances, la DEP, l'ODD, l'Ourb, ASR et Sports. Nous avons des projets pour les besoins de la DASF/CSI, Culture et Jeunesse.

Ressources humaines

En 2011, deux nouveaux collaborateurs sont venus renforcer le secteur architecture. L'ensemble des tâches de la DAI est assuré par un effectif permanent de 12 personnes (11,1 EPT), 2 collaborateurs auxiliaires (0,8 EPT) et 1 mandataire technique représentant le MO (0,6 EPT).

Composition des EPT:

Direction et administration:	3,8
Architecture:	3,5
Infrastructures:	2
Délégué à l'énergie:	0,8
Inspectorat des chantiers du district:	1
Personnel auxiliaire secteur architecture:	0,2
Personnel auxiliaire secteur énergie:	0,6
Mandataire technique représentant le MO:	0,6

Formation

Cette année, deux collaborateurs se sont formés à la méthode SMEO. Elle vise un traitement exhaustif de la durabilité dans le secteur du bâtiment en se référant à la recommandation SIA 112/1 «construction durable», déjà utilisée dans le cadre du projet des tours de Gilamont.

La DAI a par ailleurs organisé un séminaire pour la Suisse romande sur les différents types de gazon pour la pratique du football en lien avec l'inauguration du stade de Copet le 11 octobre 2011.

Architecture

Réalisations

Tours de Gilamont

Lors de l'élaboration de la demande de crédit de l'ouvrage, basée sur des soumissions rentrées, nous avons décidé de renoncer à certaines prestations pour équilibrer raisonnablement les dépenses au rendement locatif et avoir ainsi un plan financier acceptable. Au total, environ 1,5 millions de francs ont été retranchés du devis estimatif par l'abandon de certains éléments du projet et le report de remplacements d'installations, sanitaire du sous-sol en particulier. Cette option s'est avérée trop optimiste compte tenu de l'état des bâtiments, économiques à la construction (7,5 millions environ en 1968) mais onéreux pour une rénovation lourde après 45 ans d'existence.

Les structures des constructions, en particulier les façades préfabriquées ont nécessité d'importantes mesures de renforcement pour supporter les modifications architecturales et les charges de la nouvelle enveloppe isolante.

Des installations techniques sanitaires et électricité présumées en partie conservées ont tout de même dû être remplacées en raison de leur état dégradé ou de leur non-conformité aux nouvelles prescriptions.

La vétusté et les dégâts sur les éléments d'aménagements intérieurs, parois, revêtement, boiseries, se sont avérés plus conséquents que prévu.

Des choix écologiques ont renchéri certains coûts de travaux, en particulier les fenêtres et l'isolation.

Plusieurs éléments nouveaux dans les domaines des façades, de l'électricité, des canalisations défectueuses ainsi que des prétentions justifiées de hausses légales sur les prix de main-d'œuvre et des matériaux viennent augmenter le coût probable des constructions. Une demande de crédit d'ouvrage p17/2011 de Fr. 1'600'000.— destinée à financer les coûts supplémentaires des travaux de mise aux normes et rénovation des immeubles locatifs, pro-

priété communale, «Tours de Gilamont 65 et 67» a été déposée au Conseil communal qui en a accepté les conclusions dans sa séance du 1^{er} septembre. Les travaux seront terminés fin février 2012.

Musée Jenisch

Les travaux de transformation au musée Jenisch se sont poursuivis à un rythme soutenu durant l'entier de l'année 2011. La mise en place de toutes les installations techniques ainsi que la majorité des travaux du second œuvre ont été réalisées comme prévu.

Le projet d'architecture présenté lors du préavis N° 38/2009 n'a pas subi de modifications fondamentales. Toutefois d'importants choix architecturaux ont été pris par la commission de construction et validés par la Municipalité. On retiendra la restauration des sols en Terrazzo des deux salles au rez supérieur ainsi que les couleurs d'origine des murs des différents halls.

Il faut également citer la réalisation d'une série de travaux obligatoires non prévus au budget et qui sont à mettre sur le compte de l'entretien différé. Nous avons notamment dû remplacer les appuis des arbalétriers de la charpente qui se sont tous révélés défectueux. Les fenêtres ont dû subir un entretien conséquent et la façade a été nettoyée à l'eau, ce qui a permis d'enlever en grande partie les importantes traces de pollution.

Ces travaux supplémentaires ont occasionnés un léger retard sur l'avancée du chantier et un réajustement du calendrier a été nécessaire. Le report de la date de fin de chantier n'aura pas de conséquences sur celle de l'ouverture officielle du musée, fixée au 23 juin 2012



Direction de l'architecture et infrastructures

Réalisations



Eglise Notre-Dame

Commencée en 2009, l'exécution des travaux de conservation de l'édifice s'est poursuivie en 2010 et 2011. Les travaux de remplacement et de nettoyage des molasses sur les façades ont été achevés en septembre 2011. Tout au long de l'année les travaux de ferblanterie, couverture, protection contre la foudre, protection des vitraux, etc ont été achevés.

A l'intérieur de l'édifice, les travaux touchant les installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, éclairage, sonorisation) ont été effectués dans les délais du planning. Il en est de même pour la réalisation des nouveaux podiums pour les bancs restaurés de la nef et des bas côtés, des menuiseries intérieures (chaire, autels, chemin de croix, etc) Les chapes intérieures de la nef et des bas côtés ont été reconstitués, les travaux d'entretien de la sacristie ont été effectués dans le même temps.

Les architectes ont œuvré notamment sur les études et la réalisation du nouveau mobilier liturgique (fonds baptismaux, autel principal, mobilier du chœur, ambon, etc) et compte tenu de la spécificité de ces éléments de nombreuses séances ont été nécessaires entre les membres de la commission de construction, les instances ecclésiastiques, les communes concernées, le Canton et la Confédération afin d'obtenir l'approbation de chacun.

Le relevage de l'orgue a nécessité le démontage et le remontage complet de l'instrument.

Les paroissiens ont repris possession de l'église au début du mois d'octobre 2011 après les festivités officielles (les 7–8–9 octobre) auxquelles assistaient de nombreux invités. Le 9 octobre, le nouvel autel a fait l'objet d'une cérémonie de bénédiction par Monseigneur Farine.

Ce chantier est aujourd'hui terminé après 100 séances de chantier et 12 séances de la commission de construction. L'architecte prépare le décompte final des travaux. Il sera présenté dans le 1er semestre 2012 au Conseil communal comme annoncé dans la communication C 39/2011 du 16 juin 2011.



Rénovation des infrastructures de Copet 1

Ce chantier constitue une première en Suisse par la réalisation d'un terrain en gazon naturel renforcé.

Dans sa séance du 24 juin 2010, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 3'700'000.— pour la rénovation des infrastructures du stade communal de Copet 1.

Un subventionnement cantonal estimé à Fr. 300'000.— et la participation des autres communes du district de Fr. 520'000.— viendront en diminution du crédit accordé. Les travaux ont débutés au mois d'août 2010 et se sont terminés fin juin 2011. La première étape consistait aux travaux de génie civil, à la mise en séparatif des canalisations et la deuxième étape, à la mise en place du gazon renforcé, la pose des barrières et des clôtures. La réception des travaux pour le génie civil a été effectuée le 31 mai 2011 et pour les ouvrages du terrain en gazon naturel renforcé, le 27 juillet 2011. Le nouveau terrain respecte les normes exigées par l'association Suisse de football (ASF).

L'inauguration officielle du stade de Copet 1 s'est déroulée le mardi 11 octobre 2011, en présence de 800 personnes qui ont pu apprécier le match international amical

Direction de l'architecture et infrastructures

Réalisations

Suisse - Finlande des M19. Pour la petite histoire, le retour en Copet, 25 ans après son passage sur le banc de la 1^{re} équipe du Vevey sport, était un moment très fort pour Monsieur Gérald Castella actuel entraîneur des M19 de l'équipe Suisse. Il a remercié la commune de Vevey pour la mise à disposition du terrain et sa superbe nouvelle pelouse très appréciée par les joueurs. Un séminaire sur le choix, les raisons de l'incitation et le développement du gazon naturel renforcé a été organisé précédemment et suivi par une centaine de personnes.

Rénovation de la salle de gymnastique de Subriez

La salle de gymnastique de Subriez forme avec l'école des soins infirmiers, un ensemble architectural cohérent marqué par l'utilisation conséquente de béton apparent. Placée en contrebas de l'école, la salle est au trois-quarts enterrée.

Suite à des infiltrations d'eau, des problèmes de carbonatation et une consommation énergétique importants, le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2010, a accordé un montant de Fr. 2'100'000.— pour la rénovation de la salle de gymnastique de Subriez. Commencé à mi juillet 2010, les travaux de rénovation de la salle de gymnastique se sont terminés fin mars 2011.

Pour l'extérieur : les travaux consistaient à l'assainissement des murs, de la dalle toiture et du sol de la salle de gymnastique, le remplacement de toutes les fenêtres et le réaménagement de la terrasse. Pour l'intérieur et afin de diminuer drastiquement la consommation d'énergie, une enveloppe isolante a été posée sur l'ensemble des surfaces (murs et plafond).

La mise en place de panneaux de revêtement anthracite et un nouveau sol sportif de couleur orange donne à la



salle de gymnastique un aspect élégant. La rénovation des vestiaires a également été réalisée.

Quelques imprévus rencontrés sont essentiellement dus à la découverte d'importants blocs de béton déversés dans les fouilles lors de la construction, de la création de quatre nouvelles chambres de visites, du rhabillage des semelles de fondation (en très mauvais état) et au rattrapage de faux niveaux tant pour les travaux de maçonnerie extérieure que pour les travaux de menuiserie intérieure.

Domaine des Allours - Assainissement de la maison vigneronne

La maison vigneronne du domaine des Allours a été assainie. Les travaux de la réalisation de la nouvelle enveloppe du bâtiment, de l'installation du chauffage central à gaz comprenant 7 m² de panneaux solaires pour la production d'eau chaude et des réaménagements intérieurs sont terminés. Le montage du balcon métallique ainsi que du haut-vent de la porte d'entrée sera exécuté en 2012.



UAPE les Cèdres

La collaboration entre la direction des Affaires Sociales et Familiales (DASF) et la direction de l'architecture et des infrastructures (DAI) a permis la réalisation d'une unité d'accueil parascolaire, «les Cèdres», située à la rue du Midi 13. Les locaux d'environ 230 m² sont la propriété de Monsieur Van Vulpen. Un bail à loyer d'une durée de 20 ans a été signé entre le propriétaire et la commune de Vevey. Cet espace est composé d'une entrée avec vestiaires, d'une cuisine avec coin repas, de deux grandes salles lumineuses permettant des activités diverses, des WC filles, garçons, un WC handicapés et de deux bureaux. Les travaux se sont terminés en août 2011.

Maison de quartier ex-Bel-Air

La 2^e maison de quartier de la commune de Vevey est située dans le quartier de la place Robin, elle sera opérationnelle début février 2012. Les locaux, qui étaient anciennement le café Bel-Air, café bien connu des habitants de la zone nord de Vevey ont subi quelques transformations, soit, le comptoir a fait la place à une cuisine, un WC handicapé a été installé, des travaux de sanitaires, électricité ont été nécessaires, des rafraîchissements de tous les murs en peinture et le ponçage du parquet de la belle et grande salle à l'arrière du café permettront d'avoir des locaux superbes et attrayants pour les habitants du quartier. Un bail de dix ans avec le propriétaire et la commune de Vevey sera signé en janvier 2012.

(Pour mémoire la 1^{ère} maison de quartier localisée à la rue de l'Union a ouvert ses portes en été 2010).

Etudes

Salle del Castillo

L'année a été marquée par la poursuite de l'étude du projet d'architecture, la demande des autorisations pour la restauration et la transformation de la Salle del Castillo avec l'intégration de la nouvelle station électrique et la démolition du restaurant du Rivage ainsi que du dépôt de la demande du crédit de réalisation au Conseil communal. Pour les besoins de l'étude, l'arrêt programmé du Bao-bab a eu lieu le 31 mai 2011. Le démontage des aménagements a permis de constater que les décors d'origine sont dans un bon état de conservation.

L'étude a démontré la nécessité de rafraîchir l'air ambiant de la grande salle et de la salle de sociétés en toiture. La production de froid sera assurée par le pompage de l'eau de l'aquifère de la Veveyse au moyen de forages de reconnaissance réalisés en août 2011.

En complément aux besoins exprimés par les représentants de la Fondation des arts et spectacles ainsi que du service culturel et afin de répondre au plus près aux nombreuses activités qui pourront être accueillies par cette salle, des démarches de consultations ont été engagées auprès de plusieurs utilisateurs actuels et futurs. L'ensemble des remarques de ces utilisateurs ont été intégrées au projet au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

Pour les besoins des travaux et notamment pour permettre aux machines d'accéder à la salle, le bâtiment du restaurant du Rivage devra être démoli aussitôt le démarrage du chantier. Dans ce sens, il est prévu que son exploitation cesse au début de l'année 2012.

Les 17 places de parcs véhicules aménagées le long de

la façade nord (rue Louis-Meyer) seront définitivement supprimées et les quatre arbres (Peupliers) présents sur ce même côté devront être abattus. Pour les arbres, une mesure compensatoire consiste à réaliser le projet de réaménagement de la rue Louis-Meyer qui prévoit, sur la partie nord, d'ajouter deux rangées d'arbres supplémentaires à celle déjà existante.

En marge de ce projet, plusieurs autres travaux en commun avec le Château de l'Aile et projet109 ont été étudiés, notamment dans le cadre de la procédure de légalisation du PPA «Château de l'Aile - Jardin du Rivage».

Le projet de la Salle del Castillo comprenant également la démolition du restaurant du Rivage et la construction de la nouvelle station électrique a été déposé à l'enquête publique entre le 30 juillet et le 29 août 2011. Trois oppositions ont été enregistrées dans les délais. Elles concernent le restaurant du Rivage et plus précisément, la coordination de sa démolition avec la légalisation du Plan partiel d'affectation «Château de l'Aile – Jardin du Rivage». L'une d'entre elles, traite aussi du financement de la démolition du restaurant du Rivage, de la modification de l'architecture de l'enveloppe du bâtiment de la Salle del Castillo et de l'abattage des arbres. La Municipalité, dans sa séance du 24 novembre 2011 a décidé de répondre aux opposants et de délivrer les autorisations nécessaires au démarrage du chantier. Cette décision a fait l'objet d'un recours.

La demande du crédit d'ouvrage a été déposée, comme prévu, à la séance du Conseil communal du 15 décembre 2011.

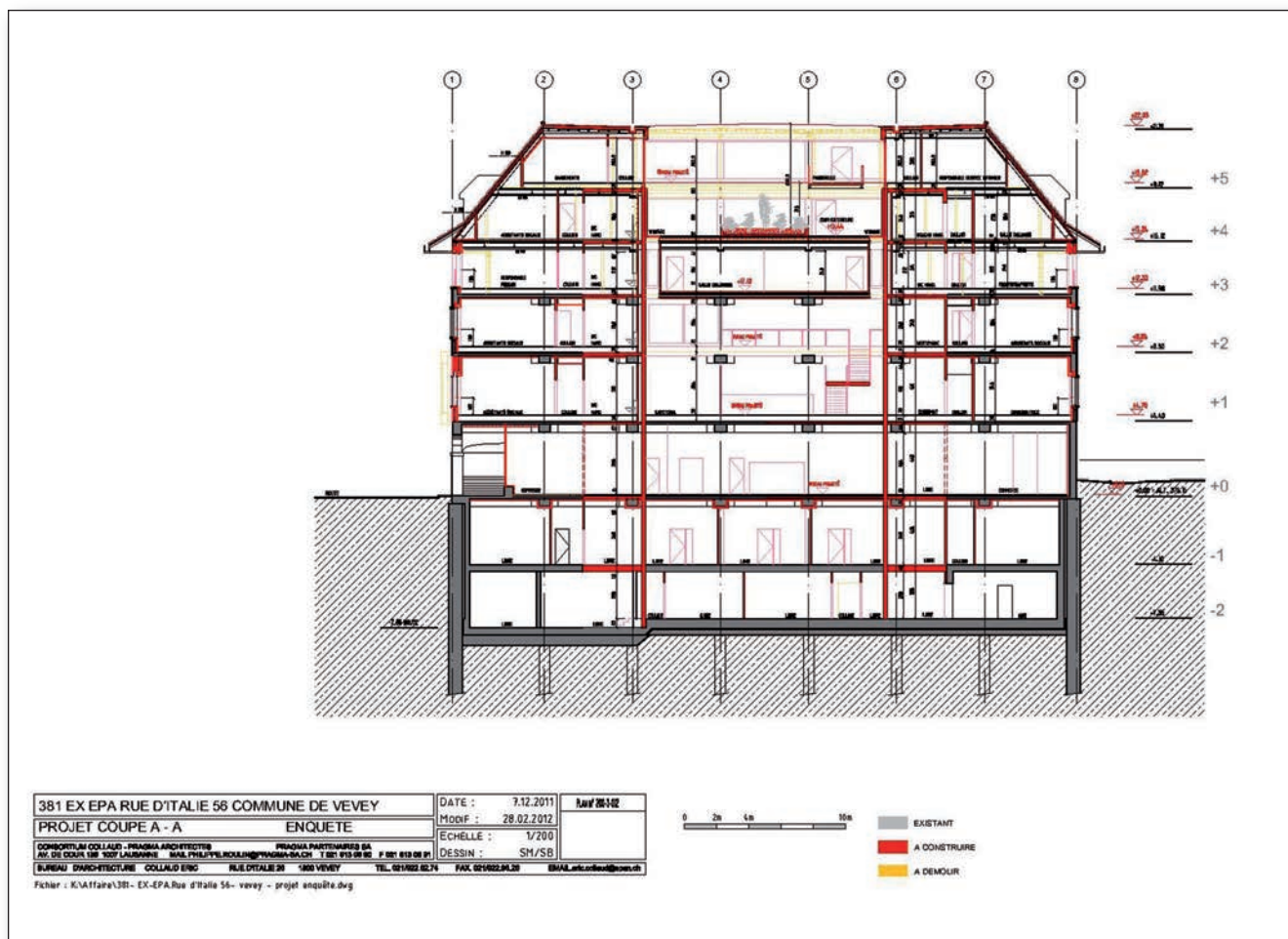
Pour garantir une transparence dans le contenu des projets et des coûts, la Municipalité présente cette demande de crédit, d'une somme totale de Fr. 19'560'000.—, sous la forme d'ouvrages distincts, mais néanmoins étroitement liés entre eux pour des raisons techniques. Il s'agit de :

1. *la restauration et transformation de la Salle del Castillo* Fr. 16'950'000.—
2. *la démolition du restaurant du Rivage* Fr. 445'000.—
3. *la construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat* Fr. 650'000.—
4. *le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo* Fr. 900'000.—
5. *le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo* Fr. 615'000.—

La durée des travaux et de la mise en service est estimée à 2 ans. Sous réserve de l'obtention des autorisations et du crédit, les travaux devraient débuter en avril 2012 pour se terminer en avril 2014.

Immeuble de l'ex-EPA

En juin 2009, la Ville de Vevey décide de l'achat du bâtiment de l'ex-EPA, jusqu'alors en mains privées. Les objectifs poursuivis par la Municipalité sont le regroupement des bureaux de la direction des affaires sociales et familiales (DASF) ainsi que du centre social intercommunal (CSI) – aujourd'hui dispersé sur plusieurs sites - mais aussi et surtout, de participer activement à la revalorisation de cette partie de la ville, dont la vie sociale et com-



merciale s'est fortement dégradée après la fermeture du centre EPA en début 2006.

Afin de diminuer le coût de son investissement, la Municipalité souhaite vendre une partie de l'immeuble (les trois derniers étages) à la Fondation pour l'aide médico-sociale dans le Chablais, le Pays-d'Enhaut et la Riviera répondant ainsi au vœu de la commission des finances du Conseil communal émis dans le cadre des discussions sur l'achat du bâtiment. Cette fondation louerait ensuite les locaux à l'association ASANTE SANA qui prévoit d'installer les CMS de Vevey-est, Vevey-ouest, La Tour-de-Peilz, Blonay et St-Légier ainsi que l'Espace prévention Vevey.

Il est aussi rappelé qu'en mars 2010, le Conseil communal accordait à la Municipalité un crédit de Fr. 600'000.— pour financer le coût de l'étude du projet d'architecture. Dans l'attente du démarrage des travaux, le rez-de-chaussée de l'immeuble est régulièrement utilisé pour l'organisation d'expositions culturelles.

Il est à noter que préalablement au lancement de la procédure de marchés publics pour la recherche des mandataires chargés de l'étude et de la réalisation du projet, la Municipalité a confié un mandat à un architecte afin d'établir un avant-projet d'architecture. Cette étude, réalisée entre fin avril et début juin 2011, a démontré que les besoins en surfaces administratives impliquent la suppression totale des logements actuels. A ce sujet, des démarches ont été menées afin d'obtenir les autorisations nécessaires et aussi, d'informer et de proposer aux locataires des logements de substitution ailleurs dans la ville.

Les mandats de l'équipe pluridisciplinaire ont fait l'objet d'un appel d'offres de service en procédure ouverte. L'avis a été publié le 17 juin 2011 et le délai de remise des offres fixé au 2 août 2011. Neuf équipes ont remis une offre et après vérification, toutes ont été jugées recevables. Sur la base du tableau d'analyse multicritères, les mandats ont été adjugés par la Municipalité le 8 septembre 2011 et le résultat publié le 23 septembre 2011. L'étude du projet d'architecture a débuté dès le mois d'octobre 2011.

Le calendrier de la Municipalité est de déposer la demande du crédit d'ouvrage au Conseil communal pour le mois de juin 2012 et de débiter les travaux en octobre 2012, aussitôt le crédit accordé (prévu pour septembre 2012). Le Festival Images 2012 qui se déroulera en septembre, pourra une dernière fois occuper l'immeuble, comme lors de la précédente édition. La durée des travaux étant estimée à 14 mois, les premiers utilisateurs devraient emménager dès le mois de décembre 2013.

Parallèlement à ce projet, une étude sera engagée, début 2012, pour l'occupation de surfaces libérées par le CSI au 1er et 2ème étage de l'immeuble à la rue du Simplon 14 et 16.

Théâtre de l'Oriental

Suite au résultat du concours rendu public le 10 juin 2010 par la Municipalité de Vevey et le choix du jury qui a retenu le dossier intitulé « 48,3 » conçu par l'atelier d'architecture architectum Sàrl (Daniel Furrer et Marion Zahnd), la com-



mission de construction s'est réunie pour la première fois le 1^{er} décembre 2010. D'importantes séances se sont déroulées durant l'année 2011, dont dix séances de commissions de construction, 29 séances de coordination technique, dix séances de direction de projet et trois séances avec les Monuments Historiques représentés par Madame Antipas. La DAI a rencontré également les voisins, dont leur propriété est contigüe au Théâtre de l'Oriental. Toutes ces séances ont permis d'avancer, d'analyser, d'organiser et d'évoluer sur le projet et de traiter tous les éléments concernant l'aspect scénographique, les prises de mesures acoustiques, les problèmes statiques et de sécurité (ECA), l'évaluation économique et le calendrier prévisionnel. Plusieurs spécialistes mandatés par les Monuments Historiques ont rédigé des analyses sur les crépis de façades, revêtements peints intérieur et extérieur et sur les parquets et les menuiseries de la façade sud (rue d'Italie).

Les plans d'enquête ont été remis à la DAI par le bureau architectum mi-décembre 2011 et seront signés et transmis à l'office de l'urbanisme, fin janvier 2012.

Local du Vétéran - Projet de la buvette pour l'association du club house

Le projet de construction de la buvette pour l'association du port de Plaisance, a été revu et corrigé et a obtenu le 6 juillet 2011 l'autorisation de construire de la part du Service des eaux, sols et assainissement SESA. L'opposition du Grand Hôtel du Lac SA a pu être levée grâce à l'engagement de la ville d'améliorer la zone du rond point Melchers en mettant en valeur la statue «la première chevauchée de Bacchus» ainsi que la réouverture au public des wc du hangar à bateaux. Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) section monument et site a également ratifié le projet et a demandé à être consulté lors de l'établissement des détails d'exécutions.

Dans sa séance du 27 juin 2011, le Conseil communal a renvoyé à la Municipalité le postulat « Le port de Plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est » déposé par M. Etienne Rivier le 24 février 2011 pour rapport et étude. Afin de vérifier la faisabilité et la pertinence des objectifs du postulat, la Municipalité a commandé une étude à un bureau d'ingénieur en décembre 2011. C'est pourquoi la Municipalité a reporté la construction de la buvette et va engager les travaux d'entretien du bâtiment existant.

L'architecte ainsi que l'ingénieur civil ont été informés par courrier de cette situation et ont été priés d'établir le facture pour solde de tout compte.

Stade de la Saussaz – Chailly

Un crédit de Fr. 410'000. — pour le cofinancement avec la commune de Montreux de l'étude pour la construction d'un stade d'athlétisme intercommunal sur le site de la Saussaz à Chailly a été demandé. Au terme de ce travail, nous vous présenterons une demande de crédit pour la participation de la commune de Vevey aux travaux de construction dont le financement devrait être assuré au niveau régional.

Actuellement, un seul club d'athlétisme existe sur le district pour une population de 80'000 habitants et aucun terrain n'est homologué, ce qui est un manque certain! Après l'abandon du projet de La Veyre dans les années nonante et depuis le rapprochement avec Montreux en 2002, force est de constater qu'aucune décision n'a permis de lancer le projet. Cela fait donc vingt ans que les besoins ont été manifestés. Le projet de la Saussaz est une chance unique de pouvoir offrir enfin des installations d'athlétisme pour la région.

Les principaux «futurs» utilisateurs ont été consultés pour connaître leurs besoins. Hormis le Centre Athlétique de la Région de l'Est (CARE), il s'agit principalement du Triathlon Club Riviera, des sections locales de gymnastique, du club des marcheurs. Plusieurs établissements scolaires ont également été sollicités au travers des chefs de file des maîtres d'éducation physique. Il est à noter que l'ensemble de ces utilisateurs s'entraîne déjà actuellement à la Saussaz mais que la fréquentation sera fortement augmentée puisque l'anneau de Vevey ne sera plus disponible.

L'enquête publique interviendra dans le courant de l'année 2012 et un préavis pour une participation financière à la réalisation de ce projet sera déposé au Conseil communal en 2013.

Stand de tir de Gilamont

En 2011, la commune de Villeneuve a pris acte des besoins de l'UST Vevey et environs en matière de locaux et des mesures pour respecter les normes de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). Elle a mandaté un architecte pour préparer un projet chiffré de la transformation du stand de la Barmaz. Celui-ci a été déposé à la DAI. Il s'agit maintenant de le faire valider par toutes les communes partenaires qui participent à l'exploitation du stand de Gilamont et d'accepter la convention entre les communes de l'ouest du district et les communes propriétaires du stand de la Barmaz représentées par la commune de Villeneuve. Parallèlement, la réaffectation des terrains communaux au stand de Gilamont passe par la législation du PPA « En Toveires » actuellement déposé au canton et qui prévoit la réalisation d'une zone artisanale. Ce site verra également la construction de la centrale de chauffage à distance, la construction d'une halle de stockage pour les besoins de la direction des espaces publics, la rénovation du café du stand (propriété communale) et l'éventuelle construction d'un parking public semi enterré.

Entretien des bâtiments

Le budget 2011 pour l'entretien des propriétés communales s'élève à Fr. 2'054'200.— pour les travaux gérés par la DAI. Cela a permis la réalisation d'une cinquantaine de chantiers portant sur des travaux dont l'importance varie de Fr. 2'500.— à Fr. 130'000.— sur l'année.

Direction de l'architecture et infrastructures

Entretien

Bâtiment de l'Athénée

Afin de répondre à une demande d'augmentation d'occupation du bâtiment de l'Athénée, formulée par la direction de l'éducation, les salles de l'école ont dû subir quelques aménagements.

Ainsi les anciens lustres de la grande salle, gourmands en électricité, ont été remplacés par des luminaires économiques et adaptés à des salles de classes. Les installations électriques du rez de chaussée de l'étage ont été contrôlées et une connexion internet a été installée. A la demande des utilisateurs, un abri à vélos fermé a également été construit dans le préau.

Eglise Saint-Martin

La sonorisation de l'église Saint-Martin faisait constamment l'objet de plaintes de la part des paroissiens et des personnes assistants aux cérémonies. Installée depuis plus de 18 ans, elle ne permettait plus d'entendre correctement les discours des orateurs. C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de remplacer une partie de l'installation et ainsi améliorer sensiblement la qualité de l'audibilité. Il s'agit de haut-parleurs plus adaptés à la parole et dirigeants le son de manière directe vers les auditeurs, évitant ainsi un effet de réverbération trop fort dans l'église. Mais aussi, le remplacement de certains appareils complétés par de nouveaux micros. L'installation a nécessité la pose de quelques câbles supplémentaires et la fabrication d'un meuble de régie. La nouvelle installation a pu être utilisée pour les cérémonies de fin d'année.

Piscine couverte de Vevey-Corseaux Plage

Le mardi 22 novembre 2011, le service des sports en collaboration avec le gérant de la piscine et l'entreprise spécialisée décident de fermer la piscine pour des raisons techniques et de sécurité pour les usagers: un des quatre systèmes de levage du fond mobile est grippé, rendant ce dernier inutilisable. La panne est identifiée au niveau de l'un des systèmes dont le roulement s'est brisé. A titre préventif, il a été décidé de réviser l'entier des systèmes de levage, dont l'installation date de 1978. Depuis, seule la partie électrique et le tableau de commande ont été remplacés. Pour des raisons techniques et de sécurité, les systèmes sont démontés et diagnostiqués les uns après les autres et non simultanément. Les travaux suivants ont été réalisés : remplacement des pièces mécaniques usées, recharge en inox sur les trois vis principales, remplacement de la quatrième, nettoyage complet des quatre systèmes et remplacement des joints d'étanchéité. La piscine sera réouverte au public le mardi 3 janvier 2012. Les gardes-bains ont mis à profit le temps nécessaire à la réparation en anticipant le prochain nettoyage annuel, prévu initialement durant les vacances scolaires de février 2012. Contrairement aux autres années, la piscine restera donc ouverte durant cette période.

Bâtiment de l'aviron

Depuis quelques années, les bétons de façades de l'immeuble au quai Maria-Belgia 16 se dégradent sous l'effet du phénomène de la carbonatation. Une première intervention de sécurisation a eu lieu en 2006. Elle a consisté à déposer les éclats de béton qui menaçaient de tomber. Les dégradations n'ayant pas cessé d'évoluer, l'ampleur des dégâts est aujourd'hui inquiétante. C'est pourquoi,

une réfection localisée des bétons et des fers d'armatures a été exécutée cette année, dans l'attente d'un éventuel assainissement complet des façades. La Municipalité a aussi décidé de lancer une expertise des bétons de l'escalier extérieur et de la coursive en façade ouest pour déterminer l'état sanitaire et structurel de ces éléments porteurs et connaître le degré d'urgence d'une éventuelle intervention. Le résultat de cette expertise sera connu en début de l'année prochaine.

Rue du Panorama 28-30, réfection des locaux du PAAF et Le Local

Conformément à la proposition municipale N° 1201 adoptée le 30 juin 2011, les locaux occupés par les associations Le PAAF et Le Local ont subi des travaux visant à améliorer la sécurité des lieux. Ainsi, le caveau de la rue du Panorama 28 dont la dalle est en bois, a été entièrement doublé anti-feu. Les éclairages de secours ont été posés et l'ensemble des installations électriques mises en conformité OIBT dans les 2 caveaux. La Municipalité, dans sa séance du 13 octobre a également accepté l'augmentation à 40 ampères de puissance de l'introduction électrique du bâtiment. Pour répondre à la demande faite par les représentants des associations Le PAAF et Le LOCAL/kavazik à la direction des finances, gérances, de créer un wc pour leurs caveaux, la DAI a étudié la faisabilité de cette requête. Dans sa séance du 15 décembre 2011, la Municipalité a validé la mise en place de ce wc.

SwissMedia Center

Des réparations ponctuelles de l'étanchéité dans la cours ouest, l'assainissement complet du laboratoire Curchod et les réparations du revêtement de sol du couloir du bâtiment de liaison ont été réalisés. Les travaux d'étanchéité dans la cours ouest, ont touché seulement le pied de façade du bâtiment de liaison.

Port Franc Av. Reller 1

La ville a été sollicitée par la société des entrepôts pour la mise en conformité de la protection incendie des locaux qu'elle occupe. Cette demande fait suite au rapport de visite du 10 mars 2010 de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA). Les défauts sont la non conformité des distances aux sorties de secours et de l'installation d'extinction Sprinkler (révision obligatoire tous les 20 ans) d'une part, et d'autre part, la société des entrepôts désire pouvoir disposer de locaux protégés mais sans extinction à l'eau. Un concept de sécurité a été étudié en collaboration avec M. Duding de la société des Entrepôts à Vevey SA. Celui-ci permettra de maintenir le mode de fonctionnement actuel du Port Franc. Ce rapport est actuellement en consultation auprès de l'ECA pour prise de position. Une estimation du coût de ces travaux est en cours d'élaboration.

Rue du Simplon 16

Faisant suite à la réorganisation et au déménagement de l'office de l'urbanisme, les bureaux ouest du 3^e étage de l'immeuble Simplon 16 ont été rafraîchis. Les murs ont été repeints, les moquettes remplacées par du parquet, la salle de pause et les wc existants côté direction des espaces publics ont été divisés en 2 cabines wc. Le système de classement des dossiers de l'office de

Direction de l'architecture et infrastructures

Entretien

l'urbanisme (Rotomat) a été déménagé du 2^e au 3^e étage. A noter que la moquette du sol du secrétariat et du hall de la direction des espaces publics a été également remplacée par du parquet et un mur a été démoli.

Collège 1838, salle des sociétés en sous-sol

La salle située au sous-sol du collège 1838 a été rénovée. Les travaux ont consisté à nettoyer et assainir les pieds des murs dans la grande salle mais également dans le hall. Un nouveau doublage de finition en panneaux OSB perforés, permettant aux murs de respirer et ayant une fonction phonique, a été reposé sur tout le pourtour de la salle. Les panneaux phoniques du plafond ont été remplacés. Le parquet existant a été poncé et huilé et non vitrifié de manière à ce que l'humidité provenant du sol puisse toujours transpirer.

L'aérochauffeur existant a été remplacé par deux grands radiateurs qui tempéreront de manière constante la salle et ainsi assécher l'air. De plus, un ventilateur extraira par intermittence un peu d'air de la salle garantissant son renouvellement même lorsque la salle est fermée. Un petit toilette a été réhabilité. Les lieux ont été rendu conformes aux normes d'évacuation en cas d'incendie. La capacité maximum autorisée est de 50 personnes. L'ensemble de l'installation électrique a été mise en conformité OIBT.

Collège de Plan

Durant les vacances scolaires, nous avons procédé à la transformation de l'ancien appartement du concierge en une salle des maîtres avec cuisine et installations techniques permettant une utilisation optimum de cet espace. Un bureau à l'usage des PPLS a également été installé (l'ancienne salle des maîtres avait une surface d'environ 24 m² pour une dizaine d'utilisateurs et ne disposait pas d'eau courante). L'aménagement de l'ancienne classe des maîtres au 1^{er} étage a permis d'obtenir un bureau supplémentaire pour les PPLS. En parallèle à ces travaux, nous avons installé des détecteurs de présence dans les locaux sanitaires.

Collège de la Veveyse

Depuis août 2010, à la demande de la DASF, la salle à manger du Panorama prend en charge un surplus d'élèves scolarisés au collège de la Veveyse, régulièrement inscrits dans les UAP. Faute de place et avec une augmentation du nombre d'élèves venant prendre leur repas de midi au Panorama, nous avons décidé d'entreprendre quelques transformations au sous-sol.

La salle annexe des travaux manuels a été complètement vidée pour faire place à une salle multi-usages (Service de repas à midi, accueil matinal et devoirs surveillés). L'aménagement d'une cuisine en inox a été installée, des travaux de peinture, carrelage et d'électricité ont été réalisés. Suite au remplacement de tous les luminaires dans les classes d'écoles (dernière partie en 2010), le remplacement de tous les luminaires des couloirs et de la cage d'escalier a également été effectué. La pose de détecteurs de présence dans les wc filles et garçons permet de faire des économies d'énergie.

Ecole des Crossets

Dans le cadre des travaux budgétisés en 2011, nous avons procédé aux travaux suivants :

Rafraîchissement en peinture de la cage d'escalier et de 6 classes de cours de l'aile sud (année 1962).

Installation de détecteurs de présence dans les dégagements, dans la cage d'escalier et dans les espaces sanitaires filles et garçons.

Des réparations importantes aux fenêtres des dégagements et de la cage d'escalier ont été nécessaires afin d'éviter des déperditions de chaleur.

Ecole à la montagne «La Cheneau», Château d'OEx

Pour compléter la place de jeux située devant le chalet principal, il a été décidé d'installer une balançoire d'action, c'est-à-dire une balançoire fixée sur un axe central rotatif et supporté par deux demi-anneaux en acier zingué. Des dalles de protection en caoutchouc ont été placées sur toute la surface du jeu. Les anciens vitrages de la salle de classe au rez-de-chaussée de l'annexe ont été remplacés par des nouvelles fenêtres avec des verres isolants répondant aux exigences énergétiques actuelles.

Garderie des Petit Pois

Dans le cadre de l'implantation par étapes d'une garderie dans l'immeuble rue du Simplon 29/quai Perdonnet 14, il a été décidé avec les propriétaires que les surfaces extérieures seront mises à disposition, afin d'y aménager une place de jeux pour la garderie. Le bureau d'architectes paysagistes Hüsler & Associés, à Lausanne, fut chargé d'élaborer un projet. Le projet a été mis à l'enquête publique du 15 avril au 16 mai 2011. Commencé début octobre, les travaux se sont terminés début décembre 2011. L'espace extérieur est composé d'un jeu d'équilibre en bois non traité, d'un accès au jeu par des poutres en bois non traité, d'une rampe en enrobé bitumineux, d'un bac à sable et d'un bosquet d'arbres côté est et sud. L'inauguration s'est déroulée le 14 décembre 2011. Il faut savoir qu'à l'occasion du 150^e anniversaire de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, ladite entreprise a fait un don de Fr. 100'000.— en faveur de la garderie «Les Petits Pois» pour la réalisation de cette superbe place de jeux.

Garderie les Cèdres

Avec le temps, les pièces du troisième étage et une partie des salles du rez-de-chaussée avaient besoin d'un rafraîchissement et cette année la Municipalité a décidé de procéder à la réfection des peintures. La modification du meuble à langer et laver les bébés situé au rez-de-chaussée permet maintenant de pouvoir l'utiliser pour deux enfants. Des armoires de rangement et un meuble à «doudous» ont également été installés.

Musée Suisse de l'Appareil Photographique

Rénovation du deuxième étage (étage rouge), soit l'avant-dernière étape, les travaux sont identiques à l'année 2010, soit: le remplacement des plaques en feuilles synthétiques du plafond par des plaques métalliques, le remplacement de l'éclairage halogène par un éclairage plus économique à LED et la pose d'une plinthe de sécurité sur le pourtour du plancher. La réfection de la façade au rez-de-chaussée ainsi que le portique d'entrée était nécessaire.

Maison des sociétés – Rue du Panorama 4

Ce bâtiment était équipé de deux chauffe-eau de 1'000 litres chacun pour faire face aux grands besoins en eau chaude lors de son exploitation comme prison de district par le canton de Vaud. Depuis sa transformation en « maison des sociétés », les besoins en eau chaude sont devenus quasi inexistantes et un des chauffe-eau a été immédiatement mis hors service (celui-ci pourrait être remis en service en cas de besoin). En 2011, le deuxième boiler a été démonté et remplacé par un chauffe-eau de 200 litres. Ce volume est suffisant pour les besoins actuels et permet ainsi de réaliser des économies d'énergie.

Centre nautique et balnéaire

L'installation de chauffage de ce bâtiment tombait régulièrement en panne. Pour cette raison, il n'a pas été possible de la maintenir en fonction jusqu'à son assainissement prévu pour l'été 2016 (selon délai fixé par le service de l'environnement et de l'énergie). Les deux brûleurs à gaz existants ont été remplacés par une seule chaudière et un boiler solaire de 1'000 litres. Il est prévu de poser 10 m² de capteurs solaires sur la toiture pour la préfabrication de l'eau chaude sanitaire. La mise à l'enquête est prévue au printemps 2012.

Infrastructures

Réalisation

Port de Plaisance

Suite au passage de la tempête «Xynthia» dans la nuit du 27 au 28 février 2010, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieurs pour faire le constat de l'état des deux anciens caissons N° 1 et 2 datant de 1933, de la digue principale du port de Plaisance et d'analyser leur niveau de sécurité. Il était demandé de proposer la sécurisation de ces caissons et d'en deviser les travaux nécessaires. Constatant l'endommagement progressif au cours du temps réduisant la capacité de résistance de l'ouvrage vis-à-vis d'une nouvelle tempête, la Municipalité a entrepris l'étude pour la démolition et reconstruction de la digue.

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 4'268'160.— pour financer les travaux de la sécurisation du port de Plaisance du quai Perdonnet. Il s'agit de reconstruire la digue détruite partiellement lors de la tempête «Xynthia» 2010, et d'agrandir le débarcadère CGN. Le principe de reconstruction consiste en l'enlèvement des caissons 1 et 2 de la digue principale et en la



construction d'une digue en double rideau de palplanches.

Le concept constructif adopté pour le nouvel ouvrage est similaire à celui employé en 2001 pour la reconstruction de l'extrémité est de cette même digue (remplacement des caissons 3 et 4). Il est adapté aux profondeurs et aux nouvelles normes en vigueur depuis 2003. Il comprend les éléments suivants:

- un corps de digue reposant sur le fond lacustre : double rideau de palplanches rempli de grave et renforcé par des tirants de type GEWI;
- un quai avec chemin d'accès: caissons en béton armé partiellement ballastés, réalisés in situ côté port;
- un enrochement de protection côté lac.

La sécurisation de la digue impose une adaptation du débarcadère de la CGN. En effet la sécurisation de la digue a des répercussions sur l'accostage des navires de la CGN. Afin de garantir les gabarits de manœuvre nécessaires à la CGN, le débarcadère sera rallongé de 5m vers le large.

Le projet est implanté dans le périmètre de la concession du port; l'Etat de Vaud a mis le projet à l'enquête publique du 8 avril au 9 mai 2011.

Il est à relever que le projet a fait l'objet d'une notice d'impact dont les conclusions font apparaître que les données récoltées sur les biocénoses aquatiques touchées par le projet révèlent une situation banale sur la petite zone qui sera influencée par le chantier. Aucune espèce rare ou menacée n'a été inventoriée.

Les impacts attendus sur la qualité de l'eau, la faune et la flore sont évalués comme globalement très faibles et peuvent être considérés comme négligeables à l'échelle de l'ensemble du port et de ses abords.

Le chantier est en cours d'achèvement, les deux tiers des embarcations ont pu regagner leur emplacement le 16 décembre 2011.

Simplon-Hôtel-de-Ville – Italie

Le chantier de mise en système séparatif du réseau d'égout, du réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public des rues du



Direction de l'architecture et infrastructures

Réalisations



Simplon, Hôtel de Ville et Italie est, préavis N° 02/2010 est en fin de réalisation.

En date du 11 mars 2010, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 3'860'000.—, l'extrait des comptes au 31 décembre 2011 affiche une dépense de Fr. 1'862'200.—.

Les travaux d'assainissement des collecteurs communaux et services industriels des rues d'Italie ouest, de la Place St. Jean avec passage devant la Tour St. Jean de l'Hôtel de Ville, partiellement la rue du Panorama et pour finir la jonction de la rue du Simplon est à la partie haute de la rue de l'Hôtel de Ville ont été réalisés entre février et décembre 2011. Les travaux se poursuivront jusqu'en avril 2012. La couche définitive de bitume sur les chaussées et trottoirs sera posée au mois de juin 2012.

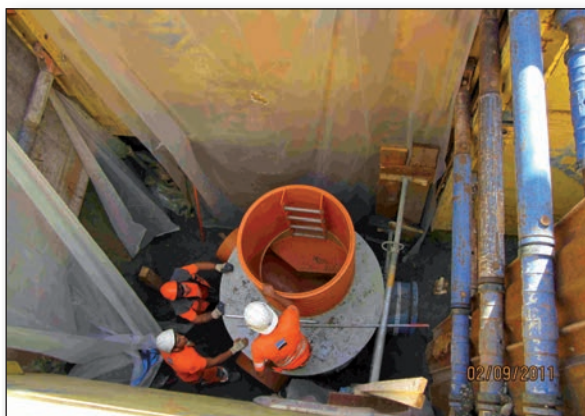


Entrepôts-Deux-Gares-Reller est-Moulins sud

Le chantier de mise en système séparatif du réseau d'égout, du réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public des rues des Moulins sud, des Deux-Gares est, de Reller est et de la Route des Entrepôts, préavis N° 22/2010 est en cours de réalisation.

En date du 4 novembre 2010, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 4'100'000.—, l'extrait des comptes au 31 décembre 2011 affiche une dépense de Fr. 1'989'900.—.

Les travaux d'assainissement des collecteurs communaux et services industriels de la Route des Entrepôts, rues des Deux-Gares et Reller est ont été réalisés entre février et décembre 2011. Les travaux se poursuivront jusqu'en juillet 2012.



Chauffage à distance

La plus grande partie du réseau de conduite de chauffage à distance a presque 50 ans et plusieurs tronçons sont rongés par la corrosion. Cette situation a eu pour conséquence l'apparition de plusieurs perforations dues à la rouille et des travaux d'urgence ont dû être réalisés en 2007 et 2009. Nous avons déjà profité de la réalisation de certains chantiers, pour remplacer deux tronçons en 2003 et 2010 lors de la construction du centre commercial « Cité centre » et du remplacement des conduites du musée Jenisch. Mais, de nouvelles fuites sont apparues en décembre 2010 sur le tronçon alimentant le bâtiment de Police provoquant sa mise hors service. Devant l'urgence de la situation, un préavis a été déposé au Conseil communal et celui-ci a voté un crédit de Fr. 1'270'000.— pour remplacer le reste du réseau (Préavis N° 9/2011 – demande de crédit pour l'assainissement du réseau de conduite du chauffage à distance du collège bleu). Une première étape de ces travaux a été réalisée en 2011, soit la rue du Musée et la rue du Panorama dans sa partie inférieure. La suite et fin se réalisera en été 2012.

Patinoire de Vevey

Fort du succès populaire des trois éditions, la Municipalité a décidé de développer un projet de patinoire en glace naturelle couverte en vue d'une demande de crédit d'achat. Compte tenu des délais d'études, de procédure et de mise en fabrication de la construction, il a été convenu de présenter pour la saison 2011-2012 une demande de crédit de location d'une patinoire couverte de 800 m².

Globalement, VSG est convaincue d'avoir fait la preuve du succès et de l'utilité d'une patinoire pour Vevey et la région. Elle a fait part de ses conclusions à la Municipalité de Vevey au terme de la saison 2010.

Dans son courrier du 19 octobre 2010, l'association VSG confirme à la Municipalité qu'elle est ouverte à poursuivre un partenariat avec la commune pour les prochaines saisons étant entendu que les équipements soient acquis par la commune et que l'exploitation soit assurée par VSG. Une convention est en cours d'établissement en vue du fonctionnement d'une structure mixte publico-associative. Dans sa volonté de pérenniser l'animation sur le bas de la Place du Marché, la Municipalité a accepté de reprendre à sa charge le travail pour développer un projet de la patinoire saisonnière. Rapidement, l'analyse effectuée a démontré qu'une telle installation démontable nécessitait des moyens constructifs et de mise en œuvre importants.

Le développement du projet SMC2, dont l'enquête publique s'est terminée le 22 août 2011 a été mis en concurrence en cours de développement avec l'idée esthétiquement moins lourde d'un système de poutres Tensairity© avec membrane de polyester. La volonté de la Municipalité était de pouvoir proposer un préavis d'achat sur offres rentrées pour une patinoire avec toiture «en dur» et un permis de construire. Pour des raisons de délais de mise en fabrication, il n'a pas été possible de finaliser l'une ou l'autre des deux solutions en vue d'une construction en 2011 au bas de la Place du Marché.

Le préavis N° 24/2011 de demande de crédit pour la location d'une patinoire saison 2011-2012 a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du 6 octobre 2011. La patinoire a été mise en exploitation le 4 décembre pour une durée de 3 mois.

Le SEVEN a commandé une étude énergétique qui permettra de connaître la réelle consommation énergétique d'une telle infrastructure.

Etudes

Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

Le PGEE trouve son origine légale à l'art. 5 de l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (Oeaux). Son application est réglée au niveau cantonal par la directive cantonale pour la protection des eaux (DCPE) N° 250 édictée par le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) le 1er mai 1999.

Il est en même temps un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière. Il est aussi un document qui conserve la connaissance du réseau des égouts à travers le temps. Tout en s'en inspirant, il remplacera le Plan à long terme des canalisations (PALT) datant de 1978.

La première étape consiste à actualiser et transformer en un outil informatique les documents et informations détenues par les services communaux et qui constitue une base de données considérable pour la gestion de 60 km de collecteurs auxquels sont rattachés plus de 2'000 ouvrages, tels que déversoirs, chambres de contrôle et sacs de route.

Il s'agit maintenant de procéder à une véritable radiographie du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal permettant l'établissement d'un plan d'action et d'une planification technique et financière pour les prochaines législatures.

Rue du Jura

Les propriétaires du bâtiment industriel à la rue du Jura 2-4, Bayeler René SUVA et Caisse Nationale Suisse d'assurance vont agrandir et transformer leur bien. A terme, cet ensemble accueillera 59 nouveaux logements, des surfaces commerciales ainsi qu'un parking souterrain de 22 places.

Afin de poursuivre le programme d'introduction du système séparatif, la Municipalité a décidé de profiter de cette opportunité pour assainir les collecteurs d'eaux claires, d'eaux usées et réaliser de nouveaux aménagements de surface dans le cadre de l'étape No 24 du PALT (Plan à long terme – mise en séparatif).

Les travaux sont financés, rappelons-le, par le prélèvement d'une taxe communale destinée à couvrir les frais engendrés par l'entretien, la transformation et l'extension des équi-

pements communaux pour l'évacuation des eaux usées et des eaux claires. Une demande de crédit d'ouvrage sera présentée au 2^e trimestre 2012.

Le début des travaux est prévu durant l'été 2012 pour une durée estimée à 6 mois.

Place du Marché

Dans sa séance du 7 mai 2009 le Conseil communal a autorisé la Municipalité à élaborer un plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU). Le développement d'une vision globale et à long terme de la ville a nécessité dans un premier temps la mise entre parenthèse du réaménagement de la place du Marché, dont un crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture avait par ailleurs été refusé par le Conseil communal lors de sa séance du 22 janvier 2009 en même temps que la demande du crédit d'ouvrage pour un parking souterrain. Ce préavis amenait une réponse à la motion.

Dans sa volonté de mise en place d'une des premières mesures de son schéma de circulation, par une boucle autour de la vieille ville, la Municipalité indique clairement quelle sera l'accessibilité à la Place du Marché. Elle souhaite également que le transit par celle-ci soit supprimé. Compte tenu des multiples contraintes liées à tout projet sur la Place du Marché, il est apparu que seule une démarche de réaménagement évolutif et progressif de la place est envisageable. Les projets d'offres en stationnement supplémentaire en ville, l'accueil de manifestations d'envergure, d'infrastructures saisonnières, ainsi que l'horizon de la prochaine Fête des Vignerons induisent cette démarche. Le projet proposera une série de mesures compatibles entre elles et réalisables par étape.

Assainissement du collecteur d'eaux claires du secteur Pomey-Chemenin

A plusieurs reprises, des habitants du quartier de Pomey-Chemenin ont subi des inondations conséquentes de leurs sous-sols suite à une mise en charge du collecteur d'eaux claires. Après une étude détaillée de la situation, par un bureau d'ingénieurs de la région, il a été mis en évidence que le collecteur est en mauvais état ponctuellement et sous dimensionné au vu des débits actuels. Le dossier définitif de cette étude sera terminé au premier semestre 2012.

Louis-Meyer est-Place du Marché-Quai Monnerat

Un avant projet a été établi par un bureau d'ingénieur de la région et cela dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle del Castillo, où une sous station électrique doit être réalisée en marge du bâtiment historique. Son implantation implique le déplacement de toute une batterie de services et de ce fait, le déplacement du collecteur unitaire communal existant longeant le quai Monnerat, s'insérant dans le collecteur de transport du Service Intercommunal de Gestion (SIGE) par une chambre spéciale de relevage aujourd'hui désuète.

L'avant projet touche également la rue Louis-Meyer en ce qui concerne le système séparatif et le chauffage à distance qui doit alimenter les galeries du Rivage et la salle del Castillo.

L'étude se poursuivra en 2012 avec le dépôt d'un préavis et demande de crédit au Conseil communal en automne 2012.

Police des constructions – conditions

Les dossiers en provenance de l'office de l'urbanisme ont été traités verbalement avec les architectes, faute de pouvoir y consacrer le temps nécessaire à leur examen détaillé. La délivrance d'un permis de construire sans les conditions techniques n'est néanmoins pas sans conséquence pour les propriétaires qui doivent bien souvent modifier leur projet de canalisations et d'aménagements à posteriori compte tenu de la situation sur le terrain.

Entretien

Fontaine de la Tour St-Jean, Hôtel de Ville

Dans le cadre des travaux portant sur le système séparatif des rues du Simplon-Hôtel de Ville, la DAI a pris à sa charge la réhabilitation de la fontaine historique de la Tour St-Jean. Ce travail qui touche le mobilier urbain a été réalisé entre novembre et décembre 2011 pour une dépense proche de Fr. 20'000.—.



Rue de l'Ancienne Monneresse

Intervention d'urgence, suite à d'importantes fuites apparues au collecteur centenaire des eaux unitaires de la rue de l'Ancienne Monneresse entre les numéros 15 à 21 et des constats d'infiltrations du service du feu dans les murs des propriétés privées. Le collecteur a été remplacé en partie courant décembre 2011 pour un montant de Fr. 31'500.— y compris les honoraires de l'ingénieur.

Vidanges de sacs dépotoirs et grilles des routes

Chaque année, la ville procède à la vidange de quelques 2250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total, 145 tonnes de résidus dont 30% de boues en règle générale ont été retirés et évacués pour un montant de Fr. 85'000.—.

Collaboration

Lors des remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels, la DAI surveille la qualité des matériaux de remblayages et la réfection des revêtements routiers. Nous offrons l'appui technique des services communaux pour l'établissement de plans, des expertises, des conseils et suivi de chantiers. Cela représente environ 50% d'un poste de technicien en génie civil participant à une soixantaine d'interventions annuelles.

Nous organisons les séances interservices (6 rencontres ordinaires à cadence bi mensuelles en 2011), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours

ou projetés à court et moyen terme touchant au domaine public. Nous établissons les directives techniques sur les 179 permis environ délivrés par la direction des espaces publics pour les permis de fouilles. Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre parcelles privées et le domaine public.

Inspecteur des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les neuf communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale, ainsi que le partenariat avec la SUVA sous rubrique «250 vies». Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier – La Chié-saz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

Prévention des accidents dus aux chantiers

2050 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visites + visites mandataires SUVA) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme le tableau ci-dessous.

Prévention des accidents			
	2009	2010	2011
Blonay	317	215	245
Chardonne	190	183	212
Corseaux	126	125	107
Corsier	155	107	122
Jongny	91	51	56
La Tour-de-Peilz	245	167	194
Montreux	652	524	505
St.-Légier	298	208	205
Vevey	341	271	231
Veytaux	54	36	63
SUVA		118	110
	2469	2005	2050

L'inspecteur des chantiers a adressé 3'342 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

Détail des contrôles	2009	2010	2011
Protections diverses - public - fouille	53	53	16
Dépôts de matériaux dangereux	23	22	18
Etayage des fouilles	6	7	8
Echafaudages	276	292	316
Défauts d'auvents de protection à 45°	23	42	26
Garde-corps	244	254	287
Filet de protection	114	101	94
Défaut de clôture de chantier	57	57	46
Paroi de protection	26	52	90
Passage public/signalisation, cheminement piétons	134	98	132
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	16	13	15
Contrôle de grue, permis, arrimage	65	58	72
Barre de sécurité	63	58	91
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	60	55	75
Avis de chantier, carte, écriteau	57	64	62
Rendez-vous de chantier	116	72	93
Travail de nuit	3	0	4
Visite de chantiers avec la SUVA	43	42	53
Rien à signaler	1'227	816	702
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	33	14	16
Défaut carte d'ouverture de chantier	73	60	55
WC de chantier	3	12	3
Assurance de travaux acrobatique	0	0	1
Démolition dangereuse	4	11	9
Défaut d'étayage d'immeubles	0	1	3
Protections auriculaires	31	23	39
Chaussure de chantier	36	47	79
Casque de protection	306	322	383
Gants, lunettes et masques de protection	28	22	55
Harnais de sécurité	44	35	45
Câbles ou ligne de vie	18	15	23
Remarques diverses	462	324	431
	3'644	3'042	3342

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier et entrent dans cette statistique.

Ne sont pas comptabilisées, les remarques des 110 visites de chantiers en relation avec le mandat SUVA « 250 vies ». Cette 2ème année de partenariat se termine officiellement fin avril 2012 et une discussion est en cours, pour le renouvellement de la campagne et la poursuite de la collaboration sur 2012-2013.

75 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Les mesures de sécurité publique sont de plus en plus difficiles à faire appliquer notamment dans le domaine des échafaudages. Une campagne de formation auprès

des nouvelles petites entreprises doit être entreprise via les sociétés, fédérations paritaires, assurances ou partenaires syndicaux, pour faire évoluer les mentalités et les consciences en relation avec les protections individuelles et collectives.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. Des prises de contact se font avant l'ouverture du chantier, notamment au cours de 93 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers.

53 chantiers ont été visités.

Une Charte de la sécurité éditée par la SUVA en milieu d'année, reçoit un accueil favorable et positif. Cette initiative est un engagement des différents partenaires d'un chantier à respecter, faire respecter la sécurité et à stopper des travaux en cas de danger.

55 défauts d'annonce d'ouverture de chantier où la carte d'ouverture de chantier ne parvient pas régulièrement. 3 lettres et 55 rapports ont été adressés pour demander le retour de la carte.

Amiante

2011 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition. Toute démolition ou transformation nécessite un diagnostic amiante. Les architectes et ingénieurs suivent consciencieusement la procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé.

Les communes indiquent dans les conditions générales des permis de construire, une clause spécifique concernant l'amiante et le diagnostic relatif à ce matériau pour les travaux de transformations et de démolitions.

Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2009	2010	2011
Blonay	39	54	43
Chardonne	25	33	38
Corseaux	19	22	28
Corsier	31	28	27
Jongny	17	9	14
Montreux	173	167	146
St.-Légier	66	53	49
La Tour-de-Peilz	61	45	58
Vevey	78	67	55
Veytaux	12	11	20
	521	489	478

Les chantiers de génie civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de :

	2009	2010	2011
Blonay	24	36	44
Chardonne	30	38	19
Corseaux	28	33	21
Corsier	18	19	22
Jongny	8	8	7
La Tour-de-Peilz	63	64	96
Montreux	96	103	123
St.-Légier	10	25	27
Vevey	90	70	96
Veytaux	4	3	4
Totaux	371	399	459

Accidents

Deux accidents annoncés, sont à déplorer, un accident sérieux, un accident léger. Cependant, un recul des accidents annoncés est observé. La mise en place par la SUVA de la campagne «sauvez 250 vies» n'est pas étrangère à cette situation.

Dénonciations

L'inspecteur des chantiers du district n'a pas eu de dénonciation à faire à la Préfecture. Par contre, les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre

utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indécents ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi deux journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA). Le 11 mai 2011 à Lausanne – Normes de sécurité pour monte-charge de chantier, grue et arrimage des charges. Le 5 octobre 2011 à Fribourg – Chantier du viaduc de la Poya, présentation de la Charte de sécurité et exposé de différents cas pratiques.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010

Vœu N°3 Bibliothèque

La commission souhaite que tout soit entrepris pour faire baisser sensiblement la température de la bibliothèque en période estivale.

Réponse:

La salle de lecture en façade sud du bâtiment est très exposée aux apports de chaleur solaire. S'ils sont utiles en période hivernale pour diminuer la consommation de chauffage, ils sont indésirables pendant les journées les plus chaudes en été. Pour s'en préserver des stores verticaux en toile coupent le rayonnement solaire. En parallèle à ce dispositif la ventilation devrait fonctionner de manière continue en certaine période de l'année. Afin d'optimiser l'installation de ventilation, nous avons mandaté l'ingénieur et l'entreprise en charge de cette réalisation. Parallèlement une information aux utilisateurs sera donnée pour encore mieux gérer l'utilisation des stores et l'ouverture des fenêtres. Si nécessaire nous opterons pour un changement des stores en toile au profit de stores à lamelles, qui par expérience sont plus efficaces.

Suivi du vœu N°3

Il a été constaté le déseiboitement d'un raccord sur l'une des gaines de ventilation. Le renouvellement de l'air au niveau de la salle de lecture était donc quasi inexistant. Il a été remédié à cette situation. Des consignes aux utilisateurs ont été données pour mieux gérer l'utilisation des stores et des ouvertures des fenêtres.

Vœu N°4 Bâtiments

La commission souhaite que, dans la caserne des pompiers, les services chargés de réparer les briques de la cage d'escalier accédant à la salle de gymnastique, de la sécurisation du monte-charge et de la fissure de la dalle du local des véhicules, entreprennent les travaux nécessaires sans délai.

Réponse :

Les travaux pour le remplacement des pavés de verre ont été commandés. Les travaux de sécurisation du monte-charge et d'assainissement de la fissure de la dalle du local des véhicules font l'objet d'offres comparatives. Une demande de crédit supplémentaire au budget 2011 sera faite.

Suivi du vœu N°4

Les pavés de verre de la cage d'escalier ont été remplacés. Les travaux de sécurisation du monte-charge et d'assainissement d'une fissure de la dalle du local doivent encore être planifiés

Vœu N°5 Bâtiments

La commission souhaite que la Municipalité aménage rapidement une cuisine adaptée aux besoins du RKC dans les locaux du rez-inférieur.

Réponse :

Suite à la visite de la commission de gestion le 18 mai 2011, la DAI a lancé un appel d'offres auprès de trois entreprises dont nous attendons les devis. Cet objet sera porté au budget 2012 pour l'entretien des propriétés communales.

Suivi du vœu N°5

Ces travaux devisés à Fr. 52'000.— sont inscrits au budget 2012 pour l'entretien des propriétés communales. Ils seront réalisés pendant les mois de juin et juillet 2012.

*Elina Leimgruber, Municipale
Claude Lehrian, chef de service*



Office du développement durable

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Vers un développement durable intégré

Par une approche transversale

dans les services communaux

Mission

1. Développer une approche transversale dans l'administration sur les thématiques liées à la durabilité
2. Mettre en application le Plan Directeur des énergies (PDCEn) en développant des projets pour l'efficacité énergétique et remplir les engagements pris par la Municipalité
3. Collaborer à la mise en œuvre du Plan de Mobilité et d'Urbanisme (PMU)
4. Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité

Plan des investissements

Néant pour Agenda 21

Ressources humaines

A côté du poste de délégué à l'Agenda 21 à 90%, un jeune diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement a terminé son stage à 80% fin septembre 2011. Une autre stagiaire avec la même formation universitaire, a repris l'assistance à l'Agenda 21 depuis octobre 2011. Par ailleurs, la secrétaire du service des sports et l'apprentie assurent également quelques tâches administratives pour l'Agenda 21. Le nouvel office du développement durable comprend les deux délégués (170%), une collaboratrice scientifique auxiliaire à 60% et un stagiaire à 80%.

Organisation

Depuis le 1^{er} août, la nouvelle Municipalité en place a créé l'Office du développement durable qui réunit les délégués à l'Energie et à l'Agenda 21. Dans les faits, ils sont encore répartis dans des locaux différents, ce qui limite une mise en œuvre performante de ce nouvel office.

Projets: Mobilité électrique

Au début de l'année 2011, une convention a été signée avec Romande Energie afin de permettre la réalisation de tests pilotes de véhicules électriques au sein de l'administration. Dans ce cadre, dès le mois d'avril, deux véhicules électriques ont été mis à disposition des collaborateurs :

- une Citroën C-Zero, 4 places, qui a intégré la flotte des véhicules communaux réservables sur GELORE
- un Fiat Fiorino, utilitaire, qui a servi de véhicule de service au responsable de la Voirie.

L'objectif de ces tests de longue durée était d'évaluer le potentiel et les limites de la mobilité électrique dans le cadre d'une flotte d'entreprise. Malgré les résultats relativement positifs de l'enquête menée (satisfaction des usagers et bonne adéquation avec les habitudes des utilisateurs), l'analyse des statistiques d'utilisation des véhicules a montré que l'achat d'un véhicule supplémen-



Le conseiller d'Etat Claude Marthaler dans une Twike à pédales

taire ne correspondait pas à un réel besoin au sein de l'administration. Toutefois, au cas où un véhicule devrait être à l'avenir remplacé, cette expérience a permis de montrer que le choix de la mobilité électrique s'avérait tout à fait pertinent.

Semaine de la Mobilité

Dans la continuité des tests de véhicules électriques au sein de l'administration, l'Agenda 21 a décidé d'organiser la Semaine de la Mobilité autour de la thématique « mobilité électrique et plan de mobilité ». Ainsi, le 16 septembre, une centaine de représentants d'entreprises et d'administrations du Canton est venue assister à quatre conférences de qualité sur le thème « Des solutions innovantes pour gérer la mobilité d'entreprise » suivies de la présentation de nombreux véhicules électriques. Soutenue par le canton de Vaud, le Conseiller d'Etat F. Marthaler était le premier orateur de la manifestation.

Le samedi 17 septembre, ces mêmes véhicules étaient exposés sur le bas de la place du Marché à côté de plusieurs stands de vélos et scooters électriques. Malgré un temps relativement mauvais, l'affluence était bonne et de nombreuses personnes ont profité de l'occasion pour expérimenter la conduite d'un véhicule électrique.

L'objectif était de démontrer la pertinence de l'usage de véhicule électrique dans une flotte d'entreprise ou en remplacement d'un véhicule motorisé pour un ménage. Si ces véhicules restent encore chers, l'offre en s'étoffant fera baisser les prix.

A l'instar des Slow-up, une importante manifestation était planifiée le dimanche 18 septembre sur la route du Lac de Vevey à Cully. Fermée à la circulation, celle-ci devait accueillir piétons, rollers, cyclistes, trottinettes, etc. sur ce parcours pour mettre en avant les bénéfices liés aux mobilités douces. La manifestation a dû être reportée en mai

Office du développement durable

Agenda 21



Exposition de véhicules électriques lors du Forum du 16 septembre

2012 à cause des vendanges précoces. L'Agenda 21 en collaboration avec le service des sports et Association Sécurité Riviera apportent un soutien précieux à l'association organisatrice.

Subvention vélo électrique

Comme les années passées, l'Agenda 21 s'est chargé de réceptionner les demandes et opérer l'attribution des subventions pour la commune de Vevey et six communes environnantes. Toutefois, la charge de travail liée à la gestion de la procédure pour l'ensemble des communes et assurée uniquement par Vevey a conduit à mener une réflexion sur les améliorations possibles pour 2012. Suite à une réunion avec les élus en charge des « vélos électriques », il a été décidé que chaque commune serait responsable de la gestion de ses propres subventions dès 2012. Par ailleurs, le succès de cette offre a été tel qu'au printemps déjà, il n'y avait déjà plus de subvention disponible dans certaines communes. Pour Vevey, une rallonge pour 15 vélos supplémentaires a été accordée et était déjà épuisée à mi-septembre. De 2009 à 2011, la progression de l'octroi des subventions pour les communes concernées est de +60%.

Aménagements cyclables

L'année 2011 marque une nette progression dans l'offre de parking deux-roues motorisés et vélos. Les alentours de la gare bénéficient de trois nouveaux aménagements:

- au début de l'année, 50 places vélos sécurisées et couvertes ont été ouvertes devant la gare.
- durant l'été, le quai côté est a été fermé aux scooters et équipé de « pédalparc » réservés aux vélos.
- en parallèle, un projet initié il y a deux ans en partenariat avec La Poste et les CFF a abouti à la création de 90 places motos et 20 places vélos sécurisées et couvertes sur l'ancien quai postal à proximité directe du quai 1 de la gare (côté ouest).

Ces aménagements sont intégrés dans le Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré.

Dans le reste de la ville, 25 épingles ont été posées afin d'offrir des places de parcs sécurisées aux cyclistes.

Bourses aux vélos

Cette année, l'Agenda 21 a coordonné l'organisation de deux bourses aux vélos sous la Grenette, une au printemps à mi-mars et l'autre en automne durant la semaine de la mobilité. Ces deux manifestations ont connu un vif

succès et permis à de nombreuses personnes d'acquiescer un vélo à bon prix.

Carte de cyclabilité

A l'occasion de la venue d'un spécialiste des SIT au sein de la commune, l'Agenda 21 a entrepris de réaliser une carte des aménagements cyclables qui soit accessible directement sur internet, sous www.cartoriviera.ch. La réalisation de ce projet a également permis de faire l'inventaire des parkings deux-roues de la commune et de leurs équipements (arceaux, pédalparc etc.).

PMU - Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré

Le délégué a pris part aux différentes séances de travail pour l'élaboration du PMU. Il a notamment attiré l'attention des ingénieurs CFF - Infrastructure quant à l'importance de la prise en considération des flux croissants des piétons et cyclistes dans le passage St-Antoine. Comme les CFF envisagent de créer des accès aux quais depuis ce passage, il est primordial de concevoir des aménagements de qualité compatibles avec d'une part les flux pendulaires et d'autre part les flux des habitants actuels et à venir.

Plan de mobilité

En collaboration avec la Direction des Finances, l'Agenda 21 se charge d'examiner les demandes de location de place de parc afin de vérifier l'application des critères d'octroi. Le COPIL du plan de mobilité a pris la décision de montrer la réalité des coûts parcourus avec les véhicules communaux, dès 2012, ils seront facturés CHF -.70 / km. Les services ont été informés à l'avance afin qu'ils mettent au budget les montants nécessaires. Par ailleurs, la commune remboursera l'abonnement demi-tarif au prorata de son utilisation pour les déplacements professionnels des collaborateurs. Le délégué assure également le suivi administratif des véhicules communaux et l'interface avec les usagers.

Alternative aux sacs plastiques

Suite à une interpellation au conseil communal, l'Agenda 21 s'est penché sur les alternatives possibles aux sacs plastiques distribués à la sortie des commerces. Cette réflexion a été enrichie par la participation de deux psychologues spécialistes des changements comportementaux. Actuellement, des échanges constructifs ont lieu avec les grands magasins de la commune. Dans un deuxième temps, les petits commerces vont être contactés également.

Afin de montrer l'exemple, la Ville vient de remplacer les sacs en plastiques qui servent notamment lors de l'accueil des nouveaux citoyens, par des sacs en papier recyclé avec un imprimé attractif.

Gobelets réutilisables

En partenariat avec le SIGE, la ville de Vevey a fait l'acquisition de 20 000 gobelets réutilisables portant le logo de la ville et du SIGE. Le stockage et le nettoyage de ces gobelets sont assurés par la société Eoccup qui vient d'ouvrir une antenne à Yverdon.

Ces gobelets sont mis gratuitement à disposition des manifestations soutenues par la ville. Cette démarche permet une importante réduction des déchets générés par

Office du développement durable

Agenda 21



ces différents événements. A la fin de l'année 2011, les organisateurs de cinq manifestations majeures à Vevey s'étaient engagés à utiliser les gobelets pour leur édition 2012.

GED, gestion électronique des documents

Afin de réduire la quantité de papier utilisée chaque année par les services communaux, la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED) est un objectif important. Cette année, un premier pas a été fait avec le développement d'une interface permettant aux conseillers communaux d'accéder facilement à la version électronique des documents de chaque séance. En collaboration avec le greffe et le service informatique, ce programme a été conçu sur la base des observations réalisées par l'Agenda 21 dans différentes communes. Cela a pour conséquence une réduction importante des documents imprimés.

Lombricompostage

A l'occasion de la manifestation « Nature en Ville », l'Agenda 21 a décidé d'offrir aux habitants et entreprises de la Commune une subvention de CHF 50.- à l'achat d'un lombricomposteur. Cette mesure vise à promouvoir une manière écologique, ludique et éducative de composter ses déchets organiques à domicile. Treize ménages ont eu recours à ce soutien durant l'année. Par ailleurs, une réflexion a été menée, en partenariat avec une spécialiste du lombricompostage, et Patrick Gavillet,



Démonstration de lombricompostage

directeur des écoles primaires à Vevey, sur les possibilités d'implémenter un projet de lombricompostage dans les écoles.

L'Agrihotte

L'année 2011 fut riche en réflexions pour le comité de l'Agrihotte qui a vu le nombre de ses membres décroître. Afin de permettre une réorientation de l'offre, l'Agenda 21 a réalisé un sondage auprès de tous les membres actuels et passés afin de connaître leurs attentes et suggestions. Sur cette base, les paniers proposés ont été repensés en essayant de mieux correspondre aux désirs exprimés par les membres. La distribution des paniers a été organisée en deux fois, la première en novembre 2011 et la seconde en janvier 2012. A l'issue de ces deux remises de hottes, une décision sera prise lors de l'assemblée générale quant à la poursuite des activités de l'association.

Jardins de poche

A l'occasion des journées des villes suisses, la Municipalité a pris connaissance du concept dit des «Jardins de poche». Une réflexion a été initiée sur les possibilités et les modalités pour réaliser ceux-ci en Ville de Vevey. Des propriétaires de la rue du Léman se sont montrés intéressés pour concrétiser cette approche. Une étude de détail doit permettre de préciser sa faisabilité. L'association Equiterre accompagne les communes dans leurs réalisations. Le site www.jardinsdepoche.ch fournit de précieuses informations à ce sujet.

Fête des Voisins

En collaboration avec la DASF, l'Agenda 21 a pris part à l'organisation et la communication relative à la Fête des Voisins, événement désormais traditionnel du mois de mai. Malgré un temps morose, ce sont plus de 80 fêtes qui ont été organisées dans la région, dont 9 à Blonay, 6 à Corseaux, 8 à Corsier-sur-Vevey, 1 à Jongny, 10 à la Tour-de-Peilz, 22 à Montreux, 32 à Vevey et 1 à Veytaux. Ces fêtes conviviales qui enrichissent le lien social, ont compté à chaque fois entre 15 et 50 personnes.

Midi sportifs

Cette année, des midis sportifs ont été organisés par le service des Sports avec la participation de l'Agenda 21. Une vingtaine de personnes ont ainsi pu bénéficier gratuitement d'une offre sportive diversifiée (renforcement du dos, pilates, be-balanced etc.) durant les pauses de midi ou le soir. Les participants se sont également vu proposer une offre de pique-niques sains et équilibrés à petit prix.

Aquaclie

Durant l'année, l'Agenda 21 a initié un projet d'importance avec les écoles par l'intermédiaire du chef de file des professeurs de sciences. Le délégué à l'Agenda 21 et l'assistante se sont ainsi rendus dans 7 classes de 7ème année dans les collèges Bleu et Kratzer. Ils y ont présenté les grands enjeux et outils du développement durable, par le biais de méthodes interactives telles que le calcul en ligne de l'empreinte écologique des élèves. Ils ont également introduit un exercice pratique, que les élèves ont ensuite dû réaliser chez eux et terminer en classe sous l'encadrement des enseignants en sciences. L'exercice consiste à installer chez eux des économiseurs d'eau

Office du développement durable

Agenda 21

pour lavabos et douches (fournis gracieusement par l'Agenda 21) et à calculer le débit des robinets, avant et après l'installation. A partir de ces données, les élèves calculent, en classe, les économies d'eau, d'énergie et d'argent réalisées grâce à la pose des économiseurs. Ce projet pilote, à la fois ludique, instructif et efficient du point de vue écologique (les élèves ont en effet pu garder les économiseurs) a été très apprécié des professeurs. Une suite du projet (remise d'un prix aux élèves en fonction de la qualité de la réalisation de l'exercice, visite d'une station d'épuration ou encore utilisation de kits d'analyse de la qualité de l'eau en partenariat avec le Sige) est prévue pour l'année 2012.

Eau du réseau – O D'ICI

Depuis le début de l'année, l'Agenda 21 a engagé une étroite collaboration avec la direction du SIGE afin de coordonner la promotion de l'eau du réseau auprès de la population, des entreprises et des restaurateurs. Une réflexion approfondie a été menée sur les installations permettant aux restaurateurs d'obtenir de l'eau réfrigérée et gazéifiée directement à partir de l'eau du réseau. En parallèle, des investigations ont été conduites, en partenariat avec l'agence de communication CREATIVES de Vevey, pour trouver un nom, un logo et un contenant pour l'eau du SIGE. L'objectif étant que les restaurateurs substituent l'eau minérale en bouteille qu'ils servent actuellement par de l'eau du réseau directement servie dans une bouteille design sur place. La bouteille retenue sera aussi proposée à la vente au public et dans les entreprises, administrations.



Projets de bouteille O D'ICI

Rêve d'avenir – 3x20.org

Dans le cadre de la convention des Maires signée par notre ville, les délégués à l'Energie et l'Agenda21 participent au projet franco-suisse Rêve d'avenir, qui associe 27 collectivités publiques. L'objectif du projet est 3x20, à savoir - 20% de CO2, - 20% d'énergie fossile et + 20% d'énergie renouvelable. En fin d'année 2011, il a été possible de mettre en ligne un site ouvert à tous, permettant de géo-référencer les actions d'économie d'énergie réalisées ou à venir. Notre administration, les habitants ainsi que les entreprises de la commune ont maintenant la possibilité d'enregistrer et de visualiser facilement les diverses actions qu'ils ont réalisées dans le but d'économiser de l'énergie. Le site dispose d'un calculateur pour additionner l'ensemble des économies réalisées sur un territoire donné et permettre ainsi leurs visualisations.

Collaborations diverses

L'Agenda 21 répond à de nombreuses sollicitations de communes, organisations, entreprises, citoyens recherchant des conseils ou des informations sur des projets réalisés à Vevey et qui essaient dans d'autres localités. Dans ce sens, le site vevey.ch/agenda21 reste un outil précieux pour mettre à disposition ces expériences. Une actualisation est régulièrement opérée. Des contacts réguliers avec le milieu académique (université – HES) sont tissés afin de bénéficier des recherches les plus actuelles sur les différentes thématiques liées au développement durable. En plus des collaborations avec les communes de la Riviera, l'ODD prend également part à des rencontres romandes et nationales sur le développement durable.

Représentations diverses

En tant que membre du comité de Coord21, l'association des coordinateurs cantonaux et communaux Agenda 21 de Suisse Romande, le délégué prend part aux différentes rencontres de cette association. Comme en 2010, les achats responsables restent la thématique principale de ces rencontres. Des échanges entre les villes de Morges, Nyon, Yverdon-les-Bains et Vevey, de tailles et situations comparables permettent la valorisation des expériences des uns et des autres dans la mise en œuvre d'une politique d'achats responsables. Dans ce sens, notre chef concierge a pris part à une rencontre sur les produits de nettoyage écologiques afin d'intégrer dans la mesure du possible ceux-ci dans notre gamme.

*Elina Leimgruber, Municipale
Michel Bloch, ODD / délégué à l'Agenda 21*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion – exercice 2010: néant.

Développement durable

Gestion énergétique

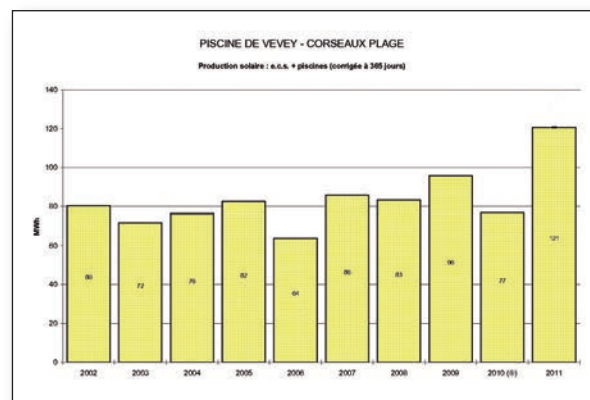
Bilan énergétique territorial

Le Plan directeur communal des Energies (PDCEn) est un outil très important dans la mise en application de la politique énergétique de la ville et de son territoire. A ce titre, son contenu est régulièrement mis à jour, permettant ainsi un suivi des actions en cours et l'intégration des nouveaux projets. Plusieurs objectifs de réductions des consommations énergétiques ont déjà été obtenus. Pour la première fois, un inventaire exhaustif a été réalisé au niveau du territoire communal veveysan pour déterminer des indicateurs permettant de vérifier les progrès réalisés dans l'application des mesures du PDCEn. Ce bilan énergétique permettra de mettre en évidence les objectifs du 3X20 que la Municipalité s'est engagée à poursuivre dans le cadre de la Convention des Maires, soit : - 20% d'énergie brute, - 20% de CO₂ et au moins 20% d'énergie renouvelable d'ici 2020.

Tableaux des indicateurs territoriaux	Unités	Quantités	/1000 hab.
Bâtiments équipés de capteurs thermiques	bât.	51	2.75
Surfaces solaires thermiques	m ²	1763	95.29
Bâtiments équipés de capteurs photovoltaïques	bât.	7	0.37
Surfaces solaires photovoltaïques	m ²	377	20.37
Bâtiments Minergie (tous types)	bât.	17	0.91
Surface de référence énergétique Minergie	m ²	66'359	3'586.97
Consommation éclairage public (34.7 MWh/km)	MWh	1'458	78.81
Véhicules motorisés	voit.	7'104	384.00
Tonnes de CO ₂ produites	To.	75'800	4'097.29

Capteurs solaires thermiques

La Ville de Vevey possède actuellement 8 bâtiments qui sont équipés de capteurs solaires avec une surface totale de 373 m². C'est 19.5 m² de plus qu'en 2010. Cela représente une augmentation de 5.5%. La plus grande surface se trouve à la piscine de Vevey-Corseaux plage. 2011 a été une année record dans la production solaire.



Production photovoltaïque Toitures communales

L'école d'ingénieurs d'Yverdon-les-Bains a réalisé une étude portant sur le potentiel de production de courant photovoltaïque sur les toitures des bâtiments communaux dans le cadre d'un travail de diplôme. Cette étude identi-

Bâtiments	Surface active (m ²)	Puissance (kWc)	Production (kWh)	Nbre de ménages
Ecole de Charmontey	330	40	36'200	9
Port franc	586	67	61'100	16
Salle de gymnastique sur le SIGE	439	55	49'200	13
Ecole de la Part-Dieu	165	20	18'000	5
Ecole du Clos	155	19	17'000	4
Ecole des Crossets	664	80	69'000	18
Collège Kratzer	1000	130	117'950	32
Swissmédia	60	8	7'000	2
Collège bleu	290	39	34'000	9
Totaux	3689	458	409'450	108

fié un certain nombre de bâtiment dont le potentiel permet une production rentable de courant vert. Sur cette base, la société Romande Energie a déposé une demande auprès de Swissgrid pour la réalisation de 5 surfaces correspondant à plus de 3'000 m² de capteurs. Un partenariat sera conclu en 2012 pour l'exploitation de ces toitures. La production estimée est de plus de 333'000 kWh (env. 80 ménages). Cela permettrait un rendement annuel d'environ Fr. 12'000.— qui pourrait alimenter le «Fonds pour les énergies renouvelables».

Autres toitures

L'étude de faisabilité mentionnée ci-dessus a démontré que plusieurs autres bâtiments communaux pourraient être exploités dans une deuxième étape (collège bleu, école du Clos, école de la Part-Dieu, bâtiment Swissmédia, centre nautique et balnéaire). Toutefois, des travaux de réhabilitation seraient nécessaires avant de pouvoir envisager d'équiper ces toitures par des capteurs photovoltaïques. Au stade actuel, la Ville de Vevey ne possède qu'un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques (35 m² aux vestiaires de La Veyre).

Panneaux antibruit des CFF

Des parois antibruit ont été posées par les Chemins de Fer Fédéraux (CFF) le long des voies ferrées entre Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey. Leurs expositions rendent intéressante la pose de capteurs photovoltaïques. Une pré-étude a permis d'estimer que le potentiel de production avoisinerait 947'000 kWh (consommation d'env. 235 ménages). La Romande Energie examine la faisabilité de ce projet qui pourrait voir une collaboration entre cette société, les CFF et les trois communes précitées.

Bois-énergie

La Ville de Vevey possède actuellement 4 bâtiments chauffés avec du bois. L'économie de CO₂ réalisée est de 190 tonnes/an.

CAD de Gilamont

Un cahier des charges a été établi et remis à plusieurs grandes sociétés productrices d'énergie intéressées par la réalisation du chauffage à distance à bois de Gilamont

Développement durable

Gestion énergétique

qui doit permettre le branchement de plusieurs bâtiments communaux et privés. Ces offres sont en train d'être examinées sous l'angle d'un partenariat Public-Privé et une mise à l'enquête est prévue avant la fin de l'année 2012. Cette réalisation bénéficierait d'une subvention cantonale d'un montant de Fr. 500'000.—.

Géothermie

La Ville de Vevey est située sur un aquifère important (gravier contenant de l'eau) qui pourrait permettre la réalisation d'un réseau de chaleur à distance et la production de froid pour la climatisation des bâtiments. Une collaboration a débuté en 2011 avec le service de l'environnement et de l'énergie du canton de Vaud (SEVEN) pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur le potentiel réel de cette ressource renouvelable.

Mini hydraulique

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2011 par un bureau d'ingénieurs pour le turbinage des eaux de la Veveyse. Il existe un grand potentiel pour une production d'électricité verte estimée à 2,4 GWh, ce qui représente la consommation d'environ 600 ménages. Plusieurs partenaires se sont déclarés intéressés par la réalisation de ce projet (Romande Energie, SIGE). Une demande pour une rétribution à prix coûtant du courant sera déposée au début de l'année 2012 auprès de Swissgrid.

Eau du lac

Au mois de novembre, le délégué à l'énergie a obtenu de SEVEN que la Ville de Vevey soit choisie comme ville pilote pour une étude sur le potentiel de l'eau du lac dans la perspective de son exploitation pour la réalisation de réseaux de chaleur à distance. (En collaboration avec le Centre de Recherche Énergétique et Municipale – CREM de Martigny).

Chauffage à distance

Un projet de chauffage à distance reliant le collège de la Veveyse, les Galeries du Rivage, la salle del Castillo et le Riviera Lodge est en train d'être évalué quant à son opportunité et à son rendement. Une première estimation montre que la production de chaleur est suffisante pour inclure les bâtiments du quartier.

Bâtiments MINERGIE

Cette année s'est achevée la transformation des deux tours de Gilamont. Les améliorations énergétiques ont permis à ces bâtiments d'obtenir le certificat Minergie. Ces réalisations sont exemplaires et leur aura s'est répandue loin à la ronde, non seulement pour leurs fresques magistrales, mais aussi pour la performance du point de vue des économies d'énergie. La consommation a passé de 240'000 litres de mazout avant travaux pour atteindre 130'000 litres en 2011. Ce résultat va encore s'améliorer avec la consommation 2012. Une fiche signalétique en français et en allemand a été réalisée dans le cadre d'une exposition tournante sur la société à 2000 watts. Cette exposition circulera dans toute la Suisse et nous prévoyons de la présenter à Vevey en 2012.

Etude énergétique pour la patinoire

Le Service de l'environnement et de l'énergie du canton de Vaud (SEVEN) exige un concept énergétique pour dé-

livrer les autorisations d'exploitation des patinoires provisoires. Or, il n'y a pas vraiment de modèle ou de critères définis servant de références. Pour cette raison, le SEVEN a demandé la collaboration de la Ville de Vevey pour réaliser une étude pilote sur la gestion énergétique de la patinoire. Cette étude prend en compte tous les consommateurs d'électricité (compresseurs pour la fabrication du froid, éclairage, pompes de circulation) et d'autres paramètres climatique pour la gestion de la glace. Un bureau spécialisé a été mandaté par le canton pour cette étude. Elle servira de base pour un concept énergétique de référence.

Cité de l'énergie

L'année 2011 coïncide avec le ré-audit de notre label «Cité de l'énergie». Etant donné les excellents résultats obtenus dans l'application des mesures du plan d'action 2008-2011, nous avons décidé de demander le label européen des cités de l'énergie (Gold) en même temps que le renouvellement du label « Cité de l'énergie ». Ce processus a débuté en décembre 2011 et le résultat ne sera connu qu'au mois de novembre 2012.

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Le Fonds communal s'est vu attribué un total de Fr. 395'903.—, montant qui réunit le fruit de la taxe spécifique versée par Romande Energie et la contribution spéciale du Conseil communal. Des subventions pour un montant de Fr. 73'603.— ont été octroyées. Celles-ci se répartissent de la façon suivante :

TYPES DE DEMANDE	NOMBRE DE DEMANDE	TOTAL SUBVENTIONS
Capteurs solaires (total 33 m ²)	5	17'800.00
Analyses énergétiques	4	12'639.00
Actions pour l'efficacité énergétique et le développement durable	6	43'163.00
TOTAUX	15	73'603.00

Alors que les aides cantonales pour les capteurs solaires étaient revues à la baisse, la Municipalité, à la demande de la « Commission du Fonds pour l'énergie et le développement durable », a décidé d'augmenter certaines prestations communales et l'a fait savoir au moyen d'une communication au Conseil communal déposée le 1er septembre. Les modifications ont été rapportées dans le règlement d'application du Fonds. Le tableau ci-dessous les décrit:

Subventions pour les capteurs solaires	Avant	Après
Montant forfaitaire de base	2'400	3'200
Par m ² suppl. tubes sous vide	400	500
Par m ² suppl. sélectifs vitrés	300	400
Par m ² suppl. sélectifs non vitrés	160	200
Montant maximum par projet	15'000	15'000
Analyses énergétiques (CECB)		
Participation communale	50%	70%
Montant maximum	2'500	4'000

Développement durable

Gestion énergétique

Au mois de novembre, tous les propriétaires fonciers ont été informés de ce changement par un courrier joint à l'envoi du bordereau pour la taxe foncière.

Manifestations et séminaires

Journées du soleil

Les journées du soleil ont eu lieu du 6 au 15 mai. C'est la première fois que nous participons à cet événement annuel. Une soirée a été organisée durant laquelle plusieurs présentations ont permis de renseigner les habitants de Vevey sur les différentes formes d'énergies solaires et sur les nouvelles subventions accordées par la Ville de Vevey. Puis l'association Sebasol a présenté un exposé sur l'auto-construction des capteurs solaires. Plus de 120 personnes ont assisté à cette soirée et plusieurs personnes se sont inscrites à ces cours.

Journée de l'énergie

La Journée de l'énergie ou «energyday» est la journée de l'efficacité énergétique promue par SuisseEnergie en collaboration avec les commerces spécialisés d'appareils électriques. Le thème de cette année était la nouvelle étiquette énergie pour les appareils ménagers et les téléviseurs. Cette action a été bien visible des veveysans grâce à une distribution de plaques de chocolat qui accompagnaient le dépliant intitulé « l'efficacité au programme ». A cette occasion, ce sont 900 plaques de chocolat qui ont été distribuées sur la place de la Gare par notre équipe de volontaires.

Société à 2000 Watts

Le fait d'être « Ville pilote sur la voie de la société à 2000 Watts » a généré beaucoup d'activités, de participations à des séminaires et de conférences pour présenter notre

plan directeur communal des énergies. Celui-ci sert de référence pour d'autres collectivités publiques. Plusieurs villes « Cité de l'énergie » ont souhaité notre collaboration, ce qui a permis de nombreux échanges d'expériences.

Ateliers Ecobuilding

Deux ateliers ont été organisés à Vevey les 18 et 25 mai, en collaboration avec l'association à but non lucratif «Ecobuilding» sur le thème de la rénovation énergétique des bâtiments. Ces ateliers ont été financés par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable. L'objectif était de réunir des propriétaires veveysans intéressés à faire une analyse énergétique de leur bâtiment, puis d'être accompagnés dans la constitution d'un dossier de rénovation. Ces ateliers ont réuni 12 personnes et ont permis de réaliser 11 analyses énergétiques qui ont également été subventionnées à 50% par le Fonds. Une autre action est prévue pour 2012.

Collaborations

Plusieurs collaborations se perpétuent avec l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne (planification énergétique territoriale), le Service de l'environnement et de l'énergie (cadastre géothermique de la ville de Vevey, étude de l'aquifère, étude énergétique de la patinoire), Centre de recherches énergétiques et municipales (Vevey ville pilote pour une étude sur le potentiel des villes lacustres), Les Cités de l'énergie (Etiquettes énergétiques Display, Convention des Maires, Rêve d'avenir). Le délégué à l'énergie s'est également réuni plusieurs fois avec la commission de l'énergie et la commission du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

*Elina Leimgruber, Municipale
Thomas Würsten, délégué à l'énergie*



«Energyday»



Direction de l'éducation, jeunesse et sports

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Evolution démographique veveysanne

Il faut construire de nouveaux locaux scolaires

Mission

Administrativement et pédagogiquement, les établissements scolaires sont placés sous la direction du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud.

Les tâches suivantes restent du ressort de la commune :

- contrôle de scolarisation;
- accueil et encadrement parascolaires dans la perspective d'une journée à horaire continu ;
- planification des besoins scolaires futurs ;
- fourniture, gestion et entretien de toutes les infrastructures nécessaires (bâtiments et mobilier) ;
- service dentaire ;
- école à la montagne ;
- échanges de classes ;
- courses et camps ;
- transports d'élèves ;
- manifestations diverses telles que fête des écoles et promotions, fête du printemps, spectacles, conférences, expositions ;
- actions de prévention ;
- aides sociales scolaires ;
- Conseil d'établissement.

Plan des investissements

Les réalisations suivantes figurent au plan des investissements 2011-2016:

- construction d'un nouveau collège et d'une salle omnisports ;
- rénovations du collège de la Veveyse, du collège Bleu et du collège du Clos (en lien avec le projet ci-dessus).

Ressources humaines

Direction du service: 1 chef de service à 100 %.

Secrétariat: 4 collaboratrices pour un taux d'activité total de 255 %.

Secteur technique: 2 collaborateurs pour un taux d'activité de 200 %.

Ecole à la montagne: 1 animateur-intendant à 100%, 1 animateur à 100%, 1 cuisinier à 100%, 1 concierge à 100%, 1 aide de cuisine à 35%, 1 aide de maison à 20%, 1 apprenti cuisinier à 100%.

Secteur médico-social: 2 médecins scolaires à temps partiel (70-80 heures par année), 1 assistante dentaire à 65%, 1 conseillère sociale école-famille à 70%.

Ecole de musique: 1 directeur à 49%, 1 sous-directeur à 14%, 8 professeurs avec des taux se situant entre 10 et 41%.

Accueil matinal: 8 surveillants travaillant 1 heure par jour durant les semaines d'école.

Devoirs et études surveillés: 36 surveillants travaillant entre 8 et 13 heures par semaine d'école.

Salles à manger: 6 surveillantes travaillant 11 heures par semaine d'école.

Remarque: la direction de l'éducation traite chaque année entre 160 et 200 dossiers d'engagement ou de réengagement de personnel auxiliaire dans différents secteurs d'activité tels que le secrétariat, l'école de musique, les camps de ski, les camps dans le Jura, l'école à la montagne, les salles à manger, les devoirs surveillés, les colonies de vacances, les projets pédagogiques, l'accueil matinal, les manifestations de fin d'année, etc.

Organisation du service

Secrétariat

Le fonctionnement du secrétariat a été considérablement perturbé par l'absence, durant presque toute l'année, d'une collaboratrice à temps complet atteinte dans sa santé. Ses tâches ont été réparties entre le personnel restant, amené à accomplir des heures supplémentaires, et deux secrétaires à temps partiel engagées respectivement à partir de mi-février et de juin, lesquelles ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour assimiler les nombreux travaux cycliques, rythmés par

le déroulement de l'année scolaire, avec leur lot de délais à tenir impérativement. En outre, aux tâches habituelles est venue s'ajouter l'organisation d'activités destinées à compenser le passeport-vacances, mis en veilleuse par son comité, ce qui a nécessité un investissement considérable en temps. Cette situation inhabituelle a provoqué des retards dans le traitement de certains dossiers, notamment dans les opérations de renouvellement du conseil d'établissement, dans la facturation, dans la révision du règlement des bourses d'études, l'examen des nombreuses demandes d'aides sociales scolaires, la commande et l'installation, prévue au budget 2011, d'un système de radiographie numérique pour le service dentaire.

Secteur technique

Les collaborateurs du secteur technique ont été fortement impliqués dans les déménagements imposés par les travaux d'entretien réalisés durant les vacances scolaires, l'organisation de la nouvelle année scolaire et l'utilisation de nombreux locaux pour le logement de participants à la «Gymnaestrada 2011», organisée à Lausanne. En outre, le travail de mise en passe de l'ensemble des locaux scolaires, entamé en 2006, s'est poursuivi tout au long de l'année 2011 et devrait être achevé en 2012 avec l'équipement du bâtiment de l'Aviron. Tel qu'il est conçu, le programme de gestion du système est suffisant pour intégrer de futures constructions scolaires.

En mars, a été lancée une enquête auprès des utilisateurs des locaux scolaires afin d'obtenir un état des lieux (locaux et mobilier) permettant de compléter les équipements et de remédier à d'éventuels petits défauts durant les vacances d'été ou, en cas de dépenses prévisibles plus importantes, de solliciter les crédits nécessaires au budget de l'année suivante.

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Education

Séjours scolaires		Nombre de participants	Absences + motifs		
			mal.-acc.	religieux	autre *
janv. à avril	Etablissement secondaire	412	12	4	5
mai à juin	Etablissement primaire	356	6	1	5
août à octobre	Etablissement primaire	175	4	0	4
novembre à décembre	Etablissement primaire	148	2	1	2
Totaux séjours scolaires		1091	24	6	16
Séjours extra-scolaires		Durée	* familial, stage, indiscipline, crainte d'aller en camp		
février-mars	Crescendo	6 jours	tines et primaires restent nécessaires, de même que, dans certains cas, des contacts personnalisés avec certains parents, voire des incitations fermes. Notre service dentaire a également organisé les contrôles de dépistage obligatoires pour 853 élèves primaires et secondaires du cercle scolaire de Corsier. Comme d'habitude, nous constatons que la santé bucco-dentaire de nos petits voisins est meilleure que celle des élèves		
février	Jeunes Patriotes	2 jours			
mai	Assoc. Maîtres Veveyse	2 jours			
juillet	Colonies de vacances	18 jours			
juillet	Camp sportif	6 jours			
août	VW Coccinelles	2 jours			
septembre	Chœur d'enfants	2 jours			
novembre	La Lyre de Vevey	2 jours			

Ecole à la montagne

Tous les séjours programmés ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

A signaler le remplacement, à partir du 1er septembre 2011, du cuisinier engagé en début d'année, qui a décidé de réorienter sa carrière professionnelle après quelques mois d'activité à « La Cheneau ».

La mise à niveau des installations s'est poursuivie avec le remplacement de vitrages et de stores dans le bâtiment annexe et l'acquisition d'un nouveau jeu de plein air répondant aux dernières normes en matière de sécurité.

Service dentaire scolaire

Les contrôles de dépistage obligatoires ont été organisés pour toutes les classes primaires et secondaires avec la collaboration des médecins-dentistes conventionnés.

Années scolaires	2007-2008	2008-2009	2008-2009	2010-2011
Nombre de classes (y compris école d'Arcangier)	113	113	112	114
Effectif total	2120	2078	2106	2133
Elèves absents	18	17	26	82
Elèves contrôlés	2102	2061	2080	2051

Un constat a été adressé personnellement aux parents de chacun des 2051 élèves contrôlés.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des quatre dernières années scolaires, telle qu'elle ressort des contrôles obligatoires,

est résumée dans le tableau ci-dessous:

Depuis plusieurs années, on

Résultats des contrôles de dépistage		Années scolaires			
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
cat. I	sans caries, ni obturations	973	1049	1077	1080
		46.29%	50.90%	51.78%	52.66%
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	539	512	497	457
		25.64%	24.84%	23.90%	22.28%
cat. III	dentures nécessitant des soins	548	463	459	457
		26.07%	22.46%	22.07%	22.28%
cat. IV	bouches négligées	42	37	47	57
		2.00%	1.80%	2.25%	2.78%

constate que les trois quarts de nos élèves présentent une denture correctement entretenue ; il reste néanmoins un effort à accomplir auprès du quart restant afin d'améliorer la situation. Pour cela, les interventions préventives dans les classes enfan-

veveysans avec une proportion de bouches en ordre supérieure à 80%. Les parents des élèves veveysans sont systématiquement informés que, sur demande expresse de leur part, et en fonction des revenus de la famille, des subsides communaux peuvent leur être octroyés sur les notes d'honoraires pour soins dentaires conservateurs et orthodontiques.

L'évolution de la participation communale aux frais dentaires conservateurs entre 2008 et 2011 est indiquée dans le tableau suivant :

Evolution de la participation communale aux coûts des soins dentaires conservateurs entre 2008 et 2011	2008	2009	2010	2011
Honoraires pour soins dentaires	Fr. 44.00	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Facturation aux parents	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Différence prise en charge par la commune	Fr. 44.00	Fr. -	Fr. -	Fr. -
Subsides communaux	Fr. 22'018.00	Fr. 16'920.85	Fr. 22'511.15	Fr. 13'454.15
Participation totale de la ville	Fr. 22'062.00	Fr. 16'920.85	Fr. 22'511.15	Fr. 13'454.15

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Éducation

En ce qui concerne les traitements orthodontiques, 31 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2011, dont cinq nouveaux. 14 des 31 élèves concernés sont au bénéfice d'une assurance complémentaire qui permet d'alléger, dans des proportions importantes, à la fois les parts parentale et communale.

Les devis en notre possession s'échelonnent entre Fr. 1'380.- et Fr. 11'400.-, la moyenne étant de Fr. 7'205.-

La répartition de la prise en charge communale et l'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 2008 et 2011 sont les suivantes:

Subside de 3 à 30%	7 enfants
Subside de 33 à 60%	10 enfants
Subside de 63 à 90%	14 enfants

Subsides pour traitements orthodontiques

2008	Fr. 22'296.00
2009	Fr. 17'760.00
2010	Fr. 18'014.00
2011	Fr. 16'860.00

Conseillère sociale école-famille

Avec un taux d'activité de 70%, la conseillère sociale école-famille est à disposition des parents, des enseignants et des élèves scolarisés en classe enfantine, primaire et secondaire. Elle peut être sollicitée pour des problèmes scolaires (absentéisme, comportement, intégration...), familiaux (conflits, éducation, violence...), sociaux ou financiers.

Cette année a été un peu particulière du fait des problèmes de santé rencontrés par cette collaboratrice qui a été absente durant les deux derniers mois de l'année scolaire (mai et juin) et n'a pu reprendre son activité, en septembre, qu'à 50 % de son temps contractuellement prévu. A fin octobre 2011, constatant que la situation risquait de se prolonger, une remplaçante a été engagée pour couvrir le 50% manquant de la titulaire.

Cette situation a eu malheureusement des répercussions sur le nombre de cas pris en charge, les enseignants et autres partenaires ayant été informés que la conseillère-sociale serait absente durant

	2008	2009	2010	2011
Ecole primaire	28	40	26	18
Ecole secondaire	12	16	26	7
Parents	4	4	13	6
Service PPLS	3	3	3	4
Service dentaire	1	1	1	0
Services extérieurs	0	0	1	1
Total	48	64	70	36

les mois de mai et juin. Depuis la rentrée de septembre, priorité a été mise sur les situations les plus urgentes et la conseillère sociale n'a pas eu le temps de se rendre dans les salles des maîtres, comme elle le faisait auparavant. A l'arrivée de la personne de renfort, un certain temps a été nécessaire pour la transmission d'informations et la répartition des tâches. Le retard n'a donc pas pu être complètement rattrapé. Le tableau ci-dessus récapitule les nouvelles demandes reçues durant l'année 2011.

A ces nouvelles situations s'ajoutent celles, de plus en plus nombreuses, déjà connues par la conseillère sociale les années précédentes. Son intervention s'est prolongée ou a été à nouveau sollicitée dans une quarantaine de dossiers.

Concernant la prise en charge par la Villa St-Martin, 9 enfants en difficulté en ont bénéficié durant l'année 2011. Celle-ci s'est terminée en cours d'année pour 5 d'entre eux; 4 y sont encore inscrits.

Les chiffres mentionnés ne sont pas très représentatifs du nombre de situations dans lesquelles la conseillère sociale école-famille pourrait être sollicitée. La diminution forcée de son temps de travail, ainsi que le peu de visibilité dans les écoles, par manque de temps, ont incité les enseignants et les directeurs d'établissements à moins faire appel à ses services.

Constat a pourtant été fait, ces dernières années, d'une augmentation des situations problématiques entraînant une surcharge de travail pour la conseillère sociale école-famille. Celle-ci regrette dès lors de ne plus avoir suffisamment de disponibilité pour assurer le suivi nécessaire dans certaines situations et pour être présente au sein des établissements scolaires. En outre, le fait d'être seule à accomplir une tâche qui s'avère de plus en plus

lourde et complexe, tant au niveau de l'ampleur qu'au niveau émotionnel, rend la fonction difficile à assumer. L'expérience réalisée en fin d'année avec la collaboration d'une collègue démontre que, dans ce domaine, le partage des dossiers améliore considérablement les choses.

Ecole de musique

«Crescendo»

Atteint dans sa santé et devant suivre un traitement de longue durée, le directeur de l'école de musique a été partiellement secondé par l'un des professeurs pour la préparation de l'orchestre.

Le programme de formation et les diverses activités ponctuant l'année se sont ainsi déroulés normalement. A la rentrée d'août 2011, «Crescendo» comptait 59 élèves de 5 à 18 ans encadrés par 10 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte 23 musiciens, dont plusieurs sont déjà intégrés aux activités de l'harmonie municipale «La Lyre». La répartition des élèves est la suivante:

Classes	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Solfège	5	12	14
Trompettistes	5	5	5
Trombonistes	3	2	3
Saxophonistes	13	13	11
Clarinettes	7	7	6
Cornistes	2	2	2
Flûtistes	5	6	7
Percussionnistes	10	8	11
Total	50	55	59

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Éducation

En dehors des cours individuels hebdomadaires et des répétitions de l'orchestre, les principales activités de l'année 2011 ont été:

29 janvier	Evaluation des classes instrumentales
28 février au 6 mars	Séminaire de Château-d'Ex
9 au 19 mai	Portes ouvertes
17 juin	Evaluation des classes de solfège
19 juin	Participation à la Schubertiade des enfants de Pully
25 juin	Concours interne «Le prix du pupitre»
30 juin	Promotions scolaires
1er juillet	Fête des écoles
17 et 18 décembre	Concerts annuels de la Lyre
22 décembre	Concert aux « Eglantines », à Vevey

Depuis quelques années, le directeur et le sous-directeur de «Crescendo» ont créé un concours interne nommé «Le prix du pupitre». En juin 2011, les lauréats ont été :

1^{er} prix: Oxana Mroczek, flûte;

2^e prix: Bertil Décosterd, trombone;

3^e prix: Léo Navarro, cor,

et Camille Crestani, saxophone.

Les contacts se sont poursuivis avec les responsables du Conservatoire de Carpentras et des écoles de musique de Seesen (Allemagne) et de Camaiore (Italie), en vue d'organiser des rencontres annuelles internationales à partir de juillet 2012. La première aura lieu à Carpentras.

Accueil matinal / Devoirs surveillés / études surveillées / après-devoirs

L'accueil matinal est organisé de 7h30 à 8h30 dans les collèges de la Veveyse, du Clos, de la Part-Dieu, de Charmontey, des Crossets et de Plan. C'est un service apprécié auquel 63 élèves sont régulièrement inscrits. Les devoirs surveillés sont destinés aux élèves des cycles primaires. 21 groupes sont répartis dans tous les quartiers de la ville.

Habituellement réservées aux élèves de 5^e et 6^e, les études surveillées sont étendues aux élèves secondaires de 7^e à 9^e depuis février 2011. Quatre groupes sont ouverts au collège du Clos, au collège Bleu et aux Galeries du Rivage.

L'évolution des effectifs entre les trois dernières années scolaires figure dans le tableau ci-contre :

Groupes N°	Bâtiments	Inscriptions par groupe et par année scolaire		
		2009-2010	2010-2011	2011-2012
Primaire 01	Veveyse	14	15	15
Primaire 02	Veveyse	15	18	14
Primaire 03	Veveyse	13	18	16
Primaire 04	Veveyse	15	14	19
Primaire 05	Veveyse	15	14	18
Primaire 06	Veveyse	16	14	15
Primaire 07	Clos	13	15	12
Primaire 08	Clos	13	11	14
Primaire 09	Clos	14	13	12
Primaire 10	Part-Dieu	16	11	12
Primaire 11	Part-Dieu	13	12	13
Primaire 12	Part-Dieu	15	17	13
Primaire 13	Charmontey	16	11	21
Primaire 14	Charmontey	17	14	18
Primaire 15	Crossets	13	14	16
Primaire 16	Crossets	12	15	18
	Crossets	11	14	0
Primaire 17	Plan	13	14	16
Primaire 18	Plan	12	16	15
Primaire 19	Plan	13	12	13
Primaire 20	Plan	12	0	16
	Part-Dieu	-	15	0
Primaire 21	Clos /Panorama	-	18	12
Total élèves primaires		291	315	318
Secondaire 01	Galeries du Rivage	52	32	31
Secondaire 02	Clos	24	16	27
Secondaire 03	Clos	30	28	
	Bleu			20
Secondaire 04	Bleu	-	38	37
Total élèves secondaires		106	114	115
Total général		397	429	433

L'accueil après-devoirs est organisé pour permettre aux élèves ayant terminé leurs devoirs de rester occupés et sous surveillance jusqu'à leur retour à domicile, si les parents le demandent. Les surveillantes proposent des activités ludiques. Il est prévu, à l'avenir, de faire participer ponctuellement les animateurs et animatrices du service jeunesse pour mettre sur pied diverses animations.

Une participation forfaitaire annuelle de Fr. 100.-- est facturée aux parents lors de chaque inscription à l'une des activités précitées.

Salles à manger

Une deuxième salle à manger a été mise en service au collège de la Veveyse depuis la rentrée d'août 2011.

Comme dans celle du Panorama, les élèves peuvent y venir sans réservation préalable pour consommer leur propre pique-nique ou prendre un repas livré par la Fondation « Beau-Séjour ». Après le repas, ils peuvent rester sur place et s'occuper en effectuant leurs devoirs ou au moyen des jeux mis à leur disposition.

Depuis la rentrée d'août 2010, sur demande de la direction des affaires sociales et familiales, des élèves que les UAP ne peuvent pas prendre en charge pour le repas de midi sont admis dans les salles à manger scolaires. S'agissant d'enfants inscrits en UAP, obligation nous est faite de les prendre en charge de la sortie de l'école, à 11h50, jusqu'au retour en

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Éducation

classe, à 14h. L'encadrement est renforcé en conséquence.

Réception du corps enseignant

La traditionnelle réception communale du corps enseignant s'est déroulée à la salle des Vignerons le 24 juin. En guise d'apéritif, les invités (autorités, enseignants primaires, secondaires et de l'OPTI, membres des PPLS et du CROSPV, concierges des bâtiments scolaires, membres des directions et secrétariats des établissements, enseignants des écoles étrangères de notre ville) ont pu assister au spectacle humoristique «L'école des mères», de Myriam Demierre, présenté à l'aula du collège du Clos.

Cette soirée donne surtout l'occasion à la Municipalité de remercier les enseignants de leur engagement et de remettre un cadeau à ceux d'entre eux qui prennent leur retraite ou qui ont accompli 25, 30, 35, voire 40 ans à la tête de classes veveysannes. Elle maintient le lien indispensable entre les autorités communales et l'école, devenue cantonale.

Retraites	N. de pers.	Retraite après (...) années passées à Vevey		
Etablissement primaire	1	21		
Etablissement secondaire	2	21	22	
OPTI	0			
PPLS	2	34	36	
		25	30	35
Jubilaires	N. de pers.	N. de jubilaires pour (...) années passées à Vevey		
Etablissement primaire	1	1		
Etablissement secondaire	1			1
OPTI	0			
PPLS	1		1	

Nombre de repas livrés par la Fondation "Beau-Séjour"	2008	2009	2010			2011		
	Indiv	Indiv	Indiv	UAPE	Total	Indiv	UAPE	Total
Janvier	399	320	259		259	283	315	598
Février	377	323	181		181	379	348	727
Mars	231	480	316		316	353	355	708
Avril	526	211	244		244	211	214	425
Mai	420	332	290		290	360	375	735
Juin	404	199	237		237	231	274	505
Juillet	30	5	6		6	0	0	0
Août	45	59	129	157	286	117	164	281
Septembre	454	340	456	438	894	523	509	1'032
Octobre	272	207	229	218	447	274	233	507
Novembre	413	326	453	413	866	514	492	1'006
Décembre	286	200	296	288	584	404	387	791
Total	3'857	3'002	3'096	1'514	4'610	3'649	3'666	7'315

Promotions et Fête des écoles

Depuis que la cérémonie des Promotions est organisée en soirée, les parents sont plus nombreux à y participer et le théâtre affiche complet. Cela va d'ailleurs poser des problèmes lorsque nous aurons affaire à des volées plus fortes. Ce jeudi 30 juin, la journée a commencé à 6 h par la traditionnelle salve de 26 coups de canon tirés depuis la terrasse de St-Martin. A 18h30, élèves, enseignants et parents se sont retrouvés pour une cérémonie empreinte à la fois de cordialité et de solennité, les discours et remises de certificats d'études et de prix alternant avec des moments musicaux. Un apéritif servi sous la Grenette a ponctué la soirée.

Quant à la Fête des écoles, elle s'est déroulée le vendredi 1^{er} juillet, dès 16h, dans la cour du collège Jean-Kratzer avec un nombre record de productions (plus de 700 élèves sur scène).

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet, la Grande-Place a accueilli une fête foraine plutôt maigrichonne. Vevey se trouvait une nouvelle fois en concurrence avec d'autres manifestations romandes qui offraient aux forains des conditions financières nettement supérieures. Des mesures devront être envisagées pour les prochaines années.

Activités de vacances

Les activités variées, mises sur pied pour pallier l'absence du Passeport vacances, avec la précieuse collaboration de la présidente du Conseil

d'établissement, ont rencontré un important succès.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises en 2011. Les personnes intéressées à suivre ses travaux peuvent consulter les procès-verbaux des séances sur le site «vevey.ch».

Les principaux sujets traités ont été l'école à journée continue (art. 63a de la Constitution vaudoise), l'organisation de la fête des écoles, le Plan d'études romand (PER) et l'accueil parascolaire.

La procédure de renouvellement du Conseil d'établissement, liée à la législation, se révèle lourde et prend beaucoup de temps, surtout lorsque les forces de travail manquent.

Forum parents-école

Aucun forum n'a été mis sur pied en 2011. C'est une tâche qu'il est prévu de confier au prochain Conseil d'établissement.

Etablissements

Les établissements primaire et secondaire de Vevey sont dirigés respectivement par M. Patrick Gavillet et par M. Serge Overney.

L'encadrement des élèves est assuré par 118 enseignant(e)s dans chacun des établissements, majoritairement à temps partiel.

L'évolution des effectifs respectifs au cours des quatre dernières années scolaires est indiquée dans le tableau en haut de la page suivante:

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Education

		Evolution des effectifs au 1 ^{er} octobre			
		2008	2009	2010	2011
Cycle initial	CIN	330	348	410	400
1 ^{er} cycle primaire	CYP 1	332	329	317	355
2 ^e cycle primaire	CYP 2	354	337	349	330
Classes à effectifs réduits primaires	ERP	61	62	48	42
Total établissement primaire		1077	1076	1124	1127
Cycle de transition secondaire	CYT	334	337	329	323
Voie secondaire à options	VSO 7-9	168	168	175	179
Voie secondaire générale	VSG 7-9	157	175	173	202
Voie secondaire baccalauréat	VSF 7-9	228	226	227	229
Classes à effectifs réduits secondaires	ERS	81	79	70	54
Total établissement secondaire		968	985	974	987
Total général établissements primaire et secondaire		2045	2061	2098	2114

de devoirs surveillés et d'études surveillées, qui demeurent les utilisateurs prioritaires.

Camps et courses

Rappelons que la commune finance, pour une bonne part, les divers camps et courses organisés tout au long de l'année, de même que les journées à ski du 2^e cycle primaire et du cycle de transition secondaire (5^e et 6^e). En plus des courses d'école traditionnelles et des séjours à « la Cheneau », se sont notamment déroulés les camps de ski de 8^e année à Bruson, aux Crossets, à Leysin, aux Diablerets et à Vers l'Eglise, entre le 31 janvier et le 4 février 2011.

La répartition des classes dans les 15 bâtiments scolaires veveysans est la suivante:

Bâtiments	Nb. de salles à disposition *	Etablissement primaire						Etablissement secondaire						Nb. de classes	Salles de dégagement	
		CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP	COES/P	CYT	VSF	VSG	VSO	DES	COES/S			ACC
1 Quai Ansermet	2	2													2	0
2 Collège de la Veveyse	21	4	6	6		1									17	4
3 Galeries du Rivage	9	1						8							9	0
4 Collège du Clos	20	3	3	2				9							17	3
5 Collège Bleu	17										8	2		2	12	5
6 Collège 1838	2											1			1	1
7 Collège Jean-Kratzer	24								10	9	4				23	1
8 Collège de la Part-Dieu	9	3	3	1											7	2
9 Pavillon de la Prairie	2			2											2	0
10 Collège de Charmontey	7	3	1	1											5	2
11 Pavillon de Charmontey Sud	2		2												2	0
12 Pavillon de Charomontey Nord	2			2											2	0
13 Collège des Crossets	13	3	4	2		2									11	2
14 Collège de Plan	8	2		1			2								5	3
15 Ecole de l'Athénée	1												1		1	0
Totaux		21	19	17	0	3	2	17	10	9	12	3	1	2	116	
				62					54							

* sans les salles spéciales (travaux manuels, sciences, couture, informatique, dessin, etc.)

Usage extrascolaire des locaux

L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'école est intensive. Elle est principalement le fait de sociétés locales et des cours de langues et de cultures étrangères (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais, anglais). Chaque attribution est faite en respectant le cadre de travail des élèves, des enseignants et de nos groupes

Scolarisation hors Vevey

La répartition des enfants domiciliés à Vevey et fréquentant d'autres écoles ou institutions que les établissements officiels veveysans se présente comme suit:

	2008	2009	2010	2011
Ecoles privées	183	202	193	195
<i>dont Ecole internationale bilingue du Haut-Lac</i>	<i>99</i>	<i>90</i>	<i>105</i>	<i>106</i>
Institutions spécialisées	40	51	45	33
Etablissements scolaires de la région (équilibrages)	40	39	36	31
Sport/études	1	1	1	1
Autres cantons	3	3	4	3
A l'étranger	1	1	4	3
Instruit à domicile	1	0	0	1
Totaux	269	297	283	267

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Éducation

Quant aux classes du cycle de transition, elles ont séjourné dans le Jura, aux Emibois et aux Rouges-Terres, du 5 au 9 septembre et du 12 au 16 septembre 2011.

Les traditionnels voyages de fin de scolarité obligatoire de classes de 9ème ont eu lieu entre le 16 et le 20 mai 2011 à Strasbourg (Alsace), à Marina di Massa (Toscane) et à Mor-teau (Jura français).

Jumelages et échanges de classes

Un nouveau stage d'arts visuels a eu lieu à Carpentras du 28 mai au 4 juin. Dans le cadre du projet européen «Comenius: quand l'Ecole s'ouvre à l'Europe», des élèves et enseignants d'une classe secondaire veveysanne ont pu se rendre par groupes en Lituanie, en Allemagne et en Bulgarie alors que Vevey a accueilli des correspondants d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, de Pologne et de France. Le financement de cet échange a été assuré par des fonds européens.

Frais de transport et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements

La commune doit participer aux frais de déplacements et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements officiels de la scolarité obligatoire, fréquentant une classe de raccordement ou une classe sport-études. Au 31 décem-

Subventions pour études musicales	2008	2009	2010	2011
Nombre de bénéficiaires	24	29	27	26
Montant de la subvention	Fr. 10'876.00	Fr. 11'721.00	Fr. 8501.00	Fr. 9576.00

bre 2011, onze élèves étaient inscrits en classe de raccordement I et cinq en raccordement II à Montreux, alors qu'une élève suivait une filière sport-études à Lausanne.

Bourses d'études et prêts à la formation

Faute de temps, la refonte du règlement communal de 1962 a été reportée. Quatre anciens dossiers sont encore ouverts, mais aucun nouveau n'a été examiné. La Municipalité devrait pouvoir se pencher sur un projet de nouveau règlement dans le courant de 2012, ce qui permettra ensuite de relancer l'information sur les possibilités d'obtention d'une aide communale en matière de formation.

Subventionnement des études musicales

Peuvent présenter une demande de subsides les parents, domiciliés à Vevey depuis un an au moins, dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au conservatoire de musique de Montreux-Vevey-Riviera, à l'école de musique «Crescendo» ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) et qui enseigne à Vevey uniquement.

Projets

Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 2010-2035

La direction de l'éducation suit depuis plusieurs années l'évolution démographique de la ville. Chaque rapport de gestion en fait mention. Avec la réalisation de nombreux projets immobiliers importants, notre population a augmenté et va croître encore sensiblement, ce que confirme le Service cantonal de recherche et d'information statistiques vaudois (SCRIS).

Cette évolution rend nécessaire la construction d'un grand nombre de nouveaux locaux scolaires. Depuis avril 2009, date de la première présentation de la problématique à la Municipalité, des projets ont été échafaudés, quelques sites susceptibles d'accueillir un nouveau bâtiment comprenant 50 classes et les locaux spéciaux nécessaires ont été évalués, des tractations ont été entreprises auprès de propriétaires privés, mais, finalement, abandonnées en raison des exigences financières de ces derniers. A la fin 2011, face à l'importance de la dépense que les constructions scolaires allaient occasionner pour la ville, la Municipalité a décidé de mandater un bureau privé

Années scolaires	Classes primaires 1-6			Cycle de transition 7-8			Classes secondaires 9-11			Total général	Evolution annuelle			Cumul
	classes	dégagements	total	classes	dégagements	total	classes	dégagements	total		1-6	7-8	9-11	
2011-2012	62	11	73	17	3	20	37	9	46	139	0	0	0	0
2012-2013	62	11	73	17	3	20	37	9	46	139	0	0	0	0
2013-2014	64	11	75	17	3	20	37	9	46	141	2	0	0	2
2014-2015	67	12	79	16	3	19	35	9	44	142	4	-1	-2	3
2015-2016	68	12	80	17	3	20	33	8	41	141	1	1	-3	2
2016-2017	69	12	81	22	4	26	30	8	38	145	1	6	-3	6
2017-2018	70	12	82	22	4	26	30	8	38	146	1	0	0	7
2018-2019	72	12	84	20	4	24	34	9	43	151	2	-2	5	12
2019-2020	74	13	87	20	4	24	34	9	43	154	3	0	0	15
2020-2021	74	13	87	22	4	26	34	9	43	156	0	2	0	17
2021-2022	76	13	89	22	4	26	33	8	41	156	2	0	-2	17
2022-2023	76	13	89	22	4	26	34	9	43	158	0	0	2	19
2023-2024	78	13	91	24	4	28	35	9	44	163	2	2	1	24
2024-2025	78	13	91	24	4	28	35	9	44	163	0	0	0	24
2025-2026	79	14	93	24	4	28	35	9	44	165	2	0	0	26
2026-2027	78	13	91	24	4	28	35	9	44	163	-2	0	0	24
2027-2028	79	14	93	24	4	28	36	9	45	166	2	0	1	27
2028-2029	78	13	91	25	5	30	37	9	46	167	-2	2	1	28
2029-2030	79	14	93	26	5	31	38	10	48	172	2	1	2	33
2030-2031	78	13	91	26	5	31	38	10	48	170	-2	0	0	31
2031-2032	79	14	93	25	5	30	38	10	48	171	2	-1	0	32
2032-2033	79	14	93	24	4	28	38	10	48	169	0	-2	0	30
2033-2034	80	14	94	24	4	28	38	10	48	170	1	0	0	31
2034-2035	80	14	94	24	4	28	38	10	48	170	0	0	0	31

Nous perdons progressivement les élèves 9 à 11 en provenance de Puidoux-Chevbres à partir de l'année scolaire 2013-2014

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Direction de l'Éducation

pour analyser les prévisions et donner un avis neutre sur le programme de construction et rénovations proposé par la direction de l'éducation. Ce travail est en cours et devrait donner lieu à un rapport dont le Conseil communal pourra prendre connaissance au printemps 2012.

Le tableau de la page précédente montre l'évolution du nombre de classes et de salles de dégagement nécessaires entre 2011 et 2035 (+ 31). Il faut bien évidemment y ajouter les salles de dégagement et les locaux spéciaux tels que salles de travaux manuels, de couture, de dessin, d'informatique, de sciences, de gymnastique, de musique, des maîtres, etc. De plus, avec l'introduction de la journée à horaire continu, les principaux bâtiments devront offrir des lieux d'accueil parascolaires, notamment des salles à manger.

Bâtiments, locaux et mobilier

La commune ne doit pas seulement construire de nouveaux locaux scolaires, elle doit également songer à entreprendre des travaux d'entretien lourds dans trois bâtiments qui posent de gros problèmes énergétiques: le collège de la Veveyse et le collège du Clos (façades et fenêtres), ainsi que le collège Bleu qui, de plus, comprend des salles de 52 m², bien loin des 80 m² nécessaires pour accueillir des classes à effectifs normaux.

Structures de l'école de musique

Une nouvelle loi cantonale sur les écoles de musique a été adoptée par le Grand conseil en mai 2011. Il s'agira d'adapter les structures de

l'école de musique «Crescendo» à cette législation et à son futur règlement d'application.

Aides sociales scolaires

Une révision des conditions d'octroi et des barèmes des aides accordées aux familles aurait dû être entreprise en 2011. Cela n'a pas été possible pour des raisons de surcharge de travail.

Projet «En avant»

De nombreux élèves entrant en 1^{re} année de l'école enfantine éprouvent des difficultés d'adaptation dues non seulement à leur très jeune âge, mais aussi à leur méconnaissance du français, voire à des problèmes éducatifs et à un manque de socialisation. Poursuivant l'expérience bénéfique amorcée en 2009, en partenariat avec la direction de l'éducation, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la Confédération, la direction de l'établissement primaire a remis sur pied huit cours d'une matinée, entre mai et juin 2011, qui ont permis à 46 enfants allophones de se familiariser préalablement avec leur futur milieu scolaire.

Brochure d'information générale

La brochure d'information générale «L'école vous informe» avait pu être remise à jour en 2010 dans sa version française. Faute de temps, une refonte plus complète n'a pas pu avoir lieu, que ce soit dans la version française ou dans les huit langues étrangères dans lesquelles ce document est traduit. Une version simplifiée de la brochure est tenue à jour sur le site «vevey.ch».

Fusion des services

«Éducation» et «jeunesse»

La déléguée à la jeunesse et les chefs de service de l'éducation et du personnel préparent la fusion des deux services conformément au programme de législation.

Collaborations diverses

Avec les directions d'établissements pour tout ce qui concerne l'organisation scolaire territoriale.

Avec la direction des affaires sociales et familiales et les services jeunesse et sport pour la prise en charge parascolaire.

Avec la direction de l'architecture et des infrastructures, ainsi qu'avec la direction des finances, en ce qui concerne l'entretien des locaux scolaires.

Avec la direction des espaces publics pour l'organisation des manifestations scolaires.

Avec les classes veveysannes de l'Organisme pour le perfectionnement, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI).

Représentations diverses

Conseil d'établissement

Assemblée générale des parents

Commission municipale de l'école de musique «Crescendo»

Commission municipale de la famille

Comité du passeport vacances de Vevey et environs

Association des colonies de vacances

Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Association du jumelage Vevey-Carpentras

*Elina Leimgruber, Municipale
Alexandre Bays, chef de service*

Le service s'adapte aux besoins du public

Nouvelles prestations pour l'animation et nouveaux locaux pour Ginkgo!

Mission

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes (6 - 25 ans) en matière de loisirs, d'insertion socioculturelle et d'insertion socioprofessionnelle. Cette mission se décline en objectifs généraux :

- Favoriser une participation à part entière des jeunes au développement social, culturel et économique de la cité.
- Permettre le développement des compétences des jeunes.
- Valoriser les attentes, les modes de vie et les valeurs des jeunes auprès de la population et des professionnels.
- Promouvoir la santé globale chez les jeunes et participer à la prévention des problèmes spécifiques.

Plan des investissements

Néant.

Ressources humaines

Animation jeunesse et direction

Pour la coordination du service: La déléguée à la jeunesse à 70%, une assistante administrative à 50% et un apprenti de commerce, profil E (tâches réparties entre Sport et Agenda 21).

Pour l'Animation jeunesse : Une animatrice jeunesse à 20%, pourcentage renforcé par un 20% d'auxiliaire jusqu'au 30 juin et dès le 1^{er} juillet engagement d'une animatrice à durée indéterminée à 65%. Une trentaine de moniteurs-trices et techniciens sont engagés pour des mandats ponctuels pour Animai et les Ateliers découvertes.

Pour l'entretien des bureaux et des espaces d'accueil : une concierge à 15%.

Equinox /secteur animation

(nouvelle appellation dès novembre 2011)

Une équipe composée de : une responsable / animatrice à 80% ainsi que deux animateurs à 120% dont un décédé en juin et non remplacé à ce jour. Durant l'année, deux stagiaires pour six mois (en formation HES ou en stage préalable), des moniteurs et animateurs auxiliaires sont engagés pour l'accueil, les activités plein air et certaines sorties.

Travail social de proximité

Une équipe composée de: un éducateur, responsable du travail de proximité à 90%, deux éducateurs-trices de proximité à 150%, une éducatrice de proximité pour les mineurs à 60% (contrat à durée maximale du 1^{er} septembre au 31 août 2013, selon convention avec le service de protection de la jeunesse), une animatrice de l'atelier emploi à 80%, d'une coordinatrice des appuis scolaires à 55% pour la gestion d'une vingtaine de répétiteurs-trices,

une secrétaire à 30% ainsi qu'une femme de ménage auxiliaire.

Durant l'année, deux stagiaires pour six mois (en formation HES).

Egzeko

Animation jeunesse du cercle de Corsier

Un animateur jeunesse à 60%.

Organisation des secteurs

La déléguée à la jeunesse coordonne et supervise les différents axes d'activités distincts qui composent le service jeunesse. L'année 2011 a occasionné un grand investissement de la déléguée à la jeunesse, notamment avec : **Animation jeunesse - direction:** engagements et mises au courant de l'assistante administrative pour le secrétariat et de l'animatrice jeunesse.

Espace de rencontres et d'animations Equinox: arrêt maladie, puis décès d'un animateur; fermeture d'Equinox pour permettre la réflexion, recherche sur les besoins pour aboutir à la proposition d'un nouveau programme d'animation socioculturelle en faveur des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Travail social de proximité - Ginkgo: déménagement des bureaux (bail, travaux, aménagements) et développement de l'accompagnement des mineurs (procédure d'engagement, promotion auprès du réseau et étroite collaboration avec le Service de Protection de la Jeunesse).

Animation jeunesse du cercle de Corsier - Egzeko: suivi habituel.

Secteur animation jeunesse et direction

Animai 2011

Durant cinq jours, du 25 au 29 mai, le Jardin du Rivage à Vevey a de nouveau été le lieu privilégié de ce festival gratuit avec son programme d'animations : des ateliers créatifs, des démos sportives et des concerts de musiques actuelles destinés aux enfants et à leurs parents, aux adolescents et aux jeunes adultes de Vevey et région.

Organisation

Si l'organisation du festival est principalement assurée par le service jeunesse, les collaborations essentielles et riches avec les associations locales donnent son identité à Animai et lui permettent de traverser les décennies tout en restant au plus près des goûts de son public.

Plusieurs services communaux sont également de précieux partenaires pour le bon déroulement de la manifestation (Espaces publics, Sécurité et Finances).

Les équipes d'Equinox et de Ginkgo sont d'irremplaçables collaborateurs, présents entre autre dans deux espaces «lounge», lieux conviviaux de partages et de discussions.

A noter encore le travail professionnel et efficace de

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse



Dans la foule ou tout seul, la magie d'Animai est au rendez-vous.

l'équipe technique et du personnel bar du Rocking Chair pour l'accueil de qualité des artistes et du public.

Bilan

Pour cette année 2011, le bilan des animations pour enfants est très positif. Les diverses animations ont attiré un public nombreux et enthousiaste (environ 2200 personnes). Une vingtaine d'ateliers créatifs, une dizaine de démonstrations et initiations sportives ainsi que 9 spectacles ont rythmé les 5 après-midis du festival sous une météo favorable. La fréquentation des soirées est quant à elle plus mitigée. Sans remettre en cause la qualité artistique des dix groupes présents lors des trois soirées, le public est resté timide face à la programmation proposée. La prévention est un axe important de ce festival et nos partenaires (FVA, Cipret, Ginkgo) ont été présents en soirée et ont ainsi renouvelé leur action auprès des jeunes en particulier. Comme à son habitude, le Collectif Impro Riviera a clos ce festival de manière festive et originale avec deux patinoires pour accueillir les improvisations des comédiens. Le public moins nombreux qu'en 2010 a cependant fait chauffer les Galeries du Rivage!

Le bilan général de cette 29^e édition est positif, à noter une baisse de fréquentation lors des soirées, mais la qualité des prestations proposées est à relever. La collaboration avec les associations et sociétés locales reste un point très positif dans l'organisation et le déroulement du festival.



Finances

Animai est principalement financé par la Ville de Vevey qui assure ainsi la pérennité d'une manifestation presque trentenaire.

Les dépenses liées à la manifestation 2011 se sont élevées à Fr. 75 250.- et les produits à Fr. 30 000.- environ. Les recettes sont de trois ordres différents: le résultat d'une recherche de fonds (à hauteur de Fr. 9500.-), les partenariats sous forme de services (équivalent à Fr. 5250.-) ainsi que le chiffre d'affaires du bar (environ Fr. 16 000.-). Le coût de la manifestation imputé au service jeunesse s'élève donc à environ Fr. 45 000.-.

«Ateliers découvertes» Vevey – cercle de Corsier

En 2011, les écoliers de 8 à 16 ans ont répondu présents pour les 16 ateliers proposés dans le cadre des «Ateliers découvertes». Mis en place en collaboration avec l'animation du cercle de Corsier (Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny), cette prestation rencontre toujours et encore un vif succès auprès des jeunes de la région. La palette d'offres est riche et variée: découverte du ciel étoilé, construction et énergie solaire, reportage sonore, petit apiculteur d'un jour et construction d'une ruche, sushi en folie, visite des serres de la ville; la liste est encore longue. Le partage avec des passionnés font de ces ateliers des moments uniques, des petites bulles de bonheur à partager sans modération!

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse



On écoute, on bricole et on s'amuse... c'est ça les «Ateliers découvertes»!

Quelques chiffres

En 2011, 117 écoliers se sont inscrits aux divers ateliers répartis comme suit:

Sexe	Nbre
Filles	47
Garçons	70
Domicile	Nbre
Vevey	82
cercle de Corsier	35
Age	Nbre
8 à 12 ans	110
13 à 16 ans	7

Les frais de participation facturés aux parents permettent de financer en grande partie les défraiements des moniteurs et les frais de fonctionnement des ateliers. Les communes de Vevey et du cercle de Corsier se partagent le solde des frais (promotion et matériel) à hauteur de Fr. 2500.- environ par année.

Animations itinérantes dans les quartiers

Après quelques années de journées d'animations dans le cadre du projet urbain d'intégration sociale à Général-Guisan, cette offre a été étendue à une plus grande partie de la ville.

Cette nouvelle prestation du service jeunesse a été inaugurée le 28 septembre 2011 dans le quartier de Gilamont. Il s'agit de proposer des après-midis d'animations dans quatre quartiers de la ville, en collaboration avec des structures actives auprès de la jeunesse : Plan-Dessus avec Tremplin, Gilamont avec la Jouerie, Plan-Dessous avec la Maison de quartier et Vevey Est avec les scouts. Des animations ludiques et variées sont proposées aux enfants et jeunes de 6 à 15 ans. Deux animations annuelles sont



Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse



Créativité, jeux et partage au pied des immeubles

prévues par quartier. Par le biais de ces activités, le service jeunesse s'ouvre à la ville dans sa globalité, renforce sa collaboration avec les diverses associations et institutions actives dans les quartiers et permet une visibilité des diverses prestations du service jeunesse. C'est également l'occasion de proposer aux jeunes de multiples animations à proximité de leur lieu d'habitation. Cette occupation de l'espace public permet d'aller à la rencontre des jeunes, parfois de leurs familles et de créer des liens, mais aussi de les inciter à s'approprier ces espaces

comme lieux de convivialité permettant la rencontre. Les quatre premières animations ont rencontré un vif succès et certains déjà «des habitués» sont aux rendez-vous en suivant les animations d'un quartier à l'autre!

Comité Culturel

Le CoCu a reçu sept demandes de couverture de déficit, toutes acceptées pour un montant total de Fr. 10 600.-. Sur les sept projets acceptés, seuls quatre projets ont nécessité le versement de la garantie de déficit du Comité Culturel pour un montant total de Fr. 4613.-.

Prévention – groupe de coordination

Le service jeunesse, représenté par le responsable du travail social de proximité, rencontre environ 4 fois par an les autres animateurs jeunesse du district dans le cadre d'un groupe conduit par le chargé de prévention de l'Association Sécurité Riviera. Il s'agit de partager les problématiques rencontrées sur le terrain avec des jeunes (alcool, stupéfiants, violence, vols, incivilités, etc.).

Projet urbain d'intégration sociale quartier Général-Guisan

La déléguée à la jeunesse a participé activement tant aux séances du comité de pilotage qu'à celles du groupe de travail de ce projet piloté par la direction des affaires sociales et familiales.

La déléguée à la jeunesse a participé à l'élaboration du visuel de la maison de quartier, au suivi des activités de l'animateur ainsi qu'à l'évaluation par la Confédération du projet veveysan.

Elle s'est aussi intéressée au développement du projet urbain dans le quartier Plan Dessus afin de trouver un lieu adapté pour installer les activités de l'association Tremplin.

De plus amples informations sur ce projet sont disponibles dans le chapitre lié à l'intégration (DASF).

Association de la Ferme menthée - AFM

Les activités de l'association de la Ferme menthée répondent aux besoins des jeunes musiciens de Vevey et région: les locaux affichent complet à l'année.

Durant l'année, la déléguée à la jeunesse a participé régulièrement aux séances du comité. Les travaux de rénovation des locaux PC à Gilamont 67 ont occupé l'association une grande partie de l'année. Durant l'été et l'automne, les musiciens ont mis «la main à la pâte» en réalisant eux-mêmes les travaux d'insonorisation, de peinture, de pose de moquette, etc. En outre, la commune a demandé à l'association de participer financièrement à ces travaux pour un montant de Fr. 17 000.-, prélevé sur le fonds de réserve de l'association.

Associations Tremplin et Animation-Jeu Vevey

Ce deux associations sont actives auprès des enfants dans le quartier de la Place Robin pour Tremplin (depuis 2005) et à Gilamont pour l'Animation-Jeu (depuis 1984). Vu le succès rencontré auprès des enfants et la qualité des prestations offertes, la Municipalité a signé avec ces associations une convention afin d'établir officiellement la mission de ces organisations dans les quartiers concernés ainsi que les relations entre elles et le service jeunesse, notamment dans la collaboration lors des animations de quartier.

Projets de jeunes

De nombreux jeunes sont venus au service jeunesse pour demander des conseils, des mises à disposition de locaux ou de matériel ainsi que des aides financières pour la réalisation de leurs projets (expo, théâtre, festival de musique, fresque, etc.).

La déléguée à la jeunesse s'est plus particulièrement impliquée dans le soutien à l'organisation de la journée cantonale des Scouts «Piquez dans les plats» du 2 octobre. La Ville de Vevey a soutenu cet important événement de jeunesse en offrant la gratuité de ses prestations.

Des soutiens financiers ont été versés notamment pour:

- Exposition collective «Tu vois c'que j'veux dire» à l'ex-EPA,
- Spectacle de l'association «...Et puis s'en vont»,
- Création d'une fresque décorative à la place Robin.

Annuaire des associations et sociétés locales

L'édition 2011 de l'annuaire des associations et sociétés locales, réalisée par le secrétariat, a été distribuée à 1500 exemplaires par le biais du bureau de l'information, de l'office de la population, du service des affaires sociales et familiales, du service culturel et de sport & jeunesse. La réflexion sur l'opportunité de transférer cette base de données sur le site internet de la ville, (économie de papier et meilleure diffusion de l'information) a été reportée pour 2012.

Conseil - Accueil - Information

Le service jeunesse est souvent sollicité pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers;
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse

Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- engagement et gestion du personnel (équipes d'animation Equinox et Egzeko, équipe du travail de proximité – Ginkgo et secrétariat);
- gestion administrative du secteur jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
- promotion des activités du service;
- entretien du matériel (de sonorisation, d'activités, etc.).

Collaborations diverses

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, directions, enseignants, médiateurs, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educatrice en Milieu Ouvert, animations jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, etc.);
- culturel (AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, Rocking Chair, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Centre d'informations et de prévention du tabagisme, etc.).

Représentations diverses

- la commission municipale «jeunesse»;
- la commission municipale «des affaires interculturelles»;
- du groupe de travail municipal sur les incivilités;
- des groupes de conduite et de pilotage du projet d'intégration Général-Guisan;
- du groupe de coordination alcool Riviera;
- de la chambre consultative de la jeunesse du canton de Vaud;
- du comité de la conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse.

Secteur Espace de rencontres et d'animations Equinox/secteur animation dès novembre 2011

L'année 2011 a été une année de changements pour le centre de rencontres et d'animations Equinox et l'équipe d'animateurs. Cela comprend entre autres la fermeture de l'espace Equinox, l'intégration de l'équipe d'animateurs au secteur animation du service jeunesse et l'élaboration d'un nouveau programme de prestations.

Espace de rencontres et d'animations Equinox, de janvier à avril 2011

Heures d'ouverture

	Activités	Horaires
mardi	Repas	18h - 20h30
mercredi	Espace rencontres	14h30 - 18h
vendredi	Espace rencontres	15h30 - 18h
samedi	Espace rencontres	
	1 samedi sur 2	14h - 18h
	Soirées à thème	
	1 samedi sur 2	20h - 23h
dimanche	Sorties découvertes	
	1 fois par mois	9h - 17h

L'année 2011 a commencé avec une équipe réduite, un animateur ayant été mis en arrêt maladie dès le mois de novembre 2010. Ce dernier n'a pas pu réintégrer l'équipe et c'est avec une grande tristesse que le service jeunesse a appris son décès en juin 2011. Cette situation a eu une forte influence sur la gestion du centre Equinox. Afin de pallier à cette absence, l'équipe d'animation a engagé un moniteur auxiliaire à 20% dès le mois de février pour les accueils libres du vendredi et du samedi. Cependant, la situation a été très éprouvante pour les deux animatrices; en effet, un auxiliaire ne peut intervenir que partiellement auprès des jeunes, particulièrement dans le maintien du cadre. Cette situation s'est révélée préjudiciable à un encadrement de qualité. Au vu de ces circonstances particulières et des signes évidents de fatigue professionnelle de l'équipe, il a été décidé à fin mars, en accord avec la Municipalité, de fermer les accueils libres. Cette décision est également liée aux constats et aux nouvelles orientations découlant d'une réflexion de fond.

Accueils et fréquentation du centre du 1^{er} janvier au 23 mars 2011

Durant les trois premiers mois de l'année 2011, les accueils ont été fréquentés par une trentaine de jeunes. Ce nombre a été très aléatoire selon les jours, allant de 10 à 25 jeunes. Cette fréquentation s'est inscrite dans la continuité de celle de 2010; ce sont effectivement les mêmes jeunes qui ont participé aux accueils et aux activités, c'est-à-dire essentiellement des garçons de 15 à 19 ans qui viennent au centre depuis environ trois à quatre ans. Il est difficile de donner des chiffres aussi précis que les autres années; en effet, au vu de ce contexte particulier, peu de jeunes se sont inscrits comme membres (chaque année il a fallu beaucoup d'efforts aux animateurs pour obtenir les inscriptions et le paiement qui s'effectuaient généralement durant les six premiers mois). Cependant, la fréquentation ayant très peu changé, nous pouvons estimer qu'environ 40% des jeunes sont de nationalité suisse, les autres provenant essentiellement de pays d'Europe et des Balkans.

Activités du centre du 1^{er} janvier au 23 mars 2011

Durant cette période, et au vu de la réduction de l'équipe, peu de projets et d'activités ont été réalisés. Les repas ont été maintenus à raison d'une fois par semaine; leur fréquentation a été variable de 6 à 9 participants (nombre maximum fixé à 10 participants). Au mois de janvier, un concert de rap a été organisé avec deux groupes venant de Genève et Monthey. Une trentaine de jeunes ont participé à l'après-midi qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance et qui s'est terminée avec un micro ouvert. Pour son départ, la stagiaire a organisé une sortie dans un restaurant de Monthey; huit jeunes ont participé. Un tournoi de baby-foot a été organisé au mois de février avec une quinzaine de participants.

Période de transition pour l'équipe d'animation d'avril à fin décembre 2011

Dès la fermeture de l'accueil, l'équipe d'animateurs s'est plongée dans la finalisation de la réflexion en cours et l'élaboration d'un nouveau programme de prestations. En parallèle, elle a organisé diverses activités dans l'espace public de la ville afin de garder et de créer des liens avec les jeunes.

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse



Beaucoup d'intérêt et d'attentes de la part des écoliers

Finalisation de la réflexion

Suite à la fermeture des accueils et en lien avec une décision municipale, l'équipe d'animation a finalisé la réflexion débutée dans le courant de l'année 2010. Cette réflexion comprend notamment une évaluation de fond du fonctionnement du centre de rencontres et d'animations Equinox de septembre 2007 à avril 2010, un diagnostic des besoins et une recherche sur les études actuelles dans le domaine du loisir des adolescents. Elle a abouti sur des constats et de nouvelles orientations.

Diagnostic des besoins

Entre les mois de mai et septembre, l'équipe d'animation a organisé un diagnostic des besoins chez les jeunes de la ville de Vevey. Dans un premier temps, elle est allée à la rencontre des jeunes dans la cour de trois établissements secondaires, durant les pauses du matin, à midi et à la sortie des classes. Elle a également été présente lors d'accueils dans les structures de Tremplin et de la Jouerie. En septembre et durant quatre jours, l'équipe d'animation a reconduit ce concept au CEPV, durant la pause du matin et celle de midi et, en collaboration avec l'animateur du cercle de Corsier. Cette démarche a permis d'identifier les envies de loisirs des adolescents scolarisés à Vevey sur la base des réponses de 300 écoliers interrogés.

Secteur animation

Au vu des résultats, de nouvelles orientations ont été définies et acceptées par la Municipalité. Les principales sont la fermeture définitive du centre Equinox, l'augmentation et la diversification de la population touchée par les prestations (notamment en organisant des activités dans l'espace public afin d'aller à la rencontre de la population cible sur le terrain), de développer la collaboration avec le réseau et de relancer la dynamique participative.

Nouveau programme de prestations

Ces prestations sont réparties en quatre axes de travail inhérents à la mission du service jeunesse, à savoir :

L'**axe animation** proposant l'ouverture hebdomadaire de salles de gymnastique, des animations d'été et des animations itinérantes de quartier (*), des ateliers décou-

vertes (*) et des ateliers créatifs, des après-midis ludiques, des repas ou soirées à thème (*),

L'**axe prévention** comprenant des projets de prévention et la collaboration à l'action Prév'Riv (*), en collaboration avec le travail social de proximité,

L'**axe événements** avec le festival Animai (*), des événements spécifiques pour adolescents et la participation à des manifestations locales,

L'**axe soutien** pour le soutien aux projets de jeunes (*), la parution d'un journal trimestriel, la mise à disposition et location des locaux (*), le soutien et le suivi d'associations.

(*) Prestation déjà existantes.

Intégration de l'équipe d'animateurs au secteur animation du service jeunesse

Le centre Equinox ayant été fermé, il a été décidé d'intégrer l'équipe au secteur animation du service jeunesse et de restructurer ce dernier, sous la direction de la déléguée à la jeunesse. Cette restructuration comprend également l'élaboration d'un nouveau plan de communication à réaliser en 2012.

Activités et manifestations

Durant les mois de mai et juin, l'équipe a organisé des **animations d'été** au Jardin du Rivage tous les vendredis en proposant des ateliers, des activités ludiques et sportives (jeux, badminton, slack-line, ping-pong, etc.). Elles ont rencontré un vif succès auprès des enfants et de leurs parents; cela a permis de confirmer le besoin d'animations extérieures durant l'été.

Dès septembre et en collaboration avec les acteurs locaux des quartiers, les animatrices ont organisé quatre animations itinérantes (cf. paragraphe « Animations itinérantes dans les quartiers »).



Succès pour les ateliers des animations d'été

Comme chaque année, l'équipe d'Equinox a participé à l'organisation et à l'encadrement de plusieurs animations pour les enfants et les jeunes durant le **Festival Animai**. Elle s'est occupée également de la mise en place de l'espace « lounge ». L'équipe d'animateurs a été présente lors des concerts non seulement dans un but de prévention (consommation d'alcool, stupéfiants), mais également d'éventuelle intervention dans des situations jugées déli-

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse

cates, en collaboration avec les éducateurs de proximité. En collaboration avec Tremplin, les animatrices ont organisé des activités pour les enfants dans le cadre de la **fête multiculturelle**, avec notamment une chasse aux trésors.

Les animatrices ont participé à la **journée contre le racisme**, organisée par le service des affaires sociales et familiales, avec un stand comprenant un quizz pour les enfants et adolescents sur ce thème.

L'équipe d'animation a participé à la journée d'**inauguration de la maison de quartier de Plan-Dessous**.

Soutien à des projets de jeunes

Jusqu'à présent, le soutien aux projets de jeunes se faisait presque exclusivement auprès de jeunes fréquentant Equinox. Suite à sa fermeture, aucun projet n'a vu le jour. Cependant, les animateurs ont rencontré des écoliers férus de robotique et désireux de créer une association pour partager leur passion. Les animateurs les ont accompagnés dans leurs démarches (statuts, recherche de fonds, etc.). Ce soutien continuera en 2012 avec pour but de proposer des ateliers d'initiation à la robotique. L'équipe du secteur animation reprendra aussi le suivi des projets de jeunes jusque-là géré par la déléguée à la jeunesse.



Un trio, passionné de robotique, expose ses créations au marché

Représentations diverses

Commission municipale de gestion

Commission municipale jeunesse

Groupe Intercentre de loisirs du canton de Vaud (2 réunions)

Participation à la Journée de la Plateforme de l'animation socioculturelle

Prêt de locaux et de matériel

Tout au long de l'année, les locaux sont prêtés régulièrement, principalement à :

- *Riviera Lodge (RL)* pour l'utilisation du rez-de-chaussée pour leurs petits déjeuners.

- *Des particuliers*, essentiellement pour des anniversaires d'enfants ou d'adolescents (environ 65 locations payantes) durant les week-ends disponibles. Cette prestation a rencontré un tel succès que des demandes ont dû être refusées car le planning de location était complet.
- *Des associations et groupes*: à la Communauté albanaise pour des cours de chants pour les jeunes, au groupe d'improvisation théâtrale «Impro Riviera», au groupe d'improvisation «La Clique»; les locaux sont aussi mis ponctuellement à disposition pour les repas des jeunes du travail social de proximité, pour un brunch musical du Théâtre de l'Oriental, et pour divers services au chœur mixte de Corseaux, à l'association «Trois petits points et s'en vont», à la Jouerie, à Action Communautaire et Toxicomanie et au Centre vaudois d'aide à la jeunesse.

Du matériel d'animation a été prêté à l'Association de la Place Robin (APERRO) lors de leurs manifestations.

Bilan général

2011 peut être considérée comme une année charnière dans l'évolution du service jeunesse qui a pris un virage novateur. La remise en question du centre de rencontres et d'animations a été nécessaire afin de s'adapter à l'évolution des besoins.

Dans les nouvelles orientations définies par le secteur animation, il faut retenir deux types de prestations prioritaires: une utilisation accrue de l'espace public avec les animations au Jardin du Rivage et dans les quartiers ainsi qu'une utilisation ludique ou sportive de lieux spécifiques (rez-de-chaussée de la Grande-Place 5 et salle de gym). Ces types de prestations ont pour but une appropriation de ces espaces permettant la rencontre et le partage, renforçant ainsi les liens sociaux.

Si cette année a été pour l'équipe d'animation une période de transition et de réflexion, l'année 2012 se profile comme une période d'action avec la mise en place sur le terrain du programme de prestations.

Secteur travail social de proximité

Tout comme pour les autres secteurs du service jeunesse, l'année 2011 a été placée sous le signe des changements et des nouveautés. L'équipe étant à l'étroit depuis longtemps à la rue Louis-Meyer de nouveaux locaux plus vastes ont été loués pour accueillir tout le secteur du travail social de proximité. Ces locaux, mieux disposés, assurent un confort de travail et surtout une meilleure prise



Les nouveaux locaux de Ginkgo à la rue de l'Union 15B

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse

en charge des jeunes. De plus, ce nouvel emplacement à la rue de l'Union, permet d'être plus proche des jeunes usagers de la structure, nombre d'entre eux habitent le quartier. La proximité de la Maison de quartier de Plan-Dessous permet également de travailler en synergie, par exemple pour héberger les cours de communication théâtrale ou pour les repas organisés lors des journées d'introduction.

Un projet pilote, d'une durée de deux ans, entièrement financé par le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) a démarré au mois de septembre avec l'engagement d'une éducatrice de proximité, spécialisée dans l'accompagnement des 14 – 18 ans.

Une autre éducatrice de proximité a bénéficié d'un congé sabbatique de 4 mois dans le cadre de ses études. Cette dernière a été remplacée par une ancienne stagiaire à un pourcentage réduit.

Tous ces mouvements et changements ont créé un déséquilibre qui, bien que ressenti par toute l'équipe, ne l'ont pas détournée de ses mandats auprès des jeunes.

Travail de rue

Comme les années précédentes, les éducateurs ont été présents de manière régulière dans les endroits fréquentés par les jeunes. Leur présence a été assurée en moyenne quatre après-midis et deux soirs par semaine dans des lieux tels que le centre-ville, les centres commerciaux, la gare, Equinox en début d'année, la Place Robin, St-Martin, les bords du lac. Durant le printemps, il s'est avéré que la place Scanavin est devenue également un lieu fréquenté par toutes sortes de jeunes qui méritent un intérêt.

Les constats 2011 font ressortir que certains jeunes qui posaient problème l'année précédente se sont insérés (apprentissage, famille), que moins de jeunes sont visibles dans la rue depuis la rentrée scolaire, mais que les problématiques sont toujours plus lourdes et ne changent pas : pénurie de logement, endettement, entourage familial défaillant ou violent, manque d'outils d'intégration, parcours scolaire peu satisfaisant, soucis de consommation (alcool, drogues, etc.). Tout cela provoque une rupture sociale de plus en plus marquée auprès des jeunes abordés. Même si le travail auprès de ces jeunes est peu gratifiant sur le court terme, il reste fondamental. Les effets du travail de proximité ne se mesurent qu'avec le temps. Il faut savoir rester le plus facilement et le plus simplement accessible, disponible. Quel que soit le contexte, ce travail d'accompagnement consiste à favoriser l'estime de soi, à développer les compétences personnelles et à susciter une participation à la vie sociale.

Toutes les tâches, les constats, les observations, les réflexions personnelles ou de groupe sont répertoriés, discutés et retravaillés dans le cadre de nos colloques et d'inter-visions avec d'autres collègues.

Dans le cadre des dix ans du travail social de proximité à Vevey, une importante recherche sur les jeunes et l'espace public veveysan s'est terminée au mois de novembre. Elle a été réalisée par une ancienne stagiaire et sera présentée au printemps 2012 lors de l'inauguration officielle des locaux et de la célébration des dix ans du travail social de proximité de Vevey. Les constats ont ouvert de nouvelles perspectives de réflexions qui vont être développées et suivies dans le courant de l'année 2012.

Ginkgo

Au bénéfice d'une très bonne réputation, le programme Ginkgo reçoit de nombreux jeunes en mesure d'insertion ou en mesure d'accompagnement pour les mineurs. En effet, si le travail de rue amène des jeunes de tout âge à la permanence sociale, ce sont les assistants sociaux des divers centres sociaux régionaux qui envoient les jeunes au bénéfice de l'aide sociale (RI) à Ginkgo.

Dans un premier temps, les jeunes (la plupart du temps par le biais d'un professionnel) prennent rendez-vous auprès d'un éducateur ou du responsable pour évaluer leurs besoins. A partir de là, les collaborateurs de Ginkgo les accueillent dans un ou plusieurs des cinq axes propres à Ginkgo.

Les cinq axes

L'accompagnement individuel (permanence sociale - trois après-midis et un matin par semaine) a accueilli une cinquantaine de jeunes qui sont venus plusieurs fois pour différentes demandes (questions administratives, logement, problèmes financiers, familiaux, de formation ou d'insertion professionnelle, problèmes statutaires, de dépendances, problèmes de violences subies). L'éducateur propose au jeune une aide ponctuelle ou l'accompagne vers une structure d'aide plus spécifique dès que sa demande a été travaillée et clarifiée. Plusieurs parents ont également sollicité Ginkgo afin de venir en aide à leurs enfants ou à leur famille. Pour répondre à ce genre de situations, plusieurs entretiens de famille sont effectués, favorisant ainsi une médiation entre les différents protagonistes.

Les activités socio-éducatives permettent de renforcer le lien et la confiance avec les collaborateurs de Ginkgo. Les



Créer des liens hors du cadre habituel est aussi une mission de Ginkgo

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse

activités se mettent en place en essayant d'impliquer les jeunes dans toutes les étapes du processus, par exemple, des week-ends dans la nature (Champex, Rances), des visites de musées (Communication à Berne, Château de Gruyère), des sorties ludiques («safaris photo» à Vevey, karting), des activités culturelles (soirée contes et musique, conférence-concert sur Miles Davis à la bibliothèque municipale, concert de jazz au Chorus à Lausanne, projection d'un documentaire sur les années «Schwarzenbach» à la Maison de quartier de Plan-Des-sous). Le prêt de livres continue avec la bibliothèque de Ginkgo qui ne cesse de s'étoffer. Pour les sportifs, il y a du badminton le mercredi à midi à la salle de gym de la Vevveyse. Et le jeudi soir, les jeunes intéressés par le cinéma ou les jeux de société partagent un moment privilégié.

Le Coup de Pouce Emploi Jeunes (CPEJ) a conservé la même procédure : après un entretien d'admission avec le responsable de Ginkgo, le jeune participe à la journée d'introduction. Dans cette journée, le jeune a le temps de présenter son projet et son parcours de vie. Il prend ensuite divers rendez-vous qui le mèneront à fréquenter :

- L'atelier «emploi»: Elaboration de CV, lettres de motivation, contacts avec les patrons, etc.
- L'atelier «communication et attitude»: Ce nouvel atelier est donné par une professionnelle du théâtre et permet de travailler sur les attitudes corporelles et la confiance en soi.
- Les appuis scolaires: Le jeune bénéficie de deux heures d'appuis scolaires hebdomadaires. Ces heures sont données en partie par des bénévoles et en partie par des personnes engagées par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Cette dizaine de répétiteurs a fait pendant toute l'année un travail remarquable.
Trois apprentis de la commune ont profité également des cours d'allemand donnés par une répétitrice à raison d'une fois par semaine jusqu'aux examens de fin d'apprentissage.
- Le suivi éducatif: L'éducateur accompagne le jeune dans ses recherches d'insertion professionnelle. Il est également particulièrement attentif aux problèmes de tout ordre rencontrés par le jeune.

La mesure CPEJ s'étend sur trois mois. Au bout de cette période, un bilan est réalisé en présence du jeune et de son conseiller en insertion. Elle peut être prolongée de quatre mois à la demande de tous les partenaires.

Durant l'année 2011, la mesure d'insertion CPEJ a été fréquentée par 75 jeunes. Plus de la moitié d'entre eux ont trouvé un apprentissage, un emploi ou se sont inscrits dans une école professionnelle. Les autres ont résolu ou tentent encore de le faire avec l'aide des intervenants de Ginkgo divers problèmes qui les empêchent de s'insérer professionnellement. Ces problèmes sont la garde d'enfants, la recherche de logements, les conflits familiaux, l'endettement, la violence domestique, la confiance en soi, les problèmes de santé et de dépendances. La plupart de ces jeunes mettent de l'énergie à se battre pour s'en sortir. Bien sûr, cela se fait à leur rythme et avec leurs moyens mais vu ce qu'ils ont dû affronter et affrontent toujours, il est important de continuer à les soutenir.

Le programme d'accompagnement pour les adolescents est un nouveau projet pilote depuis le 1^{er} septembre et pour une durée déterminée, financé par le SPJ. Il s'agit

d'un programme d'accompagnement individualisé spécifiquement proposé aux adolescents. Il inclut des entretiens individuels et de famille, un soutien éducatif, de la médiation, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et du soutien dans les démarches administratives et juridiques.

Les prestations consistent à permettre au mineur en difficulté de maintenir, le cas échéant, de restaurer la confiance en soi et envers les adultes, de créer ou recréer du lien social, de construire des savoirs nécessaires afin de se projeter dans l'avenir. Ces prestations sont prodiguées à la demande de la famille, des professionnels entourant le mineur ou du mineur lui-même. L'écoute empathique, le respect mutuel, la compréhension globale de la situation et la collaboration avec tous les partenaires impliqués sont des valeurs qui sous-tendent ces prestations.

Les bénéficiaires sont des mineurs, âgés de 14 à 18 ans, domiciliés, résidant ou séjournant en principe dans le périmètre de compétences de l'Office régional de protection des mineurs de l'Est vaudois (ORPM Est), c'est-à-dire les districts d'Aigle, de Lavaux-Oron et de Riviera-Pays-d'Enhaut. Ginkgo peut suivre 15 mineurs à l'année au maximum, y compris des situations qui lui sont adressées par l'ORPM Est.

Sans publicité aucune, douze mineurs ont été suivis du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011.

Un premier bilan avec le SPJ a fait ressortir l'adéquation d'une telle offre. De plus, ce projet pilote apporte une nouvelle forme de collaboration avec les parents, les assistants sociaux du SPJ, les enseignants et les autres professionnels de l'école, même si cela faisait un certain temps que des jeunes de cette tranche d'âge venaient d'eux-mêmes demander une aide.

La permanence socio-juridique Jet Service Riviera (antenne de la permanence Jet-Service du Centre Social Protestant de Lausanne) est toujours active un après-midi par semaine dans les locaux de Ginkgo. Il est à noter qu'une centaine de jeunes ont fait appel à cette permanence en 2011.

Financement de Ginkgo

Le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (Etat de Vaud) a financé Ginkgo pour un montant de Fr. 246 100.-- dans le cadre des mesures du revenu d'insertion pour les 18 à 25 ans. Le SPJ a financé le projet Ados pour un montant de Fr. 44'760.-- (de septembre à décembre 2011).

Projets communautaires

Ces projets ont été un peu mis en veille en lien avec les changements intervenus durant l'année 2011. Notons cependant :



Animation d'un espace «décentré» pendant Animai afin d'accueillir des jeunes qui restent en périphérie de la fête pour discuter, boire un verre d'eau ou improviser quelques airs musicaux.

Un espace simple, coloré et convivial...

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse

Le but de l'action **Prév'Riv 11** porte toujours sur la prévention de la consommation abusive d'alcool ainsi que sur la gestion des déchets lors des soirées festives dans les espaces publics. La forme de l'action a légèrement différé des années précédentes. Fort du constat fait en 2010, il a été décidé d'animer un espace autour d'une «citerne» d'eau mise à disposition par le SIGE (avec chaises de plage, sirops, jeux). Trois jeunes bénévoles ont animé l'espace ponctuellement. Des mini-lampes de poche avec le slogan «Eclaire ta nuit!» ont été distribuées.

L'action s'est déroulée sur 13 soirées, de 19h à 23h du 1^{er} juin au 2 septembre. Certaines d'entre elles ont été écourtées (météo défavorable) ou modifiées car la citerne n'était plus disponible.

Au niveau de la consommation, il a été observé une baisse de consommation d'alcools forts (vodka) ou des alcopops. La bière et le vin étaient très présents chez tous les publics rencontrés. Il faut relever une plus forte consommation de cannabis (jeunes et jeunes adultes) que les années précédentes.

En moyenne, une cinquantaine de jeunes ont été abordés par soirée. Le contact avec les jeunes, les discussions et divers échanges montrent que ces actions doivent se poursuivre pour pouvoir mesurer des effets visibles auprès du public. Les deux tiers du financement se sont faits via la Commission Prévention Riviera et le SIGE (mise à disposition gratuite de la citerne).

Une collaboration entre éducateurs et animateurs est prévue pour 2012.

A la demande de l'animateur du cercle de Corsier, une intervention du type Prév'Riv a eu lieu durant les deux soirées de la **fête de Corsier**.

Les repas d'été, de Noël et la brisolée ont été organisés dans les nouveaux locaux: Jeunes, amis, réseau ont participé dans une ambiance très conviviale.

Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec d'autres partenaires professionnels comme le Service de Protection de la Jeu-

nesse, le Tribunal des Mineurs, le Centre Social Intercommunal de Vevey, des enseignants et divers professionnels des écoles, les services d'orientation professionnelle et certaines unités de soins régionales.

Les collaborateurs de Ginkgo sont aussi sollicités pour des interventions ponctuelles comme intervenir dans le cadre d'une formation pour les assistants sociaux et les collaborateurs des mesures d'insertion sociale, organisée par le SPAS.

Collaborations diverses

Action Communautaire et Toxicomanie (ACT), Action Educatrice en Milieu Ouvert (AEMO), Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), Office d'Orientation Professionnelle, Office de la Transition 1, Semestre de Motivation (SEMO), INIZIO (mesure d'insertion pour les mineurs ayant un dossier SPJ), Entreprise sociale OSEO Vaud, Ecoles primaires et secondaires de Vevey et environs, Association Sécurité Riviera, Centre Social Intercommunal de Vevey et de Montreux, Office Régional de Placement (ORP), Villa St-Martin, Tribunal des Mineurs (TM), Centre Social Protestant (CSP), Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), Jet-Service, Fondation Vaudoise de Probation, Transition Ecole Métier (TEM), Départ, Caritas, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Orientale, l'Hôpital de Nant, Grain de Vy, Nestlé. A cela s'ajoute un important réseau d'entreprises et d'institutions sollicitées pour placer nos jeunes en stage ou en formation.

De plus l'équipe du travail social de proximité participe à différents groupes de travail en lien avec sa mission : Plateforme des travailleurs sociaux vaudois (TSP), groupe des travailleurs sociaux hors murs romand (TSHM), Association Swissprevention, Forum Jeunesse Riviera.

Secteur Egzeko - animation jeunesse du cercle de Corsier

Mission

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes (10 - 18 ans) en matière de loisirs et d'insertion socioculturelle dans les communes de Corsier, Corseaux, Charbonne et Jongny.



L'équipe de réaménagement du skatepark

Direction de l'éducation, jeunesse et sports

Service jeunesse

Organisation

Depuis sa création en 2008, l'animation jeunesse fonctionne avec un animateur jeunesse à temps partiel (50% en 2008 et à 60% dès 2009). La gestion administrative et l'encadrement est effectué par le service jeunesse de Vevey, sous la responsabilité de la déléguée à la jeunesse. Un groupe de conduite, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que l'animation jeunesse du cercle de Corsier corresponde aux besoins et attentes de la population.

Locaux

Un bureau de fonctionnement est établi au sein de l'administration communale de Corsier. L'espace EGZEKO, à Corsier, inauguré le 8 juin dernier, permet des rencontres et réunions avec les jeunes dans un lieu adapté. D'autres locaux sont encore mis à disposition par les quatre communes.

Bilan général

L'année a été marquée par une activité réduite à 30% pour cause de maladie de l'animateur les huit premiers mois. Cependant, l'animateur a pu renforcer les activités annuelles dans les communes (fêtes de villages) en lien avec les comités d'organisation ou les personnes ressources : affiner les collaborations, cibler et régler au plus juste la participation des jeunes et leurs engagements dans la vie de leur village. En outre, il propose des activi-

tés en salle de gym, soutient les jeunes organisateurs des soirées dansantes et a accompagné un groupe de jeunes dans le réaménagement du skatepark de Jongny. L'animateur est demandé par les jeunes, les parents et les professionnels dans le quotidien, à propos de sujets comme la relation familiale, la scolarité, la formation professionnelle, les relations aux autres, les projets, les coups durs et les joies. Le détail des activités, réalisées avec et par des enfants et jeunes de 10 à 18 ans, est intégré dans les rapports de gestion des communes de Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny.

*Elina Leimgruber, Municipale
Michèle Theytaz Grandjean, déléguée à la jeunesse*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010:

Vœu N° 2: La commission souhaite que la problématique soulevée par les achats-tests d'alcool soit rediscutée avec la collaboration d'un expert neutre (pédopsychiatre, psychologue, etc.).

Réponse: Le service jeunesse est toujours en attente d'une publication officielle du canton à ce sujet. Le groupe de travail Pacte Alcool a fait une proposition au Service de la Santé Publique. Une communication officielle devrait avoir lieu dans le courant 2012.

Suivi: en cours.

Le sport au quotidien

Le service des sports soutient, coordonne et initie des événements

Mission

La mission prioritaire de ce service est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Les autres missions du service des sports sont les suivantes :

1. Promotion du sport
2. Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives
3. Organisation de manifestations sportives
4. Jeunesse et sport
5. Soutien du sport associatif veveysan et régional
6. Gestion et distribution des subsides et dons divers
7. Coordination et développement d'actions intercommunales
8. Représentations diverses et réceptions

Ressources humaines

- Délégué au sport à 100 %
- Adjoint au sport à 50%
- Secrétaire à 100%
- Apprentie à 50%
- Stagiaire et civiliste (salaire mensuel - de 3 à 6 mois)
- Moniteurs engagés à la tâche (50 personnes)
- Spécialistes - mandats extérieurs afin de décharger un peu le service.

Promotion du sport

Un domaine dans lequel le service des sports s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous continuons à mettre largement nos installations sportives aussi bien plein air qu'intérieures à disposition d'une cinquantaine de sociétés, clubs, groupements divers et du public. Toutes ces infrastructures sont utilisées tous les jours de 16h à 22h ainsi que le week-end. Elles sont accessibles également durant les vacances scolaires aux heures habituelles ainsi qu'en journée sur réservation particulière. Nous soutenons et facilitons l'accès à nos installations à différents groupes à mobilité réduite tels Les Eglantines, Handisport Riviera ainsi que plusieurs médecins de la région qui ont mis en place des cours «santé» pour lutter contre le surpoids des jeunes.

La ville de Vevey a également adhéré au projet Urban Training en début d'été 2011. Les séances gratuites et ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir une semaine sur deux. Le projet, dirigé par un coach professionnel, propose une activité physique en groupe qui entame un parcours santé à travers la ville en exploitant les équipements urbains à des fins sportives.

Dans le cadre de la promotion du mouvement au travail, le Service des sports a lancé en automne la campagne

Cours midi actifs
pour collaborateurs de la ville de Vevey

LUNDI de 17h30 à 18h30 - Salle Part-Dieu
du 24.10.2011 au 19.12.2011 (9 cours)

JEUDI de 12h15 à 13h15 - Salle Part Dieu
du 3.11.2011 au 22.12.2011 (8 cours)

Les cours se déroulent à la Salle Part-Dieu (Rue des Chenevières 4, à Vevey)

Retrouvez votre équilibre et faites de la prévention pour votre santé grâce aux cours de gymnastique!

Différentes activités physiques vous sont proposées en alternance:

- Pilates
- Concept BeBalanced (cousin composé de 90% d'air)
- Renforcement musculaire avec différents engins
- Ecole du dos, stretching et détente.

Inscriptions:
Piotr Wiacek
Adjoint au sport
Ville de Vevey
piotr.wiacek@vevey.ch
Tél. 021 925 53 71

sanasports

Le personnel encadrant est formé de professionnels des milieux du sport et de la santé. Vos formateurs seront à même de répondre à vos questions et pourront organiser vos cours en fonction de vos besoins.

vevey

«Repas-Fit» du jeudi

Bénéficiez de l'offre «repas-fit», une solution simple pour vous nourrir de manière à la fois équilibrée et gourmande. Deux sandwichs complets, un fruit et une boisson à choix proposés chaque semaine à 8.-, pour une plus grande cohérence avec vos objectifs santé et bien-être.

Pour profiter de cette offre, il suffit de vous rendre à la Boulangerie Jotterand, rue du Lac 11, 1800 Vevey. Vos 8 bons (un pour chaque midi sportif) vous sont remis pour 64.- et peuvent ensuite être échangés après chaque cours contre un repas. A signaler nécessairement lors de votre inscription.

Un peu d'activité physique pour nos collaborateurs et collaboratrices

«Cours Midi Actifs». Le but étant d'offrir aux collaborateurs de la Ville de Vevey la possibilité de pratiquer gratuitement des activités physiques douces ou de renforcement, encadrés par des professionnels et à des plages horaires facilement accessibles (pause de midi ou juste après le travail).

Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives

Le service des sports gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 16 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme) et 5 installations annexes libres d'accès. Il est également chargé de la conception, de la mise à disposition, de l'uniformisation, de l'amélioration, de la planification de l'utilisation et de l'entretien des installations sur le plan local et régional. Selon la convention CORAT (signée par l'ensemble des communes du district + Ville-neuve et St-Saphorin le 26 novembre 2001), ces infrastructures sont mises gratuitement à disposition des sociétés locales et loués à divers groupements privés pour des activités sportives. Nous collaborons et coordonnons, par exemple, la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différents événements : manifestations spor-

Education, jeunesse et sports

Service des sports

tives, brocante, fêtes multiculturelles, expositions, foires, lotos, etc. (31 manifestations en 2011). Nous assurons également la gestion sportive de la piscine de Vevey-Corseaux-Plage.

Plusieurs projets ont été mis en route ou se sont achevés:

- Le groupe de travail mené par le SAI, en étroite collaboration avec le service des sports, avait été mandaté par la «Corat» pour proposer et réaliser de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier avait été accepté par l'ensemble des Municipalités du district. Différentes réalisations ont été terminées en 2009/2010 comme les terrains synthétiques de La Veyre, de Gérénez à La Tour-de-Peilz et Praz-Dagoud à Saint-Légier. Le terrain de Copet I a été terminé et inauguré le 11 octobre 2011. Il restera dans ce programme à réaliser les terrains sur Montreux (Saussaz II – Plan de Chailly).
- Acceptation du crédit d'étude (Montreux-Vevey) pour le projet du stade d'athlétisme intercommunal de la Saussaz (prévu pour 2013).
- Projet d'une nouvelle salle omnisports.
- Etude sur l'harmonisation de l'utilisation des piscines sur le district de Vevey (agrandissement des vestiaires du Club subaquatique, uniformisation tarifaire, coordination technique et gestion des ressources humaines communes).
- En collaboration avec le Système d'Information du Territoire de la ville de Vevey, toutes les installations sportives ont été référencées sur le portail cartographique Cartoriviera.ch.
- Suite au succès rencontré par la patinoire mobile au Jardin du Rivage en décembre, la question se pose de l'achat d'une telle installation.
- Achat de panneaux LED pour affichage de publicités et infos diverses lors de l'utilisation de la salle polyvalente des Galeries du Rivage (les panneaux seront également utilisés pour l'Ecran Géant 2012).
- D'autres conduites de projets, nouvelles réalisations ou rénovations...

Organisation de manifestations sportives

Dans ce domaine, le service des sports travaille essentiellement avec des groupes structurés (associations ou clubs). Nous sommes de ce fait activement engagés dans l'ensemble des manifestations régionales, nationales et internationales organisées à Vevey et dans le district. Le rôle central du « coach communal » englobe les domaines suivants : conseil, conception, coordination des demandes, recherche partenariat, mise en contact des structures concernées, soutien logistique, tenue du secrétariat, mise à disposition des locaux et du matériel, soutien financier et promotion. Les principales manifestations de 2011 ont été :

- 7^e Lavaux Nordic Walking
- 26^e Triathlon Riviera
- Meeting du Lac
- Kids' Triathlon Vevey
- 22^e course de la Vieille Ville de Vevey
- WVBFB Protour 2011 (Coupe du Monde de beach-volley sur la place du Marché)
- Duel intercommunal de «La Suisse bouge» - course populaire



La fameuse descente d'escaliers du Vevey Super Bike

- Grand Prix du Haut-Lac
- Vevey Super Bike
- Traversée du Lac (finalement annulée)

Le petit budget d'animation disponible de Fr. 25000.- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les parrains privés. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes. Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On peut estimer le budget «extra communal» des événements sportifs auxquels nous participons à près de Fr. 2 000 000.-. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local et régional. Le service des sports a également été activement impliqué dans deux événements majeurs qui ont eu lieu dans le Canton de Vaud en 2011. Du 10 au 16 juillet 2011, Lausanne a accueilli la **Gymnaestrada**, la plus grande manifestation sportive au monde. Près de 20 000 participants, de tous âges et de tous horizons, membres de quelque 55 fédérations nationales, se sont rencontrés pour partager leur passion. Après Bâle en 1969 et Zürich en 1982,

Education, jeunesse et sports

Service des sports

c'est la 3^e fois que cette manifestation de sport pour tous d'envergure mondiale a eu lieu en Suisse. La ville de Vevey a accueilli près de 1200 gymnastes provenant du **Brésil** et de la **Belgique**. Les délégations ont logé dans les collèges Kratzer, du Clos, de la Veveyse et du CEPV. Un comité d'organisation local composé des membres de Vevey-Ancienne, des Jeunes-Patriotes, de la Gym Dames et de la Gym Chardonne-Jongny ainsi que de plusieurs personnes de la direction des écoles et des différents services communaux, a travaillé pendant une année à la mise en place de l'accueil et à la coordination de plus de 160 bénévoles de la région qui ont encadré les gymnastes. Le service des sports, qui a présidé ce comité, a entre autres coordonné la mise en place du repas des représentants des deux délégations (40 personnes) ainsi que le repas de toute la délégation brésilienne aux Galeries du Rivage (450 personnes). Il a également été activement présent lors des 10 jours comme soutien à la logistique et à la coordination de l'accueil des participants.

La ville de Lausanne a également accueilli en mars 2011, le premier congrès **SportCity** destiné à l'ensemble des partenaires, en particulier institutionnels, actifs dans le sport (Association Suisse des Services des Sports, section Suisse romande et Tessin, Association des Piscines Romandes et Tessinoises, Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, Association Suisse des Managers du Sport, Services des sports cantonaux et communaux romands, etc.). Les deux jours de réflexions, d'échanges et de rencontres avaient au programme des conférences, des ateliers ou des tables rondes. Plusieurs associations suisses ont profité de l'événement pour organiser leur Assemblée Générale. Le but principal était la mise en réseau des acteurs du sport et la rencontre des partenaires commerciaux dans le domaine des installations sportives. Le service des sports est activement engagé dans le comité d'organisation de ce congrès.

Collaborations diverses

Jeunesse et sports

La 13^e édition du programme commun des loisirs sportifs ouverts pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz a encore une fois rencontré un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans. Quelques chiffres en 2011: 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important qui est entièrement géré par le service des sports de la ville de Vevey. Une participation financière de la commune de La Tour-de-Peilz est facturée pour le secrétariat, la conception et le coaching. Le financement de ces cours est mixte entre l'état et les communes. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

Les camps de vacances ont toujours un énorme succès auprès des jeunes. Ils sont organisés conjointement par un groupe de bénévoles regroupés au sein de la Fondation Jolimont, par l'Animation Jeunesse et l'Office du sport et des installations sportives de la Commune de Montreux (mise à disposition gratuite avec personnel des chalets de Leysin et Champéry), par le service des Sports de la

ville de Vevey (organisation générale du projet et mise à disposition du chalet de La Cheneau) et par Sport et Jeunesse de la ville de La Tour-de-Peilz (apport financier et participation de son animateur). En 2011, nous avons mis sur pied trois camps, dont un camp d'été à Château-d'OE et deux camps multisports à Castillon du Gard en France. Grâce à cette organisation commune développée, ce

ne sont pas moins de 15 camps qui ont été proposés et qui ont fait la joie de 450 enfants du district.

Chaque année, une équipe de Montreux et Vevey participe aux **Jeux internationaux des écoliers (ICG)**. Le service des sports est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du voyage du «Swiss Team Riviera» qui est essentiellement composée de jeunes provenant d'un club ou d'une association sportive de la région. En 2011 la délégation de la Riviera composée de 16 athlètes, s'est d'abord rendue au Canada pour la 5^e édition des Jeux d'hiver qui se sont déroulés du 26 au 31 janvier. La ville de Kelowna (Colombie-Britannique) a ainsi accueilli 39 délégations du monde entier soit plus de 500 jeunes. Agés de 12 à 15 ans, ces athlètes ont disputé une multitude de disciplines sportives : ski, snowboard, ski de fond, curling, hockey sur glace, patinage artistique et patinage de vitesse. Ce n'est pas moins de 8 médailles qui ont été remportées par les athlètes de la Riviera dont 4 en or. Au mois d'août une délégation de trente athlètes écoliers s'est cette fois rendue en Ecosse, à Lanarkshire. Sur les onze sports d'été proposés par les organisateurs de cette édition, l'équipe Riviera en a disputé quatre, dans lesquels elle a pu aligner une équipe compétitive. La délégation est finalement rentrée avec deux médailles.

A noter que le budget de Fr. 120 000.-- est couvert par de nombreuses actions de recherche de parrainages, par les communes et par les participants.

Par ailleurs le service des sport encourage **des projets sport-jeunesse** qui touchent les thèmes du surpoids, du manque d'activité ou de la prévention des addictions (J+S, La Suisse bouge, L'école bouge, Ca marche!, Youp'la bouge, Cool & Clean, etc.). Au mois de mars, deux plateformes locales pour la prévention dans les sociétés sportives ont été mises en place par les services



La délégation Montreux-Vevey à son arrivée en Ecosse

Education, jeunesse et sports

Service des sports

des sports de la Ville de Vevey et de Montreux en collaboration avec le centre de compétences RADIX ainsi que le programme Cool&Clean de Swiss Olympic. Le but de ces ateliers était de réunir le plus grand nombre de sociétés sportives actives auprès des jeunes et de traiter de la prévention dans le milieu du sport associatif (violence, fairplay, alcool, dopage, etc.)

Soutien du sport associatif veveysan et régional

Le service des sports fait office de plate-forme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil...) et favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional). En raison de la crise du bénévolat (étude OFSPO 2011) et le besoin accru d'aide du milieu associatif, il collabore de manière active à l'organisation de toutes les manifestations sportives de Vevey et du district et il apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Il tient également à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et d'arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district.

Actuellement une trentaine de sociétés sportives de Vevey encadrent avec compétence plus de 3'300 jeunes âgés de 5 à 20 ans, mais un manque cruel de locaux (salles de conférence, base administrative, archives, bibliothèque et vidéothèque sportive) se fait ressentir. L'aménagement des combles de l'ancienne prison en salle polyvalente doit se faire dans les meilleurs délais pour offrir une attractivité supplémentaire pour les associations. Le service des sports est intervenu dans différents projets et recherches de locaux pour la FSG Vevey-Ancienne, Club de billard la Riviera, Vevey-Riviera Basket, Badminton Club, Compagnie des Archers, Handball Club, Club subaquatique, Club de pétanque de l'Avenir, clubs d'arts martiaux, Riviera Raptors Unihockey Club, Riviera Saints (football américain). Certains ont abouti ou sont encore en cours. Un arrangement financier et sportif a été convenu avec le Club veveysan de tennis dans le cadre de l'agrandissement de La Veyre. La salle multisports sera louée 520 heures/année pour différentes sociétés sportives veveysanes. Les clubs du Riviera Basket et du Badminton Club de Vevey ont pris pleinement possession des locaux à partir de janvier 2010.

Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. Un groupe informel avec différents Municipaux du district est constitué, au gré des demandes, par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. De plus l'objectif de l'Association Sport Riviera (ASR) est de regrouper les associations sportives de la Riviera.

Par ailleurs nous avons assuré l'organisation de deux plateformes de prévention jeunesse axées sur les clubs et associations, ainsi que la réception des sportifs méritants veveysans (récompenses pour les performances sportives ainsi que pour les moniteurs et monitrices ayant suivi un cours J+S dans l'année).

Gestion et distribution des subsides et dons divers

Les subventions communales aux manifestations sont distribuées sur analyse du dossier de sponsoring et selon les critères régionaux, d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Le montant distribué en 2011 était de Fr. 25 000.--. Pour les clubs la répartition se fait au travers du **Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey**. Il a pour but le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs qui ont entre 10 et 20 ans, qui sont licenciés dans le club et qui sont encadrés par des moniteurs formés. Le montant distribué en 2011 était de Fr. 96 000.--.

Selon la convention signée le 6 décembre 1995 par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Vevey, le **Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives** s'occupant de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 6.20 par habitant. La redistribution du montant aux associations sportives selon les critères d'activité dans le club et de l'âge (de 6 à 20 ans). En 2011, un montant global de Fr. 458'875.-- a été distribué aux clubs de la région qui ont touché Fr. 62.50 par jeune actif. Confrontées la même année à des demandes de subventions de trois sociétés de sauvetage pour le renouvellement de leurs unités de sauvetage, les Municipalités Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier, St-Saphorin et Vevey ont décidé de créer le 10 novembre 1997 un Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage. Il a pour but de planifier dans le temps les subventions à verser aux sociétés de sauvetage sises sur le territoire des communes partenaires pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage et à subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité active des usagers du lac. Les contributions des communes signataires sont fixées à Fr. 0.50 par habitant.

Le service des sports soutient également la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs et la Fondation de l'aide sportive suisse.

Coordination et développement d'actions intercommunales

Grâce à la relation étroite avec l'Office Fédéral de Sport de Macolin (OFSPO) dans le cadre de son programme «Réseaux d'activité physique et de sport» et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS), un réseau intercommunal Vevey-Montreux-La Tour-de-Peilz sous le nom de www.sportinforiviera.ch ainsi qu'une ligne téléphonique (N° 0840 20 14 00) commune aux trois administrations ont été créés.

Suite à la décision politique prise en 1999 déjà par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées ;

- Mise en place d'un Fonds intercommunal de soutien aux sociétés s'occupant de la formation des jeunes
- Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage
- Mise en réseau et convention sur l'utilisation de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey (y compris Villeneuve)
- Financement intercommunal des installations de ski des Pléiades et des Rochers de Naye

Education, jeunesse et sports

Service des sports

- Réalisation / Rénovation de 10 terrains de foot inter-communaux

Les projets en cours sont les suivants :

- Stade d'athlétisme intercommunal
- Etude Vevey-Corseaux-Plage, régionalisation de l'utilisation des 5 piscines

Il est à relever qu'en matière d'initiative en faveur du sport, Vevey, étroitement associée avec Montreux sont les seules à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport.

Représentations diverses et réceptions

D'autre part, le délégué au sport :

- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2011, dont ASR, Commission des sports, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Tout Vevey Nage, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Kid's Triathlon, Lavaux Nordic Walking, Association Vevey sur Glace, Ecran géant Rivage, Coupe du monde de beach-volley, Sport City, Jeux internationaux pour écoliers, divers comités spécifiques, etc.);
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours de coach et d'expert ;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Jeunesse et Sport;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera ;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat; de l'Association Suisse des services des sports (ASSS) et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; de la plate-forme «sport» du Plan Directeur Régional; du groupe de travail rapprochement USL Montreux et des sociétés de Vevey

et environs; du comité de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du jury "Prix Nestlé Sport" ;

- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois et fribourgeois : Bulle, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Yverdon;
- collabore avec l'IDHEAP sur différents projets de mémoires;
- participe à la supervision de mémoire avec le service du sport universitaire à Lausanne;
- est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers « Team Riviera »;
- collabore à (GPSHL) police sport Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe de réflexion "Sport-étude" sur la Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure « Sport régional »;
- est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;
- présente une politique sportive communale dans le cadre de la formation post-grade des managers du sport de l'IDHEAP;
- collabore étroitement avec l'Office fédéral du Sport (OFSP) pour le concept des réseaux locaux;
- collabore avec l'Association suisse des managers du sport (ASMS) ;
- A participé aux séminaires suivants: 7^e forum « Bâtir et planifier» (EPFL), 7^e conférence suisse sur l'éducation physique (OFSP), 4^{ème} atelier de réseautage Intégration par le Sport (OFSP), colloque cantonal « Ca marche ! » (CHUV), Congrès installations sportives : aspects économiques (OFSP).

*Eliana Leimgruber, Municipale
Jean-Marc Bryois, délégué au sport*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant.



Direction des finances

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Finances ne s'occupe pas que de chiffres! L'année 2011 a été marquée par la rénovation des tours de Gilamont

Direction des finances

Organisation de la direction

La direction des finances comprend les secteurs d'activités suivants:

- Le service des finances
- Le service des gérances
- Le vignoble communal et la cave de l'Hôpital
- La piscine de Vevey-Corseaux plage
- Le camping de la Pichette
- Le stand de tir de Gilamont.

L'effectif du personnel est de 39,50 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie, piscine VCP et les 3 vigneron-tâcherons).

L'office de la population a été rattaché au Greffe municipal au 1^{er} janvier 2011.

Activités du Service des finances

Les activités, tâches et responsabilités du service des finances sont les suivantes:

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclage et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Paiement des traitements de l'ensemble des employés fixes et auxiliaires de la Commune
- Etablissement des décomptes des charges sociales

- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de TVA
- Secrétariat de la Commission des finances
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité.

Comptes de l'exercice 2011

Les Comptes de l'exercice 2011 seront clôturés en avril 2012 et feront l'objet d'une publication détaillée.

Gérances

Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère la cave de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune.

Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2011.

L'inventaire des propriétés communales peut être résumé comme suit :

Genre d'immeuble	Surface (m²)	Valeur assurance incendie (indice 120)	Estimation fiscale	Valeur au bilan
Bâtiments locatifs	22'424	127'240'869.—	51'930'500.—	50'026'102.—
Bâtiments administratifs	16'882	80'287'216.—	9'080'000.—	8'790'000.—
Bâtiments scolaires et musées	114'466	160'356'768.—	1'170'600.—	—.—
Salles de spectacles	16'767	37'517'701.—	2'775'000.—	—.—
Terrains	281'780	1'574'168.—	7'330'700.—	7'209'900.—
Vignobles	117'307	3'302'726.—	2'372'700.—	2'372'700.—
Droits de superficie	62'904	20'406'870.—	1'790'000.—	1'790'000.—
Immeubles divers	168'811	70'193'559.—	10'800'000.—	8'000'000.—
Total	801'141	500'879'877.—	87'249'500.—	78'188'702.—

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

En raison d'une défectuosité du système de levage du fond mobile de la piscine intérieure, cette installation a dû être fermée le 23 novembre 2011. Le coût de la réparation s'est élevée à Fr. 45'000.- et le bassin intérieur a été à nouveau en fonction le 3 janvier 2012.

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante:

Bassin olympique:

du 14 mai au 4 septembre 40'272 entrées (2010 : 44'452)

Bassin couvert:

du 3 janvier au 13 mai 12'713 entrées (2010 : 12'205)

du 5 septembre au 22 novembre 6'750 entrées (2010 : 8'990)

soit un total d'entrées de **59'735** (65'647 en 2010) qui ont produit Fr. 150'096.— de recettes (2010 : Fr. 166'882.50).

Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

Camping de la Pichette

Le Camping de la Pichette a été exploité du 1^{er} avril au 7 octobre.

Il a enregistré 6'117 nuitées (non compris les résidents à la saison).

Le produit des taxes s'est élevé à :

2011 : Fr. 197'746.—

2010 : Fr. 188'010.—

2009 : Fr. 197'863.—

2008 : Fr. 171'477.—

Le montant des taxes de séjour encaissées a été de Fr. 13'104.—.

Les Vignes de Vevey

L'année viticole 2011

Après un hiver doux, l'année viticole est très précoce comme en témoigne le débourrement¹ qui se produit plus tôt que la normale (le plus précoce de ces 25 dernières années). Cette situation s'accroît pendant tout le mois d'avril, qui est lui aussi beaucoup plus chaud que la normale.

Cette conjoncture provoque une croissance de la végétation. De mémoire de vigneron, l'on peut dire «que l'on voit la vigne pousser». La végétation a pris une avance telle que les premières fleurs sont visibles à fin mai. La pleine floraison² se fait avec une avance de deux semaines par rapport à la normale.

Le passage à la floraison est une simple formalité. Débouchant sur une nouaison³ très généreuse qui nécessite un travail d'éclaircissement des grappes.

¹ Le **débourrement**, appelé aussi **débourrage**, est le moment de l'année où les bourgeons végétatifs et floraux se développent pour laisser apparaître leur bourre (terme désignant le duvet et les jeunes feuilles et fleurs enfouies dans les bourgeons de nombreux arbres). Dans la viticulture, le débourrement est une étape sensible. A l'abri dans sa bourre, le bourgeon peut résister à des températures négatives de 15 à 20 °C. Une fois cette phase amorcée, sa tolérance aux basses températures n'excède plus -2,5°C. C'est la raison des dégâts causés par les gelées printanières tardives.

² La **floraison** est le processus biologique de développement des fleurs de vigne

³ La **nouaison** est la phase initiale de la formation du fruit.

NB: certains éléments de ce rapport ont été puisés dans l'édition du contrôle officiel de la vendange 2011

Juillet affiche un déficit thermique et des précipitations plus importantes que la normale. Ces pluies compensent le déficit hydrique de la vigne.

L'année viticole 2011 peut être considérée comme facile en ce qui concerne les maladies et autres accidents. La sécheresse printanière a contrecarré les plan du mildiou et l'oidium (qui adore les climats chauds) s'est très peu développé, et ce que sur les feuilles.

Mi-août, le raisin présente une belle maturité. La période des vendanges veveysanes commence le 2 septembre et dure jusqu'au 29 septembre.

Nous pouvons mettre en exergue plusieurs aspects qualitatifs de la récolte 2011 :

- Une vendange à l'état sanitaire irréprochable.
- Des sondages comparables à ceux de 1992 et 2000.
- Une vinification sans heurt à l'issue de fermentations rapides et régulières.
- Des Chasselas biens balancés, des rouges parés de robes intenses, aux bouquets généreux et fruités

La récolte 2011 est quantitativement moyenne, très proche des millésimes 1997 et 2007.

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 117'256 kg de raisin (77'081 kg en 2010).

La récolte a été de : 63'567 litres de moût blanc, rive droite (Chasselas et Doral) et de 26'939 litres de moût rouge (Pinot noir, Gamay, Gamaret et Garanoir) pour un total de 90'506 litres de moût.

La production de nos vignobles s'élève 0.76 litres de vin clair au m² (100 litres de moût donnent 95 litres de vin clair), tous cépages confondus (0.52 l./m² en 2010 et 0.88 l./m² en 2009).

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fossorier=450 m²):

	2011	2010	2009
Domaine de Villard	303.77 litres	272.12 litres	380.47 litres
Domaine des Allours	413.95 litres	246.24 litres	418.37 litres
Domaine de Chatacombaz	361.89 litres	233.39 litres	443.06 litres

Les sondages ont varié entre 70° et 85° Oechsle pour le vin blanc et entre 87° et 101° Oechsle pour le vin rouge (2010: 74° et 91° pour le vin blanc et 92° et 103° pour le vin rouge).

Moyennes cantonales des degrés Oeschle pour les principaux cépages:

2008 Vaud:	Chasselas: 72.00	Gamay: 80.16	Pinot noir: 89.23
2008 Vevey:	Chasselas: 71.48	Gamay: 80.08	Pinot noir: 97.15
2009 Vaud:	Chasselas: 80.02	Gamay: 95.02	Pinot noir: 99.05
2009 Vevey:	Chasselas: 78.88	Gamay: 94.95	Pinot noir: 93.62
2010 Vaud:	Chasselas: 79.49	Gamay: 94.01	Pinot noir: 97.15
2010 Vevey:	Chasselas: 77.02	Gamay: 95.66	Pinot noir: 98.34
2011 Vaud:	Chasselas: 75.36	Gamay: 88.74	Pinot noir: 94.12
2011 Vevey:	Chasselas: 75.23	Gamay: 88.80	Pinot noir: 93.20



Tableau comparatif des surfaces et des récoltes de 2001 à 2011

Année	Surface	Récolte
2001	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres
2004	11 ha 10	103'982 litres
2005	11 ha 10	16'442 litres
2006	11 ha 10	51'993 litres
2007	11 ha 10	107'880 litres
2008	11 ha 10	96'938 litres
2009	11 ha 10	103'566 litres
2010	11 ha 10	60'861 litres
2011	11 ha 10	90'506 litres

Travaux

Pour les vignobles des Allours, de Chatacombaz et de Villard, les travaux standards tels que nettoyages des coulisses, vidages des dépotoirs, minages, reconstitutions de vignes ont été exécutés conformément à la pratique usuelle et au budget.

De plus la réfection de la maison vigneronne des Allours est presque terminée à la satisfaction générale.

Pour la cave, nous avons acheté la part restante du micro-oxygénateur payé en commun et d'un élévateur d'occasion. De plus, nous avons installé un système de refroidissement dans une salle de stockage, ainsi que la rénovation complète et lourde du carnotzet de la Municipalité. Cet investissement, outre le fait d'être à disposition de l'exécutif, servira de local de vente des produits des Vignes de Vevey, ainsi qu'un lieu de dégustation de nos produits.

Tout l'assortiment des Vignes de Vevey peut être consulté et commandé sur le site internet: www.lesvignesdevevey.ch.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants:

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1^{er} novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes.

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

Etat du portefeuille des titres au 31.12.2011

Le tableau ci-après présente l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2011.

Commune de Vevey Comptes 2011 Titres

Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2011	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.10	Cours au 31.12.11	Valeur amortie ou remboursée	Valeur bilan au 31.12.11	Plus ou moins value	Rendement brut
	Titres du patrimoine administratif (9153)		5'254'690.00	2'399'400.00		-2'855'290.00	2'399'400.00	0.00	850'908.00
	Services industriels (9153.01)		2'520'700.00	2'399'400.00		-121'300.00	2'399'400.00	0.00	849'600.00
13'320	actions Romande Energie Holding SA (nom.)	25.00	333'000.00	333'000.00	1'199.00	0.00	333'000.00	0.00	333'000.00
206'640	actions Holdigaz (nom.)	10.00	2'066'400.00	2'066'400.00		0.00	2'066'400.00	0.00	516'600.00
396	bons de jouissance Cie Industrielle du Gaz		0.00	0.00	non-cotée	0.00	0.00	0.00	0.00
713	actions SATOM - Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA (nom.)		71'300.00	0.00	non-cotée	-71'300.00	0.00	0.00	0.00
50	actions Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA (CRIDEC) (nom.)	1'000.00	50'000.00	0.00	non-cotée	-50'000.00	0.00	0.00	0.00
	Sociétés de transports (9153.02)		2'385'790.00	0.00		-2'385'790.00	0.00	0.00	48.00
503	actions Vevey-Chexbres, 1ère classe	500.00	251'500.00	0.00	100.00	-251'500.00	0.00	0.00	0.00
500	actions Vevey-Chexbres, 2ème classe	400.00	200'000.00	0.00	0.00	-200'000.00	0.00	0.00	0.00
46'899	actions Transport Montreux-Vevey-Riviera	10.00	468'990.00	0.00	0.50	-468'990.00	0.00	0.00	0.00
9'630	actions Montreux-Oberland Bernois	10.00	96'300.00	0.00	1.78	-96'300.00	0.00	0.00	0.00
12	actions Matterhorn Gotthard Verkehrs AG (nom.)	75.00	900.00	0.00	460.00	-900.00	0.00	0.00	48.00
1'642	actions nominatives "A" CGN Cie Générale de Navigation	100.00	164'200.00	0.00	0.00	-164'200.00	0.00	0.00	0.00
2'193	actions nominatives "B" CGN Cie Générale de Navigation	100.00	219'300.00	0.00	5.00	-219'300.00	0.00	0.00	0.00
9'596	actions nominatives VMCV SA	100.00	959'600.00	0.00	non-cotée	-959'600.00	0.00	0.00	0.00
250	actions Swiss World Airways SA émises	100.00	25'000.00	0.00	0.00	-25'000.00	0.00	0.00	0.00
	Sociétés immobilières (9153.03)		125'200.00	0.00		-125'200.00	0.00	0.00	1'260.00
74	parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey	300.00	22'200.00	0.00	0.00	-22'200.00	0.00	0.00	1'110.00
10	parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey B	300.00	3'000.00	0.00	0.00	-3'000.00	0.00	0.00	150.00
1'000	parts sociales Sté coop. Logacop (nom.)	100.00	100'000.00	0.00	0.00	-100'000.00	0.00	0.00	0.00
	Sociétés touristiques et télévision régionale (9153.04)		223'000.00	0.00		-223'000.00	0.00	0.00	0.00
320	actions Tunnel du Grand St-Bernard SA	500.00	160'000.00	0.00	0.00	-160'000.00	0.00	0.00	0.00
10	parts sociales Sté coopérative des Pléiades	300.00	3'000.00	0.00	0.00	-3'000.00	0.00	0.00	0.00
1'458	actions Vaud-Fribourg TV SA détenues par l'association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais	-	60'000.00	0.00	0.00	-60'000.00	0.00	0.00	0.00

Direction des finances

Etat et suivi des participations financières de la commune

Commune de Vevey Comptes 2011 Titres

Quantité	Titres - inventaire au 31.12.2011	Valeur nominale 1 action	Valeur nominale	Valeur bilan au 31.12.10	Cours au 31.12.11	Valeur amortie ou remboursée	Valeur bilan au 31.12.11	Plus ou moins value	Rendement brut
	Titres du patrimoine financier (9120.01)		452'338.50	256'550.00		-244'375.00	275'321.00	18'771.00	41'728.00
	Actions		201'490.00	6'990.00		-194'500.00	6'990.00	0.00	32'093.00
699	actions Banque Cantonale Vaudoise (nom.)	10.00	6'990.00	6'990.00	456.25	0.00	6'990.00	0.00	22'368.00
1'945	actions SI Logements Modernes SA (nom.)	100.00	194'500.00	0.00	50.00	-194'500.00	0.00	0.00	9'725.00
	Valueurs diverses		50'645.00	770.00		-49'875.00	770.00	0.00	9'635.00
3	obligations La Rame Vevey-La Tour-de-Peilz	25.00	75.00	0.00		-75.00	0.00	0.00	0.00
1	action Banque Nationale Suisse (nom.)	250.00	250.00	250.00	947.00	0.00	250.00	0.00	15.00
1	part Société d'Agriculture de Vevey & environs	3'800.00	3'800.00	0.00		-3'800.00	0.00	0.00	0.00
2	parts Caisse Suisse de voyages REKA	250.00	500.00	0.00		-500.00	0.00	0.00	0.00
12	parts Foire aux vins vaudois	100.00	1'200.00	0.00		-1'200.00	0.00	0.00	0.00
1	part Office des vins vaudois	5'000.00	5'000.00	0.00		-5'000.00	0.00	0.00	0.00
5'200	actions Nestlé SA (nom.)	0.10	520.00	520.00	54.00	0.00	520.00	0.00	9'620.00
120	parts Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire, Lausanne	10.00	1'200.00	0.00		-1'200.00	0.00	0.00	0.00
180	parts Coopérative vaudoise de cautionnement, Lausanne	10.00	1'800.00	0.00		-1'800.00	0.00	0.00	0.00
16	parts Théâtre du Vieux-Quartier, Montreux	250.00	4'000.00	0.00		-4'000.00	0.00	0.00	0.00
10	actions Transhelvetica SA	1'000.00	10'000.00	0.00		-10'000.00	0.00	0.00	0.00
10	actions BVA Holding SA	100.00	1'000.00	0.00		-1'000.00	0.00	0.00	0.00
4	parts sociales Office du tourisme, Château d'Oex	250.00	1'000.00	0.00		-1'000.00	0.00	0.00	0.00
200	actions Sky Event SA, Château d'Oex	100.00	20'000.00	0.00		-20'000.00	0.00	0.00	0.00
3	parts de soutien Centre International de la mécanique d'art, Ste-Croix	100.00	300.00	0.00		-300.00	0.00	0.00	0.00
	VI. RENTIERS SPECIAUX : Fondation de Palézieux (9206.32)		200'203.50	248'790.00		0.00	267'561.00	18'771.00	7'721.25
180	parts La Foncière en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux"	585.00	105'300.00	133'020.00	815.00	0.00	146'700.00	13'680.00	3'636.00
1'257	parts Sima en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux"	75.50	94'903.50	115'770.00	96.15	0.00	120'861.00	5'091.00	4'085.25

Ce tableau appelle les commentaires suivants:

La valeur au bilan au 31.12.2011 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à Fr. 2'399'400.—. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de Fr. 2'399'400.— est réparti sur deux participations, soit:

- la société Romande Energie Holding SA: Fr. 333'000.—
- la société Holdigaz SA: Fr. 2'066'400.—

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2011 se sont élevés à Fr. 333'000.— (Fr. 25.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 516'600.— (Fr. 2.50 par action) pour Holdigaz.

Relevons que La Municipalité a accepté, en date du 15 septembre 2005, de signer la convention d'actionnaires réglant les transferts d'actions détenus par les membres (droit de préemption) dont le but est de garantir le maintien du capital-actions de Romande Energie en mains publiques.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 275'321.— au 31.12.2011, soit :

- Fr. 267'561.— pour la Fondation de Palézieux (rentier spécial géré par la Ville)
- Fr. 6'690.— pour la BCV
- Fr. 770.— pour diverses valeurs.

Le rendement de ces titres s'est élevé à Fr. 41'728.— pour l'exercice 2011.

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des com-

munes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Exception: les titres de la Fondation de Palézieux (rentier spécial géré par la Ville) figurent au bilan à la valeur vénale (cours au 31.12.2011).

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

En vertu du règlement de la Municipalité du 20 janvier 1988, celle-ci dispose des autorisations générales suivantes, prévues à l'article 46:

La Municipalité peut acquérir des titres, faire des prêts et acquérir des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas; La Municipalité peut vendre des titres, céder des prêts et des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à Fr. 50'000.— par cas.

Opérations réalisées en 2011 par la Municipalité

Néant.

Suivi des participations

Romande Energie Holding

L'année 2012 a été celle d'un revirement essentiel dans la fourniture d'énergie. Le grave accident de Fukushima, au Japon, a suscité un rejet majeur face à l'énergie nucléaire. La conséquence en a été la remise en cause de nombreuses installations et des choix stratégiques importants des états quant à leur approvisionnement. La Suisse a suivi l'Allemagne et a annoncé l'abandon de ses centrales nucléaires d'ici 2025, ce qui a contraint les sociétés engagées dans ces projets à des amortissements importants et a entraîné des pertes financières.

Romande Energie Holding étant impliquée dans ces opérations par ses participations dans EOS et Alpiq, son di-

Direction des finances

Etat et suivi des participations financières de la commune

vidende sera certainement touché durant l'année à venir. En 2011, ces virages stratégiques ont toutefois permis aux membres du Conseil d'administration, où le Syndic de Vevey représente le canton, de faire un choix clair en faveur des énergies renouvelables.

Détentrice d'actions regroupées dans un pool constituant une majorité en mains publiques, Vevey a profité ces dernières années d'un dividende stable, voire en croissance. La ville bénéficie également de relations étroites avec Romande Energie qui lui permettent de participer à des projets novateurs, comme les tests de voitures électriques (avec l'ODD) ou le remplacement de l'éclairage de Noël par des LED (avec Espaces publics).

Holdigaz

Le Conseil d'administration de Holdigaz se réunit quatre fois par année. En 2011, la Municipalité a été représentée successivement par M^{me} Madeleine Burnier, puis par M. Etienne Rivier.

Vevey a une participation de 10.08% du capital-action, ce qui fait d'elle un des gros actionnaires de Holdigaz. Les activités du groupe Holdigaz sont réparties en quatre secteurs: les sociétés d'état-major, le secteur du Gaz naturel, le secteur des Techniques du bâtiment/service et le Pôle Energies renouvelables. Le forage de Noville sous la responsabilité de la Société Petrosvibri détenue à 34% par Holdigaz poursuit ces travaux: du gaz a bel et bien été trouvé, mais la structure est plus complexe que prévu. L'objectif est maintenant d'approfondir les connaissances du sous-sol pour déterminer de la façon la plus exacte possible la quantité de gaz disponible et la meilleure façon de l'extraire. La politique tarifaire suivie par le Conseil d'administration fait l'objet d'une analyse minutieuse des très nombreux facteurs qui interviennent dans le calcul du prix du gaz pour le consommateur.

Vevey-Chexbres

Quasiment décidée déjà à fin 2010, l'acquisition par les CFF des actions de Vevey dans la SA propriétaire de la ligne Vevey-Puidoux a connu bien des soubresauts en 2011. Compte tenu de la difficulté de faire coïncider les différentes procédures de rachat, notamment l'obligation de passer devant le Grand Conseil pour la cession des actions propriété du canton, la Société a poursuivi son fonctionnement habituel durant toute l'année, le Syndic siégeant toujours au sein du Conseil d'administration. La seule différence est que ce sont les CFF qui ont repris à MVR la gestion de la ligne. Prévues en décembre, la remise officielle des actions veveysannes aux CFF et leur paiement ont finalement eu lieu en janvier 2012 seulement.

Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

M^{me} Elina Leimgruber siège au Conseil d'administration de MVR, une société au sein de laquelle la Ville est un actionnaire important. La gestion de MVR est aussi intéressante que complexe car elle englobe plusieurs lignes pour le moins éclectiques: funiculaires, trains pour les trafics régional et touristique, installations sportives et hôtelières, ainsi que des restaurants. L'année écoulée a notamment connu le faste de la célébration du centenaire de la ligne des Pléiades alors que la ligne de Naye inaugurait une nouvelle automotrice, construite par les ateliers de Chernex.

Compagnie Générale de Navigation (CGN)

Propriétaire de près de 4'000 actions (1,47%), la ville a joué un rôle important dans l'évolution de la CGN durant l'année principalement par l'action de son Syndic. Tant au Grand Conseil que lors des Assemblées générale ou extraordinaire de la compagnie, il a pesé sur les décisions en vue d'un sauvetage de l'entreprise, avec restructuration en deux entités chapeautées par une holding. Le Grand Conseil a, quant à lui, approuvé un crédit de plus de 20 millions destinés à assurer la rénovation de plusieurs bateaux, en particulier le Vevey, lorsque la nouvelle structure sera en place. Prévues pour la fin de 2011, l'assemblée décisive à cet égard a finalement été reportée à mai 2012.

Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)

Les éléments marquants pour l'année 2011 sont l'entrée du VMCV dans la communauté tarifaire vaudoise MOBILIS et l'adaptation générale des tarifs. Il y a également eu un changement d'horaire, des travaux préparatoires et la mise en service des nouvelles lignes 211 et 212. Des réflexions et des travaux préparatoires à la mise en service de la nouvelle ligne 202 ont été entamés. Une adaptation du tarif pour le bus du Petit Prince a été faite, ce tarif est inchangé depuis 1998. L'augmentation est de Fr. 1.—, on est passé de Fr. 3.— à Fr. 4.—. Relevons le départ à la retraite de M. Ulrich Wüger, directeur, à la fin septembre et la transmission des pouvoirs à M. Daniel Monnet, le 1^{er} septembre 2011.

Tunnel du Grand-St-Bernard

La Municipalité n'a pas participé aux activités de cette compagnie et n'a pas assisté à l'assemblée générale des actionnaires.

Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays d'Enhaut (ADIARCEP)

Le Syndic de Vevey et celui d'Aigle représentent cette association, qui détenait lors de sa création 5,4 % du capital de la Société Vaud-Fribourg TV SA (La Télé). Les mauvaises conditions économiques des années 2009/2010, ainsi que la création de fenêtres publicitaires suisses sur plusieurs chaînes étrangères, ont eu pour conséquence l'impossibilité d'atteindre le rendement économique prévu par le plan d'affaire. A la fin de l'année 2010, une augmentation de capital a eu pour conséquence la diminution de valeur des 1'458 actions (4,30 % du capital) détenues par l'Association de 100 à 80 francs. Cette diminution a été intégrée dans les comptes 2010, qui ont donc clos en mai 2011 sur une perte. En 2011, une nouvelle modification du capital de la SA Vaud-Fribourg TV s'est produite, à la suite du rachat accéléré d'Edipresse par TA-Médias. Cette dernière désirant se dégager de La Télé, une opération de recherche de nouveaux actionnaires a été entreprise. Elle a débouché sur le rachat des actions Edipresse par la société du Directeur de la chaîne, M. Christophe Rasch. Cette procédure est en cours de validation auprès des autorités fédérales et devrait être confirmée en 2012.

En matière d'audience, l'année 2011 a été un succès spectaculaire pour La Télé, en raison surtout de l'engagement de la chaîne pour un type d'informations qu'elle avait cru devoir négliger lors de ses débuts: les informa-

Direction des finances

Etat et suivi des participations financières de la commune

tions politiques. Les campagnes successives des élections communales vaudoises, cantonales fribourgeoises et fédérales ont drainé des audiences exceptionnelles, avec plusieurs pics à plus de 120'000 téléspectateurs/jour. En moyenne, sur l'ensemble de l'année, l'audience quotidienne a dépassé les 70'000 téléspectateurs.

Banque Cantonale Vaudoise

Rien à signaler.

Nestlé

La Municipalité et ses services ont de nombreux contacts avec la direction de Nestlé. C'est beaucoup plus de cette manière que la commune est impliquée dans les projets de la grande entreprise que par le biais de sa présence, forte de ses 5'200 actions, aux Assemblée générales. En 2011, les échanges ont porté principalement sur des projets concernant les garderies ainsi que des développements immobiliers au nord des voies de chemin de fer.

Sky Event

Pas d'activité particulière.

SATOM

Les principales activités 2011, suite aux décisions du Conseil d'administration, ont été les suivantes :

Site de Monthey :

- Entretien lourd des deux lignes d'incinération, avec arrêt des fours
- Assainissement et renouvellement des installations de traitement des fumées
- Mise en activité du thermoréseau (à ce jour 16 immeubles sont chauffés)
- Fin du litige avec la Société du Gaz de la Plaine du Rhône
- Maximisation de la valorisation énergétique et de la récupération des métaux.

Site de Villeneuve :

- Mise en activité du nouveau digesteur
- Démarrage du groupe chaleur force
- Mise en place du concept Gastro Vert (collecte des déchets de cuisine).

*Etienne Rivier, Municipal
Gilles Altermath, chef de service*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010 : néant.



Sécurité

Le rapport de gestion 2011 de l'Association Sécurité Riviera est visible sur le site internet: www.police-riviera.ch.

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 1 1

Le CRDIS Riviera sur tous les fronts

Les membres du CRDIS présents 24h sur 24 malgré une année forte en émotion

Généralités

Le bilan de l'année 2011 se présente comme suit :

L'année 2011 est une année de transition au sein de notre centre.

Suite au départ de plusieurs membres de notre Etat-major fin 2010, les nouveaux membres nommés ont eu comme premier objectif la redistribution des nouvelles fonctions attribuées aux officiers et sous-officiers du centre afin d'assurer le fonctionnement de celui-ci sans perturber l'opérationnel.

Une bien triste nouvelle nous a touchés au plus profond de notre émotion en fin d'année.

Notre Amie et secrétaire Françoise Delafontaine nous a quittée après une courte et fulgurante maladie, ceci à quelques semaines d'une retraite tant attendue. Une surcharge de travail s'en est suivie.

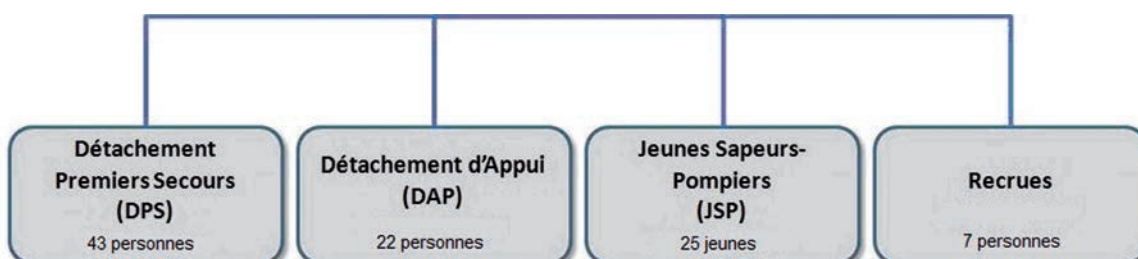
Cette augmentation de tâches administrative fût assumée pour une partie par le personnel permanent, mais surtout milicien, qui se résume également par un surcroît d'heures administratives.



Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 72 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, de 25 jeunes sapeurs-pompiers et de trois permanents répartis comme suit :

Composition de l'Etat-Major



Personnel permanent

L'appui indispensable que nous apporte notre personnel permanent dans le bon fonctionnement de notre service, ne se limite pas seulement au domaine de l'intervention, mais ces collaborateurs déchargent passablement le personnel volontaire en assumant les tâches suivantes:

- Entretien des véhicules, matériels et infrastructures
- Gestion administrative du service, suivi administratif, facturation, traitement des contentieux
- Suivi et entretien des réseaux d'eau de nos deux communes
- Préparation et élaboration des exercices, suivi de l'instruction
- Visite d'établissements publics et privés, formation du personnel de ces établissements, élaboration des dossiers d'intervention
- Prévention
- Police du feu (surveillance du respect des normes Défense Incendie dans le cadre de travaux de rénovation et de construction)
- Entretien en collaboration avec l'Etat-Major, de relations privilégiées avec les chefs de service de nos deux communes

Admissions

- 7 jeunes recrues ont été incorporées en 2011 et ont suivi le cours de formation de base cantonal, ainsi que l'école de formation régionale.

Départs

Suite à l'atteinte de la limite d'âge, pour des raisons professionnelles ou personnelles, ce sont 3 collaborateurs qui ont quitté le CRDIS en 2011.

Promotions au 1^{er} janvier 2012

- Au grade d'appointé: Christian Favez et Jacques Bechet
- Au grade de caporal: Fernando Monteiro, Ami Bochud et Cédric Giller
- Au grade de sergent: Catherine Taverney et Florian Mounoud
- Au grade de fourrier: Marianne Decoppet
- Au grade de sergent-major: Pascal Perrod
- Au grade de sergent-chef: Pedro De-Lima
- Au grade de adjudant-chef: Jesus Alberto Mosquera
- Au grade de premier-lieutenant: Christian Borer
- Au grade de capitaine: Claude-Alain Jacot

Nouvelles fonctions au 1^{er} janvier 2011

Bien que déjà passablement engagés, les collaborateurs suivants ont accepté d'assumer de nouvelles responsabilités:

- A la fonction de responsable de l'instruction: Laurent Quillet
- A la fonction de chef de section: Christian Borer
- A la fonction de responsable formation pilote bateaux: Christian Borer
- A la fonction de responsable formation chauffeur: Nicolas Decoppet
- A la fonction de chef de groupe: Patrick Chappuis
- A la fonction de fourrier: Marianne Decoppet
- A la fonction de responsable défense contre les hydrocarbures et chimique: Claude-Alain Jacot

- A la fonction de responsable anti chute-terrain difficile: Laurent Bonjour
- A la fonction de responsable instruction protection respiratoire: Patrick Chappuis

Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours

La décision de passer de quatre à trois sections fin 2010 est toujours en vigueur.

Notre effectif actuel ne nous permet pas d'augmenter le nombre de section d'intervention. Le fait de tourner à trois sections respectivement six groupes augmente certes la fréquence des tournus, mais apporte un meilleur apprentissage dans le terrain.

La structure des groupes de nuit se présente comme sur la page suivante.

Formation

Le capitaine adjudant Laurent Quillet, appuyé par son team de 20 formateurs, dont 7 instructeurs fédéraux ont permis de maintenir un excellent niveau de formation à l'ensemble de nos collaborateurs.











Ce team d'instruction a dispensé plus de 5000 heures d'instruction en 2011, complétées de plus de 140 journées de cours de formation auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance.


Les domaines d'engagement de notre Centre régional sont si vastes que la structure de formation de notre service est incontestablement un élément clé dans la réussite de nos missions.

De plus, cette année, l'office fédéral des routes nous oblige à former d'ici 2014 tous nos porteurs d'appareils respiratoire. Ceci afin de pouvoir intervenir en toute sécurité dans les tunnels routier et ferroviaire.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été:

- *Sanitaire*. Tous les sapeurs du Détachement Premier Secours sont formés au massage cardiaque et à la défibrillation semi-automatique. Formation dispensée par des professionnels de la santé.
- *Secours routiers*. Cette année une formation spécifique aux outils de désincarcération a été suivie par une partie de notre personnel. Ce cours a été donné par deux instructeurs reconnu au niveau international.
- *Défense contre les hydrocarbures*. En parfaite collaboration avec le Service des Eaux, Sols et Assainissement, un programme de formation très varié, a permis de consolider les connaissances de nos collaborateurs sur le matériel très spécifique utilisé dans ce domaine.
- *Défense chimique*. L'introduction de nouvelles tenues contre les accidents chimique a occupé l'essentielle de notre formation dans ce domaine.
- *Protection respiratoire*. La fédération suisse des sapeurs-pompiers a depuis cette année remodelé le test de performance que l'on demande à nos porteurs d'appareil respiratoire. Mandat a été donné à l'établissement cantonal d'assurance de mettre sur pied ces nouveaux tests et d'assurer le suivi de ceux-ci.
- *Ecole de conduite*. Notre centre a la chance de pouvoir disposer en la personne du capitaine Roland Delafontaine d'un moniteur d'auto-école diplômé. Cette

		Groupe EM Officier EM Officier EM Officier EM Officier EM		DPS Groupes nuit	
Section E		Section F		Section G	
Chef de section E1 Chef de groupe Sapeur Sapeur Sapeur Sapeur	Chef de section E2 Chef de groupe Sapeur Sapeur Sapeur Sapeur	Chef de section F1 Chef de groupe Sapeur Sapeur Sapeur Sapeur	Chef de section F2 Chef de groupe Sapeur Sapeur Sapeur Sapeur	Chef de section G1 Chef de groupe Sapeur Sapeur Sapeur Sapeur	Chef de section G2 Chef de groupe Sapeur Sapeur Sapeur Sapeur
 <i>Sapeur intervenant</i>		 <i>Sapeur intervenant</i>		 <i>Sapeur intervenant</i>	
 <i>Sapeur en formation DPS</i>		 <i>Sapeur en formation DPS</i>		 <i>Sapeur en formation DPS</i>	
 <i>Sapeurs en formation ARI</i>		 <i>Sapeurs en formation ARI</i>		 <i>Sapeurs en formation ARI</i>	

		Groupe EM Officier EM Officier EM Officier EM Officier EM		DPS Groupes jour	
Groupe A1		Groupe A2		Groupe B	
Chef de section		Chef de section		Section renfort	
A 11	Sapeur	A 21	Sapeur	Sapeur	
	Sapeur		Sapeur	Sapeur	
	Sapeur		Sapeur	Sapeur	
A 12	Sapeur	A 22	Sapeur	Sapeur	
	Sapeur		Sapeur	Sapeur	
	Sapeur		Sapeur	Sapeur	
				Sapeur	
				Sapeur	
				Sapeur	
				Sapeur	
				Sapeur	
				Sapeur	
				Sapeur	

L'organisation de jour se base sur le même principe à la différence près que seuls 12 collaborateurs répartis dans 2 groupes, assurent toutes les interventions de jour. Ici, il est important de relever les faits suivants: ces 12 collaborateurs assument à eux seuls près la moitié des interventions, et sont de ce fait très sollicités. Ce constat qui se perpétue d'année en année, nous conforte dans l'idée qu'il est absolument indispensable, de soutenir cette structure volontaire en renforçant l'effectif du personnel permanent. Cette démarche ne pourra en aucun cas être mise en œuvre par notre Centre régional seul. Les travaux réunissant les commandants de chaque SDIS sous l'égide du SIA vont dans ce sens.

année l'établissement cantonal d'assurance nous a permis de former un nouveau formateur de conduite, cela nous permettra de répondre à l'exigence qu'est la formation d'un chauffeur. La qualité de la formation dispensée dans le cadre des écoles de conduite explique un taux de réussite de 100% aux examens d'obtention du permis C1.

- **Pilotes bateau.** Sous la responsabilité du premier-lieutenant Christian Borer nos pilotes bateau ont suivi plus de 40 heures d'instructions. Pour la formation de nos jeunes pilotes nous avons la chance de pouvoir collaborer avec les sociétés de sauvetage de nos communes.
- **Instruction permanente.** Ce module de formation permet à chaque chef de section de dispenser une formation continue à ses collaborateurs dans des domaines très spécifiques. Elle permet d'acquérir des automatismes et de renforcer l'esprit de groupe.
- **Formation du Détachement d'Appui (DAP).** Le premier-lieutenant Bruno Alves a revu la formation des sapeurs-pompiers composant cette entité, à savoir une augmentation de leur formation et leur incorporation dans le DAP a été portée à 3 ans minimum. Ceci afin de bénéficier d'une bonne base avant d'intégrer le Détachement de Premier Secours (DPS).
- **Formation des recrues.** Le concept de recrutement de la région a été repris avec succès par le canton. Cette action de recrutement cantonal nous a permis d'engager 7 nouveaux collaborateurs en 2011. Ce pool de jeunes filles et jeunes gens, a pu bénéficier d'une instruction centralisée avec une trentaine d'autres collègues du district. A l'issue de leur formation, ces jeunes gens ont été accueillis par les responsables du service à l'occasion d'une cérémonie officielle. Notre centre a toujours été soucieux d'entretenir et cultiver l'esprit de corps et de camaraderie.
- **Formation des jeunes Sapeurs-Pompiers.** Repris depuis le début de l'année par le sergent Jean-Pierre Schaad, ce sont 10 exercices qui ont été donnés par un pool de 19 formateurs. En plus d'une formation purement du domaine pompier, ces jeunes ont pu bénéficier d'activités ludiques et sportives.

L'Etat-Major. Régionalisation oblige, l'Etat-Major a travaillé durant cette année à l'intégration à l'Association Sécurité Riviera.

Exercices particuliers

Cette année encore nous avons pu bénéficier des infrastructures de nos collègues valaisans. En collaboration avec le SDIS des Pléiades nous avons mis sur pieds un exercice sur une journée au centre de formation de la Cimo à Monthey (seul endroit à proximité répondant à la sécurité lors d'engagement avec du feu) Tous nos sapeurs ont pu se familiariser avec toutes les classes de feu connues à ce jour.

Cours feux bleus

Les cours feux bleus tels que nous les avons connus jusqu'à maintenant réunissant tous les organismes feux bleus de notre région (Association Sécurité Riviera, Gendarmerie, CSU (ambulanciers), Protection civile, Services Défense Incendie) n'a pas été reconduit cette année. Notre centre a été l'instigateur de ces journées de partage

entre partenaires de la sécurité. Le fait que d'autres organismes ne prennent la relève pour la mise sur pied d'une telle journée nous a fait changer notre optique. Depuis, avec nos collègues de Montreux-Veytaux, nous avons mis en place des journées d'échanges pour nos officiers. Vu l'enthousiasme et le résultat plus que positif de ces échanges, l'exercice sera reconduit et ceci à tous les niveaux de notre personnel.

Cours cantonal PR 14

Grâce à la bienveillance de l'Etablissement Cantonal d'Assurance, ce cours est l'un des rares à être décentralisé, et notre centre, pour la septième année consécutive, l'a organisé et a assuré sa logistique.

L'objectif de ce cours est de transmettre les bases méthodologiques aux futurs formateurs protection respiratoire du canton.

Les véhicules – le matériel

Le CRDIS dispose de:

- 12 véhicules d'intervention dont :
 - 4 véhicules appartenant au CRDIS Riviera
 - 7 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal, dont le désinvestissement de véhicule pionnier léger
 - 1 véhicule appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 11 remorques dont :
 - 10 remorques appartenant au CRDIS Riviera
 - 1 remorque appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 2 bateaux dont :
 - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera
 - 1 bateau appartenant au Service des eaux sols et assainissement

Les interventions

En 2011, le personnel du CRDIS a assuré 348 interventions. Elles se décomposent de la manière suivante :

Interventions 2011			
	Total	Jour	Nuit et w-e
Feu	68	31	37
Inondation	41	16	25
Portage	11	2	9
Portage EA	8	4	4
Sauvetage	6	5	1
Ascenseur	27	18	9
Chimique	14	9	5
Pollution	86	49	37
Alarme automatique	55	28	27
Pionnier	8	5	3
Caméra thermique	0	0	0
Renfort ari	0	0	0
Divers	22	10	12
Mesure de la radioactivité	2	2	0
Total	348	179	169

Sécurité CRDIS

- 1 élévateur appartenant au CRDIS Riviera

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge par les services cantonaux suivants:

- Etablissement Cantonal d'Assurance
- Service des eaux, sols et assainissement
- Service de l'environnement et de l'énergie

Cette répartition des moyens permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement et d'entretien des divers véhicules et matériels.

Le solde à charge des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz est ainsi fortement réduit.

Le remplacement d'un véhicule de transport de personnes polyvalents, a pu être concrétisé grâce à nos Autorités. Elles ont été convaincues de la pertinence d'un tel remplacement. Afin de pouvoir procéder à cette acquisition, le centre avec l'accord des services concernés, s'est désinvesti d'un véhicule lourd qui n'était plus adapté à nos missions.

Objectifs 1012

L'Etat-Major 2011 s'est fixé les 3 objectifs ambitieux suivants:

- Mettre en place l'intégration à l'Association Sécurité Riviera
- Parfaire la formation de nos sapeurs
- Mise en place d'une école de formation DPS

Impossible de conclure sans remercier très chaleureusement tous nos collaborateurs ainsi que leur famille, pour leur engagement au profit de la collectivité.

Merci à eux.

*M. Etienne Rivier, Municipal
Maj JL Delacrétez, Commandant*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2010: néant



Lexique

ACP :	Agriculture contractuelle de proximité	LED :	Light-Emitting Diode (diode électroluminescente)
ADSL :	technologie de communication haut-débit permettant d'utiliser les lignes téléphoniques déjà existantes afin d'accéder à internet (asymmetric digital subscriber line)	LEtr :	Loi fédérale sur les étrangers
AFM :	Association ferme Menthée	LOF :	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale
ATE :	Association transport et environnement	MAMAC :	de l'allemand: Medizinisch-ArbeitsMarktliche Assessments mit Case Management
BTI :	Bureau technique intercommunal soit le bureau intercommunal du Cercle de Corsier qui s'occupe des travaux publics et de l'urbanisme des 4 communes du Cercle (Chardonne, Jongny, Corseaux et Corsier)	MIS :	Mesure d'insertion sociale
CAMAC :	Centrale des autorisations	MSAP :	Musée suisse de l'appareil photographique
CAT :	Commission d'aménagement du territoire	NAVS 13 :	Nouveau numéro AVS à 13 chiffres
CORAT :	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire	OAV :	Ordre des avocats vaudois
CPEJ :	Coup de pouce emploi jeunesse	OCBE :	Office cantonal des bourses d'études
CROSPV :	Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle de Vevey	ODM :	Office fédéral des migrations
CVAJ :	Centre vaudois d'aide à la jeunesse	OFAS :	Office fédéral des assurances sociales
DASF :	Direction des affaires sociales et familiales	OFISA :	Société spécialisée dans le conseil informatique auprès des administrations communales
DAI :	Direction de l'architecture et des infrastructures	OFS :	Office fédéral des statistiques
DEP :	Direction des espaces publics	OL :	Office du logement
DFJC :	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	OMSV :	Organisme médico-social vaudois
ECA :	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	OMYP :	Organisation mondiale des yachts clubs et ports écologiques
Egzeko :	animation jeunesse du cercle de Corsier	OPTI :	Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
EPT :	Equivalent plein temps	ORP :	Office régional de placement
EVAM :	Etablissement vaudois d'accueil des migrants	OSEO :	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
GED :	Gestion électronique des documents (selon Wikipédia) : la gestion électronique des documents désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Il met principalement en oeuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage, d'archivage des documents (exemple d'utilisation : la numérisation de masse de documents papiers).	PALT :	Plan d'aménagement à long terme
Ginkgo :	travail social de proximité	PC :	Prestations complémentaires
GPSHL :	Groupement de police section haut Léman	PCI :	Personnes de condition indépendante
LAAL :	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués	PDCEn :	Plan directeur communal des énergies
LAJE :	Loi sur l'accueil de jour des enfants	PGEE :	Plan général d'épuration des eaux
LASV :	Loi sur l'action sociale vaudoise	PPA :	Plan partiel d'affectation
LATC :	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions	PPE :	Propriété par étage
LDTR :	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maison d'habitation	PPLS :	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
		PSA :	Personnes sans activité lucrative
		RAIL :	Règlement sur l'aide individuelle au logement
		RAS :	Région d'action sociale
		RCB :	Registre cantonal des bâtiments
		RCL :	Registre cantonal des logements
		REVE :	Réseau enfance Vevey et environs
		RI :	Revenu d'insertion
		RMR :	Revenu minimum d'insertion
		RPT :	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches
		SAI :	Service des affaires intercommunales
		SCRIS :	Service cantonal de recherche et d'information statistique
		SELT :	Service de l'économie, du logement et du tourisme
		SEMO :	Semestre de Motivation